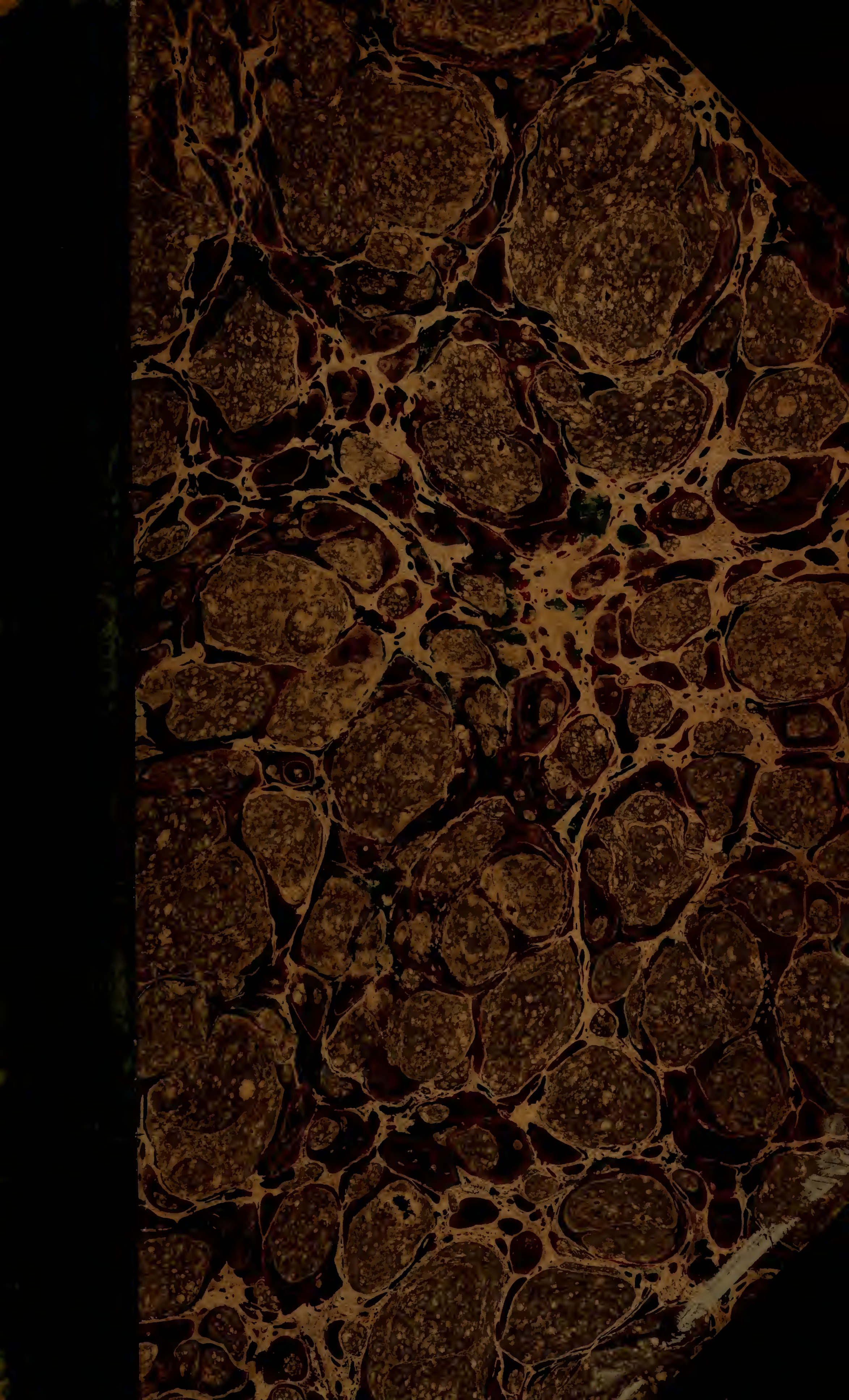


ANATOMIE

DU

SYSTÈME DENTAIRE

OUVRAGES DE M. BLANDIN

Qui se trouvent chez le même Libraire :

TRAITÉ D'ANATOMIE TOPOGRAPHIQUE,

OU

ANATOMIE DES RÉGIONS DU CORPS HUMAIN,

Considérée spécialement dans ses rapports avec la chirurgie et la médecine opératoire. Paris, 1834, 2e édit., considérablement augmentée. 1 fort vol. in-8, et atlas de 20 pl. in-folio. 23 fr.

Idem, avec fig. coloriées. 40

PARALLÈLE ENTRE LA TAILLE ET LA LITHOTRITIE. Paris, 1834, 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

DE L'AUTOPLASTIE,

OU

RESTAURATION DES PARTIES DU CORPS

qui ont été déruites,

à la faveur d'un emprunt fait à d'autres parties plus ou moins éloignées ; Paris, 1836, 1 vol. in-8 de 270 pages. 4 fr. 50 c.

DIVERSÆ IN ABDOMEN LIQUIDORUM EFFUSIONES, etc. (Thèse qui a fait obtenir à l'auteur la place d'agrégé à la Faculté de Médecine de Paris). Paris, 1827, in-4. 1 fr. 25 c.

Sous presse, pour paraître incessamment :

NOUVEAUX ÉLÉMENS D'ANATOMIE DESCRIPTIVE, 2 vol. in-8.

IMPRIMERIE DE D'URTUBIE ET WORMS,
RUE ST-PIERRE MONTMARTRE, 17.

ANATOMIE

DU

SYSTEME DENTAIRE.

CONSIDÉRÉE

DANS L'HOMME ET LES ANIMAUX.

PAR

Ph. Fr. BLANDIN,

CHIRURGIEN DE L'HÔTEL-DIEU, PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, etc.

AVEC UNE PLANCHE.

PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS,

Rue de l'École de Médecine, 13 bis.

A LONDRES, MÊME MAISON, 219 REGENT STREET,

1836.

INTRODUCTION.

Les progrès récens de l'anatomie comparée ont fait de la définition des dents un point difficile à fixer, et qui même ne l'a pas encore été, jusqu'à présent au moins, d'une manière satisfaisante.

Répéter, en effet avec *Béclard*, que les dents sont des ostéides implantés dans les alvéoles de l'une et de l'autre mâchoires, c'est rester beaucoup trop circonscrit dans le cercle de l'anatomie humaine, c'est donner cours à une définition qui ne saurait s'appliquer en aucune manière à beaucoup de dents de certains animaux, *les dents palatines et pharyngiennes des poissons*, par exemple.

D'un autre côté, dire, avec les zootomistes les plus modernes, que les dents sont des parties résistantes placées à l'entrée ou près de l'entrée du canal digestif, et destinées à saisir et à broyer les alimens, c'est tomber dans un inconvénient opposé au précédent, et confondre avec les dents des parties qui n'ont avec elles que des analogies peut-être fort éloignées, *la plupart des dents des animaux invertébrés*.

Obligé cependant de caractériser mon sujet dès le début, je me hâte de déclarer que j'adopterai la définition de *Cuvier*, et que j'appellerai les dents : *des instrumens mécaniques plus durs que les os*,

placés, dans les animaux vertébrés, à l'entrée du canal alimentaire, pour saisir et diviser les substances nutritives, ou pour servir de moyens d'attaque ou de défense.

Circonscrite de la sorte, l'histoire anatomique des dents est encore un sujet d'une immense étendue; les faits qu'elle embrasse dans l'homme et dans la série des animaux, sont extrêmement nombreux; heureusement, malgré les différences qu'ils présentent au premier abord, ces faits se réunissent en réalité par de grandes et par d'éclatantes analogies; de sorte qu'on peut les étudier de deux manières essentiellement distinctes : on peut, prenant l'anatomie de l'homme pour point de départ, examiner d'abord le système dentaire chez lui, et le comparer ensuite avec le système dentaire des animaux; ou bien s'élever du premier coup à des considérations générales sur les dents dans toute la série, pour descendre, de là, à l'examen particulier de ces organes dans chaque classe.

La première de ces méthodes est sans contredit plus large, plus séduisante et plus philosophique que la seconde; c'est elle que je veux adopter, sans oublier toutefois que c'est à l'anthropotomie que tout doit être rapporté ici, que c'est pour elle que le concours a été ouvert, et qu'ainsi l'organisation humaine doit être le point de départ de mon travail.

On conçoit dès lors dans quel ordre doivent se succéder les diverses parties de cette thèse : je je-

terai un coup d'œil sur l'histoire de l'anatomie du système dentaire; je donnerai un aperçu du système dentaire en général, je décrirai avec le plus grand soin les dents de l'espèce humaine; et je terminerai ma tâche en montrant les modifications que présentent ces organes dans la série des animaux.

PREMIÈRE PARTIE.

Coup d'œil historique sur l'anatomie des dents.

Il est peu de sujets en médecine sur lesquels on ait tant écrit que sur les dents; deux cents volumes contiendraient à peine tout ce qu'on en a imprimé! Mais est-ce à dire que tout soit connu à cet égard? Est-ce à dire que la matière ait été épuisée et qu'il ne reste plus rien à faire? Nullement. L'anatomie n'a pas encore le dernier mot de la nature sur cet intéressant sujet, et il reste encore, quoi qu'on en dise, quelques doutes à éclaircir et plus d'une difficulté à résoudre. Objectera-t-on l'immense quantité d'ouvrages dont nos bibliothèques sont surchargées? Mais qu'importe le nombre? Qu'importe que chaque dentiste présent et passé se soit cru obligé d'écrire un volume et d'éditer ses rêveries? Qu'importe que chacun d'entre eux, dans un de ces accès de contentement personnel si communs parmi les auteurs, ait eu la prétention d'avoir découvert enfin les der-

niers secrets de l'organisation dentaire? Toujours est-il que cette apparente richesse n'a été fort long-temps qu'une pauvreté prétentieuse et pas autre chose. Il faut s'être dévoué comme moi et avoir eu le courage de parcourir l'éternelle suite des traités et des monographies sur les dents ; il faut, comme moi, avoir été forcé de lire ces rebutantes compilations qui se sont succédées avec une constance désespérante, depuis les premiers enfantemens de la science jusqu'à nos jours; il faut enfin comme moi être allé, le micro-scope de l'histoire en main, à la recherche de la plus petite découverte perdue au milieu d'un fatras sans fin d'absurdités, je dirai presque de niaiseries, pour avoir une idée de la lenteur des progrès de l'anatomie des dents ; mais ce qui m'a le plus frappé dans le cours de ces recherches historiques, c'est la constance avec laquelle les véritables décou-vertes, celles qui doivent rester dans la science, ont été tour à tour combattues et repoussées pour des erreurs qu'on a mises à leur place. Ainsi, par exemple, Fallope et Eustache, comme on le verra plus tard, ces habiles correcteurs des illusions de Vésale, avaient en quelques pages indiqué les véritables caractères de la structure et du développement des dents, et pour-tant c'est à peine si leurs belles recherches ont été re-marquées, et il a fallu près de trois siècles de con-troverses inutiles pour revenir, à quelques modifi-cations près, à ce premier point de départ.

On verra aussi dans le cours de cette exposition

historique beaucoup de nouveautés actuelles dont l'origine est cependant de bien vieille date. Que de découvertes, en effet, à paternité multiple! Que d'enfans nés avant leurs prétendus pères! Que de vieilleries érigées aujourd'hui en nouveautés!

Pour mettre de l'ordre dans l'examen historique auquel je vais me livrer, je le diviserai en plusieurs périodes qui reposeront l'esprit du lecteur, et lui permettront de faire lui-même plus facilement les rapprochemens que les faits lui inspireront. J'y trouve aussi mon avantage, car ce seraont des sortes de *halte* qui m'aideront à mieux supporter les ennuis de recherches qui ne sont pas toujours sans peine et sans difficulté.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Temps indéterminés de l'Égypte, de la Chine et de la Grèce jusqu'à Aristote.

Au rapport d'Hérodote, dès les temps les plus reculés, chez les Egyptiens, l'art du dentiste, et par conséquent l'anatomie des dents, était réservé à une caste particulière qui leur donnait exclusivement ses soins.

Dans un rapport sur l'examen d'une momie, que M. *Villeteau* a communiqué à M. *Sylvestre de Sacy*, on lit que les dents paraissaient usées de vieillesse et avoir perdu leur tranchant, mais qu'elles étaient toutes conservées et qu'elles ne paraissaient pas avoir

été gâtées. Il ajoute que c'est même encore aujourd'hui une chose très-remarquable en Egypte que les naturels de ce pays aient tous de très-belles dents et les conservent telles jusqu'à l'âge le plus avancé.

Voilà à peu près à quoi se réduisent toutes mes recherches sur les prétendues connaissances anatomiques des savans de l'Égypte, ce vieux berceau des sciences humaines, et encore a-t-il fallu les demander à des tombes muettes, à des cadavres momifiés!

Les temps indéterminés de la Chine ne m'ont pas éclairé davantage : et, en effet, est-il étonnant que des hommes qui regardaient comme une cruauté inouie l'ouverture des corps morts, et pour qui les ossemens humains étaient un spectacle d'effroi et d'horreur, n'aient rien laissé sur le sujet qui m'occupe? Je dois constater cependant qu'ils ont classé les animaux d'après leurs caractères extérieurs, et que les dents leur ont beaucoup servi dans ces premières ébauches de divisions zoologiques.

Je n'ai non plus, pour le sujet en question, rien de précis à emprunter aux premières annales de la Grèce ; le temps a tout détruit et tout ce que je trouve de plus remarquable dans cette longue série de siècles, c'est la définition philosophique qu'*Homère* donne des dents : *Il les appelle de petites barrières imposées, par la nature, aux écarts de la langue et aux abus de la parole.* Est-il besoin de constater qu'*Erasistrate* parle d'un *odontagogue en plomb* qui était suspendu au temple d'Apollon, pour indiquer qu'il ne fallait arracher que les dents

tellement ébranlées qu'elles ne pussent résister à un instrument si faible?

Il faut arriver aux philosophes grecs pour trouver quelques indices de connaissances réelles sur les dents, et voir dansles ouvrages d'*Hippocrate* l'ensemble des idées qu'ils s'en étaient formées. Disons pourtant qu'il est bien extraordinaire qu'*Alcméon de Crotonne*, qui connaissait la trompe de l'oreille moyenne, que *Démocrite*, qui disséquait le cerveau pour y découvrir le siége de la folie, qu'*Empédoe* enfin, qui, au rapport de *Plutarque*, avait trouvé, dans le temporal, une construction en forme de limaçon, n'aient pas eu plus de connaissances positives sur les dents, que celles que nous a transmises le médecin de *Cos*. Voyons donc ce qu'en dit ce dernier.

Hippocrate a dit: *Frigidum inimicum ossibus, dentibus, nervis, cerebro, dorsali medullæ calidum verò amicum.* Quelques auteurs ont argué de cet aphorisme qu'Hippocrate distinguait les dents des os; mais cette conséquence est-elle bien rigoureuse? Il est plus probable qu'il a voulu indiquer par là que les dents, parmi les os, reçoivent particulièrement une influence funeste de l'action du froid et pas autre chose: du reste, il lève lui-même tout doute à cet égard, car il appelle positivement, dans d'autres aphorismes, les dents des os.

Il a particulièrement insisté sur les phénomènes de la dentition, sur les accidens qu'elle détermine, sur les signes que les dents fournissent dans quelques ma-

ladies : ce qu'il en dit de plus remarquable, au point de vue anatomique, c'est que leurs germes se développent dans le fœtus. Il appelle les dents de sagesse σωφρονιστηρες et partage l'opinion que d'autres auteurs ont soutenue après lui, savoir que les dents nombreuses sont un signe de longévité ; voici du reste son propre texte : Οι μακροσιοι πλεισους οδοντας εχουσι. Il pense aussi que leur agacement, venant chez la femme enceinte, est un symptôme de superfétation.

DEUXIÈME PÉRIODE.

D'Aristote à Galien.

Aristote, ce génie supérieur, dont les connaissances anatomiques ont été si extraordinaires pour l'époque à laquelle il vivait, est le premier qui ait consacré un long chapitre à l'étude des dents. C'est lui aussi qui le premier les a considérées d'une manière un peu large, philosophique, et a fait ressortir leurs caractères dans les différentes classes d'animaux.

Ce chapitre renferme sans doute beaucoup d'erreurs grossières ; mais on ne le trouvera pas moins digne d'attention, si l'on veut se rappeler qu'il a été écrit 350 ans avant l'ère chrétienne. Pour mieux faire apprécier les progrès que cette partie de l'anatomie a faits depuis lui, je crois qu'il ne sera pas inutile d'en présenter ici un aperçu général :

Aristote dit que les dents présentent des différences tranchées de l'homme aux animaux et

dans les divers genres de ceux-ci entre eux. Tous les animaux vivipares, à sang rouge. ont des dents, mais tous n'en ont point également aux deux mâchoires. Les animaux à cornes n'ont pas de dents sur le devant de la mâchoire supérieure, et il en est qui sont dans le même cas, quoique sans cornes, par exemple, le chameau. Il est des animaux qui ont des dents saillantes en dehors, comme le porc mâle. Chez les uns (lion, panthère, chien), les dents sont en forme de scie; chez les autres, planes (cheval, bœuf). Aucun animal n'a en même temps de dents saillantes et de cornes, et aucun de ceux qui ont les dents en forme de scie n'a ni dents saillantes nincornes. (Aristote appelait dents saillantes, par exemple, les défenses de l'éléphant.)

Ordinairement les dents de devant sont aiguës et celles du fond larges; cependant toutes les dents du phoque sont en forme de scie : il semble que c'est parce qu'il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, qui tous ont les dents ainsi faites.

Aucun des animaux dont je viens de parler n'a une double rangée de dents à la même mâchoire; cependant, s'il en faut croire *Ctesias*, il existe, dans les Indes, un animal, nommé Martichore, qui en a une triple rangée, etc.

Aristote considérait positivement comme des dents les défenses de l'éléphant. Il dit qu'il n'y a que les dents de devant qui changent dans l'homme, que les molaires ne tombent chez aucun animal connu, que le porc ne perd aucune dent, que l'age de

beaucoup d'animaux se reconnaît aux dents, qu'elles deviennent noirâtres à mesure qu'elles vieillissent, et que cependant l'âge les blanchit, par exception, chez le cheval.

Comme Hippocrate, Aristote pense que ceux qui ont beaucoup de dents jouissent ordinairement d'une vie plus longue, et que ceux qui les ont moins nombreuses et écartées vivent communément moins. Les animaux qui ont les dents en forme de scie ont généralement une bouche fort grande.

L'homme, dit Aristote, a plus de dents que la femme, et cette particularité s'observe aussi sur les femelles de quelques animaux (les brebis, les chèvres, les truies). On conçoit difficilement qu'une erreur pareille ait pu échapper à cet anatomiste, à moins que le texte ait été altéré, ou bien, comme le pensent quelques auteurs, qu'il n'ait réellement pas disséqué et qu'il n'ait été que l'historien des connaissances anatomiques de son époque.

Il considère le bec des oiseaux comme la représentation de leurs dents, et comme analogue aux cornes et aux ongles, et cependant, par une sorte de contradiction, il dit que les dents sont de même nature que les os (οι δε οδοντες κατα την των οσθων εισι φυσιν): il indique toutefois, comme différence, la faculté que les dents ont de se reproduire.

Depuis *Aristote* jusqu'à *Galien*, l'anatomie des dents n'a fait que bien peu de progrès : il est cependant problable qu'*Hérophile* et *Érasistrate*, ces deux gloires de l'École d'Alexandrie, n'auront

pas laissé ce sujet sans y jeter quelque lumière ; mais le résultat de leurs travaux n'est pas arrivé jusqu'à nous. Il faut dire aussi qu'à en juger par ce que dit *Celse* sur les maladies de ces organes et les opérations qu'on pratiquait sur eux, et par le conseil que donne *Archigène* de les perforer avec un petit trépan, dans le cas de douleurs violentes, il est évident qu'on s'était occupé de leur structure et qu'on avait fait faire quelques pas à leur anatomie.

Arétée donne une mesure de ses connaissances sur la structure des dents, quand il dit que Dieu seul connaît la cause des douleurs de dents.

Pline, plus historien qu'anatomiste, le compilateur universel, le narrateur de fables, ainsi que l'ont appelé quelques auteurs, n'est pas allé, sur l'anatomie des dents, plus loin qu'Aristote; il a ajouté seulement quelques erreurs de plus et beaucoup d'anecdotes plus ou moins absurdes. Il dit, par exemple, que les dents de l'homme renferment un virus malfaisant, et que leur morsure pourrait tuer des animaux faibles. Pour lui, la circonstance de la présence de deux dents canines au côté droit de la mâchoire supérieure est un présage de succès et de fortune. Il rapporte encore que les soldats de l'armée de Germanicus César, campée en Germanie, perdirent tous leurs dents pour avoir bu pendant deux ans de l'eau douce d'une fontaine. Il cite un assez grand nombre de variétés de forme observées sur les dents de l'homme, et il parle à ce sujet d'Hercule, qui, s'il faut l'en croire, avait une

triple rangée de dents; du fils de Prusias, dont l'histoire est si connue, et des nommés *Curius* et *Papyrius*, qui sont nés avec des dents, et qui, pour cela, ont reçu le surnom de *dentati*; il parle aussi de dents développées au palais, etc.

Aristote avait dit que les animaux qui ruminent et qui n'ont pas de dents en forme de défenses au devant de la mâchoire supérieure, avaient tous des cornes, par une sorte de compensation; mais Pline lui objecte avec raison l'exemple de la biche, qui n'a ni les unes ni les autres.

TROISIÈME PÉRIODE.

De Galien à Vésale.

Galien, riche des recherches de ses prédécesseurs, et particulièrement des *Alexandrins*, a mieux décrit les dents qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui; il assure qu'elles se forment toutes pendant la gestation, mais qu'elles restent cachées dans les alvéoles jusqu'à la naissance; que les molaires de la mâchoire supérieure ont trois racines, celles de l'inférieure seulement deux, et que les canines ont aussi été désignées sous le nom d'oculaires (οφθαλμιχοι), parce qu'elles reçoivent des rameaux d'un nerf qui en donne aussi à l'œil.

Il a fait un long chapitre sur leurs formes, leurs fonctions et leur évolution, et il ne doute pas que ce ne soit de véritables os : *in ossium numero dentes habendi sunt, etsi secus nonnulli sophistæ arbi-*

trentur. Comme il n'avait disséqué que des animaux il a indiqué pour l'homme des parties dont il est cependant privé, par exemple, les os intermaxillaires. Enfin il ne doute pas que les dents ne sentent, et il se donne lui-même pour preuve : *quare utriusque doloris sensum expertus, alium quidem gengivis, alium ipsius dentis substantiâ esse non dubito.* Il raconte que plusieurs esclaves à qui on avait arraché violemment les dents sont morts de convulsions.

Les dents, dit *Aétius*, sont ouvertes à leur racine, et ces ouvertures livrent passage à de petits nerfs venant du *trijumeau*; c'est pour cette raison qu'elles sont les seuls os qui par eux-mêmes peuvent devenir douloureux. Ces remarques sont déjà plus positives que toutes celles qui précèdent, et font honneur à leur auteur en raison de l'époque éloignée à laquelle il vivait.

Aétius ajoute que les dents croissent jusqu'à la vieillesse par le dépôt du fluide nerveux qui se *fait à leur intérieur*; mais à cet âge, dit-il, la nutrition ne se fait plus en elles, elles vacillent et tombent.

Rhazes a décrit les phénomènes de la dentition, mais d'une manière fort peu complète. Ce qu'il a fait de plus remarquable sur ce sujet, au rapport de Sprengel, c'est d'avoir combattu l'emploi des corps durs qu'on donnait à son époque aux enfans pour favoriser la sortie des dents : il proposa de les remplacer par des frictions sur les gencives. *Avicenne* n'a pas fait faire plus de progrès que lui à l'anatomie

des dents ; partisan servile de Galien, il n'a vu dans ces organes que ce que ce dernier y avait trouvé, or, comme il a été facile de s'en convaincre, ses connaissances étaient bien peu avancées.

Abulcasis a été le premier qui ait enseigné qu'on peut remplacer les dents tombées par d'autres, soit naturelles, soit artificielles et faites avec des os de bœuf; mais il ajoute que pour réussir il faut être un artiste habile. J'ai cité ce fait parce qu'il se rattache directement à la physiologie dentaire, et je dirai ici pour ne plus y revenir, et malgré l'interruption qui en résulte dans l'ordre chronologique, qu'*Ambroise Paré* a rapporté le premier exemple à peu près authentique d'un succès obtenu par cette transplantation; laissons-le le raconter lui-même : « Un homme digne d'être cru m'a affirmé » qu'une princesse ayant fait arracher une dent, s'en » fit remettre subit une autre d'une sienne damoi- » selle, laquelle se reprint; et quelque temps après » mâchait dessus comme sur celle qu'elle avait fait » arracher : cela ay-je ouy dire, mais je ne l'ay pas » veu. »

Bénédictus a rapporté des cas de dents développées au palais, il ne dit du reste rien sur l'anatomie qui mérite d'être cité. *Paracelse* considère le développement trop précoce des dents comme une grande anomalie et il appelle *monstres* ceux qui naissent avec des dents.

Fracassator est un des premiers qui aient indiqué les liens sympathiques des dents et des oreilles:

Similiter etsi acutus valdè sit sonus et stridulus, applicationis vim patitur membrana auditûs, et quasi ista offenditur, undè contrahitur repentè ac cum ea simul et nervuli quidam usque ad radicem dentium, in quem locum incidens subitò novus ac horrorem quemdam circà dentes facit.

QUATRIÈME PÉRIODE.

De Vésale à Harvey.

Le restaurateur de l'anatomie humaine, *Vésale,* n'a pas étudié les dents avec le même soin que les autres parties du corps, et n'a rien laissé que nous puissions lui emprunter; il en donne une description fort courte et sans importance. Il pense qu'elles sont des os, mais qu'elles diffèrent parce qu'elles sont à nu et qu'elles sentent par un rameau norveux qu'elles reçoivent par leurs racines. Selon lui, les dents de lait servent de germes aux permanentes. Cette exposition,comme on voit, laisse beaucoup à désirer et n'est pas digne d'un anatomiste aussi distingué que l'était Vésale.

Eustache s'est plus occupé de l'histoire des dents qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui et il a beaucoup enrichi leur anatomie. Sa description sur leurs formes différentes, leur nombre, leurs variétés ne laisse rien à désirer; il indique leur mode d'articulation et des liens solides dont il n'explique pas la nature d'une manière claire (*adsunt præterea vincula fortissima radicibus præcipuè adhe-*

rentia), seulement il compare plus loin l'adhérence des dents aux gencives à celle des ongles à la peau (*sicut cutis extremæ unguium parti adhærescit, ità gingivæ dentibus adjunctæ sunt*); il pense avec les anciens que la dureté des dents des animaux est en raison de leur férocité.

Quant à leur structure, Eustache s'en est occupé avec soin; il a reconnu les deux substances qui entrent dans leur composition, et compare l'émail à l'écorce des arbres (*duplici substantiâ veluti arbores teguntur, sic*, etc.). Dans un article sur leur développement il décrit les follicules, leurs vaisseaux, leurs nerfs, il réfute l'opinion de ceux qui pensaient que les racines des dents de lait servaient à laformation des permanentes, et dit à ce propos que si on ne voit pas chez les fœtus les germes de ces dernières, c'est qu'ils sont encore trop petits pour être bien reconnus; mais *qu'ils existaient bien réellement;* il pro uve aussi qu'elles se nourrissent différemment que les os et se fonde, entre autres raisons, sur ce que leurs fractures ne se consolident pas.

Eustache pense que les dents sont sensibles directement par les nerfs du follicule qui pénètrent dans leur propre substance et que les douleurs dentaires sont d'autant plus vives que ces nerfs sont fortement comprimés; mais, comme on va le voir, il n'affirme rien et ne donne son explication que comme une conjecture : *Ego quamquam certam demonstratio-*

nem non habeo, conjecturâ nihilominus adducor, ut suspicer nervum, qui in concavitate dentium penetrat, in minutissimos surculos diffusum cum intimâ ipsorum substantiâ, quæ mucosa est initio generationis commisceri.

Eustache décrit en outre longuement la sortie des dents, prouve que les temporaires n'ont aucune analogie avec les permanentes, et termine par un chapitre bien fait sur leurs fonctions et leur utilité. Il dit à ce propos que les chiens les plus forts deviennent poltrons quand ils viennent à perdre leurs dents. Il donne aussi quelques détails sur leur anatomie comparée, et décrit particulièrement celles du singe; enfin, pour ne rien omettre, il rapporte une série d'anomalies curieuses et parle de quatre dentitions successives.

Sylvius consacre un chapitre à la description des dents; mais on n'y trouve rien de nouveau, et il n'est pas allé plus loin que Galien dont il a copié toutes les erreurs; on sait qu'il répondait à ceux qui lui objectaient les découvertes de Vésale, que le médecin de Pergame n'avait pas pu se tromper, et qu'il fallait que depuis lui l'organisation humaine se fût changée.

Columbus conseille de n'aracher les dents de lait qu'avec beaucoup de précaution, parce que leurs racines servent au développement des permanentes. Il ne nomme pas même leurs follicules, et dit qu'il ne comprend pas pourquoi elles ne sortent qu'après un an. Selon lui, quoi'qu'elles croissent

toujours, qu'elles sentent et qu'elles soient à nu, on ne doit pourtant pas les séparer tout-à-fait des os : (*Quamvis à reliquis ossibus dentes distinguantur, tùm sensu et quia denudati sunt, quod cæterorum nullis contingit, tùm et quod toto vitæ tempore incrementum suscipiant*, etc.) Il parle de dents adhérentes aux alvéoles, etc.

Fallope (*opera omnia*, édit. de Francfort) a dit, « *Dentes hi, dùm nascitur puer, diversâ ex materiâ constant, alterâ osseâ et durâ, alterâ molli.* » *Prior pars quâ erupturi sunt ossea et cava, posterior verò mollis admodum et humida est, atque pelliculâ quâdam tenui vestita videtur, quod etiam* » *in origine pennarum dùm adhuc teneræ sunt,* » *apparet. Quoniam pars illa quæ extrà cutem pro-* » *eminet cornea et dura est, illa quæ in aliis latitat mollis, humidave, vel pituita concreta apparet.* » Il est digne de remarque qu'il appelle la substance dentaire *cornea*. Plus loin, Fallope signale la disparition des alvéoles après la chute des dents.

Fallope a décrit l'*iter dentis*, non comme une cavité que parcourt la dent, mais comme un prolongement du follicule à la gencive; il signale aussi un trou osseux à travers lequel elle s'échappe au dehors; c'est un *iter dentis* qu'il comprenait à sa manière, et de là à ce qu'on en dit aujourd'hui la différence n'est pas grande, ainsi qu'on va le voir : « *Geminum apicem possidet folliculus alterum, posteriorem, cui* » *nervulus et arteriola et venula applicantur, alternum vero priorem à quo veluti cauda quædam,*

» *pendet nervea, quæ foramen ossis angustissimum*
» *ad latus illius dentis, cui novus successurus est,*
» *usquè ad gingivas egreditur.* » (Il est évident que c'est particulièrement à l'occasion des dents de la seconde dentition que Fallope signale cette particularité); puis il ajoute: « *Erumpit tandem unusquique*
» *dens per id foramen dilatatum per quod anteà an-*
» *gustissimum existens, transmittebatur folliculi*
» *cauda à me dicta, atque folliculus disrumpitur et*
» *dens nul dus, durusque extat, temporisque suc-*
» *cessu in partibus posterioribus perficitur.* « L'auteur avoue que ce n'est qu'à force de patience, de peine (*multo sudore*) et de recherches minutieuses qu'il est parvenu à découvrir ces objets qu'il donne du reste pour constans.

Ingrassias a eu aussi des connaissances précises sur la formation des dents, il a admis quatre sortes de dentitions, une qui se fait dans la matrice, les trois autres après la naissance; à cela près rien de particulier que nous ne connaissions déjà.

Amb. Paré dans le sixième livre de son anatomie dont il a fait précéder, comme on sait, ses œuvres chirurgicales, a aussi décrit les dents: il donne pour raisons de ce que celles de la mâchoire supérieure sont plus grosses et ont plus de racines que les inférieures: *qu'icelle mandibule est plus dure que la supérieure et aussi à cause que ces dents, estant assises sur leur racine, et non suspendues, comme celles de la mandibule d'en haut, n'avaient besoin de tant de racines pour leur stabilité et asseurance.*

Coïter, qui a si bien traité de l'ostéogénie, dit positivement que les dents ne sont pas des os, parce qu'elles proviennent d'une mucosité particulière et qu'elles ne passent pas par l'état cartaligineux : *quum ossa fiunt per intercessionem cartilaginum, dentes vero ex conversione mucoris in dentium substantiam, nullo interveniente medio, opinor dentem non esse, sed proprium aliquod corpus durius, candididius et solidius.* Il a décrit les dents mobiles et l'ampoule vénéneuse de la vipère.

Rousset (*lib. de hominis primordiis*) rapporte qu'il a connu en Flandre une femme chez qui les règles se sont établies par l'alvéole d'une molaire qu'elle avait perdue.

Plater pense que les dents sont par elles-mêmes incapables de sentir et que la sensation doit être rapportée à la portion de la gencive qui les entoure.

Forestus, cite l'histoire d'un esclave d'Éthopie qu'on ne voulut pas acheter, parce qu'il avait toutes ses dents du genre des canines et qu'on vit là un mauvais présage.

CINQUIÈME PÉRIODE.

De Harvey à Bichat.

C'est dans cette longue période qu'on s'est occupé le plus de l'anatomie des dents. Les monographies qui ont été faites sur ce sujet sont extrêmement

nombreuses, mais la science y a si peu gagné, les idées nouvelles y sont si rares, que je serai forcé d'en passer sous silence la majeure partie. Je ne parlerai que des plus importantes, et je ne noterai que ce qu'elles offrent de plus saillant.

Spiegel a reconnu que les dents sont plus solidement fixées dans leurs alvéoles quand les racines sont en forme de crochet. *Scaliger* les appelle des os *sui generis:* il nie qu'elles jouissent d'une sensibilité propre et il les compare, sous ce rapport, aux ongles. *Kerkring* les trouve tout à fait analogues aux os : il en dit du reste à peine quelques mots : *de dentibus nihil dicam aliud*, *quam nihil esse quod hìc peculiariter sit commemorandum!* Il est réellement extraordinaire que cet auteur qui s'était occupé avec tant de soin de l'ostéogénie, et qui en a fait le premier un traité complet généralement estimé, ait cru devoir passer si légèrement sur un sujet de cette importance.

Becker et Schrœder n'ont guère dit que des absurdités sur les dents ; ils assurent, par exemple, que celles qu'on arrache à un mort servent de préservatif contre les venins (*veneficia*).

Thomas Bartholin et Genga ont fait mention d'une dent qui occupait tout le contour du bord alvéolaire, et le premier dit avoir vu un homme qui avait une dent de fer ; il donne même quelques raisons futiles pour expliquer ce fait. Puisque je suis sur ce sujet, je parlerai aussi de cette fameuse dent d'or dont des auteurs plus récens se sont tant occu-

pés, et au sujet de laquelle ils se sont épuisés en explications ridicules et en commentaires puérils.

Ungebaur, qui s'est si justement moqué de la crédulité de ceux qui ont ajouté foi à ce conte absurde, croit pouvoir expliquer l'erreur par ce qui arrive quelquefois aux ruminans, dont les dents prennent la couleur des plantes à sucs jaunes dont ils se nourrissent. On lit, dans une dissertation de *Fulschius* (*De vacillat. et palingenesiá dentium*), que *Rhumbaumius* a vu un enfant qui avait soi-disant une dent d'or. On le montrait au public pour de l'argent et comme une rare curiosité. Rhumbaumius ayant fait venir un orfèvre, lui fit prendre une parcelle de la dent et la lui fit analyser. L'orfèvre déclara que c'était bien réellement de l'or. Cependant le lendemain Rhumbaumius examina de nouveau l'enfant; mais il s'aperçut qu'il n'y avait plus aucune trace du petit emprunt qu'on avait fait la veille à la dent. Il se douta alors d'une supercherie, et en effet, après avoir examiné avec plus de soin qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, il vit un petit trou an niveau de la gencive; il y engagea la pointe d'un stylet, et parvint à détacher une lame d'or qui recouvrait une dent naturelle.

Diemerbroeck a parlé de dents développées au palais et dont la pointe lésait la langue. Par une erreur bien extraordinaire pour l'époque à laquelle il vivait, puisque déjà l'anatomie des dents était riche de tous les travaux dont nous venons de par-

ler, il a soutenu, lui, qu'elles ne se formaient qu'après la naissance et du superflu des matériaux destinés à l'ossification générale; c'est une erreur cependant dont il n'est qu'indirectement responsable; car on la trouve tout entière dans Hippocrate. Enfin on lit dans Diemerbroeck des exemples curieux d'anomalies; il se cite lui-même pour une dent canine qu'il se fit arracher à un âge déjà avancé et qui pourtant a été remplacée par une autre. Il rapporte aussi avoir vu à Utrecht une femme de cinquante-six ans, qui avait recouvré deux incisives à la place de deux autres qu'elle avait perdues deux ans auparavant.

Gagliard croit que l'émail des dents est composé de fibres parallèles enduites d'un suc concrescible particulier, et qui acquiert une consistance beaucoup plus grande que celle des os. Il dit aussi être parvenu à produire des étincelles en frottant les dents entre elles, mais mieux avec de l'acier.

Frédéricus, dans une dissertation ayant pour titre : *De dentium statu naturali et præter naturali*, a montré une grande érudition et a présenté une histoire assez complète du système dentaire. Il débute par un long article sur l'importance et la dignité des dents (*dignitas dentium*). Il rapporte que dans certaines parties de l'Inde les dents étaient autrefois si estimées, qu'on les offrait en sacrifice aux divinités. Il dit aussi, d'après quelques historiens, que les anciens, voyant que les dents ne se corrompaient pas dans les sarcophages, pensaient

qu'elles servaient à la résurrection des corps. Plus loin il compare la dent à un grain renfermé dans un épi, est il appelle *germination* l'ensemble des phénomènes de la dentition : *Totus dens primùm inclusus est folliculo seu membranâ tenui ac pellucidâ, non secùs ac granum in aristâ.*

Frédéricus dit encore que les dents des Éthiopiens et des Indiens sont généralement plus blanches que celles des peuples septentrionaux, mais qu'elles perdent beaucoup de leur éclat chez ces derniers par l'usage du bétel.

Frédéricus signale enfin en ces termes les liens sympathiques qui unissent les dents à l'oreille : « *baculum terra infixum si dentibus arripias, faciliùs aliquem è longinquo noctu advenientem percipies.*

Higmore le premier a rapporté un exemple d'une pénétration de la racine d'une canine dans le sinus maxillaire, chez une femme qui fut, dit-il, fort effrayée quand elle vit un stylet pénétrer si profondément dans sa tête.

On doit à *Duverney* une bonne monographie sur les dents. Il compare la membrane qui entoure la dent à celle qui enveloppe le fœtus et il l'appelle *choroïde.* Il dit que le follicule a la forme de la dent qu'il doit produire; il pense que celle-ci est composée de couches superposées et que les externes sont les plus dures. Suivant lui, si la nature ne les a fait percer que les unes après les autres, c'est uniquement pour éviter des douleurs trop vives

aux enfans. Il dit que quand la dent est sortie la choroïde l'abandonne, pour rester dans l'alvéole dont elle forme le périoste. Il trouve beaucoup de rapports, au point de vue du développement et de la nourriture, entre les défenses de l'éléphant, les plumes, les poils et les dents, et donne une bonne description des vaisseaux et nerfs dentaires.

A un certain âge, dit Duverney, la cavité de la racine diminue si fort et les vaisaeaux sont si pressés, qu'ils disparaissent presque tous; c'est alors qu'il se dissipe plus de parties par le frottement qu'il n'en vient par la nourriture, et c'est ce qu'on peut appeler l'âge de la décadence des dents; alors aussi elles s'usent beaucoup et elles deviennent plus courtes. Il signale également l'occlusion complète des alvéoles chez le vieillard et l'explique par une force particulière de retrait, par l'action mécanique de la gencive et par la pression pendant la mastication. Il dit aussi que si la mâchoire inférieure dépasse chez eux la supérieure en avant, cela tient à la disparition des alvéoles qui faisaient une saillie plus grande sur celle-ci que sur la première.

Duverney dit encore que si on vient à perdre une dent, celle qui lui est directement opposée soit en haut, soit en bas, sort de son alvéole et s'alonge un peu, comme pour cacher la place de celle qui manque. Il admet que les gencives ont un lien vasculaire qui les unit directement aux dents, par-

ce qu'il est rare que celles-ci ne s'altèrent pas quand les premières sont malades. Enfin il termine par un article spécial sur les cornes des animaux et considère leur développement à peu près comme l'avait fait *Malpighi*.

Bidloo pensait, mais sans en donner des preuves, que l'air extérieur concourait à l'induration des dents.

Clopton Havers croit que l'émail est de nature pierreuse et l'ivoire de la nature des os, surtout celui des racines : ces dernières, dit-il, sont recouvertes d'un périoste. Il pense aussi que le follicule ne fournit plus aucune nourriture à l'émail dès l'instant qu'il est bien formé : il assure cependant avoir vu au microscope des filets nerveux du bulbe traverser l'ivoire par de petits canaux et arriver ainsi au périoste. C'est par cette disposition anatomique qu'il croit pouvoir expliquer la sensibilité des dents.

Verheyen, par suite de la ressemblance qu'il trouvait entre les dents et les cheveux, pensait, comme on le croyait alors, que les premières croissent toujours, même après la mort.

Raw, s'il en faut croire la relation d'un nommé *Anonymus* sur un voyage fait en Angleterre et en Allemagne, a constaté que les dents incisives définitives sont situées derrière celles de lait correspondantes, que les canines au contraire sont situées au devant de leurs analogues et qu'enfin les molaires sont directement au dessous des molaires primitives. Raw a cru devoir tirer

une conséquence de cette disposition et il a conseillé, lorsque les dents de lait existent avec les définitives, d'arracher les antérieures pour les incisives et les postérieures pour les canines.

Georges Tenn, dans une thèse soutenue sous la présidence de Sigismondi, ne dit rien de particulier sur les dents; il renouvelle seulement la vieille croyance que des vers peuvent se développer dans leur intérieur et devenir cause de douleurs violentes.

Sermes, dans une lettre insérée dans les éphémérides germaniques, rend compte d'un dîner qu'il donna à des médecins parmi lesquels se trouvait Averduin; on y souleva cette question: que deviennent les racines des dents de lait? Les uns soutinrent qu'elles étaient détruites, les autres qu'elles n'existaient pas: Sermes se rangea de la première opinion; il attribua leur destruction à l'action des dents permanentes et en donna pour preuve une dent de lait dont la racine n'était usée que du côté par lequel la dent définitive la pressait. Sermes ajoute que le follicule de la dent lui paraît être une dépendance de la gencive, (*hæc bursula mihi videtur a gengivis mutuata; si enim avell gingivas, simul extraho bursu am il am cum denté, etc.*)

Christian Schwardt, dans une dissertation sur les dents de sagesse, donne une bonne description des dents, et indique une série d'accidens dont elles peuvent devenir l'occasion; il dit aussi que de son temps on regardait ceux qui naissent avec

des dents comme cruels et disposés à la tyrannie (*an hæc res crudelitatis, uti vulgo opinatur, et tyrannidis fuerit indicium etc.*)

Fauchart, dans son traité des dents ou le *chirurgien dentiste*, n'a donné rien de nouveau sur l'organisation dentaire et s'est contenté de résumer tout ce qu'on en avait dit avant lui; il appelle lui aussi *choroïde* la membranule qui entoure la dent et cite un exemple de troisième dentition.

Langius a particulièrement insisté sur les causes qui peuvent influencer la dentition, soit en la retardant, soit en la rendant plus précoce; il pense qu'une bonne nourriture et par conséquent une bonne nourrice activent le travail d'évolution.

Deichmann a soutenu en 1737 sa thèse inaugurale sur les dents de sagesse; il commence par critiquer cette désignation même, car, dit-il, *minime sapientiam adaugent, nec adferunt, et ubi nulla adest, ibi hisce dentibus non introducitur.* On en croira sans peine Deichmann; mais a-t-il bien compris le véritable sens, l'intention philosophique de cette dénomination? il rapporte du reste des cas intéressans de dentition tardive et cite l'exemple rapporté par Pline, d'un vieillard de cent quatre ans, chez lequel des dents se sont reproduites.

Deichmann pense aussi que les dents croissent toujours, mais qu'elles s'usent à mesure et dans la même proportion, excepté chez le vieillard où l'on n'observe plus cette sorte d'équilibre d'organisation.

Ungebaur dans une thèse sur la deuxième dentition, soutenue sous la présidence d'Hebenstreit, en 1738, s'est fait remarquer par quelques aperçus nouveaux et ingénieux. Il compare la dent à un œuf, et dit que les couches se concrètent successivement de la circonférence au centre : *antè omnia crusta ossea dentibus inducitur, sub quâ non aliter ac testæ ovorum albumen continent, mollis aliquis mucus stabulatur qui paulatim laminarum more a peripheriâ versus centrum condensatur.* Je n'entends pas me porter garant de cette manière de considérer les dents ; je ne suis dans ce moment qu'historien. Il dit que la dent est primitivement contenue, dans son entier, dans la capsule du follicule qu'elle rompt en se développant.

Ungebaur trouve en outre qu'il y a coïncidence entre la disparition des apophyses des os et les dernières périodes de la dentition (*coïncidit adeoque totius dentitionis negotium cum apophysibus totius corporis obolitis, etc.*).

Ungebaur a aussi décrit *l'iter dentis* de manière à ne laisser aucun doute à cet égard ; laissons-le parler lui-même : *quod si inspicias maxillas infantum, quibus primores dentes nondum effluxerunt, a tergo primæ dentium sirici videre licet foramen per maxillam hians valde parvum, per quod folliculi dentem comprehendentis portio ad periosteum externum et gingivas tendit.* S'il n'était pas bien évident que Fallope pensât que le prolongement du follicule, qu'il nomme *cauda*, fût creux, ce même

doute n'est plus permis pour Ungebaur : rien de plus clair que ce que je viens de rapporter.

Kornmann dit que, du temps de Tibère, on a trouvé, en Sicile, des cadavres ayant appartenu à l'espèce humaine, qui avaient des dents longues d'un pied.

Godefroy *Jancke* a fait une dissertation sur les dents, en 1751, et voici, en peu de mots, ce qui m'a paru le plus digne d'être noté : il dit d'abord que les grosses molaires semblent être formées par la réunion de quatre canines; il explique ensuite le déjètement en arrière du rebord alvéolaire du maxillaire inférieur par les dents permanentes qui sont situées sur un plan postérieur aux dents de lait : il indique la dureté remarquable et comme cartilagineuse qu'offrent les gencives avant la première dentition ; il décrit convenablement la forme des alvéoles, les rapports qu'elles ont avec les dents et les modifications que subissent les mâchoires par suite du développement de ces dernières.

Jancke croit pouvoir expliquer la chûte des dents de lait par l'oblitération des vaisseaux, produite par la compression des dents permanentes. (*Cadunt igitur circà annum septimum, quia eâ, ætate circiter, tantam magnitudinem secundi dentes acquirunt, ut priorum vasa comprimendo claudere queant.*)

Ludwig, dans une dissertation ayant pour titre *de cortice dentium*, s'est particulièrement occupé de la structure de l'émail : il assure que cette substance est de nature fibreuse; il s'attache à indi-

quer la direction des fibres dans les divers points de la couronne, et dit qu'elles s'impriment toutes sur l'ivoire ; il a objecté avec raison, contre ceux qui pensaient que l'air extérieur complétait l'émail, que sur une dent trouvée dans l'épaisseur de l'apophyse palatine du maxillaire supérieur et par conséquent à l'abri de toute action extérieure, l'émail était cependant aussi complétement formé que sur les autres dents.

Bertin a décrit assez complétement les dents dans son traité d'ostéologie, et a émis sur l'émail une opinion que je crois devoir rapporter: *cependant*, *dit-il* (page 242), *il m'a semblé que la couche d'émail qui revêt la tête, quoi qu'en disent les auteurs, se prolonge jusque sur la racine et qu'elle ne s'affaiblit que par degrés, depuis la couronne jusqu'à l'extrémité opposée.* Il indique aussi plus loin une troisième substance: il dit, en effet, que la cavité intérieure de la dent n'est pas entièrement vide, et qu'elle est au contraire remplie d'une substance molle, produite par un *suc lymphatique*, qui s'épaissit sans cependant acquérir la consistance osseuse. *Voilà*, ajoute-t-il, *ce que j'appelle la troisième substance de la dent, différente du noyau et de l'émail*, etc. Bertin dit encore que cette substance forme parfois un noyau dur qui n'a presque pas d'adhérence avec les deux autres, mais qui cependant finit à la longue par s'identifier avec l'ivoire, et faire corps avec lui. Il explique en outre à sa manière le mécanisme de la sortie de la dent ; il dit

qu'elle a lieu parce que la racine, trouvant une résistance invincible dans le fond de l'alvéole, il en résulte une réaction qui la porte vers la gencive qui s'en trouve ainsi perforée. Les convulsions et les douleurs de la dentition trouvent, suivant lui, une explication suffisante dans la pression que les nerfs éprouvent, de la part des gencives, dans la partie la plus profonde des cavités alvéolaires. Le traité de Bertin est sans contredit un des mieux faits de tous ceux dont j'ai déjà rendu compte.

On lit dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* un mémoire d'*Hérissant* sur la formation de l'émail et la disposition des gencives. Il admet qu'il y a deux espèces de gencives, l'une *passagère*, l'autre *permanente*. La gencive passagère est formée par un tissu coriace qui borde toute l'étendue de l'arcade alvéolaire, pour boucher les alvéoles, et il pense qu'elle tombe par une sorte d'exfoliation et par lambeaux, lorsque la dent la traverse. Selon lui, le sac qui contient le follicule dentaire est un prolongement de la gencive temporaire, la figure qu'il en donne ressemble beaucoup à celles qui représentent *l'iter dentis*. Il pense, du reste, que c'est cette bourse qui sécrète l'émail, et qu'elle offre à sa surface une infinité de petites vésicules remplies d'un fluide qui se concrète pour former cette substance. Il ajoute : *on n'est plus embarrassé de concevoir par quel mécanisme la couronne de la dent peut être peu à peu enduite de cet émail liquide : ce que nous avons*

dit du renversement de la bourse, qui se fait dans le même temps et à mesure que la couronne de la dent est chassée hors de l'alvéole, nous l'apprend; car alors toutes les adhérences de la surface intérieure de la membrane avec la couronne sont rompues, c'est-à-dire qu'alors les vésicules à émail sont brisées; elles doivent donc verser leur liqueur sur chaque portion de la couronne qui vient d'être mise à découvert. Hérissant a donc indiqué dans ce mémoire, et le fibro-cartilage gengival, et *l'iter dentis*, et enfin une manière nouvelle de comprendre la formation de l'émail. Il en a plus dit en quelques lignes que beaucoup d'autres en d'énormes volumes.

Haller a traité, avec la supériorité qu'on lui connaît, du développement et de la structure des dents. Ce n'est pas qu'il ait fait des découvertes importantes sur ce sujet, mais c'est sans contredit celui, parmi les auteurs de son époque, qui a donné l'exposition la plus philosophique et de l'ordre le plus élevé. Ce qu'il a écrit sur les artères des dents est original.

Lassone s'est également occupé de la dentition et nous a laissé, sur ce sujet, une longue dissertation. Il a cru reconnaître qu'une substance cartilagineuse était placée entre la racine de la dent et l'alvéole formant une sorte de cloison intermédiaire et adhérant à l'une et à l'autre. Cependant il n'assure pas positivement que ce soit un cartilage réel, et il présume plutôt que cette lame

n'est que le périoste même épaissi par la compression.

Bourdet, dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie des Sciences, a vu sur les grands animaux, les vésicules destinées à sécréter l'émail et a confirmé les découvertes d'Hérissant.

Spallanzani, dans ses belles recherches sur les propriétés du suc gastrique, prétend que celui du chien corrode la substance vitrée des dents.

De la Fière jeune a avancé que les fibres de l'émail se développent à peu près comme celles de l'ongle, car il pensait que l'un et l'autre sont fibreux.

Jourdain, dans ses essais sur la formation des dents décrit minutieusement le follicule dentaire, depuis son apparition, jusqu'à la naissance, et le suit dans ses évolutions successives : il décrit aussi deux canaux particuliers dans la mâchoire inférieure du fœtus, l'un qui n'est qu'une échancrure, est destiné à livrer passage aux vaisseaux et nerfs des dents de lait, l'autre, qui est un véritable trou, aux mêmes parties pour les dents permanentes. Ce long mémoire, consacré tout entier au développement, offre un grand intérêt, parce qu'on voit clairement que l'auteur ne parle que *de visu* et que ce qu'il dit est le résultat de nombreuses expériences.

Albinus également décrit avec beaucoup d'exactitude le développement et la structure des dents, et présente un résumé nourri de tous les faits dont la

science s'était enrichie jusqu'à lui. Il y ajoute ses propres connaissances et le résultat des observations qu'il a été à même de faire. Il parle de deux dents, d'une longueur et d'une grosseur considérables, qui étaient cachées dans l'épaisseur de l'apophyse montante de l'os maxillaire supérieur : leur corps était en haut et leur racine en bas ; elles étaient du genre des canines, et celles qui étaient implantées sur le bord de la mâchoire étaient au contraire fort petites ; de sorte qu'Albinus a présumé, non sans quelque apparence de raison, que les anomales n'étaient que les canines définitives qui auraient dû remplacer les dents temporaires qui n'étaient pas tombées.

Dans une monographie ayant pour titre : *Historia naturalis dentium humanarum*, traduct. de Boddaert (1761), le célèbre Hunter a présenté l'histoire anatomique des dents avec un ordre et une clarté inconnus jusqu'à lui, et a donné le résultat d'un grand nombre d'expériences qu'il a faites sur ce sujet.

Il dit que l'émail, qu'il appelle *lamina vitrea*, est composé de stries dirigées de la circonférence au centre : il le croit entièrement inorganique, parce qu'il ne peut pas être converti, quel que soit le moyen que l'on emploie, en mucus animal : il se sépare au feu de l'ivoire.

Hunter appelle l'ivoire la partie osseuse des dents et la croit analogue aux os. Il dit cependant que la garance rougit les couches qui se forment pendant que l'animal en fait usage, mais que les couches

formées antérieurement ne rougissent nullement, ce qui différentie un peu l'ivoire des autres os.

Il ajoute que la couleur rouge reste toujours à la portion de dent qui en est imprégnée et il termine ces considérations par la conclusion générale qui suit : *ex his experimentis patet dentes considerari debere ut corpora anomala respectu circulationis per eorum substantiam.*

Continuant sa description, Hunter pense que les racines sont entourées d'un périoste qui vient de l'alvéole et qui se prolonge dans la cavité de la dent; que l'ivoire est formé de lames concentriques ; que les incisives débutent par trois points d'ossification, les canines, par un et les molaires par trois ou quatre; que la dent, au moment de sa sortie, n'est qu'un corps étranger par rapport aux gencives; que l'émail est probablement sécrété par la capsule qui entoure le corps de la dent avant qu'elle soit sortie, et il ajoute : *Post secretionem terrea pars attrahitur a parte osseâ dentis jam formati atque superficie crystallisatur.*

Hunter dit enfin que les dents de lait tombent par une loi de la nature organisatrice, et nullement par l'action mécanique des dents secondaires. Si l'on suppose maintenant toutes les données précédentes développées avec talent et basées sur des expériences, on pourra se faire une idée de l'importance du travail de Hunter.

Courtois a soutenu qu'il n'était pas nécessaire de ménager l'émail quand on lime les dents, parce que

cette substance se reproduit ordinairement avec assez de facilité. Je rapporterai ici un fait annoncé par *Cook* dans son premier voyage (trad. dans la Biblioth. portative des voy.) Il dit que certaines peuplades de l'Inde avaient l'habitude d'user l'extrémité libre des dents à l'aide d'une espèce de pierre à aiguiser, jusqu'à ce qu'elles fussent parfaitement égales et polies ; qu'elles creusaient ensuite au milieu des mêmes dents un sillon parallèle aux gencives et d'une profondeur égale au quart de l'épaisseur de la dent, et que cependant pas un de ces Indiens n'avait de dents gâtées : Cook ne dit pas si, à la longue, ce sillon parvenait à s'effacer.

Auzebi, dentiste de Lyon, dans son traité d'odontalgie, a eu la prétention de renverser tout ce qui avait été dit avant lui sur le germe des dents. Il a tout nié et il a cru qu'il suffisait de dire que les vaisseaux et les nerfs s'épanouissent dans une petite vésicule *musculo-membraneuse*, qu'on a prise à tort pour le germe. Il essaie ensuite, dans une longue et fastidieuse explication, de faire comprendre comment il entend l'évolution dentaire; mais il est impossible de le suivre il est inintelligible. Il appelle pourtant cette rêverie, une *théorie nouvelle*, seule vraie et fondée sur l'observation directe.

Sabatier pense que la diversité de sensibilité qu'offrent les dents pourrait dépendre de ce que les ouvertures qui se voient aux racines, se conservent dans les unes et se ferment dans les autres, surtout

dans un âge un peu avancé, de sorte que les nerfs dentaires peuvent être totalement coupés, et n'avoir plus de continuité avec le tronc dont ils tiraient leur origine.

Wooffendale a le premier signalé une particularité anatomique que je crois devoir rapporter ici, non que je la considère comme une chose bien rare, mais parce que c'est un fait qui demande une toute autre interprétation. Woffendale dit, en effet, qu'on voit souvent sur les dents de petites taches jaunes qui ressemblent à des trous rongés par des vers. Il assure qu'elles étaient plus fréquentes à son époque, à cause de l'habitude d'inoculer la petite vérole avant que la formation des dents fût complète. Il attribue donc ces taches à la petite vérole, et dit qu'elles sont toujours moins prononcées si la petite vérole a été contractée ou peu de temps après la naissance, lorsque le développement de la dent est encore peu avancé, ou long-temps après, lorsque ce développement de la dent est encore à peu près effectué. Il dit aussi avoir remarqué que les dents ainsi tachées par la petite vérole, poussent moins vite que les autres. Enfin, Voffendale dit avoir remarqué que, dans la jaunisse, l'émail se colore légèrement en jaune, d'où il croit pouvoir conclure qu'il renferme des vaisseaux lymphatiques. A cela près, son traité sur les dents n'offre rien qui mérite notre attention. Je dirai seulement qu'il a été à même d'observer plusieurs cas de dents surnuméraires.

" *Broussonnet* a fait une dissertation sur les dents, qui mérita d'attirer l'attention de l'Académie des sciences. Elle roule sur les dents en général et sur les organes qui en tiennent lieu ; c'est assez dire que l'auteur fait de fréquentes excursions dans le champ de l'anatomie comparée. Cette dissertation, faite dans un bon esprit, se fait remarquer de loin en loin par des rapprochemens qui, s'ils ne sont pas toujours ingénieux, sont au moins marqués au coin de l'originalité.

Tenon a fait également un mémoire justement estimé sur les dents; mais, comme il s'y est occupé particulièrement de l'anatomie comparée, et surtout des dents du cheval, je me contenterai de le citer, sans développer plus amplement les différentes idées qu'il a émises. Je pense bien du reste que, dans le cours de cette thèse, j'aurai plusieurs fois l'occasion de le citer avec distinction.

Cette période, comme on le voit, m'a offert une longue série de travaux à parcourir. J'en ai signalé un très-grand nombre ; mais ce n'est encore rien ; c'est à peine la dixième partie de tout ce qu'on a écrit sur le sujet que j'ai à développer. Pour ne pas surcharger cette dissertation et fatiguer le lecteur de l'étalage inutile d'une érudition toujours facile, quand on a des bibliothèques à sa disposition, j'ai cru devoir m'en tenir aux auteurs qui ont donné sur la matière dont il s'agit des idées nouvelles, ou qui se sont distingués par l'originalité de leurs développemens et par des rapprochemens

d'anatomie transcendante. Sans cela, le volume de cette thèse aurait été double, et la moitié n'aurait été qu'un long et insipide catalogue. Du reste, la presque totalité des auteurs que j'ai passée sous silence ne m'aurait offert que des répétitions oiseuses et des compilations sans fin qui pour la plupart n'ont pas même le mérite d'être exactes et fidèles. Passons maintenant à la cinquième période.

CINQUIÈME PÉRIODE.

De Bichat à nos jours.

J'aurai moins d'auteurs à citer dans cette dernière période que dans la précédente; ce n'est pas à dire pour cela que l'anatomie dentaire ait fait peu de progrès, au contraire, tous les phénomènes du développement des dents ont été décrits avec une rare précision; des erreurs que le temps avait consacrées ont été combattues et renversées; or détruire une erreur, c'est déjà faire un pas en avant dans la voie du progrès. Beaucoup de vérités anciennes que la prévention et le défaut d'examen avaient fait abandonner, ont été retirées d'un oubli injuste et élevées au rang de principes fondamentaux; enfin plusieurs parties qui avaient échappé à l'observation de nos prédécesseurs ont été découvertes

sous le scalpel intelligent de quelques auteurs modernes.

Bichat est le premier dont je dois parler ; mais je le dis avec regret, il s'était peu occupé de ce sujet si digne pourtant d'attirer l'attention d'un homme de sa portée ; aussi n'aurai-je que peu ou point de progrès à lui rapporter. Bichat, en effet, commence par un doute et il ne s'attache pas à l'éclaircir : il commence par se demander si l'émail est organisé, ou s'il n'est qu'un suc suintant d'abord de la surface externe de la dent, qui s'y endurcit et s'y concrète, et sa réponse est encore un doute, et son génie ordinairement si ardent et si impatient d'aller au fond des choses s'arrête ici à la surface : il y voit à la fois du pour et du contre : mais arrivé aux sympathies, aux fonctions dont les dents sont le siége, Bichat redevient lui-même, il domine son sujet et saisit de ce coup d'œil d'aigle qu'on lui connaît les rapports les plus cachés. Souvent, dit-il, les sympathies dentaires ont lieu entre les dents correspondantes de la même rangée ou des deux rangées ; j'ai la grosse molaire supérieure du côté gauche un peu cariée, de temps en temps elle me fait beaucoup souffrir : or, toujours alors la première molaire du côté droit devient aussi douloureuse, quoique intacte. Il est d'autres cas où une dent souffrant en bas, des douleurs sympathiques se manifestent dans celle qui est au-dessus et réciproquement. Plus loin, Bichat compare la membrane qui sert d'enveloppe au bulbe à une mem-

brane séreuse. Il reconnaît que dans la sortie de la dent il y a quelque chose de plus qu'un simple soulèvement de la gencive, mais il avoue ne pas en connaître le véritable mécanisme, etc., etc.

Dans un article sur les phénomènes subséquens de l'éruption des secondes dents, Bichat dit qu'après l'éruption les dents croissent manifestement : 1° suivant la longueur, 2° suivant l'épaisseur; qu'il n'y a que la racine qui s'alonge dans le premier sens; que la couronne garde toujours les mêmes dimensions et que si dans les vieillards elle paraît plus longue, c'est que les gencives se sont affaissées, phénomène que d'ailleurs on observe très-souvent dans les personnes qui maigrissent, dans celles qui ont fait usage du mercure etc. Bichat ajoute : « l'accroissement dans le » second sens ne se fait point en dehors; il n'a lieu » qu'en dedans : le canal de la racine et la cavité » du corps vont toujours en se rétrécissant; ils fi- » nissent enfin par s'oblitérer; alors le sang ne » pénétrant plus dans la dent, les nerfs n'y por- » tant plus leur influence, elle meurt et tombe; » mais cette mort paraît aussi déterminée par l'ac- » cumulation du phosphate calcaire, qui y devient » tellement prédominant sur la gélatine que le » principe de vie est entièrement étouffé, en sorte » que, sous ce rapport, la chute des dents présente » un phénomène analogue à celui de la chute des » cornes des herbivores, de l'enveloppe calcaire » des crustacées, etc.»

Bichat se demande ensuite pourquoi la nature a marqué à la vie des dents un terme plus court qu'à celle des autres os qui ne finissent d'exister qu'avec tous les autres organes, et cette fois encore il s'avoue embarrassé de donner une réponse satisfaisante.

Je pourrais faire pour cette période historique ce que j'ai fait pour les précédentes, c'est-à-dire rapporter successivement les travaux qui ont été entrepris sur le système dentaire , du moins les plus importans, et exprimer en peu de mots ce que chaque auteur a dit de particulier, ce en quoi il a contribué au progrès de la science sur ce sujet ; mais comme c'est particulièrement dans ces auteurs que je dois prendre les principaux matériaux de ma dissertation, je n'en parlerai point ici, pour éviter un double emploi de temps et des répétitions fastidieuses. Je dirai seulement deux mots de *Lavagna,* auteur italien que j'ai fait traduire, parce qu'il me paraît avoir fait des expériences curieuses et avoir mis sur la voie de recherches de la plus haute importance. Et, en effet, dans sa monographie ayant pour titre : *Expériences et réflexions sur la carie des dents humaines et sur la reproduction des dents des rongeurs*, *Lavagna décrit la carie dentaire*, il en donne une théorie nouvelle, basée sur des expériences, en indique le siége le plus fréquent etc. , etc. Il rend compte ensuite d'un série d'expériences qu'il a faites sur les dents des rongeurs et desquelles il résulte qu'elles croissent

indéfiniment : ayant coupé, en effet. des portions considérables de ces dents, il les a vues se reproduire. Ces expériences sont du reste bien conçues, les conséquences qu'il en tire paraissent naturelles, et son ouvrage entier a justement mérité les éloges unanimes de la société médicale d'émulation de Genève. Après avoir établi un savant parallèle, Lavagna termine par des conclusions dont voici la plus importante : *On voit en premier lieu que les ongles de l'homme, les sabots des quadrupèdes, le bec et les griffes des oiseaux, les cheveux, les écailles des poissons, etc. s'alongent et s'étendent continuellement comme les dents des rongeurs, si aucune cause extérieure ne s'oppose à leur végétation continuelle :* (si osserva in primo luogo, che le unghie umane, le scarpe dei quadrupedi, il becco et gli artigle degli uccelli, i capelli, le pinne dei pesci, ec, si allungano, si destendono continuamente, siccome i denti dei rosicanti, se qualche exteriore cagione non si oppone alla loro perenne vegetazione, etc..)

DEUXIÈME PARTIE.

ANATOMIE DU SYSTÈME DENTAIRE.

DEUXIÈME CLASSE.

DES DENTS CONSIDÉRÉES EN GÉNÉRAL.

En abordant l'histoire de l'anatomie des dents considérées dans la série des animaux, il m'est impossible de résister au besoin que j'éprouve de tenter un certain degré de généralisation des faits qui se présentent à moi de toutes parts; le champ que j'ai à parcourir est, en effet, tellement vaste, les divisions en sont tellement variées, que faute de cette méthode qui élève et simplifie la question tout à la fois, je courrais grand risque de m'y égarer ou d'en négliger quelque coin important.

L'idée la plus générale qu'on puisse prendre des dents, du point de vue où je me trouve placé, c'est assurément celle qui les représente comme des parties résistantes, placées à l'entrée du canal digestif ou dans un lieu peu éloigné de cette entrée, destinées à saisir, à diviser les alimens et quelque-

fois employées comme moyens d'attaque ou de défense.

Les dents sont une production du système tégumentaire interne ; ce sont de véritables phanéres de la membrane digestive, dans une dépression de laquelle ils sont logés par leur extrémité adhérente.

Indépendamment de leurs rapports constans avec la membrane tégumentaire, les dents en présenten un autre qui l'est beaucoup moins, mais dont l'importance est notoire : je veux parler de celui qu'elles ont avec le système osseux. Tantôt elles n'ont avec lui aucune espèce de connexions; tantôt, et le plus souvent, elles viennent prendre un point d'appui sur lui, soit à sa surface, soit dans des cavités spéciales qui portent le nom d'*alvéoles*.

En général, les dents sont réunies en série, ou tout au moins sont opposées les unes aux autres par leur extrémité libre, de manière à constituer des pinces à mors plus ou moins aigus, plus ou moins tranchans ou aplatis. Sans cette dernière circonstance, en effet, elles ne pourraient accomplir les fonctions qui leur ont été départies.

Les organes dentaires dont la qualité est bien déterminée sont essentiellement composés de deux élémens, la *partie secrétante* et la *partie secrétée*.

La partie secrétante, *matrice*, *follicule*, *bulbe*, *germe*, est une dépendance immédiate du système tégumentaire; c'est un petit sac analogue à celui des follicu-

les sébacés, avec cette différence seulement, qu'il donne naissance, de son intérieur, à une saillie de forme variable qui constitue la *papille* ou le *noyau pulpeux*. Un faisceau de vaisseaux et de nerfs tient toujours sa base unie aux parties voisines; tandis que son extrémité opposée présente une ouverture, *goulot du follicule*, qui est fermée avant l'éruption de la dent, et par laquelle celle-ci se porte à l'extérieur un peu plus tard.

La *partie secrétée* ou le produit est la dent proprement dite. Sous le rapport organique, ce n'est qu'une partie secondaire; mais pour les usages, c'est la partie principale. Sa forme varie tellement qu'il est impossible d'en faire mention ici; disons seulement qu'elle se compose de deux parties : la couronne et la racine, la dernière implantée dans le follicule et presque toujours creuse pour recevoir la papille, la première libre par son extrémité.

La matrice des dents a l'organisation membraneuse des tégumens en général; la seule chose qu'elle offre de bien spécial, c'est l'accroissement considérable du corps papillaire dans un point de son étendue. La dent, au contraire, est formée de couches calcaires ossiformes, emboitées les unes dans les autres et auxquelles les vaisseaux et les nerfs du germe sont complétement étrangers. Pour tout dire enfin sur les deux parties élémentaires des dents, l'une est tout à fait vivante, douée même d'une vitalité supérieure à celle de beaucoup d'autres organes, l'au-

tre est placée en dehors de l'organisation; la première enfin, comme je l'ai avancé en commençant, est la glande en quelque sorte, la seconde est le produit.

Les deux parties des dents se forment toujours successivement, comme on le comprend, le follicule d'abord, la partie produite après. La partie produite apparaît à l'intérieur du follicule, y reste quelque temps incluse, et se développe sur la papille par couches minces qui l'embrassent, se moulent sur elle et lui sont simplement juxtaposées. La papille secrète ces couches, et sa secrétion continue plus ou moins long-temps; les couches formées les dernières s'ajoutent toujours à la face interne de celles qui ont précédé, la dent s'alonge, et son extrémité est repoussée, jusqu'au moment où ne pouvant plus rester contenue exactement dans son follicule, elle se porte à l'extérieur.

Dans son issue au dehors, tantôt la dent dilate le goulot de son follicule, et tantôt elle se fraie une route un peu différente.

Après son éruption, la dent continue, pendant un temps plus ou moins long, à s'accroître, toujours par addition de couches successives à l'intérieur des premières; mais alors aussi commence pour elle un travail de destruction qui procède de l'extérieur à l'intérieur, et qui résulte des usages mêmes auxquels la dent est employée.

Quelques dents, les incisives des rongeurs, par

exemple, peuvent réparer au fur et à mesure les pertes que l'usure leur fait éprouver; mais d'autres bien moins disposées, et livrées en quelque sorte sans défense aux agens de destruction qui les entourent, sont minées au bout d'un temps plus ou moins long.

La nature, par les bornes plus ou moins étroites qu'elle met à l'accroissement de la plupart des dents, a, pour ainsi dire, marqué les limites de l'existence des animaux, car un moment arrive où, privés de ces parties, ils ne peuvent plus saisir leur proie, la diviser, ou l'altérer d'une manière suffisante pour qu'elle puisse ensuite être convenablement modifiée par les sucs digestifs.

Le système dentaire possède cependant quelques moyens de prolonger sa durée, de tromper, de tourner en quelque sorte, les agens de destruction qui l'assiègent; déjà j'ai mentionné cette circonstance que quelques dents s'alongent, se reproduisent continuellement vers leur base pendant que les frottemens les usent, les amoindrissent à l'extrémité opposée. Mais il en existe une autre non moins remarquable, je veux parler du renouvellement de certaines dents, du remplacement de dents vieillies, usées, et sur le point d'être hors de service, par des dents jeunes, neuves, et beaucoup plus propres que les premières à remplir le but de la nature; c'est principalement ce travail de remplacement de certaines dents, suivant un mode qui varie du reste beaucoup dans la série des animaux, et qui a tou-

jours lieu, que l'on désigne sous le nom de *dentition.*

Les dents ne sont pas importantes seulement sous le rapport des fonctions qu'elles remplissent dans l'économie, elles peuvent encore fournir au médecin et au zoologiste d'importantes données pour la détermination de l'âge, du régime et, jusqu'à un certain point des mœurs et des habitudes des animaux; aussi comprend-on aisément tout le soin qu'on doit apporter dans leur étude.

DEUXIÈME CLASSE.

DES DENTS CONSIDÉRÉES EN PARTICULIER.

CHAPITRE PREMIER.

Des dents chez l'homme.

Peu de parties de l'organisation humaine ont exercé les anatomistes à l'égal des dents : les circonstances les plus cachées de leur *forme extérieure*, de leur *organisation*, de leur *développement*, et du *rôle qu'elles jouent* dans l'économie, ont été l'objet des recherches les plus minutieuses et les plus satisfaisantes ; on ne s'est même pas borné là, on a encore étudié avec le plus grand soin les *variétés* sans nombre qu'elles présentent, suivant les âges, les races et les individus. Aussi sous ce rapport la tâche que j'ai à remplir est-elle déjà une des plus remarquables par son étendue et par ses difficultés.

ORDRE PREMIER.

Conformation des dents.

Les dents, comme je l'ai déjà fait remarquer, se composent de deux parties bien distinctes : la *partie produite* et *le follicule*. Le produit de la secrétion du follicule dentaire est ossiforme, pour cette raison on lui a donné le nom d'*osteide*. Ainsi nous avons à décrire ici successivement l'osteide et le follicule dentaires ; d'une manière générale d'abord, et ensuite en particulier.

ARTICLE I.

Conformation de l'osteide et du follicule dentaires.

§ 1. *De l'ostéide dentaire.*

L'ostéide dentaire est la partie ossiforme de la dent. Une portion de son étendue fait saillie hors des alvéoles. Elle offre une apparence osseuse qui a longtemps abusé les anatomistes, et qui est encore aujourd'hui la source de plus d'une erreur du même genre.

L'ostéide dentaire a le plus généralement la forme

d'un cône creux plus ou moins simple, libre par sa base et adhérent par son sommet.

Sa surface extérieure est nettement divisée en trois parties, la *couronne*, la *racine* et le *collet*.

La couronne est placée hors des alvéoles et en contact continuel avec l'air, la salive, ou les autres agens extérieurs. Sa longueur varie assez peu ; sa forme au contraire devient différente suivant l'espèce de dents que l'on considère. Son sommet tourné en haut ou en bas n'est tout à fait plat que lorsqu'il a été usé par les frottemens: dans une dent vierge de toute action, ce sommet est relevé par une ou plusieurs saillies appelées *cuspides*. Sa circonférence est plus arrondie et plus saillante vers l'extérieur que vers l'intérieur. Toute sa surface enfin offre une teinte d'un beau blanc et une apparence brillante et vitreuse très-remarquable.

La racine est la portion de l'ostéide dentaire qui est reçue dans les alvéoles. Elle est plus longue que la couronne; tantôt elle est simple et tantôt divisée plus ou moins complétement; quelquefois elle offre seulement la trace d'une division longitudinale qui ne s'est pas effectuée. Sa forme est celle d'un cône irrégulier adossé par sa base à la partie adhérente de la couronne, et dont le sommet ou les sommets, quand elle est multiple, sont percés d'une ouverture qui transmet les vaisseaux et nerfs dans la cavité centrale de la dent. Sa surface offre une teinte jaunâtre qui contraste avec celle de la couronne. Dans l'état frais, elle est unie d'une manière intime à la

paroi alvéolaire au moyen de la membrane du follicule dentaire.

Le collet des dents est représenté par le point de jonction de la couronne et de la racine; c'est le lieu où cesse la partie vitreuse de la surface extérieure de l'ostéide dentaire. Le collet est souvent marqué par deux lignes courbes dont la convexité est tournée vers la racine et qui se réunissent à angles sur les côtés; il est intimement uni dans l'état frais au goulot du follicule dentaire et au tissu gengival qui lui fait suite.

A l'intérieur, l'ostéide dentaire est creusé d'une cavité située au niveau du collet et jusqu'au centre de la couronne. Cette cavité présente à peu près la forme de la dent dans laquelle on l'examine; fermée du côté de la couronne, elle se prolonge en se rétrécissant de plus en plus vers le sommet de la racine où elle s'ouvre à l'extérieur au moyen du trou qui a été signalé plus haut. La cavité dentaire se prolonge dans chacune des racines quand il y en a plusieurs: elle sert à loger la papille.

§ 2. *Du follicule dentaire.*

Le follicule dentaire, *portion molle* ou *pulpeuse des dents*, *pulpe centrale* (Cuvier), est la partie qui produit l'ostéide dentaire et qui est l'un de ses moyens d'union avec l'alvéole. C'est un sac très analogue à ceux des follicules qui servent de matrice aux poils et aux plumes.

Les follicules dentaires sont placées dans les alvéoles et en nombre égal aux dents; ce sont de petits sacs formés par des dépressions de la membrane muqueuse au niveau du collet de la dent. A l'extérieur ils sont unis intimement au périoste alvéolaire et s'enfoncent dans toutes les anfractuosités des alvéoles. Au fond de ces cavités la paroi externe des follicules dentaires reçoit les vaisseaux et les nerfs qui lui sont destinés.

A l'intérieur le follicule de la dent sortie de l'alvéole, follicule que je décris seul maintenant, est rempli par la racine de la dent à laquelle il adhère intimement; son goulot, ou ouverture buccale, embrasse le collet et s'y fixe également; son fond donne naissance à la *papille ou noyau pulpeux.*

La papille ou noyau pulpeux des dents est analogue à la papille des poils et des plumes; c'est une papille muqueuse qui a pris, dans ce point spécial, un développement considérable pour devenir un organe de sécrétion ; elle est logée dans la cavité de la dent. Son volume est en raison inverse de l'âge; sa forme est exactement celle de la dent : elle est renflée au niveau du collet de celle-ci, terminée du côté de la couronne par une ou plusieurs saillies qui répondent aux cuspides, et insérée sur le fond du follicule dont elle fait partie, au moyen d'un ou de deux pédicules grèles qui traversent la racine de la dent, et l'ouverture qui la termine. Sa couleur est grisâtre: elle a la mollesse des fongosités muqueuses, et elle jouit

d'une sensibilité très-exquise. M. Serres a décrit il y a vingt ans une série de petits corps qu'il a appelés *glandes dentaires*, et qui sont disposés en cercle sur les bords alvéolaires, autour du goulot du follicule. Ces corps sont eux-mêmes de petits follicules qui sécrètent une matière destinée à lubréfier le bord alvéolaire avant la sortie des dents, et qui forment le tartre un peu plus tard, suivant l'anatomiste que j'ai cité. M. Serres compare les glandes dentaires aux glandes de Meïbomius; elles me paraissent plutôt analogues à ces follicules que l'on trouve autour du goulot de la matrice des poils.

Les glandes dentaires ont été reconnues par M. Rousseau, mais cet anatomiste assure qu'elles disparaissent après l'éruption des dents, et que par conséquent il est impossible de leur attribuer la sécrétion du tartre qui dure pendant toute la vie. Ce point de l'anatomie dentaire a besoin de nouveaux éclaircissemens. Je crois cependant pouvoir affirmer, d'après mes propres observations, qu'il existe des follicules autour du collet des dents de l'individu adulte.

Il est facile de voir par ce qui précède combien grande est l'analogie que j'avais annoncée, en commençant, entre le follicule dentaire et celui des poils et des plumes. Les deux organes sont formés par un repli d'une membrane tégumentaire; tous deux sont principalement unis aux parties voisines par un pédicule nerveux et vasculaire; tous deux ont un goulot rétréci adhérent à l'organe qu'ils produisent

et entouré d'un cercle folliculaire; tous deux donnent naissance à une papille dans leur fond; tous deux enfin ils tiennent renfermés, celui-ci la dent, celui-là, le poil ou la plume. Les seules différences bien sensibles qui séparent les deux parties que je compare consistent en ce que le follicule dentaire est muqueux, tandis que les follicules pilifères ou pennifères sont presque toujours cutanés; en ce que le premier est enfoncé dans les alvéoles, tandis que les autres sont plongés dans le tissu cellulaire général; et enfin en ce que la papille du follicule dentaire est pédiculée, tandis que celle du follicule pilifère en particulier est sessile. On verra plus tard comment cette dernière différence implique l'accroissement borné de la dent et l'accroissement indéfini du poil.

ARTICLE II.

Conformation des dents en particulier.

A l'état de développement complet de l'organisation, état que j'ai pris pour type de ma description, on compte trente-deux dents, seize à chaque mâchoire, placées de chaque côté sur une ligne parabolique à convexité antérieure et à concavité postérieure qui constitue l'arcade dentaire.

Les dents sont disposées symétriquement à chaque mâchoire, et semblables par conséquent à droite et à gauche; mais celles de la mâchoire supérieure diffèrent un peu de celles de la mâchoire infé-

rieure; les premières sont généralement plus développées que les secondes. Les dents antérieures ne ressemblent ni aux postérieures ni aux latérales.

Les différences qui séparent les dents *antérieures*, *latérales* et *postérieures* sont de toutes les plus tranchées et les plus importantes, car elles sont fondées non seulement sur la conformation, mais encore sur les usages de ces dents. Elles ont mérité leur distinction en trois espèces, les *incisives*, les *canines* et les *molaires*. Examinons successivement leur ostéide, leur follicule et le bord alvéolaire qui les reçoit.

§ 1. *Ostéide dentaire.*

Considérées seulement sous le point de vue de leur partie ossiforme, les trois espèces de dents présentent des différences très-tranchées dans leur conformation.

Les incisives sont au nombre de huit, quatre à chaque mâchoire : elles occupent la partie antérieure de celles-ci, et, comme leur nom l'indique, elles servent surtout à diviser les alimens.

La couronne des dents incisives est sphénique et comprimée d'avant en arrière. Leur face antérieure est convexe, et la postérieure concave. Leurs faces latérales sont planes et triangulaires. Leur bord libre est tranchant et présente trois dentelures inégales, la moyenne plus élevée que les latérales. Leur racine est simple, comprimée transversalement et quelquefois marquée d'un petit sillon longitudinal sur les côtés;

leur sommet est parfois bifide. Leur cavité est simple dans le plus grand nombre des cas.

Il est inutile de répéter que les incisives supérieures sont plus grosses que les inférieures ; c'est un caractère que j'ai déjà indiqué et qui d'ailleurs n'est pas particulier à ces dents. Mais ce qu'il importe de dire, c'est qu'à la mâchoire supérieure les deux incisives centrales sont plus fortes que les latérales, et que l'inverse a lieu à la mâchoire inférieure.

Les *canines ou lanières* sont au nombre de quatre, deux à chaque mâchoire, placées de chaque côté à la suite de l'incisive latérale correspondante.

Ces dents, destinées à déchirer les alimens, comme leur nom l'indique, ont une couronne conique, convexe en dehors, un peu déprimée en dedans, terminée par une pointe aiguë un peu élevée au dessus du niveau des autres dents. Leur racine est longue, grosse, toujours unique et moins aplatie latéralement que celle des incisives ; leur cavité intérieure est tout à fait simple.

Les *dents molaires* sont plus nombreuses et plus postérieures que les autres : on en compte vingt à chaque mâchoire. Elles servent particulièrement à moudre les alimens, comme leur nom l'indique.

Ces dents sont remarquables par l'aplatissement du sommet de leur couronne. Cette partie est peu élevée, arrondie ou un peu carrée, et terminée par des cuspides qui ne sont jamais solitaires sur chaque dent, ce qui a valu à celles-ci la qualification de *dents*

multicuspidées. Leur racine est le plus souvent composée, soit que ses diverses parties paraissent tout à fait isolées, soit que la matière calcaire les réunisse en un seul faisceau. Leur cavité intérieure, simple dans la couronne, est divisée dans la racine et en raison directe de la division de celle-ci. La conformation de la partie ossiforme des dents molaires permet de les séparer en deux genres, les *petites* et les *grosses*.

Les petites molaires ou bicuspidés sont placées en avant des grosses, après les canines. Il y en a quatre à chaque mâchoire, deux à droite et deux à gauche. Leur couronne est aplatie d'avant en arrière, peu volumineuse, et terminée par deux cuspides, l'un en dedans et l'autre en dehors, celui-ci plus élevé que celui-là. Leur racine est tantôt simple et tantôt plus ou moins profondément bifide.

Les grosses molaires ou multicuspidées sont les plus fortes de toutes les dents. Leur couronne est quadrilatère, fort large et surmontée de trois, quatre ou cinq tubercules. La racine est toujours multiple et ses branches divergentes, convergentes, séparées ou rapprochées, ce qui varie. La première grosse molaire en procédant d'avant en arrière est la plus grosse; la seconde et la troisième vont en diminuant graduellement sous ce rapport. La troisième grosse molaire porte le nom de dent de sagesse à cause de l'époque avancée de la vie vers laquelle elle sort de son alvéole.

Par exception à la règle générale que j'ai posée un peu plus haut, la couronne des grosses molaires

supérieures est moins développée que celle des grosses molaires inférieures ; leur racine est disposée en sens inverse.

§ 2. *Follicule dentaire.*

Le follicule n'est pas disposé de la même manière dans les différentes espèces de dents; et on le concevra facilement, si l'on réfléchit que cette partie est la matrice de la dent proprement dite, et que celle-ci en particulier se moule sur la papille.

Sans parler des différences qui dépendent de son volume toujours en rapport avec la dent qu'il doit produire, le follicule dentaire en présente encore d'autres plus importantes.

Le sac du follicule des dents incisives et canines est simple comme les alvéoles dans lesquelles il est enfoncé ; celui du follicule des dents molaires est subdivisé au contraire en un certain nombre de follicules secondaires.

La papille est simple *uni-pédiculée* dans les dents antérieures et latérales, et *multi-pédiculée* dans les molaires. Son sommet est surmonté d'éminences égales en nombre aux cuspides de la couronne dans les dents multicuspidées.

§3. *Des alvéoles et des arcades dentaires.*

Les dents sont fixées dans des cavités spéciales creusées dans les bords correspondans des os maxil-

laires, cavités qui portent le nom d'alvéoles et qui appartiennent à une portion toute spéciale des mâchoires, qu'on est convenu d'appeler *procès alvéolaires*, *processus alveolares*.

Les alvéoles sont coniques et plus ou moins subdivisés suivant que les racines des dents qu'ils doivent recevoir sont elles-mêmes plus ou moins composées. Leur ouverture est dirigée en haut dans la mâchoire inférieure et en bas dans la supérieure; leur fond est percé de pertuis qui communiquent avec le conduit dentaire, et qui servent à transmettre au follicule de la dent le pédicule nerveux et vasculaire qui lui est destiné.

Les alvéoles sont exactement embrassés par les deux lames opposées des procès alvéolaires, de sorte que chacune d'elles fait un relief sensible en dehors et en dedans de la mâchoire. Il est d'ailleurs inutile de dire qu'elles sont en rapport de capacité avec les dents auxquelles elles sont destinées, et que, petites pour les dents incisives, un peu plus grandes pour les canines, elles acquièrent leur *summum* de développement dans la région des dents grosses molaires.

Les dents sont reçues dans les alvéoles à la manière d'un clou; d'où le nom de *gomphose* qui avait été donné à cette union à une époque à laquelle les dents étaient considérées comme des os, et à laquelle on comparait leur union avec les os maxillaires aux articulations des pièces du squelette.

Les parois du follicule des dents, sont confondues

en dehors avec le périoste des alvéoles, qui forme le seul moyen d'union des dents avec les procès alvéolaires dans l'état normal, union dont l'intimité fait toute la force et toute la résistance.

Cependant il arrive quelquefois que les dents sont retenues dans leurs alvéoles beaucoup plus solidement que je viens de le dire par le fait d'une disposition particulière. Le sommet du cône des racines peut être recourbé en forme de crochet, et fixé à une saillie du fond de l'alvéole : ainsi les racines des molaires peuvent être fortement divergentes et former de cette manière des espèces de pinces à pointes recourbées en dehors reçues dans l'os. Enfin par une disposition contraire à la précédente les racines composées des mêmes dents sont parfois convergentes, et elles interceptent une portion osseuse qui fait presque corps avec elles.

Les dents et leurs alvéoles forment sur les mâchoires deux séries non interrompues qui constituent les arcades dentaires ou alvéolaires. Ces arcades ont la forme elliptique, leur convexité est tournée en avant vers les lèvres et les joues. Leur concavité est dirigée en arrière vers la langue, et leur direction est sensiblement horizontale.

L'arcade dentaire supérieure est un peu plus étendue dans tous les sens que l'arcade dentaire inférieure, aussi la déborde-t-elle en avant et en dehors, de telle façon que dans leur rapprochement les dents incisives et canines se croisent à la manière de

lames de ciseaux , et que les cuspides et les enfoncemens de la couronne des molaires supérieures et inférieures s'engrènent entre eux.

ORDRE II.

De l'organisation des dents.

La nécessité d'examiner séparément la partie ossiforme et la partie folliculaire des dents, se fait sentir ici plus vivement encore que dans les pages précédentes. En effet, sans rien préjuger encore sur l'importante question du degré de vitalité de la première, il est évident qu'il existe entre elle et la seconde une différence fort grande, différence que l'on ne pourra bien saisir que lorsque l'on connaîtra la disposition relative de chacune.

CHAPITRE I.

Organisation de l'ostéide dentaire.

La partie ossiforme des dents est formée par la réunion de deux substances bien distinctes : l'*ivoire* et l'*émail.* Bertin, et M. le docteur Emmanuel Rousseau, préparateur du Muséum d'histoire naturelle, ont décrit une troisième substance qui se déposerait dans la cavité dentaire, en dedans de la couche la plus interne de l'ivoire, et qui finirait par obstruer

cette cavité en refoulant et atrophiant la papille qui y est renfermée. C'est sur l'homme que Bertin a fait ses observations, tandis que M. Rousseau a examiné également sous ce rapport un grand nombre d'animaux; M. Rousseau a trouvé ce magma cristallisé coexistant avec la pulpe dans une molaire parfaitement saine, et devenue douloureuse par la compression qu'il exerçait sur elle par son accroissement. Cette substance se présente sous la forme de petits grains placés pêle-mêle dans une sorte de mortier ou stalagmite; mais nonobstant l'autorité des anatomistes que j'ai cités, je pense que ces faits n'autorisent pas à damettre cette troisième substance. J'ai moi-même observé la formation qui a été signalée par Bertin; mais il m'a semblé qu'elle n'était autre chose, dans certains cas, qu'une sécrétion d'ivoire altéré par une papille altérée elle-même dans sa composition, et que d'autres fois ce n'était qu'une ossification ou pétrification de la papille.

Quoi qu'il en soit, les deux véritables élémens de l'ostéide dentaire de l'homme sont l'ivoire et l'émail.

L'ivoire constitue à lui seul presque toute la dent; il forme exclusivement la racine, et la partie centrale de la couronne: sa coupe offre une couleur blanche et une aspect chatoyant comme du satin; on n'y distingue ni fibres ni cellules, mais bien des lamelles emboitées les unes dans les autres et parallèles à la surface extérieure de la dent.

L'ivoire offre une densité considérable. Traité par

l'acide nitrique faible, il se comporte comme le tissu des os, se débarrasse de sa matière calcaire et se transforme en une masse flexible en apparence homogène, que l'on peut réduire en gélatine par la coction. Quand on le soumet à l'action du feu il noircit, brûle et laisse un résidu friable.

D'après Berzélius, cette substance est composée sur 100 parties de

Phosphate de chaux.	61 95
Fluate de chaux.	2 10
Phosphate de magnésie. . . .	1 05
Carbonate de magnésie. . . .	5 30
Soude et chlorure de sodium. .	1 40
Matière animale et eau. . . .	28 00

D'après Pépys, les racines des dents sont formées sur 100 parties de

Phosphate de chaux.	58 0
Carbonate de chaux.	4 0
Matière animale.	28 0
Eau et perte.	10 0

Morichini annonça en 1802 la présence du fluate de chaux dans l'ivoire des dents; mais Berzélius seul s'est rencontré avec lui. Fourcroy, Vauquelin, Wollaston et Brandt ont vainement cherché ce sel.

L'émail, substance vitrée, substance *corticale*, est borné à la couronne des dents suivant la plupart des anatomistes; Bertin seul soutient qu'il s'étend aussi en

une lame extrêmement mince sur toute la surface de la racine. Il forme une couche plus épaisse sur le sommet de la couronne que partout ailleurs, sur les cuspides surtout ; il cesse au collet en s'amincissant, et suivant une ligne ondulée dont il a été question.

L'émail est d'un blanc laiteux et d'une apparence vitreuse. Sa dureté est extrême ; il fait feu avec le briquet ; sa cassure est fibreuse et ses fibres s'élèvent perpendiculairement ou un peu obliquement de la surface extérieure de l'ivoire comme celles du velours. Il se dissout presque en totalité dans l'acide nitrique. Au feu, il noircit, devient terne et friable.

D'après Berzélius, il est composé sur 100 parties de

Phosphate de chaux.	85	3
Carbonate de chaux.	8	0
Phosphate de magnésie. . . .	1	5
Matière animale et eau. . . .	20	0

Pepys l'a trouvé formé de

Phosphate de chaux.	78	0
Carbonate de chaux.	6	0
Eau et perte.	16	0

L'émail diffère donc beaucoup de l'ivoire ; il est presque entièrement calcaire, tandis que celui-ci contient un peu de matière animale analogue à celle des os, ainsi qu'on peut le voir sur plusieurs préparations de cette espèce qui ont été déposées dans les

collections de la Faculté par le professeur Cloquet.

Entre la couche émailleuse et l'ivoire, il existe une ligne grisâtre que Cuvier a parfaitement décrite, et sur l'importance de laquelle M. le docteur Duval a justement insisté dans ces derniers temps. Cette ligne vient se terminer au collet et se continuer avec la lame de la paroi du follicule qui adhère à la racine de la dent. Voici comment Cuvier s'exprime à cet égard dans son magnifique ouvrage sur les ossemens fossiles : il faut remarquer qu'outre la prétendue substance osseuse et l'émail, il y a encore une membrane très fine que je crois avoir découverte. Lorsqu'il n'y a aucune partie de la première substance detranssudée, cette membrane enveloppe immédiatement la papille et la serre de très près. A mesure que cette papille s'éloigne de cette substance, elle se rappetisse, se retire en dedans et s'éloigne de la membrane qui lui sert toujours de tunique, mais de tunique commune à elle et à la matière qu'elle a transsudée par dessous. L'émail de son côté est déposé sur cette tunique par les productions de la lame interne de la capsule, et il la comprime tellement contre la susbtance interne ou osseuse qu'elle se sépare de lui, que bientôt cette tunique devient imperceptible dans la portion durcie de la dent, ou du moins qu'elle n'y paraît que sur la coupe comme une ligne grisâtre fort fine, qui sépare l'émail de la substance interne. Mais on voit toujours que c'est elle seule qui attache ces parties durcies au fond du follicule ; car sans elle il y aurait solution de continuité.

On peut comparer la disposition relative de l'ivoire et de l'émail des dents à celle des extrémités osseuses et des cartilages des articulations diarthrodiales, parties qui ont été disposées des deux côtés pour supporter des pressions et des frottemens très répétés. Non seulement les fibres de l'émail sont implantées perpendiculairement sur l'ivoire comme celles du cartilage sur l'os; mais encore une membrane atrophiée est interposée à ces deux substances comme la synoviale est interposée à l'os et au cartilage, ainsi qu'il résulte des recherches auxquelles je me suis livré il y a quelque temps, et que j'ai annoncées dans mon dernier cours d'anatomie.

Il est également impossible de ne pas reconnaître une certaine analogie, sous le rapport de la structure, entre la substance cornée, celle des poils par exemple, et l'ivoire des dents. Cette analogie, du reste, comme on l'a vu précédemment, a été aperçue dès la plus haute antiquité par Aristote, dans lequel on trouve le germe de presque toutes les grandes idées qui ont été développées après lui. L'ivoire est formé de lames emboîtées les unes dans les autres comme la partie cornée des poils, il repose sur sa papille comme celle-ci est placée sur la papille qui lui appartient; enfin il s'accroît absolument de la même manière, comme on le verra un peu plus loin.

ARTICLE II.

Organisation du follicule de la dent sortie de son alvéole.

Fortement serré entre la racine de la dent et la paroi de l'alvéole chez l'adulte, le follicule dentaire a ses parois tellement amincies et tellement adhérentes à ces deux parties, que c'est avec peine qu'on le suit dans toute son étendue.

A cet état cependant on peut encore parfaitement reconnaître sa continuité avec la muqueuse buccale, comme je l'ai déjà fait remarquer. Il est formé de deux feuillets membraneux : l'un externe de nature fibreuse, confondu avec le périoste propre de l'alvéole; l'autre, interne, plus vasculaire que le premier, adhérent à la racine de la dent, jusqu'au collet inclusivement. Ces deux feuillets réunis constituent le périoste alvéolo-dentaire des anatomistes. L'avulsion des dents en produit souvent la séparation ; l'interne conserve avec la dent les adhérences qu'il avait avec elle dans l'alvéole, et il est seul arraché.

Il est difficile de dire précisément en quoi consiste l'organisation de la papille ; la seule chose bien positive à cet égard, c'est qu'elle est formée par la terminaison des nerfs et des vaisseaux dentaires, et que ces deux élémens organiques y sont réunis en proportion sensiblement égale.

Les dents reçoivent des vaisseaux de deux sources distinctes, suivant qu'ils appartiennent à la paroi du follicule ou à sa papille.

Les vaisseaux de la paroi du follicule dentaire font suite à ceux de la membrane muqueuse gengivale. Leurs troncs principaux sont placés du côté du goulot du follicule, du côté du collet de la dent; tandis que leurs rameaux anatomosés en plexus sont dirigés vers le fond du follicule.

Les vaisseaux de la papille sont ceux qui forme le pédicule du follicule de la dent. Ils émanent de troncs spéciaux logés avec les nerfs dentaires dans des conduits creusés dans l'épaisseur des os maxillaires. Ces vaisseaux ne s'anastomosent point avec les autres; ils sont disposés d'une manière inverse. Leurs troncs, en effet, correspondent au fond de l'alvéole, et leurs plus fines ramifications à l'extrémité de la papille, par conséquent à un point supérieur au collet de la dent.

Les artères et les veines des dents sont faciles à voir et à injecter; mais je ne sache pas que personne ait jamais vu les vaisseaux lymphatiques de ces organes; l'assertion de Mascagni relativement aux lymphatiques de l'émail, montre seulement une chose, savoir : que les hommes les plus instruits, que les hommes qui ont le plus observé la nature elle-même, et qui par conséquent devraient plus que les autres s'attacher aux faits, ne sont pas toujours exempts de la tendance

qu'ont les esprits légers et superficiels à prendre pour la vérité les fruits de leur imagination.

Les nerfs des dents sont de deux ordres comme les vaisseaux. Ceux des parois du follicule sont très fins et continus avec les nerfs de la membrane muqueuse de la bouche. Les autres divisés seulement dans la papille concourent à former son pédicule.

Les vaisseaux et les nerfs des dents forment, comme on le voit, deux systèmes distincts; l'un pour l'extérieur du follicule, l'autre pour la partie rentrée dans la cavité de l'ostéide dentaire. Le premier est continu immédiatement au système vasculaire et nerveux de la membrane buccale; l'autre présente une source spéciale. Les différens états pathologiques des dents permettent journellement de constater la séparation que je viens d'établir et sur laquelle les anatomistes, à mon avis, n'ont pas assez insisté.

Les mêmes troncs fournissent les artères et les nerfs des deux rangées dentaires : l'artère maxillaire interne et le nerf trifacial. Il y a seulement cette différence entre les dents supérieures et les dents inférieures, que des rameaux spéciaux fournissent pour les premières aux dents antérieures et aux dents postérieures, tandis que pour les dernières le même rameau donne à toutes les dents.

Quoi qu'il en soit, les troncs des vaisseaux et nerfs dentaires sont placés au dessous ou au dessus des alvéoles suivant les mâchoires, et au niveau de chacune de ces cavités; ils leur envoient un ou plusieurs rameaux qui traversent de petits pertuis dont le fond

de l'alvéole est creusé ; ils forment le pédicule du follicule, pénètrent immédiatement dans la dent, traversent l'ouverture de l'extrémité de sa racine et se ramifient dans la papille.

Mais il s'élève ici une question beaucoup plus ardue que toutes celles que j'ai agitées jusqu'ici : *les vaisseaux et les nerfs vont-ils au-delà du follicule des dents ? Se répandent-ils dans la partie ossiforme de ces organes ?*

Reconnaissons d'abord un fait qui domine toute la discussion, savoir : *Que personne n'a vu ni nerfs ni vaisseaux dans la partie ossiforme des dents, et que tout ce qui a été avancé à cet égard est marqué au coin de la plus pure hypothèse.*

A l'époque à laquelle les dents étaient comptées parmi les pièces du squelette, on les considérait comme vasculaires au même degré que les os, mais alors même plus d'un anatomiste, s'en tenant à la sévère observation des choses, se leva pour professer une opinion différente. Il faut avouer, du reste, le défaut que de notions précises sur le follicule dentaire et sur sa séparation de la partie ossiforme des dents, a dû mettre ouvent dans des camps opposés des hommes qui au fond professaient la même doctrine, ceux-ci attribuant à la dent tout entière ce qui n'appartenait qu'à son follicule ; ceux-là généralisant en sens inverse des faits qui n'appartenaient qu'à la partie ossiforme de ces organes.

Heureusement aujourd'hui que ces deux élemens anatomiques des dents, l'ostéide et le follicule, sont

parfaitement appréciés, une semblable confusion n'est plus possible, le moment paraît arrivé de poser la question de nouveau et de décider entre les doctrines contraires qui ont été professées avec un égal talent par Mascagni, Blake, etc,. d'une part, par Hunter et Cuvier de l'autre.

Les partisans de l'existence des vaisseaux et des nerfs dans la partie ossiforme des dents allèguent :

1° Qu'une dent saigne et que sa blessure est sensible, lorsqu'elle a pénétré à une certaine profondeur;

2° Que les acides y développent une sensibilité particulière;

3° Que les dents se colorent quand on nourrit un animal avec de la garance;

4° Que certaines caries, certaines plaies superficielles déterminent une sensibilité très vive dans les dents;

5° Que les fractures ou les solutions de continuité des dents se cicatrisent parfaitement;

6° Que les dents s'altéreraient promptement comme les dents artificielles, si elles ne contenaient pas les élémens de l'organisation;

7° Que dans certaines maladies, dans le choléra, par exemple, les dents prennent une teinte rouge.

Mais ceux qui soutiennent avec Eustachi, Duverney, Hunter, Cuvier, etc,. que les dents ne contiennent ni vaisseaux ni nerfs, répondent avec juste raison :

1° Que si les plaies profondes des dents fournis-

sent du sang, et développent de vives douleurs, cel dépend de ce que la papille a été intéressée avec la partie ossiforme de la dent; et que ces phénomènes n'impliquent pas plus la vascularité de l'ostéide dentaire, que le saignement de la plume du jeune oiseau, lorsqu'elle a été coupée près de la peau, n'implique la vascularité de la partie cornée de la plume;

2° Que le phénomène de l'agacement peut être expliqué avec Fallope par l'imbibition de l'ivoire et par l'action directe de l'acide sur la papille;

3° Que la coloration des dents par la matière de la garance dépose bien plus contre que pour la vascularité des dents; car si Hunter a parfaitement établi que, dans ces cas, la matière colorante est déposée dans les parties de la dent qui se forment pendant le temps que dure l'expérience, il a constaté aussi que les parties anciennement développées conservent leur couleur primitive; ce qui n'arrive pas aux os véritables, avec lesquels on veut à tout prix les comparer.

4° Que les plaies et les caries superficielles ne développent de la douleur qu'en produisant la destruction des dents, et les rendant moins propres à préserver la papille contre les agens extérieurs de toutes sortes avec lesquels elles se trouvent en contact continuel;

5° Que si les fractures et les autres solutions de continuité se cicatrisent, c'est toujours à la faveur d'une production ossiforme nouvelle sécrétée

en dedans par la papille, et qui maintient la continuité de l'ostéide dentaire, comme cela arrive aux ongles qui ont subi des altérations analogues; et que si on a trouvé des balles dans le centre de défenses d'éléphant sans trace aucune du trou par lequel elles étaient entrées, cela n'établit pas le moins du monde que ce trou a été rempli par le suc même de la défense; mais que, suivant la remarque de Cuvier, la balle n'était pas entrée par le côté où elle adhère, que venue du côté opposé, elle avait traversé l'alvéole et la base encore mince de la défense, s'était logée dans le noyau pulpeux, et qu'ensuite, saisie par les couches sécrétées par ce noyau, elle était restée prise dans leur intervalle. (*M. le docteur Duval a bien voulu me montrer une pièce pathologique de ce genre qui fait partie de sa riche collection, et je demeure convaincu, après cet examen, que la balle dans ce cas était venue se loger au centre même de la base de la papille et que celle ci, irritée par sa présence, a sécrété abondamment autour du corps étranger une matière ossiforme qui l'a entourée.*)

6° Que la partie ossiforme des dents naturelles ne s'altère pas, comme les dents artificielles, par une raison analogue à celle qui fait que les ongles ne se dessèchent pas tant qu'ils restent adhérens à leur matrice; parce qu'ils sont entourés de parties qui les abreuvent de sucs dont ils s'imbibent et qui les maintiennent dans leur état normal.

7° Que la couleur rouge que prennent les dents,

dans certaines maladies, que celle qu'elles ont, par exemple, chez les cholériques, est le fait d'une simple imbibition qui a lieu de dedans en dehors, et dont les matériaux sont apportés dans la cavité dentaire par les vaisseaux nutriciers de la papille.

Je pourrais à la rigueur m'en tenir aux faits que je viens de rapporter, et laisser au lecteur le soin de tirer la conséquence qui ressort de la discussion à laquelle je l'ai, en quelque sorte, fait assister ; mais, pour qu'on ne puisse me faire le reproche d'avoir évité une difficulté, en citant les argumens opposés des partisans des deux doctrines rapportées plus haut, je vais maintenant me mettre moi-même en cause et émettre mon opinion particulière sur ce point difficile d'odontologie :

1° Les vaisseaux et les nerfs sont tout-à-fait étrangers à l'ivoire et à l'émail ;

2° J'admets avec Blake, Fox, MM. Duval, Oudet, Toirac, etc., que l'ostéide dentaire jouit dans ses couches superficielles d'une sensibilité particulière qui se révèle surtout, dans certaines espèces de carie qui commencent, comme M. le docteur Duval l'a fort bien démontré, entre l'émail et l'ivoire, dans les cas où la couche émailleuse a été enlevée, dans le limage, etc.

3° Serait-il possible que cette sensibilité fût inhérente *à la ligne grisâtre qui est intermédiaire à l'ivoire et à l'émail, que Cuvier croit formée par un prolongement de la lame interne du follicule, et dans laquelle il resterait quelques-uns des nerfs que*

cette lame possédait avant d'avoir été prise entre les deux substances de la dent, au moment de leur formation ?

4 Enfin, si cette explication que je me hasarde à mettre en avant, paraît fondée, l'instantanéité du phénomène de l'agacement se comprendra alors plus facilement, puisque, dans cette manière de voir, l'acide qui le produit n'aura besoin que d'imbiber l'émail, substance peu épaisse, et qu'ainsi il agira presque au point de contact.

Du reste toute la question relative à la présence ou à l'absence de vaisseaux et de nerfs dans la partie ossiforme des dents se résume en ceci : *il y a deux choses dans les dents, l'organe producteur et la partie produite; l'organe producteur, ou follicule, est la partie essentiellement nerveuse et vasculaire; le produit, l'ivoire et l'émail sont des substances calcaires, dans lesquelles on rencontre bien quelque peu de matière organique, mais d'une matière qui n'a pas subi l'organisation nervoso-vasculaire.*

Sans doute, il n'est pas impossible que des vaisseaux se développent dans certaines dents qui se soudent avec les alvéoles, et qui font corps de la sorte avec les os maxillaires; mais c'est là un état anormal qui dépose seulement en faveur de ce fait général, que de la matière organique sécrétée dans un point de notre corps peut être mise en œuvre, en quelque sorte, et revêtir une organisation véritable, et qui ne renverse en rien la doctrine qui a été établie.

ORDRE III.

Développement des dents ou odontogénie.

La formation des dents est le point le plus intéressant à la fois et le plus compliqué de l'histoire de ces organes.

Pour ne rien omettre d'important dans cette partie de mon travail, je considérerai le développement des dents d'abord en général ; puis dans un second chapitre je traiterai de ce qui a trait à ce développement considéré en particulier.

ARTICLE PREMIER.

Développement des dents en général.

La connaissance parfaite du développement des dents, quelles qu'elles soient, suppose des notions sur le développement du follicule et de la partie ossiforme, sur l'accroissement et sur l'issue de cette dent hors de son alvéole.

§ I. *Formation du follicule dentaire.*

Dès les premiers temps de la vie intra-utérine, au second mois, si l'on examine avec soin les ar-

cades alvéolaires, on y trouve un grand nombre de follicules dentaires logés dans l'épaisseur des replis membraneux que forme la gencive. Ces follicules sont très petits, placés dans la gouttière qui représente les alvéoles à cet âge et recouverts par la lame la plus profonde du tissu gengival. Leur forme est globuleuse; supérieurement et inférieurement ils tiennent à la gencive d'une part, et de l'autre à la gouttière alvéolaire et aux troncs des vaisseaux et nerfs qui parcourent celle-ci; latéralement ils sont contigus aux follicules voisins; en avant et en arrière ils correspondent à la gencive.

A partir du quatrième mois, d'après M. Serres, des cloisons fibreuses se développent entre les follicules, cloisons qui s'ossifient plus tard et changent ainsi les rapports des germes entre eux.

A l'époque de la naissance, les follicules sont déjà parfaitement isolés les uns des autres et des vaisseaux et nerfs dentaires; le canal de ceux-ci, confondu d'abord avec la gouttière alvéolaire, s'est déjà complété de ce côté.

Quand on ouvre le follicule dentaire sur un jeune embryon on le trouve rempli par une liqueur jaunâtre, visqueuse comme la synovie, acide suivant quelques personnes, alcaline suivant d'autres, présentant quelquefois aussi une apparence graisseuse qui a trompé Ungebaur. Ce liquide va en diminuant, sous le rapport de la quantité, depuis le moment de la première apparition jusqu'à l'é-

poque de la sortie de la dent au dehors, époque à laquelle il disparaît.

Le fond du follicule dentaire de l'embryon est occupé par une papille très grosse, et dont la forme varie comme la dent à la sécrétion de laquelle elle doit concourir. L'extrémité opposée est continue avec la gencive au moyen d'un prolongement qui constitue l'*iter dentis, gubernaculum dentis*.

Le gubernaculum dentis est le goulot du follicule dentaire; il est contracté sur lui-même au point de ne présenter qu'une cavité possible dans les premiers temps, cavité qui doit se dilater par la suite pour laisser passer la dent. Tous les anatomistes ne sont pas d'accord sur la perméabilité de cette partie. Fallope, qui me paraît l'avoir le premier décrite, la représente comme un cordon plein. Hérissant assure que ce prolongement est creux, qu'il est bouché par ce qu'il appelle la seconde gencive, la gencive temporaire, mais qu'il s'ouvre à la surface de la gencive permanente. M. Serres et M. Delabarre soutiennent qu'il est réellement creux, opinion qui n'est pas partagée toutefois par M. Rousseau et M. Cruveilhier. M. Rousseau avoue bien l'avoir injecté comme M. Delabarre; mais il croit que la cavité qu'il a obtenue ainsi était le résultat du procédé qu'il avait mis en usage. Enfin Hérissan assure que le gouvernail de la dent se rencontre dans tous les follicules, comme on paraît commencer assez généralement à l'admettre; tandis que

Fallope et M. Serres l'attribuent exclusivement aux dents de la seconde dentition.

Quoi qu'il en soit, la structure du follicule de la dent du fœtus doit être étudiée avec un soin d'autant plus grand, que la connaissance approfondie de ce point de fine anatomie est absolument nécessaire pour comprendre le développement de la partie ossiforme de la dent. Or, voici ce qu'on sait de plus positif à cet égard.

Il y a deux points de l'histoire de cette structure qui ne souffrent aucune contestation et sur lesquels s'accordent tous les anatomistes, savoir : la formation de la papille qui occupe le fond du follicule aux dépens des extrémités des vaisseaux et des nerfs qui y arrivent par son pédicule, et la constitution des parois de ce follicule au moyen d'une membrane unie à la gencive. Les seules choses qui restent à déterminer par conséquent sont la disposition et la structure de cette membrane.

Jourdain, Hérissant, Desmoulins, M. Serres et M. le professeur Cruveilhier pensent que la paroi du follicule est formée par une membrane unique, qui tapisserait l'alvéole jusqu'au pédicule de la papille, au niveau duquel elle se terminerait, suivant les deux premiers ; tandis que d'après les autres elle se réfléchirait vers la papille sans qu'on puisse la suivre bien clairement jusque sur son sommet. Hérissant ajoute que cette membrane est froncée dans sa partie moyenne, et qu'elle adhère intimement au collet de la dent.

Hunter et Blake considèrent la paroi folliculaire comme formée par la juxta-position de deux feuillets qui viendraient se terminer sur le pédicule de la papille sans se réfléchir sur lui.

Bichat et Cuvier admettent également la disposition bilaminaire de la paroi du follicule de la dent. Ils affirment que la membrane externe se termine sur le pédicule de la papille, tandis que l'interne, semblable sous ce rapport à une membrane séreuse, se réfléchit vers la papille et en recouvre toute la surface.

Enfin, M. Delabarre décrit aussi un double feuillet dans la paroi du follicule : l'externe procède, suivant lui, du tissu fibro-cartilagineux qui recouvre les alvéoles et qui concourt à former la gencive, et descend, sans rien présenter de particulier, jusqu'au pédicule de la papille près duquel il se termine; l'interne, au contraire, continue immédiatement avec la membrane muqueuse buccale, se porte en bas, se dirige vers la partie latérale de la papille et se termine dans le point où devra correspondre par la suite le collet de la dent. Ainsi, le follicule dentaire, d'après M. Delabarre, présente réellement deux cavités, une qui embrasse le sommet de la papille, l'autre qui correspond au pédicule de cette partie ; la première dans laquelle doit paraître la couronne, la seconde qui est réservée à la racine de la dent.

Quelque différentes que paraissent au premier abord les descriptions du follicule dentaire qui

précèdent, en y réfléchissant un peu, on ne tarde pas à reconnaître qu'elles se ressemblent au contraire beaucoup quant au fond. Il est facile de voir, en effet, que l'opinion qui représente la paroi de ce sac comme formée d'une seule membrane, n'est pas essentiellement différente de celle dans laquelle on admet deux membranes distinctes; cet apparent désaccord dépend, en effet, souvent de ce que ceux-ci ont compté le périoste alvéolaire comme appartenant au follicule, tandis que ceux-là l'en ont soigneusement distingué.

On peut par conséquent rapporter à trois les opinions des principaux auteurs touchant l'organisation de la paroi du follicule dentaire, la première dans laquelle les membranes qui constituent ce sac sont représentées comme se terminant sur le pédicule de la papille et se réfléchissant plus ou moins sur lui; la seconde, dans laquelle on montre la papille recouverte par le feuillet membraneux le plus interne; la troisième, enfin, qui est fondée sur l'insertion de ce feuillet interne sur la partie latérale de la papille.

Cette dernière manière de voir réunit en sa faveur moins de probabilités que les deux premières qui se ressemblent beaucoup, comme je l'ai déjà fait remarquer. D'abord, l'analogie des follicules, des ongles et des poils ne lui est point favorable; et en second lieu, ce qui paraît beaucoup plus décisif, je ne sache pas que beaucoup de personnes lui aient fait subir l'épreuve de la dissection. Pour ce

qui me concerne, au moins, je me hâte de déclarer que je l'ai toujours fait en vain.

Hunter considère la membrane interne du follicule comme essentiellement vasculaire, et la membrane externe comme fibreuse : Blake est d'un sentiment opposé. Fox assure, au contraire, que toute l'épaisseur de la paroi du follicule est abondamment pourvue de vaisseaux.

Enfin, Hérissant a reconnu sur la membrane interne du follicule une disposition fort curieuse et fort importante : si l'on détache avec précaution, dit-il, cette membrane de dessus la couronne, et qu'on examine au même instant sa surface intérieure avec une loupe de trois à quatre lignes de foyer, on est sur-le-champ frappé d'admiration à l'aspect d'une multitude infinie de très petites vésicules, qui, par leur transparence, sont assez semblables à celles dont la plante appelée *glaciale* est couverte; elles sont disposées avec beaucoup d'ordre par rangées qui posent les unes sur les autres par étage, et qui sont, pour la plupart, presque parallèles à la base de la dent. Ces vésicules contiennent en certain temps une liqueur très claire et très limpide; et considérées dans un temps plus avancé, leur liqueur devient laiteuse et s'épaissit. On ne saurait méconnaître l'usage auquel cette liqueur est destinée; on ne peut pas s'empêcher de juger que lorsqu'elle sera épanchée sur la dent par gouttelettes, qu'elle s'y sera épaissie et qu'elle aura acquis toute la consistance qu'elle peut prendre,

alors la partie de la dent sur laquelle elle aura été étendue, sera ornée de cet émail qui nous plaît si fort.

M. Rousseau, Desmoulins et M. le professeur Cruveilhier ont fait des observations semblables à celles d'Hérissant sur les saillies vésiculeuses de la face libre de la membrane interne du follicule.

§ II. *Développement de l'ostéide dentaire.*

Peu de temps après l'apparition du follicule, la portion osseuse de la dent commence à s'y développer; c'est-à-dire, pour les dents les plus précoces, vers le troisième mois de la vie intra-utérine.

On sait bien que c'est à l'intérieur du follicule que cette formation s'accomplit; mais les auteurs ne sont pas tous d'accord relativement au point précis sur lequel on aperçoit les premiers linéamens de la partie calcaire de la dent: Cuvier assure que c'est entre la papille et la partie de la membrane interne du follicule qui revêt celle-ci; les autres soutiennent que c'est dans la cavité de la membrane interne.

Quoi qu'il en soit, c'est la couronne de la dent, et particulièrement la partie cuspidée de cette couronne qui paraît la première; la déposition de la matière calcaire est précédée par une rubéfaction manifeste de la papille. Cette déposition a lieu par autant de points que la dent doit présenter de cuspides, et sous la forme d'écailles ou mieux de petits chapiteaux qui recouvrent les tu-

bercules de la papille ; ainsi pour les incisives trois points suivant Hunter et M. Oudet, un seul au contraire suivant Meckel, Blake, Albinus ; ainsi un seul pour les canines, et pour les molaires autant qu'elles ont de cuspides.

Les dimensions de chacune de ces parties rudimentaires sont d'environ une demi-ligne de largeur sur un sixième de ligne de hauteur, d'après M. Rousseau ; elles sont d'ailleurs d'autant plus développées que par leur position elles s'éloignent plus de la partie linguale de la mâchoire. Leur volume respectif diminue aussi à mesure que l'on considère les dents dans une situation plus rapprochée des condyles.

Suivant Auzebi, Jourdain et M. Rousseau, l'émail est sécrété avant l'ivoire. Desmoulins partage la même opinion ; et il assure particulièrement que les choses se passent ainsi chez les *cyprins* dont la couronne est aussi compliquée à son avis que celle des incisives des rongeurs, que dans ces dents la calotte d'émail reste pendant long-temps molle et flexible, et que c'est lentement qu'elle prend de la consistance et qu'elle se moule sur les creux et reliefs de la papille.

La plupart des anatomistes soutiennent au contraire que l'ivoire est sécrété le premier, et que l'émail est formé aussitôt que la surface de la couronne est dessinée ; tandis que Cuvier dit avoir vu les deux substances apparaître presque en même temps.

Diverses hypothèses ont été émises relativement au mécanisme de la formation des deux substances dentaires.

Séduits par une fausse analogie admise à priori entre les os et les dents, les anatomistes ont cru long-temps que l'ivoire résultait de la transformation osseuse de la papille. On doit convenir, en effet, que le rétrécissement progressif de la cavité dentaire, et que son oblitération chez les sujets avancés en âge, prêtaient quelque apparence à cette théorie qu'on a vue encore professée dans ces derniers temps par M. Léveillé. La plus simple inspection directe suffit cependant pour montrer que les choses se passent tout autrement : la petite dent rudimentaire est simplement superposée à la papille sans lui adhérer autrement, ce qui n'aurait pas lieu si elle résultait de la transformation osseuse de la partie la plus superficielle de celle-ci.

Bunon, en 1743, Hunter et Cuvier se sont élevés fortement contre cette doctrine, et ils ont montré que l'ivoire est sécrété par la papille dentaire comme l'ongle par sa matrice, comme l'épiderme par la peau. Bunon en particulier compare cette formation à celle de la coquille de certains crustacés.

L'histoire de la formation spéciale de l'émail est un peu plus compliquée que celle de l'ivoire. Il faut même tout d'abord en convenir, la théorie de cette formation est beaucoup plus difficile à formuler d'après des faits bien observés. La sécrétion de l'é-

mail, en effet, diffère de tous points de celle de l'ivoire; elle n'est que temporaire, un espace fort court sépare le moment où elle commence de celui où elle finit; de sorte qu'il est beaucoup plus difficile de pénétrer sous ce rapport les mystères de la nature.

Bertin, Hunter et plusieurs autres ont dit que l'émail était sécrété par la membrane interne du follicule, peut-être même par la papille, dès les premiers temps de l'apparition du germe de la dent; qu'il restait à l'état de dissolution dans le liquide du follicule jusqu'à la formation de la couronne, et qu'alors il se disposait en cristaux sur la surface externe de celle-ci. Hunter compare cette déposition de la matière de l'émail sur la couronne, à la cristallisation des sels de l'urine autour d'un corps étranger qui tombe dans la cavité de la vessie. Une circonstance vient prêter quelque appui à cette théorie, le liquide du follicule abondant dans les premiers temps, diminue à mesure que la dent se développe et disparaît complètement, dit-on, emporté sans doute par les vaisseaux absorbans, lorsque l'émail est formé. Hunter assure que les choses se passent manifestement ainsi chez le *cheval*, l'*âne* et la *brebis*, et il ajoute : « il n'y a pas de raison pour ne pas admettre qu'elles ont lieu de la même manière chez l'homme. » Cuvier et M. Serres se sont élevés contre la doctrine de Hunter. Le liquide du follicule, suivant M. Serres, n'a aucun rapport avec la formation des dents, il s'épanche sur l'ouverture

du follicule au moment de la sortie de la dent et disparaît quand ce mouvement est terminé.

On admet presque généralement aujourd'hui avec Hérissant, Meckel, Cuvier, etc., que l'émail est très-mou au moment de sa formation, et qu'il est déposé directement sur la dent par une sécrétion de la membrane interne du follicule, sécrétion à laquelle paraissent destinées les petites vésicules ou glandules qui ont été attribuées à cette membrane par Hérissant.

Suivant Cuvier, l'émail n'est pas déposé immédiatement sur la couronne de la dent, mais sur la portion du feuillet interne du follicule qui revêt cette couronne. De la sorte, comme je l'ai fait remarquer plus haut, ce feuillet se trouve serré entre les deux substances de la dent, entre lesquelles il reste une ligne grisâtre qui témoigne pendant toute la vie de cette disposition première.

Quant à l'opinion de M. Delabarre dans laquelle l'émail est considéré comme formé par la papille et comme transsudant à travers les premières couches de l'ivoire pour aller se déposer à leur surface extérieure, malgré l'autorité de son auteur sur la matière qui m'occupe ici, il me paraît tout-à-fait impossible de l'admettre.

Une circonstance embarrasse nécessairement au premier abord celui qui étudie le mécanisme de la formation de l'émail. Comment, par exemple, arrive-t-il que cette substance se dépose seulement sur la couronne et jamais sur la racine des dents? cette ques-

tion est sérieuse, en effet, et mérite qu'on la prenne en grande considération; or, voici comment on y a répondu :

D'abord il est évident que la difficulté précédente ne s'applique en aucune manière à la théorie de la formation de la dent que donne Cuvier, car, dans cette théorie l'ivoire se forme hors de la cavité du follicule dans laquelle l'émail est sécrété, et vers laquelle la couronne de la dent fait seule hernie. Les fauteurs de la doctrine presque abandonnée de la cristallisation de l'émail soutiennent que le liquide disparaît lorsque la couronne est couverte de cette substance, et qu'alors la racine se formant, il ne se fait sur elle aucune déposition vitreuse.

Hérissant enfin, et ceux qui ont observé les glandules destinées à la sécrétion de l'émail après cet anatomiste, supposent que ces petits organes s'atrophient après l'achèvement de la couronne de la dent, et qu'ainsi la racine dont le développement est postérieur au sien n'a rien de commun avec l'émail.

§ III. *Accroissement des dents.*

Une fois commencée par la papille, la sécrétion de l'ivoire continue aussi long-temps que cet organe reçoit les matériaux nécessaires à cette formation. De nouvelles couches semblables aux premières apparaissent au dessous d'elles, à la surface de la papille; ces couches sont d'abord de plus en plus

étendues, à mesure qu'on s'éloigne de l'époque où la dent a commencé à paraître; plus tard elles offrent une disposition inverse. Elles emboîtent les précédentes, les soulèvent de plus en plus, et les éloignent de la papille, qu'elles embrassent bientôt dans toute sa circonférence jusqu'à la base. Alors la couronne de la dent est formée tout entière ; l'émail s'y dépose comme il a été dit précédemment; et le travail d'évolution, après avoir subi une sorte de temps d'arrêt, suivant quelques personnes, reprend son cours : la papille est soulevée du fond de l'alvéole; les couches nouvelles d'ivoire qu'elle produit l'embrassent de ce côté en formant des chapiteaux de moins en moins évasés inférieurement; elles entourent le pédicule de la papille, descendent jusqu'à son extrémité et forment la racine de la dent.

A partir de l'époque à laquelle nous sommes arrivés, la dent a terminé son accroissement en longueur; les couches éburnées qui se succèdent ne peuvent alors qu'augmenter l'épaisseur de ces ostéides, et comme c'est toujours par une juxta-position intérieure que cet accroissement a lieu, la cavité dentaire est rétrécie de plus en plus, la pulpe est comprimée, et la circulation étant gênée dans ses vaisseaux, sa sécrétion se ralentit et cesse bientôt tout-à-fait.

On vient de voir comment procède dans son accroissement une dent unicuspidée et à racine unique, une canine, par exemple. J'ai dû choisir d'a-

bord ce cas particulier, parce qu'il est le plus simple. Étudions maintenant l'accroissement d'une dent multicuspidée et à racine multiple.

L'éburnification de ces dents commence, comme je l'ai dit plus haut, par plusieurs points séparés, représentant autant de petits chapiteaux que la dent doit avoir de cuspides et que la papille présente de prolongemens. Ces chapiteaux sont naturellement convergens par leur base; accrus chacun de leur côté par addition de couches successives de plus en plus alongées à l'intérieur des premières, leur convergence augmente de plus en plus; ils se rencontrent bientôt, se réunissent tout-à-fait, ceux qui sont en dehors avant ceux qui sont en dedans; et à dater de ce moment, ils ne forment plus à la partie supérieure de la papille qu'un seul grand chapiteau ondulé à sa surface, et dont l'accroissement continue comme si le développement primitif s'était opéré par un seul point. Enfin, lorsque le fût ossiforme de la dent est parvenu à l'union de la papille avec ses pédicules, la matière calcaire est sécrétée à la fois autour du corps de cette papille et autour de ses pédicules, elle les entoure chacun séparément d'une enceinte tubuleuse continue avec l'enceinte du reste de la papille, et l'accroissement procède ultérieurement comme dans le cas simple que j'avais supposé tout d'abord, avec cette seule différence que les lames osseuses, au lieu de représenter une série de cônes simples, sont subdivisées en autant de cônes creux secondaires que la dent

doit avoir de racines. Pour tout le reste enfin, je le répète, cette dent plus composée se comporte absolument comme la dent la plus simple.

Ainsi les dents s'accroissent du sommet de la couronne vers le sommet de la racine, et de l'extérieur à l'intérieur; elles gagnent à la fois en longueur et en épaisseur en se moulant sur la papille et l'embrassant dans tous ses points d'une manière de plus en plus étroite.

L'accroissement de l'ostéide dentaire est nécessairement renfermé dans des bornes fort étroites, que l'on peut prévoir et calculer d'après le volume et la longueur de la papille, puisqu'il se moule exactement sur cette partie. A mesure que l'accroissement avance, comme on l'a vu, la papille, embrassée de toutes parts par les couches osseuses, est de plus en plus étroitement serrée par elles ; ses fonctions en sont bientôt gênées, elles s'arrêtent même tout-à-fait, et dès ce moment l'accroissement de la dent est accompli. Ainsi, au fur et à mesure que la dent fait des progrès, la papille devient de moins en moins propre à en permettre de nouveaux, et ce qui paraissait devoir être d'abord pour elle une source inépuisable d'accroissement, lui porte, au contraire, un préjudice mortel, sous ce rapport.

Il était aisé de prévoir que la forme imprimée par la papille au têt calcaire dont elle s'entoure est la seule cause de cet accroissement si exactement défini des dents; la réflexion suffisait : eh bien! cette conséquence si naturelle des faits depuis long-

temps connus sur la formation des dents n'a été qu'assez tard appréciée d'une manière convenable, c'est M. le docteur Oudet qui l'a fait connaître dans son Mémoire sur la dentition des rougeurs. M. Oudet établit d'abord, dans ce travail remarquable, que c'est à la forme pédiculée de la papille dentaire que les dents de l'homme doivent d'embrasser exactement cette partie, de la presser de plus en plus, de la détruire et de borner leur accroissement en longueur. Ensuite, pour compléter la démonstration, il prouve que les incisives des rongeurs, qui jouissent de la propriété de s'alonger indéfiniment, présentent une papille disposée en sens inverse de celle de la dent de l'homme. Cette papille est dépourvue, en effet, de pédicule, elle est conique et appuyée sur le fond de son follicule et de l'alvéole par la base du cône qu'elle représente. A la faveur de cette conformation, la papille des incisives des animaux que j'ai cités peut sécréter continuellement des couches calcaires, sans être jamais embrassée par elles du côté par lequel elle reçoit ses vaisseaux et ses nerfs; par conséquent, jamais elle ne se trouve le moins du monde comprimée, le moins du monde gênée dans ses fonctions, et elle continue à pousser la dent à l'extérieur jusqu'à la fin de la vie, à moins que quelque circonstance étrangère ne vienne l'altérer ou la détruire.

L'accroissement continu de certaines dents, chez les animaux, leur donne avec le temps une longueur considérable, comme on le voit pour les défenses

de l'éléphant. Chez les rongeurs même, lorsque les incisives ne sont pas usées par les frottemens à leur extrémité, dans une proportion égale à leur accroissement vers la base, elles acquièrent parfois des dimensions démesurées et causent de graves accidens. M. Devergie a présenté à l'Académie de médecine, en 1825, la tête d'un vieux rat, tué à l'Ecole-Militaire, qui fournit un bel exemple de cette espèce :

La dent incisive supérieure droite, en sortant de son alvéole, se recourbait en bas et en arrière dans l'intérieur de la bouche, pénétrait dans la fosse nasale gauche en entrant par son ouverture postérieure, parcourait d'arrière en avant cette cavité, traversait en avant l'os maxillaire, sortait par l'alvéole gauche correspondant au sien, à côté de l'incisive gauche qu'elle n'avait pas déplacée, se recourbait de nouveau en bas et en arrière, et se terminait au dessous de l'orbite gauche. Cette dent décrivait une double spirale, dont les deux contours, successivement décroissans, étaient dirigés d'avant en arrière et de droite à gauche.

La dent incisive supérieure gauche, par l'alvéole de laquelle sortait la dent que je viens de décrire, était également longue et recourbée, mais le cercle qu'elle décrivait n'affectait nullement la même direction que sa congénère.

Les dents incisives de la mâchoire inférieure formaient deux longues défenses recourbées en haut et en avant, dont la droite, plus longue et plus

déjetée en arrière, décrivait un cercle presque complet de huit lignes de diamètre environ, en passant au devant de l'orbite qu'elle oblitérait (l'œil de ce côté était atrophié), et dont elle avait détruit le bord inférieur en le creusant en gouttière; sa pointe se recourbait sur le crâne et l'aurait infailliblement perforé plus tard.

Les dents molaires du côté droit avaient en partie changé de direction, et s'étaient inclinées en dedans, pour se mettre en contact avec celles de la mâchoire supérieure.

Véritables phanères, suivant l'expression de M. de Blainville, les dents se développent en grandissant comme eux. Leur accroissement n'est pas indéfini comme celui des poils et des ongles, parce que leur papille n'est ni conique, ni sessile, comme les leurs; il est, au contraire, borné comme celui des plumes des oiseaux, parce que leur papille est alongée comme la leur, et, comme elle, aussi supportée par un étroit pédicule.

Il faut bien se garder de prendre pour un véritable accroissement en longueur la saillie plus considérable en dehors qui résulte, pour les dents, des progrès mêmes de l'âge sous l'influence de la contraction des alvéoles : cet accroissement n'est qu'apparent, et, tout compte fait, chez les vieillards, quand on recherche bien exactement l'étendue de la partie émaillée des dents, on acquiert la certitude qu'elles ont sensiblement diminué en longueur, au contraire, par l'usure de leur extrémité. C'est faute

sans doute d'avoir tenu compte des circonstances qui viennent d'être mentionnées, que plusieurs anatomistes, Fallope en particulier, ont attribué aux dents de l'homme un accroissement indéfini.

L'accroissement de la portion calcaire des dents diffère complétement de celui des autres parties de notre corps : il a lieu par simple juxta-position, comme celui des corps inorganiques, et non par intus-susception. Les belles expériences de Hunter sur la nutrition de jeunes animaux avec de la garance, établissent ces faits de la manière la plus positive, puisque, comme on l'a vu, les dents ne deviennent rouges que dans la partie qui a été formée pendant le temps où l'animal a été soumis à ce genre d'expérimentation.

Divers accidens de la dentition déposent également en faveur de la doctrine que je soutiens ici. On sait qu'il est souvent facile de reconnaître, en regardant parler une personne dont les dents se découvrent, si elle a éprouvé une affection grave dans son enfance, à l'époque de la formation des dents. On remarque en effet souvent sur la couronne des dents, tantôt des lignes saillantes, ondulées, transverses; tantôt des rainures rugueuses ou des enfoncemens pointillés, qui constituent ce qu'on appelle *érosion*, ce que M. Duval préfère désigner par l'expression *d'atrophie* des dents. Eh bien! ces altérations présentent l'image fidèle de l'état dans lequel s'est trouvée l'organisation au moment où elles se sont développées. Une maladie

grave a-t-elle seulement exercé ses ravages au début de la dentition, dans le moment où le follicule commençait la sécrétion de la couronne, c'est à la partie supérieure de celle-ci que les marques indiquées se rencontrent, tandis que la base offre toutes les conditions de l'état normal. On peut même en quelque sorte, dans certains cas, où l'altération est disposée par bandes séparées par des intervalles de substance de bon aloi, compter, comme l'illustre Chaussier le faisait remarquer dans ses leçons, les périodes de santé et de maladie qui se sont succédées, dans le jeune âge, chez la personne que l'on examine.

§ 4. *Eruption des dents en général.*

Lorsque les dents ont subi un certain degré d'accroissement en longueur, elles cessent de pouvoir être renfermées dans le sac dans lequel elles ont pris naissance, elles font effort pour se porter au dehors, et bientôt elles paraissent à nu dans l'intérieur de la bouche.

En général, c'est après l'époque de la naissance que commence l'éruption des dents; mais cette époque cependant varie suivant les individus, et surtout suivant l'espèce de la dent que l'on examine, ainsi qu'on le verra par la suite; elle peut aussi être avancée ou retardée par des maladies, comme Alphonse Leroy l'avait remarqué : «J'ai souvent vu,

» dit-il, qu'un enfant poussait une à deux dents
» avant le terme ordinaire, lorsque la nourrice
» avait eu de la fièvre, ou lorsqu'elle s'était échauf-
» fée, ou qu'il s'était fait à son sein un engorgement
» inflammatoire; son lait, alors surchargé de calo-
» rique, accélérait la dentition; semblable à ces vé-
» gétaux dont on provoquerait l'accroissement et
» la floraison par des chaleurs artificielles ou des
» arrosemens réitérés et trop fécondans, leurs fleurs
» précoces et frêles tombent sans donner de fruit;
» ainsi les dents précoces de ces enfans se gâtent et
» tombent peu de temps après leur éruption. »

L'ordre suivant lequel l'éruption des dents a lieu est plus exactement déterminé que l'époque où commence ce phénomène. Ce sont, en général, les dents inférieures qui paraissent les premières au dehors; non cependant que toutes les dents inférieures précèdent sous ce rapport toutes les supérieures : on voit seulement une paire de dents inférieures sortir des alvéoles, et immédiatement après la paire correspondante de la mâchoire supérieure.

En général, les dents antérieures sortent avant les postérieures; les canines seules font exception à cette règle, elles ne sortent de leurs alvéoles qu'après la première molaire. Toutefois tous les anatomistes ne sont pas parfaitement d'accord à cet égard, comme on va le voir par les citations suivantes :

Le célèbre Sabatier s'exprime ainsi dans son

traité d'anatomie : « Quelque temps après la nais-
» sance, les dents sortent successivemant de l'une
» et de l'autre mâchoire ; leur éruption commence
» plus tôt dans les unes et plus tard dans les autres.
» Il est rare que les premières paraissent avant l'âge
» de sept à huit mois, ou après celui de douze
» ou quatorze. Ce sont les incisives moyennes d'en
» bas qui se montrent les premières, et le plus sou-
» vent à quinze jours ou trois semaines de distance.
» Ensuite viennent les incisives mitoyennes d'en
» haut, puis les latérales d'en bas, puis celles d'en
» haut ; *les canines d'en bas succèdent à ces der-*
» *nières*, *elles sont suivies de celles d'en haut*, et
» enfin des deux premières dents molaires qui se
» joignent de chaque côté et à chaque mâchoire à
» celles dont il vient d'être parlé. »

M. Boyer diffère peu de Sabatier dans son exposition : « Ce sont, dit-il, les deux incisives moyennes
» de la mâchoire inférieure qui percent les premiè-
» res, quelquefois elles paraissent en même temps ; le
» plus souvent à trois semaines ou un mois de dis-
» tance. L'éruption des deux incisives moyennes
» de la mâchoire inférieure est suivie de celle des
» deux incisives moyennes de la mâchoire supé-
» rieure ; ensuite les incisives latérales de la mâ-
» choire inférieure percent les gencives ; bientôt
» après l'éruption des incisives latérales supérieures
» a lieu ; *à celles-ci succèdent les canines inférieures*,
» *ensuite les supérieures*. Les molaires paraissent
» rarement avant l'âge de dix-neuf mois ou de deux

» ans : les deux premières molaires inférieures sont
» celles qui se montrent les premières; elles sont
» bientôt suivies des supérieures : à celles-ci succèdent
» les secondes molaires inférieures, qui
» sont ensuite accompagnées des supérieures. »

D'après Sabatier et Boyer, l'éruption des canines a donc lieu immédiatement après celle des incisives latérales et avant celle des petites molaires. Bichat adopte le même ordre dans son anatomie générale : « On voit bientôt paraître, dit-il, tantôt isolément,
» tantôt simultanément les deux petites
» incisives de la mâchoire inférieure : bientôt après
» les incisives correspondantes de la mâchoire supérieure
» se font jour; un mois ou deux après les
» quatre autres incisives sortent : *à la fin de la*
» *première année paraissent ordinairement les quatre*
» *canines ;* à la fin de la seconde ou souvent
» plus tard, on voit sortir à chaque mâchoire deux
» molaires, que deux autres suivent bientôt. »

Une foule de causes ont été assignées à l'éruption des dents et ici, comme en beaucoup d'autres choses, à mon avis, on a le plus souvent passé à côté de la vérité; qui croirait, en effet, que l'on a attribué ce phénomène à l'action de la pesanteur, aux pulsations des troncs des artères dentaires, à une lutte qui s'établirait entre la dent et la gencive et dans laquelle la première resterait victorieuse! ces diverses théories ne méritent pas l'honneur d'une réfutation sérieuse : il n'en est pas de même de celle de Hérissant, de MM. Serres et Delabarre. Suivant Hérissant et

M. Delabarre, en effet la dent est attirée au dehors par la contraction du feuillet interne de la membrane du follicule qui se fixe à son collet comme on l'a vu; ce collet est attiré vers la surface de la gencive, et, arrivé là, il ne va pas plus loin parce que la force contractile de la membrane est épuisée. Cette théorie est très-simple, elle est très-ingénieuse même, mais malheureusement difficile à soutenir. Comment supposer, en effet, que la membrane presque arachnoïde qui tapisse la face interne du follicule puisse suffire à amener au dehors un corps comme l'ostéide dentaire? Pourquoi, du reste, se creuser ainsi l'esprit à chercher la cause de l'éruption des dents? Cette cause est toute simple, elle se présente d'elle-même; les dents sortent de leurs alvéoles parce qu'elles ne peuvent plus y demeurer renfermées en raison de l'accroissement qu'elles ont subi; elles sortent de leurs follicules comme les plumes, les poils et les ongles de leurs matrices particulières. C'est gravement s'abuser que de supposer que les parois alvéolaires, par leur rapprochement, et le fond de l'alvéole, en s'élevant, favorisent cette éruption; car d'un côté les alvéoles se rétrécissent peu transversalement, et, de l'autre, ils deviennent de plus en plus profonds à mesure que les dents se développent. En même temps, en effet, les bords alvéolaires s'élèvent et doublent la hauteur du corps de l'os, dans la mâchoire inférieure, par exemple.

Quoi qu'il en soit, voici les phénomènes qui ca-

ractérisent l'éruption des dents : le tissu gengival est soulevé, la membrane muqueuse se gonfle, rougit d'abord, s'enflamme et devient douloureuse. Bientôt elle blanchit, une ou plusieurs ouvertures apparaissent à sa surface, suivant que la dent est munie d'un ou de plusieurs cuspides, et celle-ci paraît au dehors, dans le premier cas, après avoir dilaté simplement la voie unique qu'elle s'était préparée, dans le second, après avoir opéré la déchirure des différens points qui séparaient toutes les ouvertures particulières et avoir transformé celles-ci en une seule.

Une difficulté se présente naturellement ici : l'ouverture que traverse la dent pour se porter au dehors est-elle le goulot dilaté de son follicule, ou bien est-elle le résultat d'une ulcération de la gencive ? M. Delabarre n'hésite pas à se prononcer pour la première opinion : *Le canal fibro-muqueux de l'iter dentis, dit-il, n'est ni coupé ni divisé par les pointes que présente la partie émaillée des dents, ainsi qu'on l'a enseigné jusqu'ici. La route est toute tracée, elle n'a besoin que d'être élargie.* Sans contester entièrement cette manière de voir, il est évident qu'elle a besoin d'une distinction. Sans doute, en effet, il est possible d'admettre que les dents canines, que les incisives même se bornent à dilater et à franchir le goulot de leur follicule, sans déchirer en rien la gencive ; mais la même explication ne convient plus pour les molaires au niveau desquelles le tissu gengival présente plusieurs ouvertures qui ne sau-

raient toutes évidemment être attribuées à l'*iter densit!* cette manière de voir est cependant éminemment philosophique : il se pourrait qu'elle résumât ce qui se passe le plus souvent à l'état normal dans l'éruption des dents, et que les cas de formation pe plusieurs ouvertures sur la gencive soulevée ne constituassent qu'une exception, qu'une anomalie; mais de nouvelles observations me paraissent nécessaires pour fixer ce point de la science.

M. Delabarre, au reste, n'est pas le premier qui ait supposé que les dents sortent des alvéoles par l'ouverture naturelle de leur follicule. Hérissant s'est exprimé de la manière la plus claire à cet égard : en effet, après avoir établi une distinction importante entre la gencive proprement dite, qu'il appelle, comme nous l'avons déjà vu, gencive vraie, gencive permanente, et le cartilage qui la recouvre, cartilage qu'il appelle gencive temporaire, il ajoute : *Les vraies gencives, les gencives permanentes, ne sont point déchirées ni percées par les dents qui sortent, comme on paraît l'avoir cru jusqu'ici.* Pour s'en convaincre et pour prendre une idée juste de la manière dont les dents naissantes sont chassées hors de leurs alvéoles, il faut se rappeler que tant que les dents y sont logées, elles sont renfermées chacune séparément dans de petits sacs ou follicules membraneux assez minces, dont l'orifice regarde l'ouverture des alvéoles : ces sacs sont autant de prolongemens qui viennent de la gencive passagère du côté qu'elle touche les alvéoles; ces prolongemens ou ces sacs méritent d'être bien

connus : chacun d'eux ressemble assez à une petite bourse fermée, et nous lui donnerons ce nom. Cette bourse est très adhérente intérieurement à toute la surface de la couronne du germe qu'elle contient : cette adhérence est plus intime au collet qu'ailleurs, c'est-à-dire, à l'endroit où la couronne, portion qui doit être couverte d'émail, est distinguée de la racine, qui de son côté se trouve renfermée à part dans le fond de la bourse, où elle contracte un peu d'adhérence.

Attachons-nous présentement à considérer une dent qui a déjà pris son accroissement et sa consistance dans la bourse: alors l'entrée de celle-ci se dilate et s'agrandit insensiblement : son fond avance peu à peu vers l'ouverture de l'alvéole, jusqu'à ce qu'il ait conduit le collet de la dent au niveau des bords de cette ouverture, sur lesquels la bourse se renverse de dedans en dehors pour former la vraie gencive ou la gencive permanente. C'est par cette sorte de renversement de la bourse que la couronne de la dent naissante est amenée hors de l'alvéole, où, trouvant en son chemin la fausse gencive, elle vient enfin à bout de la percer et de la déchirer par les efforts continuels qu'elle fait contre elle.»

Avant l'issue des dents, il survient parfois de graves accidens qui peuvent compromettre souvent les jours de l'enfant; ces accidens sont produits par la pression exercée sur les parties voisines par la dent et par l'irritation qui en résulte. Je ne veux faire qu'une seule remarque à cet égard, c'est qu'on

qu'on a attribué tout-à-fait sans raison une partie des accidens dont il s'agit à la pression des troncs nerveux par la racine des dents ; en effet à l'époque de l'éruption des dents les troncs sont renfermés dans des conduits parfaitement formés, et par conséquent placés au-delà de toute atteinte. Quant aux filets de ces troncs qui concourent à former le pédicule spécial des dents, il en est autrement, comme je le dirai plus loin.

ARTICLE II.

Développement des dents en particulier.

L'histoire du développement particulier des dents doit naturellement être divisée en trois parties, suivant qu'elle se rapporte aux dents temporaires, aux dents permanentes, ou qu'elle traite plus particulièrement de ces curieuses anomalies qui dotent l'homme avancé en âge d'une troisième espèce de dents que, pour cette raison, on pourrait appeler *séniles*.

§ 1. *Développement des dents temporaires.*

(PREMIÈRE DENTITION.)

Les vingt premières dents de l'enfant, savoir les huit incisives, les quatre canines et les huit molaires, ne sont destinées qu'à une existence très courte ; elles ne persistent pas ordinairement au-

delà des premières années de la vie, et pour cette raison, elles ont été appelées *dents temporaires*, *dents caduques*, *dents infantiles*, *dents de lait*, et l'on a réuni sous le nom commun de *première dentition* tous les détails qui se rapportent à leur histoire.

Tout ce que j'ai dit précédemment en parlant de l'époque à laquelle on commence à apercevoir les follicules dentaires se rapporte aux dents temporaires; je ne reviendrai pas sur ces détails. Je n'anticiperai pas non plus ici sur ce que je dois dire, dans le paragraphe suivant, au sujet de l'origine des dents secondaires.

Les germes des dents de la première dentition se montrent justement dans l'ordre dans lequel devra se faire, un peu plus tard, l'éruption de ces dents. A deux mois, M. Serres a trouvé les germes des incisives et des molaires, et à deux mois et demi ceux des canines. Leur disposition sous la gencive n'offre rien qui n'ait été déjà indiqué; j'ajouterai seulement que cette partie au dessus d'eux est plus dure, plus résistante qu'elle ne le sera par la suite; qu'elle est même recouverte par une production cartilagineuse qu'on a appelée *cartilage dentaire*, et qu'on a avec quelque raison comparée au bec des oiseaux. Ce cartilage peut être isolé du reste de la gencive par l'ébullition, suivant M. Oudet; il forme une sorte de crête tranchante sur laquelle on re-

marque souvent quelques saillies, quelques dentelures; ses bords forment un renflement léger à la surface de la muqueuse gengivale. Le cartilage dentaire a été considéré par Hérissant comme une gencive temporaire. « *Soulevez-le*, dit ce savant, et au dessous vous trouverez la gencive permanente, la vraie gencive, et vous apercevrez les ouvertures des follicules dentaires. »

L'ossification, ou, pour parler plus exactement, la sécrétion calcaire commence de très bonne heure, vers le second mois de la vie intra-utérine. Tous les cinquante jours, à partir de cette époque jusqu'au septième mois de la gestation, il y a formation de quelque point d'une nouvelle dent, suivant M. Rousseau, et ce n'est que vers le commencement de ce dernier terme que les vingt couronnes dentaires, plus ou moins avancées dans leur développement, deviennent enfin apparentes.

La formation calcaire des dents de la première dentition procède absolument dans le même ordre que l'apparition de leur follicule et que leur éruption ultérieure. Elle commence d'abord pour l'incisive centrale inférieure; puis pour l'incisive centrale supérieure, et succesivement pour l'incisive latérale, la première molaire, la canine et la seconde molaire.

Dans un fœtus de huit mois, chaque incisive moyenne de la mâchoire supérieure a, pour l'ordi-

naire, trois lignes de largeur, et deux lignes de hauteur.

Les petites incisives latérales, qui conservent encore à cette époque une forme triangulaire, ont chacune, suivant M. Rousseau, environ une ligne trois quarts de largeur sur une ligne deux tiers de hauteur. La dent canine présente un chapiteau conique d'une ligne de largeur sur une ligne de hauteur.

La première molaire a trois lignes de largeur à sa base, et deux lignes et demie d'épaisseur dans le sens antéro-postérieur. Cette dent se trouve comme partagée en deux parties, une antérieure et l'autre postérieure, lesquelles cependant sont réunies par une lamelle transparente, où l'on remarque déjà un petit point opaque. Dans cet état, chacune de ces parties de la dent a environ une ligne et demie de largeur à sa base, et une ligne de hauteur.

A neuf mois, on aperçoit déjà bien distinctement le sac dentaire de la première grosse molaire, qui appartient à la seconde dentition; mais on n'y remarque encore qu'un très petit point de cristallisation.

La seconde molaire, dont la sortie complète la première dentition, est formée par quatre petits chapiteaux d'émail disposés en forme de cercle, mais qui ne sont pas encore agglutinés. Le premier de ces chapiteaux se présente à la partie antérieure; il a une ligne trois quarts d'évasement dans le grand diamètre de sa ba-

se, une ligne seulement dans son diamètre antéro-postérieur, et une ligne de hauteur. Le second chapiteau, qui est situé à la partie postérieure ou linguale, ne diffère presqu'en rien du premier par ses dimensions. Le troisième, plus petit que les deux précédens, et d'une forme à peu près conoïde, n'a qu'une ligne de diamètre à sa base.

Enfin, le quatrième ou dernier de ces chapiteaux, le plus exigu de tous, est assis sur une base circulaire d'un quart de ligne de diamètre.

Les dents temporaires commencent d'assez bonne heure à sortir de leurs alvéoles. Pline, Columbus, Van-Swieten, Donatus, etc., rapportent des exemples d'éruption précoce des premières dents. Haller cite dix-neuf enfans qui étaient dans le même cas, et Polydore Virgile rend compte du fait d'un autre enfant qui avait six dents en venant au monde. D'autre part, Charles Rayger parle d'une femme chez laquelle les quatre canines ne parurent qu'à treize ans. Mais communément, c'est du quatrième au huitième mois que sortent les premières dents de lait. Les exemples cités par Fauchard et Bourdet, de quelques autres individus qui n'ont jamais eu de dents, ou qui ne les ont jamais eu toutes, sont tout-à-fait exceptionnels.

Vers le huitième mois, comme je viens de le dire, on voit sortir les deux incisives centrales; du dixième au douzième les deux incisives latérales; du douzième au quatorzième, les quatre premières mo

laires; à dix-huit mois les canines, et les quatre dernières molaires à deux ans environ.

Les dents temporaires se distinguent par des caractères bien tranchés des dents qui doivent leur succéder. On en compte vingt; c'est tout-à-fait par erreur que quelques personnes ont porté leur nombre à vingt-quatre. Les quatre dents qui paraissent vers l'âge de quatre ans, ne doivent pas tomber; elles n'appartiennent pas par conséquent à la classe des dents temporaires; ce sont les premières grosses molaires. Ces dents ont leur couronne plus blanche et plus ronde que les dents permanentes. Leur collet est surmonté en dehors par une saillie légère qui leur donne une apparence ventrue toute particulière. Les incisives et les canines sont un peu plus petites, les molaires au contraire sont beaucoup plus grosses que celles de la seconde dentition. Les incisives et les canines sont configurées à peu de chose près comme celles qui leur succéderont, mais il n'en est pas de même des molaires; celles-ci, en effet, sont de grosses molaires et non des dents bicuspidées comme celles qui paraîtront plus tard.

La raison de la différence remarquable qui sépare les molaires de la première dentition, et les petites molaires qui leur succèdent, se déduit de l'usage même des grosses molaires. Ces dents sont bien plus importantes pour broyer les alimens que les petites, qui sont presque de luxe; aussi les mâchoires de l'enfant, trop petites pour admettre les molaires de tous les genres que l'on rencontre chez

l'adulte, ont dû être pourvues des plus utiles, des grosses par conséquent.

A la mâchoire supérieure, la première molaire est quadricuspidée, sa racine a trois divisions dont deux sont accolées l'une à l'autre. La seconde molaire, plus grosse que la précédente, est pourvue de cinq cuspides et soutenue par trois racines divergentes.

Les deux molaires de la mâchoire inférieure sont à peu près semblables à celles de la mâchoire supérieure; seulement elles sont un peu moins grosses qu'elles.

Les racines des dents temporaires sont généralement plus courtes et plus grêles que celles des dents permanentes; mais croire avec Van-Swieten et Auzébi qu'elles en sont dépourvues, c'est une erreur qu'il est à peine nécessaire de combattre, et à laquelle a seule pu donner cours cette circonstance, que le plus souvent leur racine est détruite à l'époque de la chute spontanée de ces dents. Auzébi, toutefois, adhérait si fermement à cette opinion, qu'il critiquait très plaisamment ceux qui discutaient la question de savoir si les racines des dents temporaires sont usées ou non par la pression des dents de remplacement.

La substance des dents de lait est très analogue à celle des dents secondaires; cependant elle est un peu moins dure. Ces dents éclatent sous l'influence de la dessiccation, avec une facilité toute particulière, et que je n'ai vu signalée par aucun auteur.

Les frottemens usent les dents de lait avec une extrême promptitude. M. Murat a rapporté à l'Académie le fait d'un jeune médecin sur lequel les premières dents n'étant pas tombées, ces dents ont été rapidement détruites presque jusqu'à la racine, comme les dents d'un vieillard. M. Deneux et quelques autres personnes ont fait des observations du même genre.

Les dents temporaires reçoivent leurs artères d'une branche particulière de l'artère dentaire qui occupe un conduit distinct du canal dentaire lui-même. Ce conduit a été aperçu il y a long-temps; Jourdain l'a décrit dans les deux passages suivans :

« La disposition de ces becs produit une échancrure et un trou. Par l'échancrure supérieure passe le trou principal du cordon dentaire, et par le trou inférieur s'insinuent différentes ramifications de ce cordon, pour se distribuer dans la substance de la base maxillaire et y déposer les sucs et filets nécessaires à la formation des germes des dents de remplacement, et à sceller leurs sacs ou matrices. »

« Quant aux sucs nourriciers que reçoivent les dents de remplacement, ils sont apportés par cette branche que j'ai dit passer par le trou inférieur que j'ai fait observer sur la mâchoire de sept à huit mois de formation. Cette branche occupe seule alors le conduit maxillaire, parce que celle qui fournissait aux dents de lait disparaît en se confondant avec elle. »

Cette description de Jourdain avait été entièrement oubliée, lorsque M. Serres, se livrant à des

recherches sur l'odontogénie, a reconnu le conduit en question, en a donné une description plus exacte que celle de Jourdain, et a montré qu'il était représenté par un canal analogue dans l'os maxillaire supérieur.

Ce canal commence en arrière de l'ouverture supérieure du conduit maxillaire inférieur; il marche au dessous de celui-ci, se porte ensuite un peu en dehors et se termine au dessous des alvéoles des dents de lait, après s'être en partie confondu avec le diploë de l'os, et s'être ouvert par un trou spécial situé au dessous du trou mentonnier. Il est très grand chez le fœtus; il reste encore très développé chez l'enfant, mais il se rétrécit de plus en plus à mesure que les dents secondaires se forment et qu'elles pressent sur ses branches. Enfin, sauf quelques cas exceptionnels, il disparaît après l'éruption des secondes dents.

Les dents de lait en général ne persistent pas au-delà de l'âge de six à douze ou treize ans. Vers cette époque de la vie elles deviennent vacillantes et tombent à peu près dans l'ordre de leur formation et de leur éruption.

Mais cette chute des dents primitives ne s'accomplit que sous certaines conditions qui parfois ne se rencontrent pas toutes réunies; ce qui empêche ou retarde ce phénomène, comme les auteurs en rapportent des exemples.

Au moment de leur chute les dents temporaires ont toujours subi un certain nombre de modifications

qu'il importe de faire connaître : leur racine est détruite dans une partie plus ou moins grande de leur étendue, constamment si c'est une molaire, moins constamment si c'est une incisive on une canine. L'altération au reste ne se borne pas à l'extrémité des racines, car ces parties deviennent plus grêles, plus irrégulières dans toute leur étendue, leur canal s'élargit, et, d'après les observations de M. Duval, la partie interne de la couronne est elle-même érodée.

Il était impossible que des phénomènes aussi constans et aussi curieux n'occupassent pas vivement l'attention des physiologistes, c'est aussi ce qui est arrivé et les explications ont surgi de tous les côtés pour en rendre compte.

Ceux-ci (Delécluse, Ungerbaur et M. Serres) les ont attribués à la compression exercée sur l'artère dentaire et à son oblitération; ceux-là à l'action mécanique de la dent secondaire sur la dent primitive ; Hunter à une action particulière, M. Delabarre à la production d'un organe absorbant spécial.

De quelque façon qu'on retourne cette question, il faut reconnaître avant tout que c'est l'absorption qui y joue le rôle principal, comme Hunter l'a fort bien exprimé ; mais pourquoi cette absorption a-t-elle lieu ? Sous quelle influence commence-t-elle et finit-elle à un âge déterminé ? C'est là qu'est toute la difficulté. Sans aucun doute ce n'est pas la seule pression exercée sur la racine de la dent de lait qui en détermine la chute, car Hunter et tous les auteurs

ont vu des dents de cette espèce tomber sans les circonstances de cette pression.

« *Vidi duas tresve maxillas, in quibus secundi* » *molares lactei deciderint communi methodo*, » *absque ullo supposito dente, et in una maxilla* » *ubi ambo molares deciderint, eamdem inveni* » *circumstantiam.* »

Sans doute il arrive parfois que les dents de lait persistent après l'éruption des dents correspondantes de la première dentition; mais il pourrait bien y avoir eu là autre chose que le défaut de pression exercée sur la dent de lait par la dent de nouvelle formation.

La dent de lait paraît altérée au moment de sa chute comme si elle était réduite depuis long-temps à la condition d'un corps étranger; elle est érodée comme certains pessaires qu'on a laissé séjourner trop long-temps dans le vagin; n'est-il pas très probable, par conséquent, comme Delécluse et Ungerbaur l'ont prétendu et comme M. Serres l'a soutenu de nouveau dans ces derniers temps, que les vaisseaux qui se rendent à la papille des dents de lait sont détruits, par la compression qu'exerce sur eux la dent de remplacement : la chose me paraît aussi bien établie que puissent l'être des faits de ce genre. Qu'on jette, en effet, un coup d'œil sur une mâchoire d'enfant, sur laquelle on aura préparé les alvéoles des dents des deux dentitions et les conduits qui leur portent les vaisseaux; ce qui frappera au premier abord, c'est le trajet compliqué que ceux-ci doivent

parcourir pour se porter du canal où leur tronc est placé vers les alvéoles des dents de lait; ce canal, en effet, occupe la partie la plus inférieure de l'os maxillaire, au dessous des alvéoles des dents de la seconde dentition; de sorte que les vaisseaux nourriciers des dents primitives doivent se glisser sur les côtés des alvéoles des dents de remplacement pour arriver à leur destination. Dans cet état, il est physiquement impossible que ces vaisseaux ne soient pas promptement oblitérés par la pression de jour en jour plus forte que les dents secondaires exercent, en se développant, sur les parties voisines.

§ 2. *Développement des dents permanentes.*

(DEUXIÈME DENTITION.)

Quand on songe combien est compliqué, combien est difficile, combien est long le travail de la formation des dents, quand on considère à travers combien d'écueils nous devons passer pour obtenir enfin les dents dont nous avons besoin pour les usages ordinaires, celles qu'à moins d'accidens nous conserverons jusqu'à la fin de notre carrière, on se demande si la nature ne s'est pas un peu écartée sous ce rapport de sa marche ordinairement si simple et si prévoyante. Ne lui eût-il pas été facile, par exemple, de nous éviter un double travail de dentition, et de nous donner tout d'abord les dents que nous appelons permanentes? Eh bien! on peut as-

surer, sans crainte d'être accusé d'optimisme, que la chose était impossible et que la nature a été ici tout aussi admirable dans ses dispositions qu'il était possible.

En effet, l'enfant a besoin de dents dans ses premières années, mais ses mâchoires eussent été trop grêles, trop faibles, pour admettre des dents semblables aux permanentes. En outre, l'étendue très restreinte des arcs maxillaires dans le sens antéro-postérieur ne permettant pas d'y loger toutes les molaires, il a fallu y placer d'abord les plus importantes, les grosses; et comme, par la suite, des dents de cette nature auraient gêné dans la position qu'elles auraient conservée, force était bien de les remplacer par d'autres plus en rapport avec les changemens apportés par le développement des parties.

Les dents permanentes sont au nombre de trente-deux, comme on le sait. Ces dents se partagent naturellement en deux séries: la première, seulement formée par les véritables *dents de remplacement*, comprend les vingt dents antérieures, qui doivent succéder aux dents de lait; la seconde formée par douze dents qui sont *primitivement permanentes* et qui représentent les grosses molaires de l'adulte.

On connaît les caractères des dents permanentes; ce sont ces dents que l'on rencontre chez le sujet adulte et celles, par conséquent, qui ont servi de type à la description des dents que j'ai donnée en

commençant. Qu'il me suffise d'ajouter, pour opposer ces dents à celles de la première dentition, que les six dents centrales de la seconde dentition, *les quatre incisives et les deux canines* forment ensemble une masse supérieure à celle des quatre petites molaires réunies, tandis que c'est l'inverse pour les dents correspondantes de la première dentition. Disons aussi que les deux premières molaires permanentes sont des dents bicuspidées, tandis qu'il en était autrement auparavant. C'est, en effet, une règle générale, dit Cuvier, que les molaires de remplacement aient une couronne moins compliquée que celles auxquelles elles succèdent; et que cette couronne compliquée se trouve reportée sur les molaires permanentes qui viennent plus en arrière.

Les dents permanentes reçoivent leurs vaisseaux du tronc même de l'artère dentaire qui passe immédiatement au dessous de leurs alvéoles.

On commence à apercevoir le germe des dents permanentes dès les premiers temps de la vie intra-utérine, à trois mois, presque à l'époque à laquelle on distingue les germes des dents temporaires. A cette époque, ils sont très petits, suspendus à la membrane gengivale par un filet muqueux long d'une ligne à peu près, et placés en arrière des germes de la première dentition.

Les germes qu'on aperçoit d'abord sont ceux des dents permanentes de la première série, de celles qui doivent remplacer les dents de la première

dentition. L'ordre dans lequel ils se forment et se traduisent à l'œil de l'anatomiste est celui qui a été précédemment indiqué pour les germes des dents temporaires. *M. Serres* a constaté la formation du germe de la grosse molaire dans les derniers temps de la vie intra-utérine; ceux des deux dernières dents n'apparaissent qu'après la naissance.

Chez le fœtus, les germes des dents permanentes sont beaucoup plus petits que les autres. D'abord les uns et les autres sont placés sur le même plan; mais bientôt l'os maxillaire acquérant plus de hauteur, ils se portent en bas en glissant sur les germes des dents de la première dentition, et se placent au dessous d'eux à la faveur d'un alongement remarquable de leur collet ou de leur *ductus dentis*.

Dans le principe, les germes des deux dentitions sont réunis ensemble dans la rigole alvéolaire des mâchoires; plus tard seulement des cloisons les séparent et leur constituent des alvéoles séparés.

Après la naissance, à la mâchoire inférieure, les incisives centrales sont adossées à la face postérieure des racines de celles qu'elles doivent remplacer, et comme elles sont plus larges qu'elles, elles anticipent un peu sur leurs cloisons. Les incisives latérales, plus fortes encore que les précédentes, sont placées derrière la cloison qui sépare l'incisive latérale de la canine de la première dentition; la canine est plus enfoncée dans l'épaisseur de la mâ-

choire que les autres; elle est placée hors de rang en avant de la précédente, sous la lame antérieure du processus alvéolaire, qu'elle soulève quelquefois d'une manière remarquable. La première petite molaire est placée au dessous et en arrière de la dent qu'elle doit remplacer, tandis que la seconde molaire est tout-à-fait sous-jacente à la seconde molaire de la première dentition.

On conçoit du reste parfaitement pourquoi la canine se trouve rejetée hors de rang, ainsi que je l'ai montré : les molaires de remplacement correspondent exactement aux molaires de la première dentition ; et comme les germes des incisives permanentes sont à eux seuls aussi gros que les incisives et les canines de la première dentition, force est bien à la canine rudimentaire de chercher une position excentrique à celle des dents de la série.

Un an environ après l'époque de la naissance, les germes des dents de la seconde dentition sont séparés les uns des autres et des dents de lait par des cloisons osseuses qui leur forment des loges spéciales. Ces loges ou alvéoles sont percées d'un canal à chacune de leurs extrémités opposées, d'un côté, pour les vaisseaux et nerfs qui forment le pédicule de la papille dentaire, de l'autre, pour laisser passer le collet ou le *ductus* du follicule de la dent. Ces canaux, qu'on n'avait d'abord observés qu'antérieurement, et qu'on avait appelés *incisifs*

pour cette raison, sont d'une existence beaucoup plus générale ; ils ne s'ouvrent pas dans l'alvéole de la dent de la première dentition, comme Fallope le croyait, mais ils se terminent sur le rebord alvéolaire en arrière des alvéoles des dents primitives.

Le follicule des dents permanentes est une dépendance de la membrane muqueuse de la bouche, comme celui des dents caduques. Il se continue avec cette membrane au moyen d'un long *ductus*, qui a été parfaitement bien décrit par Fallope, qui l'appelait second pédicule du germe. Ce *ductus* traverse le conduit osseux que présente la partie supérieure de l'alvéole, et vient se mettre en rapport avec la membrane muqueuse. Albinus croyait à tort que celui des molaires allait se terminer dans les alvéoles des dents de lait.

Meckel considère les follicules des dents primitives et secondaires comme réunis les uns aux autres par leur membrane fibreuse. Il suppose même que ceux des dents permanentes procèdent par *gemmation* de ceux des temporaires; ils reposent, dit-il, d'abord immédiatement sur eux, et plus tard même encore, lorsqu'ils se sont alongés, ils communiquent avec eux par de longs et minces cordons. Cependant mes observations m'ont appris que cette communication n'a lieu qu'entre les feuillets externes des follicules dentaires, et que les feuillets internes, bien autrement essentiels, sont tout-

à-fait isolés les uns des autres, de sorte que le nouveau sac dentaire interne se développe dans l'ancien, entre lui et le feuillet externe, sans que leurs cavités soient en communication l'une avec l'autre. Si cette communication existait, il faudrait au moins qu'elle n'eût lieu qu'à une époque très reculée, puisque je n'ai jamais pu la découvrir, même en examinant les follicules des dents permanentes au moment de leur première apparition.

Les dents permanentes de remplacement se développent dans leur follicule suivant un ordre et s'accroissent d'après des lois que j'ai formulés dans la description générale et sur lesquels il est par conséquent inutile de revenir. Lorsque ces dents ont acquis un certain développement, elles font effort de toutes parts sur les parois de leurs loges: en arrière elles refoulent la lame linguale du bord alvéolaire; en avant elles compriment les vaisseaux qui viennent du canal dentaire accessoire et qui se portent aux dents caduques, y gênent la circulation d'abord et plus tard en produisent l'atrophie; en avant et en haut elles pressent sur le septum qui sépare leurs alvéoles de celles des dents de la première dentition; enfin en bas ou en haut, suivant les dents que l'on examine, elles refoulent les troncs mêmes des vaisseaux et du nerf dentaires.

Au bout d'un temps assez court, comme je l'ai déjà expliqué en parlant de la chûte des dents de

lait, le pédicule de la papille de ces dernières est détruit, leur follicule s'atrophie et les dents elles-mêmes réduites à la condition d'un véritable corps étranger, subissent toutes les modifications que ces corps éprouvent lorsqu'ils se trouvent pendant un certain temps au milieu de nos tissus; elles se ramollissent, se détruisent par leur base et tombent plus ou moins promptement, suivant que ces phénomènes se succèdent avec une plus ou moins grande rapidité.

Dans cette élévation successive de la dent de remplacement par le sacrifice de la dent primitive, tantôt, le plus souvent, le septum qui sépare l'alvéole de ces deux dents est détruit, les deux alvéoles sont confondues en une seule et la couronne de la dent de la seconde dentition presse immédiatement la racine de la dent de la première; tantôt la dent se fraie un passage vers le bord alvéolaire sans altérer la paroi de l'alvéole de la dent qu'elle doit remplacer. Dans le premier cas la pression de la dent secondaire vient ajouter un élément nouveau de destruction à tous ceux dont la dent caduque était déjà entourée, sa chûte en devient plus certaine et son époque plus rapprochée : alors la dent permanente se place dans l'alvéole devenue vide et se porte au dehors ultérieurement sans aucune difficulté. Dans l'autre cas, que Hunter représentait bien à tort comme l'état normal, les dents se portent en arrière de l'alvéole de la dent de lait, dirigées de ce côté par leur *ductus*; elles se creusent une ouverture

particulière en dilatant le pertuis osseux qui a été décrit plus haut et les alvéoles des dents de lait se resserrent et s'oblitèrent.

Il est inutile de faire remarquer que les changemens qui viennent d'être décrits ne se rapportent qu'aux vingt dents permanentes antérieures, puisqu'il n'y a que vingt dents caduques.

Les dents permanentes, comme celles de lait, sortent successivement de leurs alvéoles dans l'ordre suivant : la première grosse molaire, l'incisive centrale, l'incisive latérale, la première petite molaire, la canine, la seconde petite molaire, et la seconde grosse molaire; la troisième grosse molaire paraît la dernière. D'abord, comme on le voit, la première dent de la *seconde série* sort de son alvéole, ensuite toutes les dents de la première série remplacent les dents caduques, et enfin l'issue de la dernière grosse molaire termine la seconde dentition.

C'est à quatre ou cinq ans environ que la première grosse molaire sort de son alvéole; elle se place immédiatement derrière la seconde dent molaire de lait. Son éruption suit de très-près celle de la dernière dent molaire de lait, de sorte que quelques personnes l'ont rangée, à tort, parmi les dents de la première dentition.

L'incisive centrale se montre de six à huit ans, après la chute de la dent de lait correspondante; l'incisive latérale sort peu de temps après la précédente.

La premère petite molaire paraît au dehors vers l'âge de neuf ans, la canine de dix à onze, la seconde petite molaire de onze à treize, la seconde grosse molaire de douze à quatorze, et enfin la troisième grosse molaire, dite *dent de sagesse* à une époque qui varie entre dix-huit et trente ans.

Blake et Bichat ont avancé que la première molaire de lait est remplacée par les deux petites molaires de la seconde dentition, c'est là une erreur que la plus simple inspection suffit pour faire reconnaître, erreur que j'ai relevée dans mon édition de l'anatomie générale de Bichat, et qui du reste l'avait déjà été par tous les anatomistes.

Toutes les grosses molaires sont dirigées obliquement au moment de leur apparition, plus tard elles se redressent lorsque les bords alvéolaires refoulés par elles se modifient eux-mêmes dans leur direction.

Il n'entre pas dans mon sujet de faire l'histoire des accidents que détermine l'issue des dents et celles des dents de la seconde dentition en particulier; mais je ne dois pas oublier de mentionner un phénomène qui accompagne souvent la sortie de la dernière grosse molaire. Placée au pied et à la partie antérieure de l'apophyse coronoïde, cette dent se développe si près de cette partie que par fois elle éprouve une grande difficulté à se dégager de la lame osseuse qui la recouvre, et que même assez souvent elle reste enfermée dans les parois alvéolaires, ou se dévie vers la langue après avoir donné naissance à des accidens très-variés. J'ai été appelé récemment

à enlever une de ces dents qui, forcée de rester renfermée dans son alvéole, s'y était soudée avec l'os et entretenait depuis long-temps des ouvertures fistuleuses contre lesquelles on avait épuisé toutes les ressources de l'art.

La seconde dentition ne s'accomplit pas toujours aussi exactement que je l'ai indiqué; diverses circonstances peuvent la troubler, comme je l'ai laissé entrevoir dans le cours de ma description, et imprimer aux dents des caractères assez curieux.

Un premier fait qu'il m'importe de signaler avant tout, sous ce rapport, c'est l'absence de développement des dents permanentes de la première série avec persistance des dents primitives : l'absence de développement qui peut comprendre toutes les dents auxquelles je fais allusion, ou bien en atteindre quelques-unes seulement. M. Maingault a rapporté à l'académie l'observation d'un jeune homme de dix-huit ans chez lequel la première dentition ne s'était pas opérée. M. Murat a observé un cas du même genre; tous les traités d'anatomie renferment des exemples de défaut de formation de quelqu'une des dents de la seconde dentition.

J'ai en ce moment sous les yeux une personne de trente-huit ans qui a conservé jusqu'à trente la seconde molaire inférieure droite de lait et chez laquelle elle n'a pas été remplacée.

Il n'est pas moins commun d'observer des cas d'issue des dents secondaires, sans la chute des dents primitives; et ce vice de conformation, comme

le précédent, peut porter sur une partie plus ou moins étendue de la mâchoire. Pline dit que l'on a observé deux et même trois rangées de dents. Pfaff a observé souvent trente-trois ou trente-quatre dents; Sœmmering en a vu trente-six, etc. Certains individus ont une disposition particulière à présenter ces *sur-dents*. On a expliqué de diverses manières l'origine de cette variété ; on l'a surtout attribuée au défaut de communication des alvéoles de la première et de la seconde dentitions, et à l'absence de pression exercée par les dents les unes sur les autres. Sans vouloir nier le moins du monde l'influence que peut avoir cette circonstance dans le cas qui m'occupe, je dois dire que peut-être ce cas dépend-il quelquefois de ce que l'artère de la première dentition manque, comme M. Serres l'a observé, et de l'origine, par un tronc commun, des artères des dents de la première et de la seconde dentition.

Il est plus ordinaire de voir les dents sortir dans un ordre et à des époques qui ne sont pas tout-à-fait ceux que j'ai indiqués. La seconde molaire sort souvent avant la canine : quelquefois l'issue de celle-ci est retardée; bien plus, je connais un homme sur lequel une d'elles n'a jamais paru.

§ III. *Développement des dents séniles.*

(TROISIÈME DENTITION.)

S'il est un fait que mette en lumière l'histoire de la formation des dents, c'est assurément celui-ci, que les deux dentitions ont été calculées d'après la durée ordinaire de la vie, et qu'elles suffisent, à moins de circonstances particulières auxquelles notre genre de vie ne donne que trop souvent naissance, pour assurer des dents à chaque individu pendant toute son existence. Aussi doit-on reconnaître que ce nombre de deux dentitions est primitivement dans notre destinée, que les exceptions à cette loi doivent être extrêmement rares, et qu'elles n'apparaissent que comme des jeux que la nature se permet quelquefois pour nous laisser entrevoir sa force et sa puissance.

Joubert rapporte qu'une dame de qualité ayant perdu toutes ses dents, il lui en repoussa vingt nouvelles à l'âge de soixante-dix ans.

Sennert rend compte d'un fait semblable chez une dame de Silésie à laquelle il perça à un âge à peu près pareil, vingt dents nouvelles dont l'éruption fut accompagnée d'accidens analogues à ceux qu'éprouvent les enfans lors de la première dentition. Eustache assure que des dents incisives ayant été arrachées à un jeune homme de vingt ans, elles lui revinrent la même année. Dufay, médecin du port de l'Orient, a vu dans cette ville un homme de quatre-vingt-quatre ans que la nature dota à cet âge de

deux incisives et de deux canines. Gehlet parle d'une canine qui s'est renouvelée jusqu'à trois fois. Hunter cite également des cas de dents qui s'étaient renouvelées après soixante-dix ans. Moi-même j'ai trouvé dans une mâchoire d'adulte, immédiatement au dessous de la première petite molaire, une dent nouvelle dont la couronne était à moitié formée. (Les deux petites molaires existaient de ce côté.)

Quoi qu'il en soit, les auteurs ne sont pas d'accord relativement à la manière dont on doit interpréter les faits qu'on cite généralement comme appartenant à une troisième dentition. Les uns prétendent que ces faits sont tout simplement des éruptions retardées des dents de la première ou de la seconde dentition; les autres trouvent plus simple de les nier et d'en appeler à une observation plus éclairée.

Des deux côtés il y a exagération, et, par conséquent, erreur. Peut-on croire, par exemple, qu'il y eut simple retard dans l'issue de la canine de remplacement, dans le cas de Gehler, où cette canine se renouvela trois fois? Est-il possible de conserver quelque doute sur un rudiment de troisième dentition en face de l'observation qui m'appartient? On ne saurait soutenir, en effet, que dans ce cas la dent rudimentaire n'était pas une dent nouvelle; car elle était placée sous des dents bicuspidées, et, comme on le sait, les dents de cette espèce ne paraissent qu'à la seconde dentition.

Et d'ailleurs, pourquoi donc s'élever aussi fort contre la supposition d'une troisième formation dentaire? Est-ce que, par hasard, cette v riété anatomique est plus difficile à concevoir que les mille anomalies qu'on rencontre tous les jours dans des organes beaucoup plus importans que les dents? Non, sans doute. Montrons-nous donc moins incrédules, et, sans croire, avec Fallope, que le corps se renouvelle au sixième septenaire, et que, par conséquent, les dents de lait peuvent reparaître à cette époque, tenons-nous-en à la rigoureuse observation des faits et ne nions pas l'expérience.

Ce qui apparaît le plus clairement dans les cas de troisième dentition qui sont rapportés par les auteurs, c'est que la plupart de ceux dont l'authenticité ne saurait être contestée ont trait à des dentitions extrêmement incomplètes, au renouvellement isolé d'une ou de deux dents. Presque jamais on n'a vu paraître de séries dentaires complètes : aussi Hunter fait-il remarquer avec juste raison que cette troisième dentition, au lieu d'être un bienfait de la nature, est au contraire un inconvénient, lorsqu'elle a lieu chez un vieillard qui a perdu toutes ses dents. Isolés, en effet, le plus souvent, sur les arcades dentaires et manquant de points d'appui de la part des dents opposées, ces ostéides irritent, enflamment, ulcèrent les gencives et peuvent mettre la personne qui les porte dans la nécessité d'en faire pratiquer l'avulsion.

§ IV. *Application du développement des dents à la détermination des âges.*

Les considérations dans lesquelles je viens d'entrer ne sont pas seulement curieuses sous le point de vue anatomico-physiologique, elles ont en outre une application pratique d'une importance majeure. Elles peuvent servir en médecine légale pour reconnaître l'âge d'un individu, et même de celui dont une portion de squelette aura été trouvée au bout d'un temps très long. Elles ont servi à Cuvier pour fixer l'opinion du monde savant sur deux têtes extraordinaires sous le rapport de leurs proportions, qui avaient été déterrées, l'une dans les environs de *Reims*, l'autre à *Billerbeek*, dans l'évêché de Munster, et que l'on considérait généralement comme provenant d'une race gigantesque aujourd'hui anéantie. L'examen des dents et des arcades alvéolaires a suffi au célèbre anatomiste pour renverser cette manière de voir, et pour montrer que non seulement ces têtes n'appartiennent pas à une race d'hommes différente de la nôtre, mais encore que ce sont celles d'enfans fort jeunes. Du reste, laissons-le parler ici lui-même, et voyons les fruits qu'on recueillit en suivant ses judicieux préceptes.

« L'âge d'une tête, quelque déformation que les maladies du système osseux lui aient fait subir, peut toujours se déterminer dans des limites assez étroi-

tes, par le nombre des dents et par leur configuration.

» La raison en est que les dents ne se développant point, comme les os, par intus-susception, mais croissant, à la manière des coquilles, par juxtaposition, et que leurs parties, une fois formées, n'étant plus susceptibles d'inflammation ni d'altération par un principe interne, tout ce qui se passe dans le tissu intérieur des os leur demeure à peu près étranger, de même que leurs propres maladies n'affectent pas les os d'une manière immédiate. Faisant application de ces vues aux têtes en question, j'ai trouvé dans celle de Darmstadt les alvéoles à demi remplies de six dents de chaque côté; deux incisives, une canine et trois molaires. Dans la mâchoire inférieure, dont on n'a que le côté gauche, on ne voit même pas l'alvéole de la troisième molaire.

» C'était un premier motif pour conclure que l'individu avait à peu près six ou sept ans, et que les dents qui avaient rempli les alvéoles étaient ses dents de lait.

» En effet, c'est vers la sixième ou la septième année que commence à se montrer la première des molaires qui ne doivent pas être remplacées, ou la troisième de chaque côté, et c'est à la même époque que les dents de lait du devant des mâchoires commencent à tomber pour céder la place à des dents de remplacement.

» Ce que les alvéoles de la tête de Darmstadt m'avaient paru annoncer, les dents elles-mêmes m'ont semblé le confirmer dans la tête du cabinet de M. de Jussieu.

» Cette tête n'a aussi que six alvéoles de chaque côté à l'une et à l'autre mâchoire, et même la sixième lui manque du côté gauche à la mâchoire supérieure. Ainsi elle était à peu près au même âge que celle de Darmstadt; mais, par un bonheur particulier, elle conserve deux molaires, la seconde du côté gauche à la mâchoire supérieure, et la seconde du côté droit à la mâchoire inférieure.

» Or il n'y avait rien de si aisé que de savoir si c'étaient des dents de lait ou des dents de remplacement, puisque la seconde molaire est d'une forme totalement différente dans les deux dentitions.

» En effet, dans l'homme, ainsi que dans la plupart des quadrupèdes, les molaires de lait ont des formes plus compliquées, plus semblables à celles des arrière-molaires, que les dents qui doivent leur succéder, et l'objet de cette différence est bien facile à comprendre : c'est qu'aussi long-temps qu'aucune des arrière-molaires n'est venue, c'est aux molaires de lait qu'il appartient de remplir leurs fonctions.

» Ainsi, dans l'homme, à la mâchoire supérieure, la première molaire de lait a un fort tubercule en dedans et une crête divisée en deux lobes en dehors, et la seconde quatre tubercules disposés obliquement; à la mâchoire inférieure, la première molaire de

lait a quatre tubercules peu saillans, et la seconde cinq, dont trois en dehors et deux en dedans, et chacun de ces deux-ci est encore un peu bilobé; en d'autres termes, la seconde molaire de lait ressemble, dans chaque mâchoire, à la première arrière-molaire, ou à la dent non susceptible de remplacement qui doit pousser derrière elle, et non pas à celle qui doit venir sous elle et la faire tomber.

» Les dernières, les molaires de remplacement, sont, en effet, à chaque mâchoire ce que l'on appelle les bicuspides, ou des dents à deux gros tubercules, un en dedans et un en dehors; les tubercules de la mâchoire inférieure sont seulement un peu plus crénelés ou sillonnés que ceux de la supérieure.

» Les racines de ces deux sortes de dents sont aussi très différentes et toujours plus écartées et plus nombreuses aux molaires de lait qu'à celles de remplacement.

» J'ai examiné, d'après ces règles, les dents et les racines diminuées à la tête du cabinet de M. de Jussieu.

» La deuxième molaire restée à la mâchoire supérieure a ses quatre tubercules et sa couronne cassés, et l'on voit, par l'alvéole correspondant du côté opposé, qu'elle a trois racines écartées; et puisque, ainsi compliquée, elle occupe cependant la seconde place, c'est incontestablement une molaire de lait.

» Il en est absolument de même de celle qui la

précédait, et qui avait aussi trois racines bien marquées par leur empreinte dans l'alvéole. Derrière elle était une troisième molaire qui est cassée, mais qui a laissé trois racines : c'est la première arrière-molaire ou la dent de sept ans, et ce ne peut être qu'elle. Il n'y a en effet que l'âge de sept ans où l'on puisse voir à la fois, à la mâchoire supérieure, trois molaires de suite, ayant chacune trois racines; car, avant cet âge, la première arrière-molaire n'est pas venue, et, plus tard, les deux molaires de lait sont remplacées par des bicuspides qui n'ont qu'une racine, ou tout au plus deux. A la vérité, la seconde arrière-molaire vient ensuite, qui a aussi trois racines; mais la troisième, ou la dent de sagesse, ne les a jamais. Ainsi, comme je l'ai dit, passé les sept ans ou à peu près, il n'y a plus que deux molaires à trois racines de chaque côté, à la suite l'une de l'autre.

» Celle de la mâchoire inférieure a ses cinq tubercules, absolument comme une deuxième molaire de lait de cette mâchoire, et ils sont même un peu usés, ce qui prouve que l'individu s'en servait depuis quelque temps. A la vérité, si cette dent se voyait isolée, on pourrait soutenir que ce n'est pas la deuxième de lait, mais la première des arrière-molaires, car ces deux dents ont à peu près la même forme, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. Mais cette supposition n'est pas admissible, parce qu'il n'y aurait pas assez de dents en avant. Les deux fossettes placées immédiatement avant la dent

en place, ne sont pas deux alvéoles, mais la place de deux racines d'une même dent; et cette seule existence de deux racines séparées jusqu'au collet, annonce que cette dent elle-même était une molaire de lait, et non pas bicuspide.

» La canine, de ce côté, est rompue et non pas rentrée dans l'os comme l'a pensé M. Jadelot.

» Quant à l'incisive, cette idée lui est encore moins applicable.

» Les alvéoles de toutes les incisives sont marqués, et à leur place ordinaire, ils sont à moitié remplis, ce qui prouve que les dents qui les avaient occupés étaient tombées.

» La dent qui reste encastrée dans l'épaisseur de l'os, et tout près de la face inférieure, a son tranchant bien entier, et ses dentelures telles que doit les avoir une incisive de remplacement. Ainsi, elle n'a jamais servi; car alors elle serait usée comme la molaire restée en place.

» De cette intégrité et de l'existence d'un alvéole qui est la marque certaine d'une autre incisive qui avait précédé celle-là, je conclus que cette dent, bien loin d'avoir été repoussée dans l'os ramolli par la pression de la mastication, a été au contraire empêchée de sortir par la dureté et l'épaississement de l'os, qui a opposé un obstacle invincible à son éruption.

» Tout près de cette dent restée à l'intérieur, on voit une autre cellule plus grande qui contenait sans doute aussi une dent, laquelle sera tombée quand la mâchoire s'est rompue à cet endroit.

» Je suis persuadé que si on l'ouvrait dans le voisinage, on y trouverait encore de ces dents qui n'ont pu sortir.

» La surface des mâchoires examinée en détail, confirme ce que les dents et les alvéoles annoncent. On y voit derrière les alvéoles des incisives les restes de petits trous qui, dans l'état naturel, offrent un premier jour à l'éruption des incisives de remplacement; mais ces petits trous sont presque entièrement obstrués par le gonflement des os.

» Il reste aussi à la mâchoire supérieure des traces très-marquées de cette fissure, seul vestige, dans l'homme, de la suture que sépare, dans presque tous les animaux, l'os incisif du maxillaire. Ce reste de fissure nous est précieux, parce qu'il marque sans équivoque la place de la canine, et qu'il nous fait voir clairement que la dent placée derrière elle, ou la première molaire, avait trois racines, et par conséquent que c'était une molaire de lait.

» Si je ne me trompe, toutes ces circonstances s'accordent pour nous prouver que les têtes que nous examinons sont des têtes d'enfans morts à l'époque de leur changement de dents et chez qui ce changement n'a pu s'effectuer.

ORDRE IV.

Importance des dents dans l'organisme.

L'influence des dents sur le reste de l'organisme se révèle à nos yeux de deux manières : par les actes fonctionnels auxquels elles concourent, et par les modifications qu'elles impriment en se développant aux parties avec lesquelles elles sont plus immédiatement en rapport: Arrêtons-nous d'abord au second point qui est plus spécialement de notre sujet.

ARTICLE PREMIER.

Influence de la dentition sur la face.

Il est peu nécessaire d'insister pour montrer *a priori* combien doivent être grandes les modifications imprimées à la face par le développement des dents. Il suffit en effet de dire que ces ostéides doivent se ménager des cavités de réception, et qu'ils tiennent les mâchoires écartées de toute la hauteur qui leur est propre.

L'action des dents sur les parties molles de la face se réduit à une tension plus ou moins grande de ces parties; car il n'entre pas dans le plan de ce travail de parler des irradiations sympathiques que développe le travail de l'odontogénie. Chez le fœtus, les parties molles des joues et de toute la face sont flasques, et font en quelque sorte hernie au de-

hors à cause de l'excès de longueur qu'elles présentent, et qu'elles tiennent en réserve pour le moment où les dents sortiront de leurs alvéoles : de là cette expression désagréable et presque sénile qu'offre la face des enfans naissans.

L'état des joues que je viens de signaler persiste jusqu'à l'époque à laquelle commence l'éruption des dents de la première dentition ; et si avant cette époque la physionomie n'a plus les mêmes caractères, si même elle a revêtu cette expression angélique qu'on lui connaît, ce n'est pas le résultat de l'accroissement des dents, mais bien celui du développement de la graisse dans le tissu sous-cutané.

Après l'éruption des dents de lait, les joues sont moins rebondies, elles se sont alongées de haut en bas, la figure est devenue moins ronde et d'une expression beaucoup plus agréable.

Jusqu'au moment où s'achève la seconde dentition, les joues présentent une étendue en hauteur beaucoup plus considérable en avant qu'en arrière ; elles sont triangulaires. Après cette époque, elles deviennent plus carrées en raison de l'abaissement et du refoulement en arrière de l'angle de la mâchoire inférieure.

Enfin, chez le vieillard, lorsque les dents sont tombées, les joues redeviennent flasques, comme chez le fœtus, et l'expression faciale revêt des caractères d'autant moins gracieux, que la graisse, peu abondante, ne donne plus à la peau des joues le soutien qu'elle lui fournissait dans le bas âge.

Les dents font plus particulièrement sentir leur influence aux os maxillaires ; aussi devons-nous porter toute notre attention sur cette partie de leur histoire.

L'action des dents sur les mâchoires s'exerce de deux manières distinctes : directement sur les arcades dentaires, indirectement sur le bord inférieur de l'os maxillaire inférieur, sur le canal dentaire inférieur, sur l'angle de la mâchoire, sur l'apophyse mentonnière, sur le trou mentonnier, sur les rapports du condyle et de l'apophyse coronoïde, sur l'apophyse ptérygoïde, sur la tubérosité molaire et sur le trou sous-orbitaire.

1° *Changemens imprimés par les dents aux arcades dentaires.*—Ces changemens portent sur la forme et sur les dimensions de ces arcades.

Les os maxillaires sont réellement formés de deux parties distinctes, la partie qui est étrangère aux dents et la partie dentaire proprement dite. La partie dentaire, la seule qui doive nous occuper ici, en est la moins étendue ; elle est toujours en rapport de développement avec le développement des dents; et de même que les extrémités de la vie se ressemblent beaucoup sous le rapport du système dentaire, de même aussi la partie dentaire des os maxillaires subit, dans le premier âge, une série de modifications qui se répètent très exactement dans un âge avancé.

D'abord nulle ou presque nulle, la partie dentaire se présente sous l'apparence des os maxilliaires

d'une simple rigole, à l'époque où les germes des dents commencent à se développer. Plus tard, elle est séparée en un certain nombre d'*alvéoles communs* aux dents de la première et de la seconde dentition. Plus tard encore elle présente deux séries d'alvéoles distincts pour les dents de lait et pour les dents qui les remplaceront. Après l'éruption des dents permanentes elle n'offre plus qu'une seule série d'alvéoles pour ces dents. Enfin, après la chute des dents permanentes, les alvéoles s'oblitèrent, la partie alvéolaire des os maxillaires s'affaisse, et reprend graduellement les caractères qu'elle offrait chez les plus jeunes embryons.

Les bords alvéolaires sont modifiés d'une manière remarquable dans leurs dimensions par le développement des dents. Sous le rapport de la hauteur, ils suivent très exactement le développement de la racine des dents comme on a pu l'inférer de ce qui a été dit dans le précédent paragraphe; sous le rapport de la largeur, ils sont à leur maximum de développement vers l'âge de cinq ou six ans, lorsqu'ils recèlent à la fois les dents de la première et de la seconde dentition; avant et après cette époque leur largeur proportionnelle diminue graduellement. Enfin sous le rapport de la longueur, ils offrent des changemens plus compliqués et dont il importe davantage de bien apprécier toutes les circonstances.

L'étendue en longueur des bords alvéolaires est nécessairement proportionnée, jusqu'à un certain point, au volume et au nombre des dents qu'ils ren-

ferment; aussi peut-on affirmer sans crainte d'être démenti par personne que ce bords croissent continuellement sous ce rapport depuis le commencement de la vie jusqu'à la sortie de la dent de sagesse, et que s'ils ne décroissent pas beaucoup en longueur chez le vieillard après la chute des dents, cela tient uniquement à ce qu'ils sont maintenus par les parties non dentaires des os maxillaires qui ne peuvent pas décroître de leur côté.

Chez l'adulte, les bords alvéolaires sont séparés en deux portions de longueur égale, par une ligne qui passerait au devant de la première dent grosse molaire de chaque côté. Jusqu'à l'époque de l'éruption de la dent de cinq ans, la grosse molaire, les bords alvéolaires sont réduits à leur portion antérieure; à partir de cette époque la portion postérieure existe, mais elle est de beaucoup inférieure sous le rapport de sa longueur à la portion antérieure. A l'âge de dix ans environ la portion postérieure du bord alvéolaire s'alonge en arrière de toute la place nécessaire à la deuxième dent grosse molaire qui sort de son alvéole. Enfin plus tard encore lors de l'éruption de la dent de sagesse, les deux parties des bords alvéolaires sont égales en longueur, comme je l'ai déjà dit en commençant.

Ce simple énoncé des phases que parcourt successivement le bord alvéolaire, à mesure que les dents se développent, suffit pour montrer, d'une part, que ce sont les dents qui sont la cause de ces modifica-

tions, et d'autre part, que celles-ci portent exclusivement sur la partie postérieure.

Mais il se présente ici une autre question un peu plus complexe, un peu plus difficile à résoudre, savoir: les vingt dents de la seconde dentition *occupent-elles plus, moins, ou autant de place* sur le bord alvéolaire que les *vingt dents de la première dentition qu'elles remplacent?* ou en d'autres termes : *lorsque la première grosse molaire est développée et qu'elle a marqué sa place sur le bord alvéolaire, la portion de ce bord qui est antérieure à cette dent, éprouve-t-elle des modifications dans sa longueur?* Hunter, le premier, a posé cette question et l'a décidée dans le sens de l'invariabilité de la partie antérieure du bord alvéolaire; mais sa théorie, si bien et si sagement adoptée, n'a pas été adoptée par tout le monde; Blake, Léveillé ont élevé des prétentions opposées. Examinons avec attention ce point d'odologie, il touche de très près, en effet, à la pratique de l'art de diriger le travail de l'érupition des dents permanentes.

Le meilleur moyen de décider cette question, c'est évidemment de mesurer avec un fil, comme l'a fait M. Delabarre, avant et après la chute des dents de lait, la distance qui sépare les dents grosses molaires de l'incisive centrale.

Eh bien, cette mensuration donne les mêmes résultats dans ces deux circonstances : M. Miel qui s'est beaucoup occupé de ce sujet et qui a chaudement défendu l'opinion de Hunter, ajoute : *l'appa-*

rition des secondes dents n'est qu'une substitution de dents plus longues et plus capables de résister aux efforts d'un âge plus vigoureux; le volume total de ces dernières est le même que le volume total des dents de lait avant l'éruption des grosses molaires. Leur grandeur respective est la seule qui diffère. Une autre circonstance que M. Miel fait encore valoir et avec juste raison, c'est l'impossibilité du placement régulier des dents secondaires chez les individus qui les ont trop développées; elles restent serrées les unes contre les autres, quelquefois même elles présentent leurs faces obliquement pendant toute la vie; ce qui n'arriverait certainement pas, si l'arc antérieur du bord alvéolaire était susceptible de s'étendre en longueur comme on le prétend.

Ce n'est pas tout, non seulement l'arc antérieur du bord alvéolaire reste invariable pour la longueur dans le passage de la première à la seconde dentition; mais encore, avant cette époque, depuis l'instant où le travail de la première dentition est terminé. Des empreintes prises sur cet arc par M. Oudet sur des sujets de cinq à six ans ne lui ont pas montré la plus petite variation, quoiqu'il ait répété cette mensuration sur un très grand nombre d'enfans.

Le fait de l'égalité de longueur de l'arc antérieur des bords alvéolaires considérés avant et après la première dentition, pourrait bien être exact, comme le célèbre Hunter et M. Miel l'ont prouvé effective-

ment, sans que cela impliquât l'invariabilité de cet arc antérieur pendant tout le travail de la seconde dentition. C'est, en effet, ce que M. Oudet a parfaitement exposé dans un mémoire qu'il a lu à l'Académie en 1824. M. Oudet établit, en effet, d'abord, qu'au moment du placement des incisives de la seconde dentition, ces dents, plus grosses que celles auxquelles elles succèdent, déterminent un alongement du bord alvéolaire proportionné à leur excès de volume, et que la première grosse molaire est un peu poussée en arrière; et il montre, en second lieu, qu'après l'issue de la quatrième molaire, la grosse, refoulée par celle-ci en sens inverse, c'est-à-dire d'arrière en avant, reprend son ancienne place, devenue libre depuis la sortie de la seconde petite molaire, dont le volume est bien moins considérable que celui de la dent à laquelle elle succède.

Enfin, pour terminer sur ce sujet, ajoutons une considération qu'on ne paraît pas avoir fait valoir jusqu'ici: savoir, que la nature témoigne, par la marche même qu'elle imprime à la seconde dentition, du dessein qu'elle a de ne pas laisser croître l'arc antérieur du bord alvéolaire; car elle fait sortir la canine après la première, souvent même après la seconde molaire, et en attendant, elle la place hors de rang. Si l'arc antérieur de la mâchoire devait s'agrandir, comme Blake l'a soutenu, on ne comprendrait pas cette précaution. Si l'on admet l'opinion

de Hunter, rien ne paraît plus simple. Les incisives de la seconde dentition, plus grosses que celles de la première, ayant pris la place de la canine, force est à cette dent d'attendre que les molaires de la seconde dentition soient tombées; qu'elles aient été remplacées par d'autres molaires plus petites, les bicuspidées, et que la place perdue en avant pour la canine ait été retrouvée en arrière.

Après la chute des dents, les arcades alvéolaires diminuent de longueur d'arrière en avant, et tendent à reprendre leurs conditions premières sous ce rapport. Chez l'enfant de cinq ans, les bords alvéolaires sont demi-circulaires; ils sont paraboliques chez l'adulte; ils redeviennent demi-circulaires chez le vieillard.

Changemens imprimés par les dents au bord inférieur de l'os maxillaire inférieur. — C'est M. Miel qui a attiré sur ce point l'attention des anatomistes; il a montré que le bord inférieur de l'os maxillaire inférieur est légèrement arqué, surtout en arrière, qu'il ne peut pas reposer sur un plan horizontal chez l'enfant et le vieillard, tandis qu'il est tout-à-fait horizontal chez l'adulte.

Changemens imprimés par les dents au canal dentaire inférieur. — Dans les premiers temps de la formation de l'os maxillaire, son canal n'existe pas; les vaisseaux et le nerf qu'il est appelé à loger occupent le fond de la gouttière dentaire. Ce canal se dé-

veloppe plus tard, en même temps que le conduit destiné aux dents de lait, lorsque les alvéoles se séparent les uns des autres. Chez l'adulte, le canal dentaire est placé au milieu de l'os en hauteur, entre sa partie basilaire et sa partie dentaire. Chez le vieillard, apès l'atrophie des alvéoles, le canal maxillaire occupe le bord supérieur de l'os; mais il ne disparaît jamais complètement. Dans le jeune âge, ce canal répond exactement à la partie inférieure des alvéoles; chez l'adulte, il est placé un peu en dedans d'elles, refoulé vers ce point, suivant *Cuvier*, par le prolongement des racines dentaires. Enfin, à un âge plus avancé, il reprend sa position première, lorsque les dents sont peu à peu refoulées hors de leurs alvéoles. Pendant la vie intra-utérine, et même quelque temps encore après la naissance, le canal dentaire de la première dentition est très-large; mais à partir de cette époque, il diminue graduellement, et finit par disparaître, lorsque la chute des dents temporaires est achevée.

Changemens imprimés par les dents à l'angle de la mâchoire inférieure. — Dans les premiers temps de la vie, l'angle de la mâchoire inférieure est nul ou presque nul; plus tard, cet angle se développe; mais on le voit, avec l'âge, diminuer de nouveau et reprendre graduellement son premier degré d'ouverture. Très-obtus d'abord, il devient presque droit chez l'adulte, et reprend son obtusité fœtale chez le vieillard.

Changemens imprimés par les dents à l'apophyse mentonnière. — Ces changemens sont intimement liés aux précédens : lorsque l'angle de la mâchoire est obtus, comme chez l'enfant et chez le vieillard, l'apophyse mentonnière est saillante et retroussée en haut ; lorsque, au contraire, l'angle maxillaire s'approche de l'angle droit, comme chez l'adulte, l'apophyse mentonnière est peu saillante, et presque tout-à-fait tournée en haut.

Changemens imprimés par les dents au condyle et à l'apophyse coronoïde. — La surface du condyle, et le sommet de l'apophyse coronoïde se dirigent en arrière et en haut chez l'enfant et chez le vieillard, et en haut directement chez l'adulte. Mais les modifications les plus remarquables que présentent ces éminences, sont celles qui résultent des changemens qu'elles subissent dans leurs rapports de hauteur. Chez le fœtus, l'apophyse coronoïde s'élève de toute sa hauteur au dessus du condyle ; chez l'enfant, ces deux parties tendent de plus en plus à se placer sur le même plan ; enfin, chez le vieillard, les rapports de l'état fœtal se reproduisent une seconde fois.

Changemens imprimés par le développement des dents au trou mentonnier. — M. Duval est le premier qui ait fait connaître ces changemens ; il a montré que le trou mentonnier est très-voisin de la symphyse à l'époque de la naissance et qu'il s'en éloigne de plus en plus en se portant en arrière, à

mesure que les dents de lait se développent. A la naissance, cette ouverture répond à la cloison inter-alvéolaire de la canine et de la première molaire. Lorsque les quatre incisives sont sorties, elle se trouve au dessous de l'alvéole de la première molaire. Lorsque les dix dents de lait sont sorties, elle devient un peu plus postérieure que dans les cas précédens. Lorsque la première grosse molaire est dehors, elle répond à la cloison qui sépare les deux molaires de la première dentition, et enfin lorsque la dent de sagesse a paru, le trou mentonnier se rencontre presque toujours, à quelque chose près, au dessous de l'alvéole qui sépare la première et la seconde molaires.

Changemens imprimés par le développement des dents à l'apophyse ptérygoïde. — L'apophyse ptérygoïde est à l'arcade dentaire supérieure ce que le bord postérieur et l'angle de l'os maxillaire inférieur sont à l'arcade dentaire inférieure. L'un et l'autre servent de point d'appui à la partie postérieure du rebord alvéolaire; l'un et l'autre sont libres en arrière et préparés par conséquent à suivre le bord alvéolaire dans tous ses mouvemens. Au reste l'analogie qui rapproche ces deux parties n'est pas seulement fondée sur des vues théoriques, l'observation et la comparaison des changemens qu'elles subissent sous l'influence du développement des dents, en donnent la confirmation la plus positive.

Dans le jeune âge, à la naissance particulière-

ment l'apophyse ptérygoïde comme le bord postérieur de la mâchoire inférieure est oblique en bas et en avant. Lorque les trente-deux dents sont sorties de leurs alvéoles, l'angle que cette apophyse forme avec l'horizon est sensiblement droit. Enfin après la chute des dents de la mâchoire supérieure, l'apophyse ptérygoïde reprend la direction oblique en bas et en avant qu'elle avait dans les premiers temps de la vie.

Changemens imprimés par le développement des dents au trou sous-orbitaire. — Ces changemens sont analogues à ceux que subit le trou mentonnier à la mâchoire inférieure. A la naissance, en effet, le trou sous-orbitaire est placé à la hauteur de la cloison qui sépare les alvéoles de la canine et de la première molaire. Lorsque les dix dents de lait supérieures paraissent au dehors, il devient un peu plus postérieur. Il est placé au dessus de la cloison de séparation des deux molaires de la première dentition, lorsque la première grosse molaire supérieure s'est dégagée de son alvéole; et enfin à partir de ce moment ses rapports ne changent plus d'une manière sensible.

Changemens dans la tubérosité molaire. — La tubérosité molaire et la base de l'apophyse coronoïde dans la mâchoire inférieure subissent des changemens assez importans sous l'influence du développement des dents. Long-temps ces parties renferment les dernières dents molaires, et en reçoi-

vent un volume considérable. A la naissance, la tubérosité molaire est tout à fait rudimentaire, elle commence à se renfler peu de temps après, lors du développement de la première grosse molaire; après l'éruption de cette dent, la tubérosité conserve encore son renflement en dehors et en arrière, parce qu'elle doit successivement renfermer le germe de la seconde et de la troisième grosses molaires. Enfin, après l'éruption de la dent de sagesse, la tubérosité molaire n'existe plus à proprement parler; le bord alvéolaire n'a pas plus d'étendue transversale en ce point que partout ailleurs; il en offre même un peu moins qu'à la hauteur de la première grosse molaire.

Changemens dans l'angle facial sous l'influence du développement des dents. — Appuyé en arrière sur les apophyses ptérygoïdes, le bord alvéolaire supérieur ne peut, malgré ce que j'ai dit plus haut des changemens de direction de ces apophyses, se développer beaucoup de ce côté; il est par conséquent forcé d'exprimer en partie son alongement par une saillie plus grande en avant, et de la sorte de rendre plus oblique à l'horizon la ligne faciale de Camper. C'est aussi ce qui ne manque pas d'arriver à mesure que les dents sortent de leurs alvéoles, et ce qui ôte à la physionomie de l'enfant quelque chose de cette finesse, de cette intelligence qui la caractérisent.

Dans l'âge adulte, les dents molaires moyennes de la mâchoire supérieure exercent par leurs racines une influence remarquable sur la paroi inférieure du sinus maxillaire, elles la soulèvent et la rendent en quelque sorte flexueuse; quelques auteurs ont dit que c'est pour diminuer le plus possible cette action des racines des dents que j'ai citées sur ce sinus que la nature les a rendues divergentes. Quoi qu'il en soit, chez l'enfant la brièveté des racines dentaires d'une part, l'état rudimentaire du sinus de l'autre, rendent nulle l'action que je mentionne ici. Chez l'adulte, au contraire, tout se réunit pour lui donner une importance très-grande: le sinus est très-large, les racines des dents ont dès longtemps acquis toute leur longueur, et surtout elles plongent tout entières dans leurs alvéoles. Chez le vieillard, sans doute le sinus a pris un développement nouveau, sans doute pour cette raison sa paroi inférieure s'est portée d'elle-même à la rencontre des racines des dents; mais celles-ci ont déjà été repoussées par la contraction des parois de leurs alvéoles, de sorte que le phénomène est moins marqué que vers le milieu de la vie.

Du reste, cette action des racines des dents molaires supérieures moyennes sur le sinus maxillaire devient quelquefois plus forte que de coutume, la dent pénètre dans le sinus et des accidens se développent de ce côté.

ARTICLE II.

Importance des dents sous le rapport fonctionnel.

Les dents jouent dans l'économie de l'homme un rôle d'une importance assez grande et assez variée. Elles concourent à former une barrière qui retient la salive dans l'intérieur de la bouche ; elles agissent dans la préhension, dans la mastication de certains alimens, dans la prononciation ; elles sont susceptibles de recevoir des corps extérieurs et de transmettre certaines impressions, enfin elles peuvent même, jusqu'à un certain point, être un moyen d'attaque et de défense.

Toutes les dents peuvent être employées à la préhension des substances solides, mais le plus souvent ce sont les incisives qui sont chargées de ce soin ; ces dents pressent en sens opposés le corps qui doit être porté dans les voies digestives, et en séparent une portion plus ou moins considérable. Les incisives sont disposées merveilleusement pour cette fin, car elles sont tranchantes à leur extrémité libre et se croisent, de manière à agir comme des branches de ciseaux. Mais, d'un autre côté, placées à l'extrémité du levier des mâchoires, elles sont assez mal disposées pour presser avec force les corps qui leur sont opposés ; aussi lorsque ceux-ci doivent offrir une très grande résistance à la section,

est-il nécessaire de les présenter aux incisives sous un petit volume, afin de ne pas avoir un grand écartement de la mâchoire inférieure, circonstance dans laquelle les muscles élévateurs de celle-ci, dirigés plus obliquement, auraient une force efficace d'autant moins grande.

Les dents canines sont plus propres à déchirer qu'à couper les alimens; à la faveur de la pointe de leur couronne, elles peuvent pénétrer profondément les substances qui leur sont opposées, et la longueur de leur racine leur permet de résister avec une grande énergie. Ajoutons que les canines sont déjà placées plus près du point d'appui du levier maxillaire que les incisives, et que, pour cette raison, elles rendent plus avantageux à la puissance le levier par lequel elles agissent.

Les molaires ne sont que rarement employées à la préhension des alimens, parce que leur forme les rend tout à fait inhabiles à les diviser ou à les déchirer; leur secours n'est guère invoqué que dans les cas où l'on veut faire concourir à la préhension la main, d'une part, et les muscles extenseurs de la tête de l'autre. Mais alors les molaires agissent seulement comme une pince avec laquelle on retient le corps que l'on veut déchirer, soit qu'on le tire avec la main en résistant seulement au moyen des muscles de la nuque, soit qu'on le sollicite en sens contraire avec ces deux puissances. Les molaires, au

reste, sont aussi bien disposées pour exercer une forte pression qu'elles le sont mal pour trancher ou pour lacérer : non seulement, en effet, elles sont très rapprochées du point d'appui par lequel elles agissent, ce qui donne très peu de longueur relative au bras de la résistance ; mais encore, à la faveur de l'engrènement réciproque de leurs cuspides, elles retiennent les corps comme le font ces pinces qu'on appelle à dents de loup, et ne peuvent presque pas lâcher prise. C'est plutôt cependant chez les animaux carnassiers que chez l'homme que les molaires deviennent instrumens de préhension; chez nous les incisives et les canines en servent bien plus souvent.

Mais si les dents molaires sont, chez l'homme, peu utiles à la préhension des alimens, il n'en est pas de même pour la mastication ; elles réunissent en effet les conditions les plus avantageuses pour écraser et réduire en parcelles très fines les substances qui sont soumises à leur action ; leur couronne est large à son sommet et munie de quelques inégalités qui alternent d'une mâchoire à l'autre, de sorte qu'elles peuvent retenir long-temps les substances sur leur surface, de manière à en mieux assurer la trituration. Si l'on ajoute enfin que les molaires sont pourvues d'une racine souvent subdivisée en plusieurs branches reçues dans des alvéoles particulières, on verra que tout, chez elles, a été

calculé pour en faire des instrumens très parfaits de mastication.

Ce n'est pas seulement dans la disposition, dans l'arrangement des dents que la nature a pris les précautions les plus heureuses pour le but qu'elle se proposait, elle a encore établi l'harmonie la plus parfaite entre les efforts exercés par la mâchoire inférieure et la résistance que leur oppose la mâchoire supérieure. Au niveau des dents incisives supérieures qui ne supportent jamais que des efforts peu considérables de la part des incisives inférieures, l'arcade alvéolaire n'avait pas besoin d'être beaucoup soutenue; aussi répond-elle à l'ouverture antérieure des cavités nasales. Au niveau des dents canines qui devaient, dans quelques cas, être fortement ébranlées, et qui sont aux animaux carnassiers d'une utilité si journalière pour déchirer leur proie, le bord alvéolaire a été solidement appuyé contre l'apophyse orbitaire externe de l'os frontal, par l'intermédiaire de la *colonne fronto-nasale* de la mâchoire supérieure. Enfin en arrière, au niveau des dents molaires qui font presque tous les frais de la mastication et qui devaient être pressées par la mâchoire inférieure avec une grande force, la nature a doublement arcbouté le bord alvéolaire supérieur contre la base du crâne, par l'intermédiaire des colonnes *zygomato-jugale* et *ptérygoïdienne*.

Il est inutile de faire remarquer que c'est à la

condition de passer à plusieurs reprises sous la meule des dents molaires que les alimens peuvent être modifiés d'une manière suffisante pendant l'acte de la mastication ; et qu'ainsi les mouvemens des lèvres et de la langue doivent se combiner avec ceux de la mâchoire inférieure pour reporter entre les dents les alimens qui leur échappent sans cesse, et qui pourraient autrement se soustraire à leur action.

Il est également inutile de dire tout l'avantage qui résulte pour la transmission des forces de la forme conique de la racine des dents ; en effet, la force qui presse celles-ci, et qui tend à les enfoncer dans leurs alvéoles, est entièrement décomposée : une partie fait effort pour écarter les parois alvéolaires, l'autre pour les abaisser ; et au lieu d'agir à l'extrémité de la racine et de porter sur les vaisseaux et les nerfs qui forment le pédicule de la dent, elle se fait sur toute la surface de l'alvéole. Remarquez d'ailleurs que les dents ont d'autant plus de racines, c'est-à-dire de moyens de transmission des forces à la mâchoire, qu'elles doivent supporter des efforts plus considérables.

Les précautions que la nature a prises pour rendre plus parfaite l'action des dents sur les substances alimentaires sont nombreuses sans doute ; mais pourtant elles n'ont rien d'exagéré ; s'il était besoin de les justifier, il suffirait de montrer l'influence de la mastication sur la digestion stomacale. Lorsque les dents manquent en grand nombre, ou

lorsqu'on ne continue pas la mastication assez long-temps, la chymification se fait difficilement, l'estomac irrité par des alimens trop réfractaires, parce qu'ils ne sont pas assez divisés, souffre, s'enflamme, des accidens se développent. Les vieillards qui ont perdu leurs dents sont obligés d'adopter un régime particulier sous peine d'éprouver les accidens qui viennent d'être signalés.

L'influence des dents sur l'articulation pure et nette de certains sons est un fait qu'il suffit d'énoncer ici pour qu'il soit immédiatement compris par tout le monde; mais toutes les dents ne sont pas également importantes sous ce rapport: les incisives doivent être placées en première ligne, les canines ensuite, puis les premières molaires; les dernières dents n'ont aucune ou presque aucune influence sur la prononciation.

Les dents et surtout les dents antérieures n'agissent pas seulement dans la prononciation, en conservant à celle-ci sa netteté et sa précision; elles empêchent en outre l'expulsion continuelle de la salive pendant la conversation, de sorte que, dans certains cas, l'usage de dents artificielles ne doit pas être considéré comme une affaire de luxe et de vaine coquetterie, c'est un moyen de corriger une véritable infirmité, pénible pour celui qui en est affecté et insupportable pour les personnes qui l'approchent.

Enfin les dents sont susceptibles de recevoir certaines impressions et de les transmettre au cerveau. Le froid et le chaud à un certain degré les affectent désagréablement; elles nous font connaître jusqu'à un certain point les qualités des corps qui sont mis accidentellement en contact avec elles; on entend parfaitement le bruit d'une montre qu'on serre entre les dents. Ces réflexions, au premier abord, paraissent en désaccord avec les faits que j'ai rapportés précédemment, avec les opinions que j'ai émises; mais pour peu qu'on y réfléchisse, on ne tardera pas à reconnaître que cette contradiction n'est réellement qu'apparente.

D'abord qu'on ne croie pas que j'attribue à l'ostéide dentaire lui-même les phénomènes de sensibilité développés dans les circonstances citées, c'est à son follicule, c'est à sa papille et au nerf qui s'y distribue, que tout cela doit être rapporté.

La dent proprement dite n'a été qu'un moyen d'excitation du nerf qui a reçu et transmis les impressions au cerveau. C'est dans ce sens presque exclusivement que doivent être entendus les phénomènes de sensibilité des dents, phénomènes qui ont, dit-on, le privilége de ne pas être troublés par les causes de paralysie qui affectent si souvent les autres organes (*Robert Graves, the Dublin journal*); assertion toutefois qui ne me paraît rien moins qu'établie.

Ensuite, pour ce qui a trait au bruit de la montre placée entre les dents, on pourrait croire qu'il y a eu impression auditive reçue et transmise par les nerfs dentaires ; mais il n'en est rien : les vibrations sonores ont été communiquées par les dents aux mâchoires et par celles-ci au crâne, au labyrinthe, et l'impression auditive a été transmise au cerveau par le nerf ordinaire.

Les dents n'exercent pas seulement une action sur les organes, elles sont aussi à leur tour influencées par eux. Quoiqu'il semble paradoxal au premier abord de soutenir, par exemple, que les lèvres, les joues et la langue concourent à donner aux dents la direction qui leur est propre, rien n'est cependant plus exact. Lorsque les lèvres sont détruites, les dents se dirigent en dehors, tandis qu'elles s'inclinent en dedans lorsque la langue est enlevée ou diminuée de volume. J'ai eu occasion de constater ce dernier résultat sur un sujet qui avait perdu depuis long-temps la partie antérieure de la langue.

On peut donc dire, jusqu'à un certain point, que les dents sont placées naturellement entre deux forces qui les sollicitent d'une manière opposée, l'une de dehors en dedans, l'autre de dedans en dehors, et que de leur équilibre résulte en partie la direction sensiblement verticale que ces organes ont chez nous.

Les organes salivaires, la membrane muqueuse

buccale, les glandules dentaires, exercent aussi leur part d'influence sur les dents, par l'intermédiaire des produits de leurs sécrétions particulières; ces produits pénètrent les dents, restent même adhérens à leur surface et empêchent qu'elles ne soient trop attaquables par l'air, par les acides, etc.

ORDRE V.

Variétés des dents.

Les variétés des dents sont fort nombreuses, et comme celles de presque tous les organes, elles peuvent être rapportées à l'âge, aux races et aux individus. Le sexe y est entièrement étranger.

ARTICLE Ier.

Variété des dents suivant les âges.

Après les détails dans lesquels je suis entré, en décrivant la première et la seconde dentition, après ce qui a été dit plus haut du développement progressif des dents, j'ai réellement fort peu de choses à ajouter ici.

La racine des dents est toujours développée en raison inverse de la couronne. Chez l'enfant très jeune, cette racine est nulle, tandis que la couronne est déjà pour le volume ce qu'elle devra rester par la suite. Chez l'enfant plus avancé en âge,

la racine n'a pas encore atteint toute sa longueur, et pourtant la couronne commence déjà à s'user à son extrémité. Chez l'adulte, déjà certaines dents sont rasées, comme on le dit, c'est-à-dire ont perdu tous leurs cuspides, et depuis long-temps leurs racines ont fini leur accroissement. Enfin, chez le vieillard, la couronne est quelquefois complétement détruite, alors que la racine conserve à peu près son état normal. Cette opposition, sous le rapport de la racine et de la couronne des dents, est, comme on le voit, un effet composé, d'une part, de la formation de ces ostéides qui a lieu de la couronne vers la racine et d'autre, part, de l'usure par les frottemens.

L'usure des dents commence par le sommet de la couronne, et, comme il est facile de le supposer *a priori*, par les cuspides. Les incisives s'usent les premières, parce que développées les premières elles servent avant les autres.

On comprend par ce qui précède pourquoi la nature a revêtu d'une couche vitrée très-dure la surface des dents, pourquoi elle a rendu cette couche plus épaisse sur le sommet de la couronne et sur les cuspides surtout, qu'en tous les autres points.

Au bout d'un temps qui varie, suivant le genre de vie, suivant l'état des dents après leur formation, etc., les cuspides ont disparu, et l'émail qui revêtait l'extrémité de la couronne a été enlevé; on dit alors que la dent est *rasée* : à cet état, son extrémité offre une

apparence remarquable : son centre présente une teinte jaunâtre, et sa circonférence est entourée d'une ligne d'un blanc mat : c'est l'ivoire et l'émail de la couronne dont on peut bien étudier la disposition relative. Lorsque l'usure est un peu moins avancée, si l'on examine une dent multicuspidée, on observe quelque chose d'un peu plus compliqué : l'émail n'a pas encore été détruit dans le fond des dépressions du sommet de la couronne, et l'on observe un certain nombre de points blancs d'émail sur ce fond jaunâtre qui représente l'ivoire.

L'usure des dents fait des progrès continuels avec l'âge; quelquefois chez les vieillards elle affecte la couronne tout entière; et cependant, chose assez remarquable, mais que l'on comprendra bien d'après ce qui a été dit précédemment du développement des dents, il ne survient aucun phénomène d'irritation de la pulpe; la cavité dentaire ne se trouve même pas ouverte.

Il suit nécessairement de ce qui précède que le degré d'usure des dents devrait fournir des données assez bonnes pour la détermination des âges. Cela est parfaitement exact pour les animaux qui ont une nourriture et un genre de vie uniformes; mais il n'en est pas tout à fait de même chez l'homme, dont la nourriture est variée comme les goûts, dont les habitudes et les maladies impriment souvent aux dents des altérations qui en modifient la composition, et en rendent l'usure plus prompte. Toutefois en tenant

compte de ces circonstances, on peut, encore quelquefois, comme M. Marcel de Serres, obtenir des résultats approximatifs d'une assez haute importance. Ce savant avait, en effet, à déterminer l'âge d'individus auxquels avaient appartenu des ossemens découverts dans la caverne de Durfart, dans le département du Gard; après les avoir soigneusement étudiés, il dit: « Les principaux ossemens que j'ai
» eu à examiner sont, 1° un grand nombre de crânes
» plus ou moins entiers, plus ou moins incrustés
» de tuf calcaire; 2° un os maxillaire supérieur,
» avec l'os de la pommette droite, ayant une partie
» des arcades orbitaires; un assez grand nombre de
» dents, soit incisives, soit canines, soit molaires,
» de la plus parfaite conservation. Ces dents ont leur
» émail aussi brillant et aussi net que si elles avaient
» été enterrées d'hier : seulement les racines qui se
» sont trouvées à l'extérieur (les parties osseuses
» qui les recouvrent ayant été tout-à-fait décom-
» posées) sont recouvertes par une poussière jaunâ-
» tre très fine, qui fait fortement effervescence avec
» les acides minéraux, et qui n'est que du carbonate
» de chaux. Lorsque les dents manquent tout-à-
» fait, la place qu'elles occupaient a été remplacée
» par une chaux carbonatée, terreuse et ferrugi-
» neuse. Ces dents étant *généralement très peu usées*,
» on doit en conclure que l'individu auquel cette
» mâchoire supérieure avait appartenu avait au plus
» trente ans; et quoiqu'on ne puisse pas mesurer
» avec précision son angle facial, on reconnaît ce-

» pendant qu'il s'éloignait peu de quatre-vingts de-
» grés. Ce fragment aurait donc appartenu à un jeu-
» nehomme de le race blanche ou caucasique. »

ARTICLE II.

Variétés des dents suivant les races.

Les races n'impriment aux dents que d'insignifiantes variétés : les nègres les ont seulement un peu plus larges, un peu plus longues, et plus obliquement dirigées que nous.

Buffon dit que les Calmoucks ont les dents remarquables par leur longueur et par les espaces qui les séparent, mais des observations postérieures de Blumenbach ont démenti cette assertion.

Du reste, il faut prendre garde de considérer comme des variétés de race des modifications produites simplement par l'âge et par le genre de vie des sujets que l'on examine. On rapporte qu'on était tombé dans cette erreur, en examinant les dents de certaines momies égyptiennes, mais que des observations ultérieures ont rectifié les idées sous ce rapport. Il faut éviter également de regarder comme caractérisant les dents de certaines races, des états qui ont été seulement le résultat des habitudes de certains peuples, comme de les teindre de diverses couleurs, ou de leur imprimer une forme particulière en usant leur couronne.

ARTICLE III.

Variétés des dents suivant les individus.

Les variétés des dents, suivant les individus, sont fort nombreuses; on peut les rapporter à cinq chefs principaux : au *nombre*, à la *forme*, à la *direction*, à la *position* et à la *structure*.

1° *Variétés de nombre.* Tantôt on trouve moins de dents que de coutume, et tantôt on en trouve un plus grand nombre. Il y en a moins que de coutume, lorsque quelques-unes d'entre elles ne se sont pas développées primitivement ou renouvelées plus tard, et lorsque plusieurs se trouvent réunies ensemble. L'absence de développement des dents va rarement jusqu'à laisser les mâchoires tout-à-fait dégarnies; cette circonstance a pourtant été observée : Baumes dit avoir connu un homme adulte, nommé Vaison, qui n'avait jamais eu de dents; Borelli a vu une femme de soixante ans qui était dans le même cas. Dans d'autres circonstances, on a vu seulement quelques dents apparaître; Schmitt, Fauchard, en rapportent des exemples. On lit, dans les *Éphémérides des Curieux de la nature*, qu'un magistrat de Frédérikstadt n'avait jamais eu que des molaires, point de canines ni d'incisives. Plus souvent, enfin, on voit manquer une ou deux dents seulement, vice de conformation qui paraît même rester héréditaire dans quelques familles : tantôt c'est une

canine, et tantôt c'est une incisive ou une molaire qui n'ont pas paru.

Le diminution du nombre des dents, parce que deux d'entre elles ou davantage sont réunies, est une anomalie plus rare que le manque absolu de quelques dents; ce qui est rare surtout, c'est la réunion de toutes les dents d'une même mâchoire. Si l'on en croit *Plutarque*, Pyrrhus était dans ce cas; Pline rapporte une observation du même genre, concernant le fils de Prusias, roi de Bithynie. D'autres auteurs, d'après Diemerbroeck, racontent qu'Eriphœus de Cyrène, que le poète Pherecrate et Sicinius furent distingués des autres hommes par une pareille disposition. Bartholin, dans la trente-cinquième histoire de la première centurie de ses observations, dit en avoir vu une semblable; enfin Melanthon avance avoir vu dans la cour du prince Ernest, à Lunebourg, une fille qui, ainsi que Pyrrhus, n'avait qu'une seule dent à l'une de ses mâchoires.

Mais ces observations sont-elles bien authentiques? Je n'oserais le soutenir quoiqu'il soit possible à la rigueur, de concevoir ce vice de conformation, puisque d'autres du même genre ont été observés même de nos jours, quoique cependant sur une échelle moins étendue. Les incisives et les canines offrent plus souvent des exemples de réunion, par la couronne, que par les autres points de leur contour. Les molaires, au contraire, adhèrent plus souvent par leurs raci-

nes, ainsi que M. Oudet le fait très-justement remarquer. M. Toirac a eu l'obligeance de me montrer tout récemment deux cas de réunion d'une incisive latérale avec la canine voisine. On dit que les dents de lait présentent plus souvent que les autres cette réunion anormale.

Quoi qu'il en soit, la réunion des dents me paraît offrir deux variétés, si j'en juge au moins d'après les pièces d'anatomie que j'ai récemment examinées; tantôt il y a fusion intime de deux dents, les substances éburnées étant communes à l'une et à l'autre, et tantôt il y a seulement accolement par l'intermédiaire du périoste alvéolo-dentaire ossifié. La première variété appartient à la couronne, et la seconde à la racine. Dans le premier cas, la fusion des deux dents est arrivée, lorsque la dent était encore à l'état embryonnaire, si l'on peut ainsi dire; deux germes se sont trouvés très-voisins l'un de l'autre, la cloison inter-alvéolaire ne s'est pas placée entre eux ou ne s'est pas formée du tout, les deux germes sont demeurés dans le même alvéole, leurs deux cavités, leurs deux papilles se sont confondues ensemble, et dès lors le germe n'a guère présenté d'autres caractères que ceux des grosses molaires. Les couches calcaires, après s'être étendues à tout le pourtour de cette double papille, se sont séparées en deux parties pour former les deux racines des dents confondues.

L'accolement de la seconde espèce, bien différent du premier, date au contraire d'une époque postérieure à celle de la naissance; c'est une simple ankylose formée par la réunion des racines des deux dents avec la cloison inter-alvéolaire, à la suite d'une inflammation du périoste alvéolo-dentaire.

L'union de la canine et de l'incisive latérale me paraît plus fréquente que celle des autres dents, et on conçoit bien, en effet, qu'il en soit ainsi, car ces dents sont très-voisines l'une de l'autre; et, d'un autre côté, au moment de sa formation, la canine, mise hors de rang par l'incisive latérale, est fortement pressée par elle.

L'excès en nombre des dents dépend le plus souvent, comme je l'ai fait remarquer précédemment, de la persistance des dents de lait; aussi les dents surnuméraires, soit qu'elles paraissent isolément, soit qu'elles forment une série complète, se montrent-elles presque toujours en arrière des autres; néanmoins il n'en est pas toujours ainsi; car, d'un côté, *Bourdet* a vu doubler les deux dernières molaires supérieures, et, de l'autre, *Plouquet*, *Camper* et *Sœmmering* ont observé cinq molaires bien rangées a la mâchoire inférieure, le premier sur lui-même, le second sur un habitant de Java, le troisième sur un Européen.

2° *Variétés de forme*. — Les variétés non morbides qui se rattachent à cette catégorie sont plus rares que les précédentes: elles affectent ou la couronne

ou la racine des dents. Elles dépendent souvent de la persistance des dents de la première dentition : un de mes amis a gardé jusqu'à l'âge de trente ans, sa seconde petite molaire de la première dentition du côté droit, et jusque-là l'arcade dentaire inférieure offrit chez lui sept grosses molaires et seulement trois petites.

Variétés de direction. — Ces anomalies sont assez rares : tantôt elles consistent dans une simple obliquité des dents ; tantôt elles sont caractérisées par la position horizontale, et plus rarement par l'inversion complète de ces ostéides. L'obliquité de la direction des dents est quelquefois telle, suivant Sœmmering, que l'on dirait l'existence d'une double série de dents.

Sœmmering a vu une dent incisive couchée horizontalement, la couronne en avant ; *Albinus* en a vu une autre dont la couronne regardait en arrière.

Albinus et *Sandifort* rapportent des cas d'inversion complète, le premier d'une incisive supérieure, le second d'une deuxième molaire.

Dans ces derniers cas, la dent resta renfermée dans l'os maxillaire supérieur ; mais on conçoit qu'elle eût pu se faire jour dans la narine ou dans le sinus maxillaire, comme je l'ai observé une fois.

4° *Variétés de position.* — A la faveur de l'une des directions vicieuses que j'ai signalées, les dents de la mâchoire supérieure surtout, peuvent abandonner le bord alvéolaire, en quelque sorte, et se

porter, soit du côté du palais, soit vers le sinus maxillaire, soit vers tout autre point. Ces migrations, ces changemens de position des dents sont fort intéressans à connaître pour le chirurgien; il doit les prendre en considération toutes les fois qu'il doit porter un diagnostic sur une tumeur développée dans le voisinage des arcades dentaires.

M. le professeur Marjolin et M. Duval ont emporté une tumeur de cette espèce qui s'était développée sur l'os maxillaire inférieur, tout à fait en dehors du bord alvéolaire; et moi-même j'ai opéré à l'hôpital Beaujon une femme qui portait une tumeur dentaire dans la région palatine.

Obs. — Une paysanne, âgée de quarante-trois ans, entra à l'hôpital Beaujon, il y a plusieurs années; elle avait à la face, sur le nez et sur la joue droite, deux ulcérations fongueuses, à bords durs et renversés en dehors, qui lui faisaient endurer des douleurs lancinantes très incommodes. Cette malade venait réclamer les secours de l'art contre cette affection dont l'ancienneté commençait à l'inquiéter (elle datait de dix-huit mois). En examinant cette femme avec attention, je remarquai une modification de sa voix (*elle parlait comme si elle avait eu une pièce de monnaie sur la langue*) qui attira mon attention du côté de la bouche. Il me fut alors facile d'apercevoir une tumeur de la forme et du volume de la moitié d'une très grosse noix, placée sur le côté gauche de la voûte du palais, limitée en

dehors par l'arcade alvéolaire, dépassant la ligne médiane par sa partie interne, étendue d'avant en arrière, depuis un point placé à la hauteur de la dent canine correspondante, presque jusqu'au voile du palais. Cette tumeur était très médiocrement dure, indolente, et gênait la malade pour parler; la muqueuse était saine à son niveau. Je ne remarquai pas d'abord que la malade n'avait au côté gauche de la mâchoire supérieure, ni les petites molaires, ni la première des grosses. J'appris seulement plus tard que l'une des molaires avait été arrachée et que les autres n'avaient pas paru; au moins, c'est ce qui parut résulter des renseignemens assez peu précis que la malade nous donna.

La nature carcinomateuse des ulcérations d'ailleurs peu étendues du nez et de la joue, me fit porter un diagnostic fâcheux sur cette tumeur: je crus qu'elle était de mauvaise nature. M. le professeur Marjolin partagea également cette opinion, et il fut décidé que le traitement de cette malade devait avoir à la fois pour but l'ablation de la tumeur palatine et la cautérisation des ulcérations de la face. Je fis part à la malade de cette décision; elle ne fit aucune observation, et le jour fut pris pour l'opérer.

Ne connaissant pas d'une manière précise les limites supérieures de la tumeur, je formai le projet de l'attaquer d'avant en arrière avec la gouge et le maillet, me réservant d'ailleurs d'emporter toute l'épaisseur du palais, si pendant l'opération même la nécessité m'en paraissait démontrée. Des

bistouris, des scies en crêtes de coq, (*je n'avais pas alors à ma disposition l'excellente scie à Vilbrequin et à mouvement indépendant de mon ami M. Martin*), des cautères furent préparés.

La malade fut couchée sur un lit un peu bas, la tête un peu renversée en arrière; la bouche fut maintenue béante au moyen d'un coin de liége placé entre les dernières dents du côté droit. Je fis une incision cruciale sur la tumeur; je disséquai le plus promptement possible les lambeaux que je venais de former; et j'allais prendre la gouge pour attaquer les parties osseuses que je supposais altérées, lorsqu'en épongeant je vis au centre de la tumeur un corps d'un blanc un peu brillant. Je portai le doigt sur lui: il était mobile. Je le saisis avec une pince et l'amenai au dehors, non sans quelques difficultés; c'était une dent molaire à trois racines fort courtes, mais dont la tête avait la forme et le volume de la première grosse molaire. Je reportai le doigt dans la plaie, et je reconnus une nouvelle dent que j'enlevai de la même manière. Celle-ci était moins grosse que l'autre, mais elle était multicuspidée comme elle et comme les molaires de la première dentition. Grande fut ma surprise et celle des assistans. J'interrogeai la malade, et c'est alors qu'elle me donna sur l'absence de ses dents les renseignemens dont j'ai parlé, et à travers l'obscurité desquels je crus reconnaître que la seconde molaire et la canine ne s'étaient jamais montrées au dehors. Au reste, il était peu nécessaire de tourmenter cette

malade de questions. Les dents que je venais d'extraire parlaient un langage plus clair que celui qu'elle eût pu me tenir : ces dents avaient tous les caractères, l'une de la seconde molaire de la première dentition, l'autre de la dent de cinq ans. Il était dès lors incontestable que ma malade n'avait jamais eu ces deux dents ; que, dirigées obliquement en dedans, elles avaient percé la partie interne du rebord alvéolaire, et qu'elles étaient venues se placer entre la membrane muqueuse et les os, dans le lieu occupé par la tumeur à laquelle elles avaient donné naissance.

Lorsque l'opération fut terminée, je cautérisai le fond de la plaie, à la fois pour étancher le sang qui coulait dans la bouche avec abondance, et pour réprimer des fongosités dont je redoutais le caractère, à cause du cancer que la malade portait bien évidemment à la face, et la malade fut ensuite reconduite à son lit.

Au bout de peu de temps, la plaie du palais était complétement guérie ; plusieurs cautérisations avec le nitrate acide de mercure eurent promptement raison des deux ulcérations des joues, et la malade sortit de l'hôpital parfaitement guérie, deux mois après son entrée.

Des dents ont été trouvées quelque fois dans des parties du corps très éloignées de la bouche, dans les ovaires ou dans d'autres parties voisines des organes génitaux. *Blumenbach*, *Ruisch*, *Mochsen*, citent des faits de ce genre. J'ai moi-même eu l'occa

sion d'en observer un. Presque toujours ces dents ont été trouvées réunies avec des poils et de la matière graisseuse dans des kystes fibreux ou fibro-cartilagineux; d'autre fois, on les a vu implantées sur des portions d'os, dans de véritables avéoles. Tel était l'état des choses dans le cas que j'ai observé; tel est aussi celui de l'observation extrêmement curieuse que je transcris ici.

Une femme agée de vingt-huit ans, scrophuleuse dans son enfance, plus tard bien portante et bien réglée, mariée à dix-huit ans, fut affectée, après son quatrième accouchement, de fleurs blanches dont l'abondance variait. Les remèdes généraux et locaux étant restés sans effet contre cette affection, on examina les parties génitales; on trouva dans le vagin une tumeur qui se rompit par la pression et laissa écouler un liquide puriforme; de la douleur et des accidens spasmodiques s'étant joints à la leucorrhée, on examina de nouveau le vagin, et l'on sentit à sa partie supérieure gauche un corps dur qui, pendant le coït, causait des douleurs au mari. Néanmoins la femme accoucha d'un cinquième enfant qui portait à la joue gauche une excoriation récente. La malade s'étant fait transporter à Varsovie pour se faire guérir, un examen plus attentif, fit voir à M. Jasinski et à plusieurs autres médecins que le corps dur qu'on sentait dans le vagin était situé entre le rectum et le vagin, et qu'il ne faisait saillie dans ce dernier que depuis la déchirure de ses parois; qu'en outre, les parties molles formaient comme une ca-

lepus autour de ce corps. Les accidens causés par le contact du bord aigu de ce corps avec la matrice engagèrent M. Jasinski à en faire l'extraction : il le saisit d'abord avec des pinces à polypes ordinaires; mais l'instrument glissait toujours. Cinq jours après il se servit de pinces plus fortes avec lesquelles il parvint à arracher une dent molaire bien formée qui avait trois racines, et dont la couronne était légèrement carrée. Trois autres dents incisives et molaires furent encore extraites sans qu'il coulât beaucoup de sang, ni que la malade se plaignit de fortes douleurs. Ces dents paraissaient avoir été implantées dans un os qu'on sentait avec le doigt; mais qui était fixé trop solidement, et qui n'étant pas en contact avec le vagin ou l'utérus fut laissé en place.

(*Graefe und Walters journal.*)

Il est évident que dans tous ces cas il s'agit de débris de fœtus extra-utérins; mais il est curieux de voir l'accroissement de dents continuer encore après la mort et l'atrophie du fœtus, et les matériaux qui servent à cet accroissement venir de la mère à laquelle le kyste est attaché.

Enfin, d'autres variétés de position des dents consistent essentiellement en une transposition de ces organes, et en une véritable erreur de lieu. M. le docteur Oudet a vu plusieurs fois la canine prendre la place de l'incisive latérale et réciproquement; il a également observé une semblable transposition entre la première petite molaire et la canine.

Enfin, des dents ont été quelquefois vues im-

plantées tout-à-fait à la surface du bord alvéolaire, et dans l'épaisseur de la membrane muqueuse au lieu d'être reçues dans une alvéole. Hunter a rapporté un cas de cette variété.

« J'ai vu, dit-il, sur un jeune sujet, deux dents incisives antérieures de la mâchoire supérieure qui ne pénétraient point la gencive de part en part, et qui n'avaient la racine longue qu'autant qu'il était nécessaire pour qu'elle pût être embrassée et affermie dans la gencive par la partie supérieure. En examinant la mâchoire, je n'y trouvai ni apophyse alvéolaire, ni alvéole. Il ne me serait pas facile de me rendre raison de ce phénomène; peut-être ces dents s'étaient-elles formées, non dans la mâchoire, mais dans les gencives; peut-être les racines qui devaient être dans la mâchoire, étaient-elles détruites? La qualité de ces dents favorise la première hypothèse : elles n'étaient point, en effet, de la nature de celles dont les racines tombent chez les enfans, lorsque le temps du changement approche, car, puisqu'elles ne pénétraient point au-delà de la gencive, il est croyable qu'elles n'avaient jamais eu de racine. Les extrémités même où devaient être les racines n'étaient que de petites éminences rondes et unies, ayant chacune un petit trou ou canal étroit de communication avec le corps de la dent qui était assez bien formée. »

Miel rapporte aussi plusieurs exemples du même genre. « Il y a quelques années, dit-il, je retirai à la mâchoire supérieure du côté droit, entre la dent

de sagesse et celle qui la précède, au lieu où la gencive se prolonge en pointe, un petit corps dentaire qui n'affectait point les formes régulières d'une dent façonnée sur un moule de l'espèce ordinaire. Son peu de longueur et de grosseur ne lui permettait point d'atteindre les os de la mâchoire; cette dent n'était contenue que dans l'épaisseur du tissu des gencives, où elle s'était formée hors du système alvéolaire. De l'épaisseur de la membrane, cette dent gengivale s'était fait issue au dehors, en présentant vers ce point son extrémité renflée, pendant que sa partie la plus effilée pénétrant dans la membrane même et y adhérait; ce qui rendait la présence de ce corps incommode à la personne à qui je l'ôtai. »

CHAPITRE II.

Des dents chez les animaux.

Les vertébrés sont, à peu près les seuls animaux chez lesquels on rencontre de véritables dents, des dents qu'on puisse surtout bien comparer à celles de l'homme. Les dents des mollusques, des crustacés et des autres invertébrés sont bien plutôt des endurcissemens calcaires ou cornés de la membrane tégumentaire que des dents véritables.

La définition des dents que j'ai adoptée au commencement rend presque superflue l'observation qui précède, aussi ne suis-je revenu sur cette assertion

que pour lui donner une nouvelle confirmation, et pour déclarer d'ailleurs, qu'après avoir passé en revue les quatre grandes classes d'animaux vertébrés, montré les caractères de leur système dentaire, et indiqué les différenees qui existent sous ce rapport entre eux et l'homme, je dirai quelque chose des organes masticateurs des animaux invertébrés.

ORDRE I.

Des dents chez les mammifères.

Les détails minutieux dans lesquels je suis entré en décrivant les dents de l'homme, le premier des mammifères, abrègera beaucoup ce que j'aurai à dire de général ici sur les dents de ces animaux.

Tous les mammifères, à peu d'exceptions près, sont pourvus de dents. Les *fourmiliers*, les *pangolins*, *l'échidné* sont les seuls qui en soient absolument dépourvus. L'ordre des *édentés* auquel ces animaux appartiennent, est loin de justifier son nom dans toutes ses parties; car il renferme beaucoup de mammifères qui, s'ils ne sont pas bien partagés sous le rapport des dents comme *l'aï*, *l'ornithorinque*, *l'oryctéroque*, au moins n'en sont-pas complétement dépourvus. D'autres animaux en paraissent privés et en ont pendant une partie de la vie; ainsi M. Geoffroy-St-Hilaire en a trouvé dans le fœtus de la baleine qui avaient jusque là échappé aux recherches des anatomistes.

Le nombre des dents varie beaucoup dans les mammifères, mais moins que dans tous les autres vertébrés : on n'en trouve jamais plus de 190, et encore n'y a-t-il guères que les *dauphins* qui aillent jusque là : le *dauphin du Pérou* en a 190, celui du Gange en a 120, on en trouve 92 dans le *delphinus frontatus.*

Les dents des mammifères sont toujours appuyées sur les os maxillaires ou inter-maxillaires ; toujours aussi elles sont reçues dans des cavités alvéolaires propres. Quelques zootomistes ont bien avancé que *l'ornithorinque* et *l'hyperoodon* ont des dents palatines, mais il paraît que ce sont seulement des éminences calleuses de la membrane du palais de ces animaux, que l'on a prises pour des dents.

C'est surtout sous le rapport de la forme de leurs dents que les mammifères se distinguent les uns des autres ; et c'est sous ce rapport aussi qu'il importe le plus peut-être de les étudier.

On est convenu, chez l'homme, comme on l'a vu, de distinguer aux dents trois parties : *la couronne la racine et le collet*; eh bien ! cette distinction n'est pas applicable à tous les mammifères ; il en est, les *rougeurs*, les *proboscidiens*, qui portent certaines dents recouvertes d'émail dans toute leur longeur, dents que pour cette raison on dit privées de racines, dénomination mauvaise, puisqu'en réalité ces dents ont une partie implantée qui leur constitue bien une racine particulière. Quoi qu'il en soit, les

dents des mammifères ont été distinguées en *dents à racines*, et en dents privées de *racines*.

Les dents sans racines (*incisives des rongeurs*, *défenses de l'hypopotame*, *de l'éléphant*, etc., ont une forme conique, et une longueur supérieure à celle des autres dents. Leur cavité est conique également et la base du cône qu'elles représentent est la partie la plus profondément enfoncée dans le follicule. Cette cavité n'embrasse pas la papille par sa base, elle ne la serre pas, elle ne l'étrangle pas, et ne gêne en aucun temps les fonctions de cette partie.

Les dents pourvues de racines véritables, semblables sous ce rapport à celles de l'homme, sont pourvues d'une cavité intérieure, évasée dans la couronne, mais plus ou moins rétrécie dans la racine, et terminée par une ouverture à l'extrémité de celle-ci. Cette cavité, chez les animaux comme chez l'homme, emprisonne et serre étroitement la papille, de manière à mettre des entraves successivement croissantes à son action.

Les dents des mammifères ont encore été justement distinguées en *simples*, *composées et demi-composées ou mixtes*..

Les dents simples sont celles qui, semblables aux dents de l'homme, n'offrent aucune anfractuosité de leur surface extérieure et qui ont leur couronne formée d'un noyau régulier d'ivoire revêtu d'une couche non sinueuse d'émail.

Les dents composées, au contraire, présentent de

telles sinuosités dans leur surface extérieure, qu'elles paraissent réellement formées par plusieurs dents accolées ensemble et qu'on ne peut pas les scier en travers sans couper plusieurs fois chacune des substances qni les composent. Les anfractuosités de la surface des dents composées sont comblées par une substance, particulière aux dents des mammifères, sur laquelle je reviendrai plus loin, le *cément.*

Les dents composées ont une cavité papillaire autant de fois subdivisée que la dent présente elle-même de parties accolées et réunies par le cément. Leur papille offre la même configuration; elle résulte réellement d'un certain nombre de papilles secondaires réunies ensemble par une base commune. Voici du reste la description qu'en donne Cuvier pour la dent mâchelière de l'éléphant. « Il a (*le germe*) dans chaque animal une figure propre. Pour se représenter celui de l'éléphant, en particulier, qu'on se figure que du fond de la capsule, prise pour base, partent des espèces de petits murs tous parallèles, tous transverses, et se rendant vers la partie du sac prète à sortir de l'alvéole.

Ces petits murs n'adhèrent qu'au fond de la capsule; leur extrémité opposée, ou, si l'on veut, leur sommet, est libre de toute adhérence.

Ce sommet libre est beaucoup plus mince que la base; on pourrait l'appeler leur tranchant; il est de plus profondément fendu sur sa largeur en plusieurs pointes ou dentelures plus aigues.

La substance de ces petits murs est molle, trans-

parente, très vasculaire et paraît tenir beaucoup de la nature de la gélatine, elle devient dure, blanche et opaque dans l'esprit de vin.

Les dents demi-composées sont celles dont les reliefs ne pénètrent que jusqu'à une certaine profondeur et dont la base est simple.

Les dents molaires de l'homme peuvent nous donner une idée fort bonne de ce que sont les dents composées des animaux; les molaires de l'homme ont la racine composée et la couronne simple, les dents composées des animaux ont, le plus souvent la couronne composée et la racine simple. Supposez une grosse molaire de l'homme dont les racines seraient recouvertes d'émail, et réunies ensemble par du cément, vous aurez la dent composée des autres mammifères.

Les dents des mammifères diffèrent de celles de l'homme sous le rapport de la conformation de leur couronne, autant que leur genre de nourriture diffère du sien. Etudiées sous ce point de vue elles fournissent des caractères zoologiques fort nombreux et fort importans, sur lesquels les zoologistes modernes, et particulièrement M. Blainville, ont insisté avec raison. Qu'il me suffise de dire dès à présent, que les dents des mammifères sont d'autant plus remarquables par la saillie, par la disposition pointues et tranchantes à la fois de leurs cuspides, que ces animaux sont plus carnassiers et plus féroces; et qu'au contraire elles sont d'autant plus élargies et plus plates à leur surface, que l'animal est plus porté vers la

nourriture végétale. Les dents de l'homme tiennent le milieu entre ces organisations opposées, aussi est-il destiné à vivre à la fois de substances végétales et de substances animales. La différence de conformation de la partie triturante des dents est telle dans ces animaux, et elle est si bien en rapport avec leur genre de nourriture, que le cheval, par exemple, dont le genre de nourriture et les habitudes sont aussi éloignés que possible de ceux des animaux carnassiers, non seulement n'a plus les dents effrayantes de ces derniers sous le rapport des pointes et des tranchans de leurs saillies; mais encore, au lieu de cuspides, a des enfoncemens sur la couronne de certaines dents.

Toutes les espèces de dents que l'on rencontre chez l'homme appartiennent également aux autres mammifères; mais elles n'y sont pas toujours disposées les unes par rapport aux autres de la même manière : le nombre même des dents de chaque espèce varie suivant les familles. Je ne puis que donner ici un aperçu très général de ce fait; plus loin on verra jusqu'à quel point il est confirmé par les détails particuliers. Du reste la détermination des dents des mammifères est un point souvent fort difficile, et qui demande l'attention toute entière des zoologistes.

Les dents des mammifères sont comme celles de l'homme, essentiellement constituées d'ivoire et d'émail. L'ivoire, comme chez l'homme, y forme la

partie essentielle, centrale, et l'émail la partie corticale de la couronne. L'ivoire enfin y est formé de couches concentriques, et l'émail de fibres perpendiculaires ou obliques procédant de la surface extérieure de l'ivoire par une extrémité. Mais à ces deux substances essentielles des dents chez les mammifères, il s'en ajoute une troisième qu'on appelle le *cément*, et que Tenon avait nommée *cortical osseux*. On trouve, en outre, chez les animaux qui nous occupent, cette cristallisation calcaire confuse, sorte de tartre interne que MM. Rousseau et Desmoulins ont appelée substance *poudingoïde* et que j'ai décrite à l'occasion des dents de l'homme.

Le cément appartient uniquement aux dents composées et demi composées des mammifères : il est tout-à-fait étranger aux dents simples. Il est placé entre les divisions de ces dents, dont il remplit et comble les interstices. Le cément est la moins dure des trois substances dentaires; il se dissout plus difficilement dans les acides et noircit plus vite au feu que l'émail.

Le cément est tellement abondant dans certaines dents, dans les machelières de l'éléphant par exemple, qu'il forme la moitié environ de leur masse : il n'a aucune organisation; c'est une sorte de tartre cristallisée sur la dent. Suivant Tenon, il est produit par l'ossification de la membrane interne du follicule, membrane qui, d'après lui, et aussi d'après Cuvier et Bichat, vient, comme je l'ai dit plus haut,

passer en se réfléchissant sur la papille, et sous laquelle la dent se développerait primitivement. Suivant Blake et Cuvier, au contraire, cette substance est formée par le même organe que l'émail et après lui.

Quoiqu'il en soit l'analyse de cette substance prise sur les dents d'un *cabiais* a fourni les résultats suivans: matière animale 43,01; phosphate de chaux 52,94; carbonate de chaux 4,05.

Le follicule des dents des mammifères est disposé comme celui de l'homme. Du moins, il faut convenir que la description qu'on donne de ce follicule dans l'anatomie humaine a été faite surtout d'après l'examen de celui des grands animaux, du bœuf et de l'éléphant.

J'ai peu de choses à ajouter à ce que j'ai dit précédemment au sujet de la formation embryonaire des dents de l'homme; les dents des animaux ont un développement premier, absolument identique; seulement à une époque à laquelle chez l'homme la dent possède tous les élémens qui doivent la composer, chez les mammifères, souvent une troisième substance se forme en dehors des deux premières, les masque et leur épargne le frottement et l'usure auxquels elles seraient immédiatement soumises sans cette circonstance.

Les dents des mammifères ne sont pas toutes semblables entr'elles sous le rapport du terme de leur accroissement; dans toutes, c'est bien, comme chez l'homme, par addition successive de couches à l'in-

térieur des premières formées que l'accroissement a lieu; mais dans les unes cet accroissement est tout-à-fait borné, comme chez l'homme, tandis que chez les autres il continue pendant toute la vie.

Les dents dont l'accroissement est borné, sont les plus communes chez les mammifères; les autres constituent réellement l'exception.

Les dents qui s'accroissent indéfiniment, sont presque toujours des canines ou des incisives; rarement on voit une molaire présenter ce remarquable caractère. Du reste, on conçoit parfaitement cette circonstance; c'est aux dents molaires qu'à été attribuée la trituration des alimens; par conséquent, il était nécessaire que leur écartement restât toujours proportionné à l'écartement des mâchoires, afin qu'elles pussent se correspondre continuellement. Les canines et les incisives, dont les fonctions sont relatives à la division des alimens, pouvaient sans inconvénient acquérir de grandes dimensions; il y a plus, ces dimensions pouvaient devenir utiles, nécessaires même par suite de la destination nouvelle donnée à ces dents.

Il est clair que les dents dont l'accroissement dure toute la vie, devaient avoir toute la vie les moyens de produire l'émail, et que par conséquent elles devaient sous ce rapport différer des dents de l'homme. Ces dents sont réduites à une partie qui représente exactement la couronne de la dent humaine. Pour permettre son allongement continuel sans changer ses caractères, il fallait la maintenir

dans les mêmes rapports avec les parties qui secrétent l'ivoire et l'émail, c'est aussi ce qui a eu lieu.

Tout a été dit précédemment, dans l'histoire des dents de l'homme, sur les causes qui rendent très-limité l'accroissement des dents ordinaires; entrons ici dans quelques détails sur l'accroissement illimité de certaines dents des mammifères.

Les rongeurs, les pachidermes et les cétacés sont à peu-près les seuls mammifères qui aient des dents jouissant de la proprieté de s'accroître pendant toute la vie : ces dents sont de la classe de celles qui n'ont pas de racines, et qui sont creusées intérieurement d'une cavité conique. Leur papille conique, également, est appuyée sur le fond de l'alvéole par sa large base, et reçoit de ce côté ses vaisseaux et ses nerfs. Il résulte de là que les couches de matière éburnée, secrétées à la surface de la papille, ne peuvent jamais l'embrasser, parce que le fond de l'alvéole offre de la résistance de ce côté que la papille n'est jamais pressée dans le point par où lui viennent ses élémens nutritifs, qu'elle possède toujours la même activité vitale, et qu'il n'y a pas de raison pour qu'elle ne continue pas à sécréter toujours de la matière dentaire.

Lorsque les dents ont acquis un développement déjà avancé, et qu'elles ont séjourné un certain tems dans leurs follicules, chez les animaux mammifères comme chez l'homme, elles se portent au-dehors,

leur éruption a lieu, et la dentitions s'accomplit. L'époque à laquelle cette éruption arrive, le mode suivant lequel les dents sont remplacées quand elles doivent l'être, tout cela n'est pas connu d'une manière parfaite, et c'est ici, surtout, qu'on sent combien il importait de prendre, dans l'anatomie humaine, un point de départ bien fixe et bien connu.

L'éruption des dents des mammifères commence comme chez l'homme, en avant, et procède de ce point vers la partie postérieure.

Les dents des animaux se divisent d'ailleurs, sous le rapport de leur durée, en dents temporaires et en dents permanentes; comme chez l'homme, il en est peu qui persistent pendant toute la vie; celles qui ont pris l'animal au début de sa carrière ne l'accompagnent presque jusqu'à la fin; et réciproquement, celles qu'il emporte au tombeau avec lui, presque jamais il ne les avait pas en venant au monde. Mais comment se succèdent, dans les animaux qui nous occupent, les premières et les secondes dents? C'est là un point fort important à fixer. Chez la plupart des mammifères, c'est de bas en haut que la succession a lieu, comme chez l'homme; chez d'autres, l'*éléphant*, par exemple, c'est d'arrière en avant, comme *Pallas* l'a démontré.

Du reste, que la succession des dents se fasse suivant un mode ou suivant un autre, toujours est-il que la dent primitive est successivement détruite par atrophie, à mesure que la dent secondaire prend de l'accroissement. Les anthropotomistes ont attribué principalement à la pression de la racine par la dent

secondaire la chute de la dent primitive; j'ai professé l'opinion, plus haut, que c'est à la destruction des vaisseaux de cette dent que la chute doit être attribuée. Cette manière de voir est la seule que confirme l'anatomie comparée. En effet, chez l'éléphant, les dents se succèdent d'arrière en avant, la dent qui va paraître ne presse pas sur la racine de celles dont la chute est prochaine, et cependant les phénomènes que l'on observe chez l'homme s'accomplissent aussi chez ce gigantesque mammifère, comme *Cuvier* l'avait remarqué.

Le nombre des remplacemens des dents n'est pas limité chez les mammifères comme chez l'homme; quelques uns dont la dentition est bien connue sous ce rapport, entre autres l'éléphant, suivant Corse, changent huit fois de molaires. Au reste *à priori*, on conçoit que le renouvellement des dents doit être calculé d'après les usages qu'en font les animaux, et d'après la carrière plus ou moins longue qu'ils doivent parcourir. La nature, en effet, ne possède que deux manières d'assurer des dents à un animal: les renouveler par d'autres lorsqu'elles sont usées ou bien les alonger continuellement vers la base à mesure qu'elles s'usent par l'extrémité opposée.

Quelques précautions que la nature ait prises pour rendre les dents dures et résistantes, quelque soit le soin avec lequel elle a déposé l'émail sur le sommet de la couronne de ces ostéides, ils sont attaqués avec le temps, comme je l'ai dit, et détruits plus ou moins complétement par les frottemens. C'est

ici surtout que le régime montre toute son influence sur les dents ; car ce qui use le plus ces parties, ce sont les frottemens exercés sur elles en sens contraire, de dehors en dedans, comme chez les ruminans, ou d'avant en arrière, comme chez les rongeurs. La percussion de leurs couronnes de haut en bas, comme cela a lieu dans la mastication ordinaire, n'a sur elles qu'une médiocre action; aussi les animaux herbivores ou granivores, les broyeurs par excellence, usent-ils beaucoup leurs dents, tandis que les carnassiers les conservent pointues et tranchantes jusqu'à la fin de leur vie. L'influence du frottement sur la destruction des dents par usure est telle que chez l'*aï* qui, a les dents supérieures et inférieures de largeurs inégales, suivant Desmoulins, et qui broie ses alimens d'arrière en avant comme les rongeurs; la rangée dentaire la plus étroite trace à la longue un sillon sur la plus large. Souvent aussi il reste sur les dents des lignes qui indiquent dans quel sens le frottement se fait habituellement, lignes transversales chez les ruminans, antéro-postérieures chez les rongeurs.

Un autre phénomène non moins curieux sous le rapport de la physiologie des dents est celui-ci : on sait qu'une meule, pour servir utilement à l'usage auquel elle est destinée, a besoin d'être inégale, et que pour la rétablir dans cet état, quand elle a servi pendant quelque temps et que les frottemens en ont usé les aspérités; on sait dis-je, que le meunier la *repique ;* eh bien ! la même chose arrive spontanément aux dents molaires, véritables meu-

les buccales des grands mammifères. La couronne de ces dents, en effet, est formée de substance d'inégale dureté, d'inégale résistance aux frottemens; le premier effet de ceux-ci est le rasement de toutes les aspérités originelles de la dent; mais quand les choses en sont venues à ce point, les parties éburnées de la couronne moins résistante que les parties formées de cément, moins surtout que celles qui sont revêtues d'émail, sont détruites plus promptement que les autres, de nouvelles inégalités se forment, qui succèdent aux premières, et les dents se repiquent d'elles-mêmes suivant toute la rigueur de l'expression. On conçoit toute l'importance sous ce dernier rapport de l'intrication des trois substances des dents composées; et l'on comprend également bien pourquoi les dents composées sont toujours des molaires.

Les incisives des rongeurs sont usées beaucoup plus en arrière qu'en avant, et toujours tranchantes parce que garnies d'un émail plus épais et plus du en avant, leur détrition est plus facile en arrière.

Certains animaux usent leurs dents inégalement plus dans un sens que dans les autres, ce qui peut aider à mettre celles-ci en position; l'éléphant use plus ses dents en avant qu'en arrière.

Mais parmi les applications qu'on a faites à la pratique de la marche progressive de l'usure des dents des animaux, il n'y en a pas de plus belle à la fois et de plus utile, que celle de laquelle on a déduit les moyens propres à reconnaître l'âge de

cheval. C'est particulièment à *Tenon* que nous devons ce qu'on sait à cet égard : chez cet animal, dit Cuvier, les incisives de lait se montrent au bout de quinze jours; les quatre du milieu ou les pinces, tombent à trente mois, les quatre suivantes à quarante-deux, et les quatre externes ou les coins à cinquante-quatre.

Les coins de remplacement ne croissent pas aussi vite que les autres incisives, et c'est surtout par elles qu'on connaît l'âge du cheval.

Elles ne débordent presque pas la mâchoire. Il y a à leur milieu un creux rempli d'un tartre noirâtre; les bords s'usent à mesure que la dent sort de la gencive et frotte contre son opposée; il va donc toujours en diminuant depuis cinquante-quatre mois jusqu'à huit ans, ou il s'efface entièrement.

Le creux des autres incisives s'efface beaucoup plus tôt que celui des coins; on ne juge plus alors de l'âge que par la longueur des incisives, qui croissent toujours.

La première arrière molaire paraît à onze mois, et la seconde à vingt; à trente-deux mois les deux premières molaires de lait, tombent; la troisième à trois ans, et ce n'est qu'à cinq ou six ans que la dernière arrière-molaire se montre.

Les deux premières molaires, de chaque mâchoire, et de chaque côté, paraissent à huit jours; la suivante à vingt; la complémentaire, ou petite molaire antérieure à cinq ou six mois.

Les molaires de lait sont plus longues d'avant en

arrière que celles de remplacement, et celles-ci perdent elles-mêmes de leur dimension dans ce sens, à mesure que les arrière-molaires sortent et les pressent; de façon que les dents des très-jeunes chevaux ont une couronne oblongue, tandis que celles des vieux sont carrées.

En résumé, le *cheval* a, comme la plupart des ruminans, trois molaires de lait et trois arrière-molaires; les premières sont plus étroites que celles qui les remplacent, mais de même figure, sauf que la dernière molaire inférieure ressemble davantage à la dernière arrière-molaire.

Quant à la succession, il faut aussi remarquer que la troisième molaire de remplacement sort après les deux premières arrière-molaires, et même après la troisième, si l'on en juge par le degré d'usure.

Chez les quadrumanes, les dents sont, à très-peu de choses près, disposées comme chez l'homme; le nombre en est exactement le même; il n'y a qu'une exception rare à cette règle, exception qui porte sur une petite molaire que quelques espèces présentent en plus (*Alouate*, *Ateles, Sajous*, *Saimiris*). Les dents des quadrumanes sont disposées exactement comme celles de l'homme, à une seule exception près, qui porte sur le *Ouistiti*, dont l'arcade dentaire est terminée en arrière par une petite molaire.

Toutefois déjà on commence dans les singes à voir se perdre quelques-uns des caractères les plus tranchés des dents de l'homme; leurs cuspides, dans certaines espèces de makis surtout, qui sont

un peu carnassières, deviennent plus développés ; la canine est plus pointue et un peu plus élevée que les dents voisines.

L'ordre des mammifères insectivores, forme, sous le rapport des dents, le passage naturel des quadrumanes aux *carnivores*. Les individus qui le composent ont un nombre de dents qui peut varier de 28 à 44. La *Céphalote* du Pérou est dans le premier cas, et la *taupe* dans le second. Entre ces deux extrêmes, il y a de nombreuses variétés.

Les différences des dents des insectivores peuvent porter sur les incisives et les molaires, mais jamais sur les canines ; on en trouve toujours deux à chaque mâchoire.

Les cuspides sont plus développés chez les insectivores que chez les quadrumanes ; la Musaraigne même est fort remarquable sous ce rapport ; elle a une quatrième fausse molaire dont la couronne s'élève en une lame tranchante comme celle de la *carnassière* des animaux de l'ordre suivant.

Les incisives des insectivores sont très-développées chez certains sujets ; on en trouve trois chez la *musaraigne* ; d'autres, les *mégadermes* et les *Taphiens* n'en ont pas du tout.

Les mammifères carnivores ont entre eux beaucoup d'analogie sous le rapport de leur système dentaire. Ils ne diffèrent que par leurs molaires ; tous ont douze incisives et quatre canines.

Les molaires des carnivores sont divisées en deux

classes, les *fausses* et les *carnassières tuberculeuses*. Les fausses molaires sont grandes et à plusieurs racines; les carnassières supérieures ont trois lobes et un talon mousse en dedans; les carnassières inférieures ont deux lobes pointus et tranchans sans aucun talon.

Les espèces du genre *chat* sont celles qui forment le type, en quelque sorte, de cet ordre sous le rapport des dents. Les *ours* sont au contraire les moins bien partagés; aussi ne se nourrissent-ils de chairs que par nécessité. Leur carnassière est petite, son lobe antérieur est presque effacé. Leurs tuberculeuses sont striées comme chez les rongeurs. Les *Phoques* ont 4 ou 6 incisives en haut et 4 en bas; leurs canines sont très pointues; leurs mâchelières, au nombre de 20, 22 ou 24, sont tranchantes ou coniques, dernière disposition qui peut être considérée comme une transition aux dents des cétacées.

Chez les Marsupiaux, les uns, les *Sarigues* et les *Dasyures,* ont des incisives fort petites aux deux mâchoires, des canines fort longues, des arrière-molaires hérissées de pointes, et enfin tous les caractères des carnassiers insectivores dont ils partagent, en effet, le régime; les autres, les *Phalangers* sont pourvus en bas de deux incisives pointues, tranchantes, couchées en avant, tandis qu'en haut, ils en ont six plus petites. Les canines de ces derniers sont très longues en haut, mais en bas elles sont si petites qu'elles sont souvent cachées par la gencive, et qu'elles disparaissent quelquefois; ceux-ci, les *Kanguroos,* n'ont plus

de canines supérieures et ont leurs incisives moyennes égales aux autres ; ceux-là, les *Koala*, ont à la mâchoire inférieure deux longues incisives sans canines, et à la mâchoire supérieure deux longues incisives moyennes, quelques petites sur les côtés, et quatre petites canines. Les derniers, les *Phascolômes*, sont de véritables rongeurs sous le rapport de leurs dents.

Chez les *Rongeurs* on ne rencontre pas de canines. Les incisives sont au nombre de quatre, presque toujours deux à chaque mâchoire, séparées des molaires par un espace vide. Ces dents sont longues, fortes, du genre de celles qui croissent indéfiniment, et plus couvertes d'émail en avant qu'en arrière. Il résulte de cette dernière disposition que ces incisives restent tranchantes pendant toute la vie, malgré la destruction qui résulte des frottemens, car l'usure les atteint toujours un peu plus en arrière qu'en avant. Les molaires sont fort irrégulières sur leur sommet et les inégalités terminales forment généralement des lignes disposées transversalement comme chez les éléphans.

Les mammifères appelés *édentés* ne sont pas tout à fait privés de dents comme leur nom l'indique : ils n'ont pas d'incisives, et tous, excepté le Paresseux, manquent de canines. Les fourmiliers, les Pangolins et l'Echidné sont les seuls qui soient tout à fait privés de dents.

Les canines du *Paresseux* sont plus longues que ses molaires et pointues.

Les mâchelières des animaux de cet ordre sont en timbre très variable, les *Priodontes* en ont de 48 à 50

en haut et 48 en bas; il est d'ailleurs remarquable que chez tous les édentés, excepté les *tatons* qui en ont 16 à chaque mâchoire, les mâchelières sont plus nombreuses en haut qu'en bas.

Les mâchelières des édentés sont presque tout à fait cylindriques. Ce sont des cylindres plus ou moins parfaits, simples ou accolés deux à deux et formés quelquefois d'une seule substance. Leur accroissement est illimité comme celui des incisives des rongeurs; et en effet, on conçoit parfaitement qu'il puisse en être ainsi; car le tube cylindrique de ces dents ne peut pas embrasser la papille beaucoup plus que les cavités coniques de celles des rongeurs.

L'Ornithorinque n'a pas de dents véritables, il a des parties cornées qui en tiennent lieu. Leur forme est carrée, suivant M. Blainville. Il y en a quatre semblables à chaque mâchoire. Elles sont aplaties. La base en est irrégulière et moulée sur le fond de l'alvéole.

Les *Proboscidiens* n'ont pas d'incisives proprement dites. A leur place, à la mâchoire supérieure, sont implantées leurs énormes défenses, dents sans racines et susceptibles d'un accroissement illimité. Leurs molaires sont peu nombreuses; il y en a tantôt quatre, tantôt huit, quelquefois douze. *Cuvier* dit que dans tous les éléphans qu'il a examinés il en a trouvé trois, une antérieure sur le point de tomber, une moyenne très belle, et une postérieure rudimentaire; de sorte qu'à vrai dire l'éléphant n'a que deux molaires à chaque mâchoire. Ces énormes dents

ont la figure quadrilatère; leur couronne est relevée à sa face triturante par des crêtes transversales et parallèles réunies par du cément. Ces crêtes sont dentelées quand la dent n'est pas trop usée; chez les vieux proboscidiens elles présentent des figures lozangiques variables dans *l'éléphant d'Afrique*, des rubans étroits et festonnés dans *l'éléphant des Indes*.

Tous les autres pachydermes offrent des dents de caractères beaucoup plus variés que celles des *Proboscidiens*. Leurs incisives sont simples et tranchantes le plus souvent. Leurs canines sont tantôt semblables aux canines ordinaires, et tantôt elles offrent l'apparence de défenses redoutables; quelquefois elles manquent tout à fait. Leurs molaires ont une surface large, irrégulière et sont bien disposées pour broyer.

Le *cheval* en particulier a 6 incisives en haut et 6 en bas; il a 4 canines et 26 molaires, 14 en haut et 12 en bas.

Les incisives ont ceci de remarquable qu'elles forment une courbe demi-circulaire très-régulière sur les jeunes chevaux. Celles du milieu portent le nom de *pinces*; celles qui les touchent sont appelées *mitoyennes*; les dernières sont les *coins*; toutes ont leur couronne creusée d'une cavité ou entonnoir, dont la base correspond à l'extrémité libre de la dent et dans laquelle s'accumule un tartre noirâtre. Cette cavité et la partie de la dent dans laquelle elle est creusée s'effacent graduellement sous l'influence des frottemens, comme je l'ai déjà indiqué. Les canines portent le nom de crochets; elles s'émoussent avec l'âge; la jument, chose remarquable, n'en a que

rarement. Les molaires sont prismatiques et marquées de saillies irrégulières en forme de croissant sur leur face triturante.

Chez les *Ruminans*, il n'y a d'incisives qu'à la mâchoire inférieure, et elles y sont au nombre de 8. Les canines manquent le plus souvent, excepté dans quelques genres, les *chameaux*, les *lamas* et les *chevrotains*. Le cerf n'en a qu'à la mâchoire supérieure. Les molaires sont formées de doubles croissans parallèles, leur face triturante offre des arêtes longitudinales qui sont promptement détruites par les frottemens.

Enfin les cétacés sont de tous les mammifères ceux qui sont les mieux partagés sous le rapport du nombre des dents; certains dauphins en ont jusqu'à 180 ou 190; il est vrai que par opposition et comme pour compenser cette sorte d'excès, l'*hyperoodon* n'en a que deux, le *narwals* deux encore ou même une seule, et la *baleine* aucune.

Les incisives manqnent chez la plupart des cétacés, le *dugong* en a presque seul, et les a très-développées; les canines manquent tout-à-fait, les molaires sont coniques et pointues pour la plupart; celles du lamentin sont aplaties à leur surface triturante, et surmontées de deux collines transverses comme chez certains pachydermes, le *tapir* en particulier.

Dans la baleine, il n'y a pas de dents véritables, mais elles sont remplacées par des productions cornées

14

qui constituent les *fanons*. Les fanons s'insèrent sur la concavité du palais et se portent de là perpendiculairement en bas dans l'intérieur de la bouche; ils sont très-nombreux : on en compte jusqu'à mille dans la baleine franche, et il y en a qui ont quinze pieds de haut. Chaque fanon présente intérieurement une couche de fibres cornées ; ils sont revêtus de deux lames cornées aussi, mais plus minces, plus serrées et dont les fibres sont moins apparentes : ces fibres sortent d'entre les lames, et forment une frange libre sur tout le bord inférieur et interne du fanon, d'où il résulte que ces franges garnissent toute la partie latérale du palais qui est au-dessus de la langue, et qui se trouve par là entièrement velue.

Les fanons sont insérés dans un follicule de la gencive, dans lequel la membrane muqueuse est très-vasculaire.

Les fanons, comme on le voit, sont bien plus analogues aux poils qu'aux dents; mais s'il n'existe pas de dents à la mâchoire supérieure de la baleine, les observations de M. Geoffroy-Saint-Hilaire ont démontré qu'on en rencontre chez le fœtus à la mâchoire inférieure, dans la rigole que présente cet os. Ces dents ont paru à M. Blainville simples et coniques comme celles des cachalots.

ORDRE SECOND.

Des dents chez les oiseaux.

La définition que j'ai adoptée au commencement, je suis forcé de le répéter, et que j'ai empruntée à la nouvelle édition de l'anatomie comparée de Cuvier, devrait m'exempter de parler du bec des oiseaux; mais les travaux de M. Geoffroy-Saint-Hilaire sur cette partie, et le désir de présenter un aperçu complet des dents ou des organes qui leurs ressemblent dans les animaux vertébrés, m'engagent à ne pas en agir ainsi.

Rigoureusement parlant, le bec est, pour les oiseaux, un organe de préhension des alimens, de mastication; il peut devenir aussi une arme offensive et défensive puissante; mais sous le rapport de la forme et de la structure, il ressemble beaucoup plus aux ongles qu'aux dents; c'est une partie cornée qu'ici la nature a substituée aux dents; ce n'est pas autre chose.

La dureté du bec présente des variétés très-nombreuses : les oiseaux de proie sont ceux qui sont les plus remarquables sous ce rapport : les oiseaux nageurs et tous ceux qui cherchent leur nourriture dans l'eau, ont, au contraire, un bec très-faible.

La forme du bec est beaucoup plus changeante encore que ses propriétés physiques, et comme elle

est en rapport exact avec le genre de nourriture et avec les habitudes des oiseaux, les zoologistes ont donné à l'étude de ses diverses modifications une attention toute particulière. Les oiseaux de proie ont le bec comprimé, recourbé en un crochet pointu et tranchant sur ses bords; il y a des becs tout-à-fait droits, ceux de la *cigogne* et du *héron*; d'autres sont recourbés vers le bas, comme dans les *tantales*, ou vers le haut, comme dans le *jabiri*; les *pingouins* ont le bec très-comprimé transversalement; ceux-ci sont remarquables par leur aplatissement, ceux des *canards*; ceux-là sont très alongés, celui de la *spatule*, du *vanneau*.

La corne qui revêt les deux mandibules est quelquefois hérissée de dentelures qui représentent des espèces de dents et qui en tiennent lieu. Un peu en dedans, dans le point où la membrane muqueuse de la bouche vient s'unir à la substance du bec, on trouve des dentelures, sur le canard en particulier, dentelures disposées très-régulièrement, et formée par une membrane cornée, continue avec la substance du bec, d'une part et avec la muqueuse buccale de l'autre; une foule de filets du nerf maxillaire inférieur sortent très-régulièrement de l'os de ce nom, vers les points où seraient les alvéoles, s'il y avait à des alvéoles, et vont se perdre dans les dentelures cornées que je viens de décrire.

Carus compare la substance cornée du bec aux ongles; ce sont en effet les organes avec lesquels cette partie a le plus d'analogie, chez l'adulte au

moins. Toutefois, il paraîtrait résulter des recherches de M. Geoffroy-Saint-Hilaire que chez les jeunes oiseaux on rencontre, sur les deux bords du bec, des dentelures qu'il considère comme de véritables dents rudimentaires dont il indique avec soin le nombre et la forme

M. Geoffroy a trouvé également chez le *souchet* des lames cornées qui naissent de la partie externe du palais et qu'il compare aux fanons de la baleine. J'ai vu quelque chose de semblable dans le canard ordinaire.

ORDRE TROISIÈME.

Des dents chez les reptiles.

La nature semble avoir voulu marquer nettement la position des reptiles dans l'échelle zoologique par les caractères qu'elle a donnés au système dentaire de ces animaux. Placés, en effet, entre les oiseaux et les poissons, les reptiles participent des uns et des autres sous le rapport de leurs dents : les tortues ont un bec comme les oiseaux, et les autres reptiles ressemblent beaucoup aux poissons par le nombre, la forme et les caractères principaux de leurs dents.

J'ai peu de chose à dire du bec des tortues, après l'histoire que j'ai faite de celui des oiseaux : ce sont

des parties très-analogues entre elles. Comme celui des oiseaux, le bec des tortues offre souvent de petites dentelures que l'on considère comme des rudimens de dents séparées. La seule chose importante qui soit particulière au bec des tortues, c'est l'existence d'une plaque osseuse de même forme que le bec, appliquée, et non implantée sur les mâchoires, au-dessous de la couche cornée. Une telle conformation, il faut en convenir, établit une assez grande analogie entre ce bec et les dents de l'homme; la partie calcaire représenterait l'ivoire d'une série de dents confondues ensemble, dont la couche cornée serait l'émail. On peut croire même, suivant M. *Blainville*, qu'il existe dans les *trionyx*, famille très-voisine des crocodiles, des dents véritables implantées dans leurs mâchoires, car celles-ci ont leurs bords percés de trous fort réguliers. Les dernières recherches de M. Geoffroy Saint-Hilaire, sur le bec des oiseaux, donnent d'ailleurs le plus grand poids à cette prévision.

Au-delà des chéloniens, tous les reptiles ont des dents véritables que l'on peut rapprocher de celles de l'homme, et dont l'étude peut, sous plus d'un rapport, éclairer l'histoire de ces dernières.

Les dents des reptiles sont pointues et coniques; elles ne leur servent pas, ou presque pas à broyer; elles constituent bien plutôt des instrumens d'attaque, de défense et de préhension des alimens; ce sont, en un mot, des dents de carnivores.

On comprend, d'après ce qui précède, pourquoi les dents des reptiles sont dirigées généralement en arrière, pourquoi elles sont recourbées en crochet à concavité postérieure. De la sorte, en effet, elles sont beaucoup plus propres à saisir, à attirer, à retenir la proie; leur résistance est telle même sous ce dernier rapport, qu'elles cassent plutôt que de céder.

Les reptiles sont mieux partagés que l'homme et les mammifères sous le rapport du nombre des dents. Ce nombre est considérable, et, au reste, peu exactement déterminé, ce qui, en effet, importe assez peu. Ces dents sont, le plus souvent, attachées aux mâchoires, comme chez l'homme; d'autres fois, chez la plupart des serpens, elles tiennent aussi au palais.

Les dents des reptiles appartiennent à la classe des dents sans racines de quelques mammifères; comme celles-là, elles sont coniques, et creusées d'une cavité papillaire de même forme que la leur. Ces dents sont logées, celles au moins qui appartiennent aux bords alvéolaires, dans des alvéoles plus étroits à l'entrée que vers le fond, et comme leur base est en rapport de volume avec la base de l'alvéole, leur union avec les os est très-solide.

Les dents des reptiles se ressemblent beaucoup les unes les autres, sous le rapport de la forme; aussi est-il réellement impossible de les diviser, comme chez l'homme, en incisives, canines et molaires. Elles ressemblent plus aux canines qu'aux autres; on dirait que toutes appartiennent à cette espèce. Elles offrent parfois des dentelures vers leur

extrémité libre; les dents maxillaires *des lézards* sont trifides.

Les dents se développent en général de très-bonne heure chez les reptiles, particulièrement dans les crocodiles. Ces animaux, dit Cuvier, ont toujours le même nombre de dents; celui qui sort de l'œuf en a autant qu'un adulte de vingt pieds de long. Ces dents s'accroissent, comme les nôtres, par addition de couches successives à l'intérieur; et comme leur papille est conique, elles croîtraient indéfiniment, si elles n'étaient retenues dans leurs alvéoles par l'ouverture de celles-ci, dont les dimensions sont inférieures à celles de la base de la dent.

Les reptiles paraissent beaucoup mieux partagés que la plupart des autres animaux, sous le rapport de la facilité et de la fréquence du remplacement des dents. A quelque âge qu'on arrache celles du crocodile, on trouve toujours, soit dans ses alvéoles, soit dans leur cavité même, une petite dent, tantôt sous forme de simple calotte encore mince et très-courte, tantôt plus avancée et prête à occuper sa place, quand l'ancienne, qui l'enveloppe, sera tombée. Cette succession se fait très-souvent; aussi, jeunes ou vieux, ces animaux ont toujours des dents fraîches, bien pointues et capables de faire le service.

Avec l'âge, les dents des reptiles deviennent plus grosses et plus longues. Il n'y a pas de comparaison, par exemple, sous ce rapport, entre un jeune et un vieux crocodile; ces dimensions sont toujours exac

tement proportionnées à celles du sujet, surtout à celles des os maxillaires. A mesure que ces os se développent, en effet, les ouvertures de leurs alvéoles s'agrandissent, et la dent, dont l'accroissement en longueur paraissait devoir être arrêté par l'étroitesse de cette ouverture, peut recevoir à l'intérieur de nouvelles couches calcaires qui la rejettent au dehors.

La manière dont s'accomplit le travail du remplacement des dents chez les reptiles, varie un peu : il en sera seulement question dans les détails. Disons seulement qu'il ne faut plus chercher ici cette régularité dans la chute et l'apparition des dents nouvelles que l'on observe chez les mammifères et chez l'homme en particulier.

Chez les sauriens, excepté les *iguanes* et les *lézards*, on ne trouve de dents que sur les os maxillaires et inter-maxillaires; leur nombre varie d'ailleurs, suivant Desmoulins, de 78 à 140. Tenon a le premier bien montré le mécanisme de leur chute et de leur remplacement par des dents nouvelles. On se demande, en effet, comment, embrassées comme elles le sont par l'ouverture de leurs alvéoles, ces dents peuvent tomber. Voici ce qui se passe alors : la dent de remplacement, en se développant et en remplissant le creux de la dent en place, comprime sa substance contre les parois de l'alvéole, lui fait perdre sa consistance, la fait fendre, et la dispose à se détacher au moindre choc, au niveau de la gencive. Les fragmens restés dans l'alvéole en sont ensuite expulsés par les forces de la nature vivante.

On trouve souvent dans les crocodiles qui changent leurs dents, de ces anneaux formés dans l'alvéole par les restes des anciennes dents cassées, et au travers desquels les nouvelles commençaient à poindre.

Les lézards, suivant Cuvier, offrent des particularités remarquables sous le rapport de leur remplacement dentaire. « Les dents nouvelles, dit-il, naissent non pas dans la cavité des anciennes et de manière à les enfiler comme dans le crocodile, mais près de la face interne de leur base, ou, dans certaines espèces, dans l'épaisseur de l'os au-dessus ou au-dessous de cette base, selon la mâchoire. Dans ce dernier cas, qui a lieu, par exemple, dans les sauvegardes et les dragones, il se forme dans l'os une cavité qui loge, pendant un certain temps, le noyau pulpeux et la calotte qui naît dessus. Cette cavité s'ouvre par degrés à la face interne de l'os dentaire. Dans l'autre cas, le noyau pulpeux se développe simplement sous la gencive; mais, à mesure que sa calotte dentaire prend de l'accroissement, il se forme souvent une échancrure dans la base de la dent en place la plus voisine, où elle est en partie enchassée. C'est alors qu'on pourrait croire que la nouvelle dent est dans la dent ancienne; mais elle n'en est jamais entièrement enveloppée.

De quelque manière que soit venue la dent nouvelle, il arrive un moment où son accroissement pousse tout-à-fait en dehors la dent ancienne, produit sur la base ossifiée une nécrose qui rompt son

adhérence à la mâchoire et la fait tomber. Ce n'est pas une rupture en quelque sorte spontanée comme celle des anciens bois de cerfs, qui tombent avant que les nouveaux aient poussé. Il m'a paru que la dent nouvelle y était toujours pour quelque chose.»

Les *Ophidiens* ont des dents sur les os maxillaires et palatins tout à la fois. Ils ont deux rangées de dents parallèles de chaque côté de la machoire supérieure : les *Amphisbènes* seuls font exception à cette règle.

Dans les serpens vénimeux, des dents particulières contournées en demi-cercle, à concavité postérieure, et soudées à l'os maxillaire supérieur, constituent les *crochets à venin*. Ces crochets occupent la partie antérieure de la voute palatine; quelques serpens seuls font exception à cette règle et les portent en arrière. Les crochets à venin ne sont pas mobiles, comme on le croit généralement, ils sont soudés à l'os; les mouvemens qu'ils paraissent exécuter ne leur appartiennent pas : ils leur sont communiqués par la machoire supérieure, qui jouit, en effet, d'une mobilité particulière. Ils dépassent en longueur toutes les autres dents; leur extrémité libre est mousse et percée d'un trou : la dent en totalité est parcourue à l'intérieur par un canal qui vient se terminer à l'ouverture précédente, et qui reçoit, par son extrémité opposée, le canal excréteur de la glande qui secrète le venin. Dans la poche membraneuse qui entoure la base des crochets à venin, on trouve un certain nombre de crochets rudimentaires; on en compte quelquefois jusqu'à onze qui

sont disposés à prendre la place du précédent, lorsqu'il vient à manquer. Ces crochets d'attente sont formés dans des capsules membraneuses couchées parallèlement les unes aux autres dans l'épaisseur de la membrane palatine. L'ordre de leur grandeur dépend de leur voisinage de la dent de service. Quand celle-ci tombe, la première de remplacement dont la base est restée membraneuse, se soude si bien sur la place même où était l'autre, que l'orifice de son canal se trouve juste vis-à-vis du conduit du venin.

Chez les *batraciens* les dents sont bien moins importantes pour les services qu'elles rendent à ces animaux, que chez les autres reptiles; mais sous le point de vue zoologique, elles fournissent des enseignemens qu'il n'est pas possible de négliger. Tous les batraciens, *le crapaud, le pipa* et peut-être *la sirène* exceptés, ont des dents aux deux mâchoires. Tous, excepté le pipa, ont des dents à la voûte du palais.

Ainsi, pas de dents chez le *pipa*; des dents palatines seulement chez le *crapaud* et peut-être la *sirène*; chez tous les autres à la fois, des dents maxillaires et des dents palatines.

ORDRE QUATRIÈME.

Des dents chez les Poissons.

Le système dentaire des poissons offre une très

grande variété sous le rapport du nombre et de la disposition des parties qui le composent. Il est impossible, et heureusement il n'est pas nécessaire, d'assigner le nombre de ces parties. Ce qui importe davantage, c'est de fixer leur position et leur forme.

Les poissons ont des dents sur tous les points de la face interne de la bouche proprement dite et du pharynx, indépendamment de quelques autres productions de la peau du voisinage, que M. Blainville est tenté de considérer comme de véritables dents. Aussi, les a-t-on distinguées en *inter-maxillaires mandibulaires*, *palatines*, *vomériennes*, *linguales*, *branchiales*, *pharyngiennes*.

Mais il ne suffit pas de savoir d'une manière générale que les dents des poissons occupent tel ou tel point de l'entrée du canal alimentaire, il faut encore déterminer le mode spécial de leur implantation. Or, il y a dans les animaux qui nous occupent deux espèces de dents sous ce rapport : les unes, en effet, sont implantées dans des alvéoles particuliers (*Poissons osseux*, *Gnatodontes de M. Blainville*); les autres sont placées à distance des os, qui ne leur fournissent pas de cavités. (*Tous les poissons vraiment cartilagineux*, *excepté la scie.*) Les premières sont parfaitement fines et immobiles, les secondes sont susceptibles de mobilité, d'érection et de relâchement, comme cela est évident chez le *requin*.

La circonstance de dents qui s'implantent dans

la membrane muqueuse sans rapport avec les os, est un fait heureux pour la théorie dans laquelle on représente les dents comme de simples productions de cette membrane tégumentaire. Certaines variétés que j'ai mentionnées précédemment, reproduisent cette espèce de dents chez l'homme, et révèlent l'analogie qui le rapproche des autres animaux même les plus inférieurs.

Les dents des poissons varient plus encore, s'il est possible, par leur forme, que sous les autres rapports. Les unes sont pointues, les autres sont largement aplaties, et pour cette raison appelées *dents en pavé*. Les dents pointues, et ce sont les plus nombreuses, sont tantôt à une seule pointe et tantôt à deux ou trois, comme dans les *squales roussettes*; ces dents sont dirigées en dedans et en arrière, de manière à mieux retenir la proie, et à n'opposer aucun obstacle à la déglutition.

Les dents en pavé des *raies* sont aplaties ou légèrement relevées au milieu; le plus souvent elles sont égales en surface; dans d'autres cas, celles du milieu sont grandes et en forme de bandes transversales, tandis que les latérales sont en carreaux. Elles paraissent formées suivant *Desmoulins*, par un faisceau de petits tubes réunis au sommet par une couche commune d'émail. Dans un poisson, rapporté aux *scares* par Cuvier, les dents forment dix ou douze rangées composées chacune de cinq ou six dents. Toutes ces dents sont enclavées par une sorte de cément.

Les dents des poissons osseux, celles qui sont implantées dans des alvéoles, se soudent au bout d'un certain temps avec le pourtour de l'alvéole, quand elles ont achevé leur formation. D'après les recherches de *Desmoulins*, la base de la dent pharyngienne des *Cyprins* présente un trou qui joue un rôle important dans le mécanisme du remplacement de la dent; voici, suivant lui, ce qui se passe dans cette circonstance : *le pédicule de la dent de remplacement se porte vers ce trou, et comme ce pédicule est d'autant plus élastique que la dent est plus avancée dans sa formation, on conçoit qu'il tire celle-ci vers la place de celle qu'elle doit occuper.*

Toutes les dents alvéolaires des poissons se sondent sur le bord de leur alvéole au bout d'un certain temps, et après un temps qui varie, elles sont remplacées par des dents nouvelles, suivant un mode qui n'est pas toujours parfaitement connu. Tantôt, comme le dit M. Blainville, *le remplacement a lieu à la place même de la dent tombée, à peu près comme dans les mammifères et reptiles ; d'autres fois, c'est à côté et d'une manière fort irrégulière, comme dans les brochets par exemple. Enfin dans les raies, les squales et même dans les poissons, dont les dents sont composées, comme les diodons, les tétràodons, les scares; ce sont de nouvelles rangées de dents qui naissent au bord postérieur ou intérieur de la série des anciennes.* Avec les données précédentes, il sera facile de dire, un poisson étant donné, quel est son genre de vie et

de nourriture. Les poissons armés de dents nombreuses, aigües et fortement inclinées en arrière, comme le *brochet*, ou crénelées et tranchantes comme les *requins* et la plupart des *squales*, devront être placés au premier rang parmi les plus voraces, les plus carnassiers et les plus redoutables habitans des eaux. Ceux, au contraire, dont la bouche est seulement munie de dents simples et aplaties, comme la *dorade* et beaucoup d'autres *sparoïdes*, ceux qui n'ont que des dents pharyngiennes, comme la *carpe*, devront être considérés comme les moins carnassiers de tous. Enfin on pourra assurer que les poissons auxquels on trouvera un appareil dentaire composé de ces dents compliquées, en forme de *meules* ou de *pavés*, que j'ai décrites et qui sont si bien disposées pour moudre ou écraser les substances dures, se nourrissent de coquillages, et qu'ils fréquentent les parages dans lesquels ces animaux abondent.

APPENDICE.

Des parties qui représentent les dents chez les animaux invertébrés.

Les parties que l'on décrit assez généralement sous le nom de dents des animaux invertébrés ont certainement avec les dents des animaux à vertèbres cette analogie, que, placées comme celles-ci à l'entrée ou près de l'entrée du canal digestif, elles servent aussi à saisir, retenir et broyer les substances alimentaires ; mais cette analogie, sous le point de vue fonctionnel, n'implique pas nécessairement une analogie correspondante dans l'organisation. La nature peut sans aucun doute atteindre le même but en employant des moyens différens, et il me semble qu'ici cela lui est souvent arrivé.

Les organes dentaires, j'allais dire dentiformes, que je veux indiquer ici, sont des dépendances de la membrane tégumentaire des animaux chez lesquels on les observe ; ce sont des productions calcaires ou cornées. Mais de là à des dents, c'est-à-dire à des organes munis d'un follicule spécial, au sein duquel naît et se développe d'abord le produit sécrété, et duquel ce produit sort plus tard par un travail particulier pour apparaître au dehors, il y a des différences immenses, des dif-

férences qui ont justement, suivant moi, empêché *Cuvier* de les ranger parmi les dents véritables.

A tout prendre, je trouve beaucoup plus d'analogie entre les dents de l'homme et les poils, qu'entre ces mêmes dents et les prétendues dents des animaux invertébrés. Sans doute, dans une classification des organes masticateurs, on doit nécessairement comprendre à la fois les uns et les autres, mais il faudra toujours diviser ces organes en deux classes qui comprendront, l'une les dents, l'autre les organes odontoïdes des animaux invertébrés.

Il est un fait que je dois signaler avant tout dans cet inventaire des organes dentaire des animaux invertébrés, savoir, que c'est particulièrement dans l'estomac de ces animaux que la nature les a placés. A cet égard, il faut même en convenir, les organes masticateurs des invertébrés sont soumis à la règle à laquelle la nature paraît s'être astreinte elle-même dans la constitution des organes masticateurs des animaux. Plus ceux-ci sont élevés dans l'échelle, plus aussi les organes masticateurs s'élèvent dans le canal alimentaire. Placés principalement dans l'estomac chez les crustacés et les mollusques, ils ne s'étendent plus qu'au pharynx dans les poissons, à la partie postérieure de la bouche dans les reptiles, et tandis qu'ils sont bornés aux régions antérieure et latérales de la bouche dans les mammifères.

Chez les mollusques, c'est dans l'estomac exclusivement que les organes masticateurs véritables

sont placés; les pièces coquillères détachées qui en tiennent lieu chez les *tarets* et les *unios*, les tentacules qui entourent la bouche dans les *balaines* et dans les *huîtres*, sont des organes de préhension des alimens sans doute, mais ne me paraissent pas devoir être assimilés aux dents.

L'*aplysie* est, de tous les mollusques, celui qui offre l'appareil masticateur le plus fort. Voici comment Cuvier le décrit : le jabot est suivi d'un gésier en forme de cylindre court, et dont les parois sont musculaires et très robustes ; elles sont garnies intérieurement d'une armure fort extraordinaire, et dont je ne trouve point d'analogue exacte, quoique les pièces osseuses de l'estomac des bullées y aient quelque rapport. Qu'on se représente des pyramides à bases rhomboïdales, et dont les faces irrégulières se réunissent en un sommet partagé en deux ou trois pointes mousses. Leur substance est demi-cartilagineuse et composée de couches parallèles à la base. Leur nombre, dans les individus où je les ai recueillies avec soin, s'est trouvé de douze grandes, placées en quinconce sur trois rangs, et de quelques petites, rangées sur le bord supérieur de ce gésier. L'adhérence de ces pyramides à la veloutée est si légère, que le moindre contact les fait tomber sans qu'on aperçoive de trace de membrane ni d'aucun autre moyen d'union. Les endroits auxquels elles adhéraient sont bien marqués néanmoins par une surface lisse et saillante, tandis que les intervalles sont un peu creux et légèrement ri-

dés. Les hauteurs de ces pyramides sont telles, que leurs pointes se touchent au milieu du gésier, et qu'il reste entre elles très peu d'espace pour le passage des alimens, qu'elles doivent par conséquent broyer avec force.

Le troisième estomac, aussi large que le premier, quoique moins long, a une armure aussi singulière que le second : ce sont de petits crochets pointus, attachés à l'un des côtés de sa surface interne, mais presque aussi légèrement que le sont les pyramides du gésier; leurs pointes sont dirigées vers le gésier, et je ne puis leur concevoir d'autre usage que d'arrêter au passage les alimens qui n'auraient pas été suffisamment triturés dans ce gésier. En effet, on ne distingue presque plus la forme des substances alimentaires qui occupent le troisième estomac.

Les crustacés sont, de tous les animaux invertébrés, ceux qui présentent les organes dentaires gastriques les plus remarquables; ce sont des productions calcaires portées sur une sorte de squelette dont est armé l'estomac de ces animaux. Suivant Cuvier, on trouve chez ces animaux une première arête transverse qui occupe le milieu de l'estomac. Cette arête porte une première dent ou plaque osseuse oblongue collée à la paroi supérieure de l'estomac, se dirigeant vers le pylore et se terminant en arrière par un tubercule.

Sur cette extrémité postérieure s'articule une seconde arête, dirigée en arrière, bifurquée en Y, et

sur chacune des apophyses latérales de celles-ci s'en articule une autre qui revient, en avant et en dehors, gagner l'extrémité latérale de la première arête transversale.

C'est sur ces deux arêtes latérales que sont portées les deux plus grandes dents. Elles sont oblongues, ont une couronne plate, sillonnée en travers et dont les sillons et les inégalités varient selon les espèces. Ainsi, dans le *crabe poupart*, la couronne est striée finement, porte à son bord inférieur de grosses dentelures, et a en avant une partie saillante et non striée. Dans le homard, il y a neuf côtes transverses dont les trois antérieures sont de beaucoup les plus grosses.

Du point de réunion de l'arête transverse et latérale, de chaque côté, en part une autre latérale qui va plus bas que la première et porte à son extrémité une dent latérale plus petite que la précédente, placée un peu en avant et au dessous de son extrémité antérieure, et hérissée de trois petites pointes aiguës et recourbées, et quelquefois de cinq.

Les deux petites dents à pointes crochues saisissent la nourriture qui vient de la bouche; elles la portent entre les deux dents à couronne plate qui la broient entre elles et contre la première plaque impaire dont nous avons parlé.

Après avoir subi cette opération, l'aliment passe par la partie étroite de l'estomac, où son chemin est encore embarrassé, d'abord par une saillie char-

nue et ovale qui répond dans l'intervalle des deux grosses dents latérales, et ensuite par une crête aiguë qui partage le pylore en deux demi-canaux.

Les insectes et les vers n'ont réellement aucun organe que l'on puisse, avec quelque apparence de raison, comparer aux dents des animaux supérieurs. Quelques *orthoptères*, les *acheta*, les *locusta* et les *blattes* seuls ont l'estomac hérissé de quelques écailles ou crochets cornés qu'on suppose destinés à une sorte de mastication. A l'entrée de la bouche de tous les insectes, la peau offre bien encore une dureté plus grande que partout ailleurs, son épiderme paraît bien avoir subi une sorte de modification cornée ; mais, comme on le voit, cela ne suffit pas pour dire qu'il y a là un organe réellement spécial. Chez les *radiaires*, enfin, sans parler des tentacules qui entourent la bouche, et que l'on a comparés aux dents, sans grande apparence de raison, il en est quelques uns, les *oursins*, chez lesquels on a admis des dents particulières. Chez les oursins, en effet, dans l'ouverture orale du test, qui regarde en dessous, on trouve, suivant *Carus*. un appareil à cinq branches, *lanterne d'Aristote*, dans chacun des rayons duquel une longue dent est mise en mouvement par plusieurs muscles.

EXPLICATION DES FIGURES.

FIGURE I. Empruntée à *Herissant*. Elle a pour but de montrer les follicules dentaires du fœtus.

A. Coupe de l'os près de la symphyse du menton.

B. Condyle de la mâchoire inférieure.

C. Apophyse coronoïde.

D. Angle de la mâchoire.

E. Cartillage dentaire, vu sur une coupe de profil.

F. Fond des follicules dentaires.

G. Petits follicules rudimentaires des dents de la deuxième dentition.

FIG. II. Empruntée à M. *Serres*. Elle a pour but de montrer les glandes dentaires.

AA. Condyles.

BB. Apophyses coronoïdes.

C. Partie antérieure de l'os.

DDD. Groupes de glandes dentaires.

FIG. III. Empruntée à M. le professeur *Cloquet*. Elle a pour but de montrer les ouvertures osseuses qui livrent passage au goulot du follicule des dents secondaires.

AA. Condyle de la mâchoire inférieure.
BB. Apophyses coronoïdes.
CC. Dents de la première dentition.
D. Face postérieure de l'os maxillaire,
E. Trous qui livrent passage au goulot du follicule des dents secondaires.
FF. La dent de cinq ans ou la première grosse molaire encore enfermée dans son alvéole.

FIG. IV. Empruntée à M. *Serres*. Elle a pour but de montrer les trois conduits vasculaires de l'os maxillaire inférieur.

A. Condyle.
B. Section médiane de l'os.
C. Apophyse coronoïde.
D. Angle.
E. Dents de la première dentition.
F. Trait qui indique le trajet de l'artère de la première dentition.
G. Trait qui indique le trajet de l'artère de la seconde dentition.
H. Ouverture du canal de la première dentition.
I. Ouverture du canal dentaire inférieur.
K. Ouverture d'un troisième canal vasculaire qui va se perdre dans le diploë de l'os.

FIG. V. Coupe perpendiculaire d'une dent incisive pour montrer la cavité dentaire la plus simple.

FIG. VI. Coupe perpendiculaire d'une dent multicuspidée pour montrer une cavité dentaire composée.

FIG. VII. Empruntée à M. *Serres*. Elle a pour but de montrer réunis chez le fœtus les germes des dents des deux dentitions.

A. Germes des dents temporaires.

B. Les germes plus petits des dents de remplacement.

Fig. VIII. Empruntée à M. le professeur *Cloquet*. Elle a pour but de montrer chez un enfant de trois à quatre ans les germes des dents de la deuxième dentition.

A. Condyle.

B. Coupe médiane de l'os.

C. Apophyse coronoïde.

D. Angle de la mâchoire.

E. Dents de lait sorties de leurs alvéoles.

F. Follicules des dents de remplacement.

G. Les deux artères de la première et de la deuxième dentition.

H. Tronc commun des deux vaisseaux précédens.

Fig. IX, X, XI et XII. Empruntées à *Miel*. Elles ont pour but de Montrer : 1_0 les diverses variétés de longueur du rebord alvéolaire avant le commencement et après l'achèvement de la deuxième dentition ; 2° que la partie de l'arc alvéolaire, occupée par les dents de lait, ne s'étend pas dans le sens antéro-postérieur pendant et après la deuxième dentition.

Fig. IX. Mâchoire supérieure d'un enfant de quatre ans vue de profil.

Fig. X. La mâchoire précédente vue par sa face inférieure.

Fig. XI. Mâchoire supérieure d'un sujet de 25 ans environ, vue par sa face inférieure.

Fig. XII. La mâchoire précédente vue de profil.

AAAA. Sur les quatre figures, la partie antérieure de l'arc alvéolaire.

BBBB. Sur toutes les figures la partie postérieure de l'arc alvéolaire.

CC. Ligne qui passe transversalement sur les quatre figures derrière la seconde dent molaire et qui limite en arrière la partie antérieure de l'arc alvéolaire.

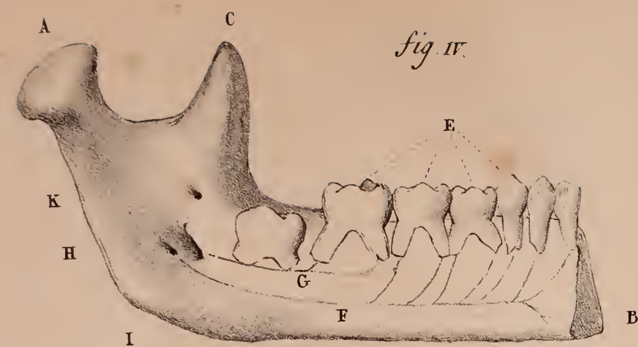
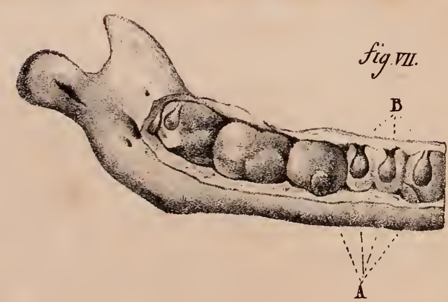
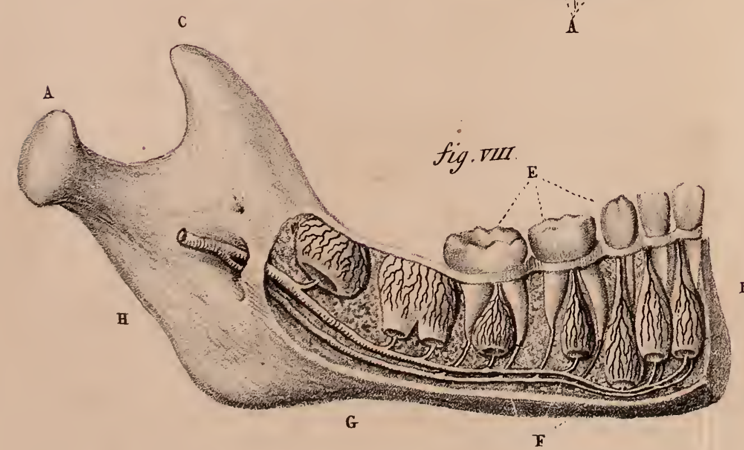



fig. V.


fig. VI.





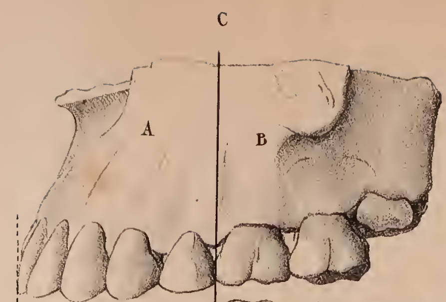


fig. XII

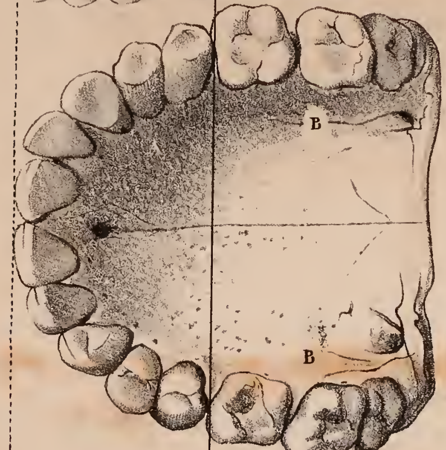


fig. XI.

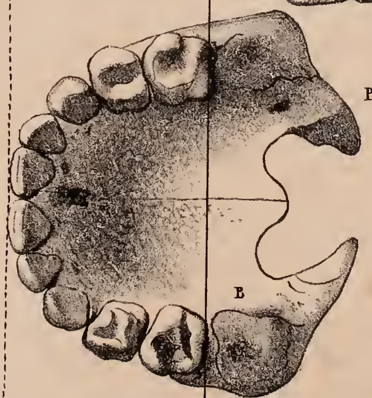


fig. X

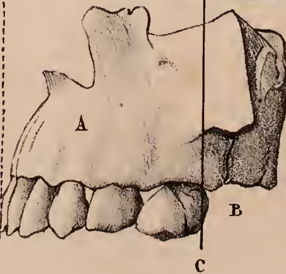
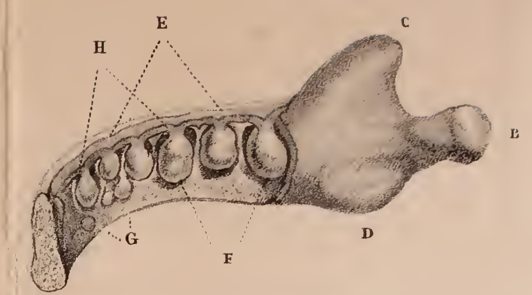
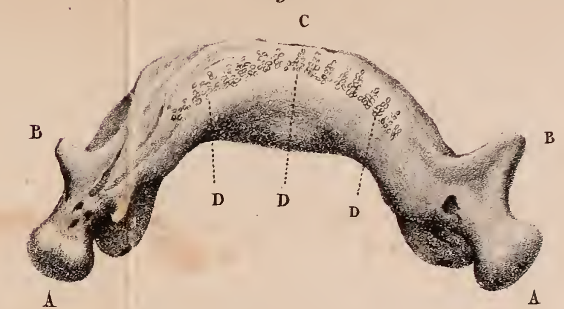


fig. IX.





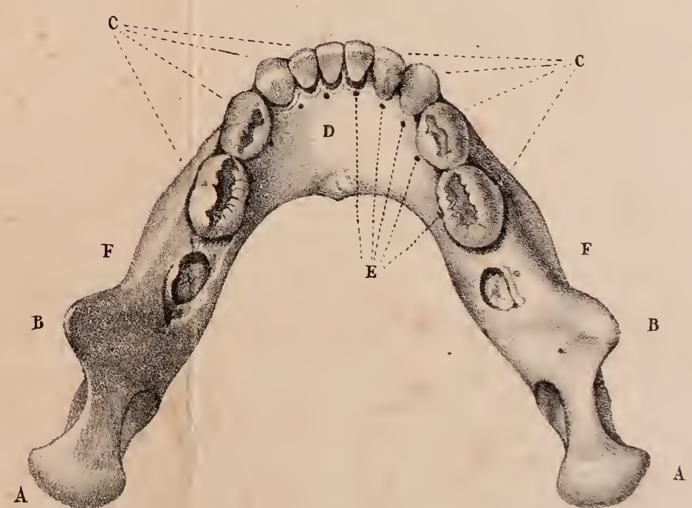


TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

CATALOGUE

DES

LIVRES DE MÉDECINE,

CHIRURGIE, ANATOMIE, PHYSIOLOGIE,

HISTOIRE NATURELLE, PHYSIQUE, CHIMIE, PHARMACIE

QUI SE TROUVENT

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

(CI-DEVANT, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.)

A PARIS.

NOTA. Une correspondance active avec l'Angleterre et l'Allemagne permet à M. *J.-B. Baillière* d'exécuter dans un bref délai toutes les commissions de librairie qui lui seront confiées.

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIERE,

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE FRANÇAISE ET ANGLAISE,

219, REGENT STREET.

A NEW-YORK, CHEZ H. BAILLIÈRE, LIBRAIRE.

A MADRID, CHEZ C. BAILLY-BAILLIÈRE,

LIBRAIRE, CALLE DEL PRINCIPE, N° 11.

Juin 1850.

Sous presse pour paraître incessamment.

STATISTIQUE MORALE DE L'ANGLETERRE COMPARÉE AVEC CELLE DE LA FRANCE, d'après les documents officiels présentés au Parlement et les Arrêtés de la Cour criminelle centrale de Londres, et les Comptes de l'administration de la justice criminelle de France, par M. A. Guerry, membre correspondant de l'Institut de France, de la Société de statistique de Londres. 1 vol. in-4 avec tableaux et cartes gravées.

TRAITÉ DE PHYSIOLOGIE EXPÉRIMENTALE, comprenant les applications à la pathologie, par le docteur Claude Bernard, professeur d'anatomie et de physiologie expérimentale, suppléant de M. Magendie au collége de France, lauréat de l'Institut, etc. 2 vol. in-8 avec figures intercalées dans le texte.

TRAITÉ D'ANATOMIE GÉNÉRALE normale et pathologique chez l'homme et les principaux mammifères (Histoire des éléments anatomiques des tissus et Histologie) ; par le docteur Ch. Robin, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, professeur d'anatomie générale et de microscopie. 2 vol. in-8 accompagnés d'un Atlas de 40 planches gravées.

DICTIONNAIRE DES ANALYSES CHIMIQUES, ou Répertoire alphabétique des analyses de tous les corps depuis la fondation de la chimie (1789) avec l'indication du nom des auteurs et des recueils où elles ont été insérées, par MM. Violette et Archambault. Paris, 1850, 1 vol. in-8, à deux colonnes.

ŒUVRES MÉDICALES D'ORIBASE, *traduites en français avec le texte grec en regard*, collationnées sur les manuscrits, accompagnées de commentaires médicaux et philologiques, par MM. Daremberg et Bussemacker. Paris, 1850, 4 vol. in-8, grand papier. Le 1er volume paraîtra en mai 1850.

DICTIONNAIRE D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ PUBLIQUE, par le docteur Amb. Tardieu, professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, médecin assermenté près les tribunaux, etc., 1 fort vol. in-8.

NOUVEAU MANUEL DU CHIRURGIEN D'ARMÉE, par le docteur L.-J. Bégin, inspecteur, membre du conseil de santé des armées, ancien chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, membre de l'Académie nationale de médecine, etc. 1 vol. gr. in-18 avec figures intercalées dans le texte.

HISTOIRE NATURELLE DES MOLLUSQUES TERRESTRES ET FLUVIATILES DE LA FRANCE, par A. Moquin-Tandon, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Toulouse, etc.

Cet ouvrage formera un fort volume in-8 de 600 à 700 pages, accompagné d'un Atlas de 25 planches gravées et coloriées avec le plus grand soin, représentant toutes les espèces avec la figure de l'animal par genres.

L'*Histoire naturelle des Mollusques de France*, de Draparnaud, publiée en 1805, et le *Supplément*, par Michaud, outre qu'ils sont fort rares, ne répondent plus aux besoins de la science, parce qu'ils sont insuffisants et que le nombre des coquilles découvertes et connues aujourd'hui est bien plus considérable. C'est donc dans le but d'obvier à cet inconvénient en remplissant une lacune, et de faire un livre également utile aux savants et aux collecteurs amateurs, que M. Moquin-Tandon s'occupe depuis longues années de la rédaction et de la coordination des nombreux materiaux que l'on possède sur l'*Histoire naturelle des Mollusques de France*. Toutes les figures sont dessinées d'après nature par l'auteur; la gravure sur acier est confiée aux artistes habiles à qui l'on doit les planches de l'Atlas de la deuxième édition de la *Monographie des Hirudinées*, par M. Moquin-Tandon : telles sont les garanties d'exécution pour faire de cet ouvrage un beau et un bon livre.

LIVRES DE FONDS.

BIBLIOTHÈQUE DU MÉDECIN-PRATICIEN, ou Résumé général de tous les ouvrages de clinique médicale et chirurgicale, de toutes les monographies, de tous les mémoires de médecine et de chirurgie pratiques, anciens et modernes, publiés en France et à l'étranger, par une société de médecins, sous la direction du docteur Fabre, rédacteur en chef de la *Gazette des Hôpitaux*. — Ouvrage adopté par l'Université, pour les Facultés de médecine et les Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie de France; et par le ministère de la guerre, sur la proposition du conseil de santé des armées, pour les hôpitaux d'instruction. Paris, 1843-1850. 15 vol. grand in-8, à deux colonnes. Les tomes 1 à 13 *sont en vente*. Prix de chaque : 8 fr. 50.

Ce n'est point ici une indigeste compilation, un rapprochement inintelligent des opinions des auteurs; ce n'est pas la réimpression pure et simple des ouvrages anciens ou modernes; c'est un travail intellectuel complet, une analyse raisonnée des monographies et des traités de médecine et de chirurgie français et étrangers les plus importants, un livre original enfin, par la forme même des recherches qu'il contient, par la critique éclairée des opinions, et par une foule d'aperçus et de matériaux inédits. C'est un livre qui tient le milieu entre les ouvrages de clinique et les traités dogmatiques et élémentaires de médecine et de chirurgie. Evitant avec soin la prolixité surabondante des uns, la stérile concision des autres, les auteurs ont su, dans chaque traité spécial, joindre l'exemple au précepte, appuyer les doctrines et les méthodes de traitement sur des faits bien choisis et pouvant servir de type et de modèle. Ces faits, ils les empruntent à tous les maîtres de l'art. Hippocrate, Galien, Celse, Ambroise Paré, Sydenham, Morgagni, Scarpa, Chopart, Desault, Pinel, Broussais, Boyer, Dupuytren, etc., sont mis à contribution tour à tour, et les observations ou les opinions empruntées à leurs ouvrages se trouvent souvent en regard des opinions et des observations des medecins et chirurgiens vivants, observations et opinions communiquées verbalement ou recueillies dans les publications contemporaines, et dans cette mine inépuisable et si mal explorée jusqu'ici des meilleurs journaux de médecine qui se publient en Europe et en Amérique depuis cinquante ans.

Un travail de recherche et d'analyse est exécuté, sur chaque branche de la pathologie interne et externe, avec le même soin, la même étendue, le même examen consciencieux pour les volumes à paraître que pour ceux déjà publiés; ainsi, des ouvrages qui, pour chaque partie de la science, formeraient à eux seuls une volumineuse bibliothèque, sont cités, analysés, résumés, appréciés, de sorte que le lecteur a immédiatement sous les yeux et en quelques pages tout ce qu'il lui importe de savoir, connaissances dont l'acquisition lui coûterait plusieurs années d'un travail assidu et des dépenses incalculables.

On jugera d'ailleurs par la simple indication des matières qui sont traitées dans les tomes I à XII *déjà publiés;* l'importance et la variété des sujets qui y sont traités.

Le Tome Ier contient les *Maladies des femmes*, qui embrassent : 1o les maladies des parties externes de la génération; 2o les maladies du périnée; 3o les maladies des parties internes de la génération; 4o maladies de l'utérus et de ses annexes; 5o maladies du col de la matrice; 6o maladies des trompes utérines; 7o maladies des ovaires.

Le Tome II contient la suite des *Maladies des femmes :* 1° maladies des mamelles; 2° maladies du mamelon; 3° maladies attribuées à des lésions de la circulation et de l'innervation. Puis les *Maladies de l'appareil urinaire :* 1° maladies des reins; 2° maladies des calices et des bassinets; 3o maladies des uretères; 4° maladies de la vessie.

Le Tome III contient la suite des *Maladies de l'appareil urinaire.* Maladies de la vessie (partie très importante) comprenant les corps étrangers à la vessie introduits par l'urètre, par les plaies ou par le tube digestif, les calculs, leur dissolution, leur extraction, la lithotritie, *avec planches*, la taille, les hernies de la vessie, les névralgies, la paralysie, la cystite, le catarrhe de la vessie, l'hématurie, les abcès, les fistules, la gangrène, l'hypertrophie et l'atrophie, les polypes, les fongus, les tubercules, le cancer, les acéphalocystes et les vers de la vessie.

Le Tome IV contient la fin des *Maladies de l'appareil urinaire* et les *Maladies des organes de la génération chez l'homme :* 1o maladies du col de la vessie; 2o maladies de la prostate; 3° maladies de l'urètre (vices de conformation, contusions, corps étrangers, névroses, inflammations, rétrécissements de l'urètre, rétention d'urine, exposition des diverses méthodes de traitement); 4o maladies du pénis; 5° maladies des vésicules séminales (pertes séminales involontaires); maladies des bourses (vices de conformation, contusions, plaies, inflammation des testicules, testicules syphilitiques, végétations, atrophie, hypertrophie, spermatocèle, dégénérescences, tubercules, cancer, kystes des testicules, hydrocèle, hématocèle, pneumatocèle, sarcocèle, varicocèle, tumeurs et cancer du scrotum, etc.).

Les Tomes V et VI contiennent les *Maladies des enfants*, de la naissance à la puberté (Médecine et chirurgie). C'est pour la première fois que la médecine et la chirurgie des enfants se trouvent réunies; ces deux volumes forment donc le Traité le plus complet qui existe sur les Maladies des Enfants; ils présentent le résumé des travaux de Baumes, Billard, Blache, Barthez et Rilliet, Barrier, Brachet, Evanson et Maunsell, P. Dubois, Goelis, Henke, Geoffroy-Saint-Hilaire, Guersant, Richard, Rosen, Roux, Underwood, Valleix, etc., etc., ainsi que d'un grand nombre de mémoires extraits des journaux français et étrangers.

Le tome VII contient *Traité des maladies vénériennes*, il présente une exposition complète de la doctrine et de la pratique des médecins français et étrangers qui ont fait une étude particulière de la syphilis.

Le tome VIII contient : *Traité des maladies de la peau*, en présentant l'exposé de la doctrine et de la pratique des dermatophiles français et étrangers les plus célèbres ; il offre l'ouvrage le plus complet que les médecins désireux de suivre les progrès de la science puissent consulter.

Le tome IX contient *Traité des maladies du cerveau, maladies mentales et maladies nerveuses*, il présente l'exposition des travaux les plus récents sur les désordres de l'intelligence, etc.

Le tome X contient *Traité des maladies des yeux et des oreilles*, et présente l'ensemble des travaux les plus modernes français, anglais et allemands sur les maladies des yeux et de l'organe auditif.

Le tome XI contient : Traité des maladies de l'*appareil digestif et de ses annexes*, et comprend : Maladies des lèvres, de la langue, de la bouche, des amygdales, du pharynx, de l'œsophage, de l'estomac et des intestins, du rectum et de l'anus, du péritoine, du foie, de la rate, du pancréas, etc.

Le tome XII contient : Traité des maladies de l'*appareil respiratoire et circulatoire*, et comprend : maladies du nez, des fosses nasales, des sinus frontaux maxillaire, du corps thyroïde, maladies de poitrine, des poumons, bronchite capillaire. pneumonie, emphysème des poumons, phthisie pulmonaire. pleurésie, pneumothorax, maladies du cœur et des artères, anévrismes, etc.

Le tome XIII contient, *Maladies de l'appareil locomoteur*.

Le tome XIV contient : *Traité de thérapeutique et de matière médicale* dans lequel on trouve une juste appréciation des travaux les plus récents sua l'histoire et l'emploi des substances médicales, français, italiens, anglais et allemands.

Le tome XV contient : *Traité de médecine légale et de toxicologie* présentant l'exposé des travaux les plus récents dans leurs applications pratiques.

Conditions de la souscription :

La Bibliothèque du Médecin-Praticien sera publiée en 15 volumes grand in-8, sur double colonne, et contenant la matière de 45 volumes in-8 ordinaires. — *Treize volumes* sont en vente.

L'ouvrage sera complet à la fin de l'année de 1850. L'on peut toujours souscrire en retirant un volume par mois, ou acheter chaque monographie séparément.

Prix de chaque volume. 8 fr. 50.

ADET DE ROSEVILLE et Mad. **MERCIER**. Traité complet des manœuvres de tous les accouchements, avec 180 aphorismes sur les soins que réclament la mère et l'enfant pendant et après le travail et pendant les neuf premiers jours qui suivent la parturition ; par E. Adet de Roseville et Mad. J. Mercier, professeurs d'accouchements, avec 13 planches. Paris, 1837, in-18. 3 fr. 50.

ALARD. De l'inflammation des vaisseaux absorbants, lymphatiques, dermoïdes et sous-cutanés, maladie désignée par les auteurs sous les différents noms d'*éléphantiasis des Arabes*, d'*œdème dur*, de *hernie charnue*, de *maladie glandulaire de Barbade*, etc., avec quatre planches en taille-douce, représentant les diverses formes, etc., par M. Alard, membre de l'Académie nationale de Médecine ; *deuxième édition*. Paris, 1824, in-8. 6 fr.

ALARD. Du siége et de la nature des maladies, ou Nouvelles considérations touchant la véritable action du système absorbant dans les phénomènes de l'économie animale. Paris, 1821, 2 vol. in-8. 12 fr.

AMYOT. Entomologie française. Rhyncotes. Paris, 1848, in-8 de 500 pages, avec 5 planches. 8 fr.

ANNALES D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE MÉDECINE LÉGALE, par MM. Adelon, Andral, Bayard, Boudin, Brierre de Boismont, Chevallier, Devergie, Esquirol, Gaultier de Claubry, Guérard, Keraudren, Leuret, Marc, Ollivier (d'Angers), Orfila, Parent-Duchatelet, Amb. Tardieu, Trébuchet, Villermé.

Les Annales d'hygiène publique et de médecine légale paraissent depuis 1829 régulièrement tous les trois mois par cahiers de 15 à 16 feuilles in-8, environ 250 pages, avec des planches gravées.

Le prix de l'abonnement par an pour Paris, est de : 18 fr.

— 21 fr., franc de port pour les départements. — 24 fr. pour l'étranger.

La collection complète 1829 à 1849, dont il ne reste que peu d'exemplaires, 42 vol. in-8., fig., prix : 378 fr. Les dernières années séparément; prix de chaq. 18 fr.

Tables alphabétiques par ordre des matières et par noms d'auteurs des Tomes I à XX pour 1829 à 1838, in-8. 2 fr.

ANNALES DE LA CHIRURGIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE, publiées par MM. Bégin, chirurgien-inspecteur, membre du Conseil de santé des armées, ancien chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; le docteur Marchal (de Calvi), professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ; Velpeau, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris, Vidal (de Cassis), Chirurgien de l'hôpital du Midi, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. Paris, 1841 à 1845. 15 vol. in-8, figures. 60 fr.

Chaque année séparément, 3 vol. in-8. 20 fr.

Cette importante collection présente l'état actuel de la chirurgie : elle contient un grand nombre de mémoires de chirurgie, par MM. Velpeau, Bégin, Vidal de (Cassis), Marchal (de Calvi), Giraldès, Dieffembach, Liston, Ammon, Robert, Maisonneuve, Richet, Tardieu, d'Arcet, Sédillot, Chailly, Cazeaux, etc.

ANNUAIRE DE CHIMIE, comprenant les applications de cette science à la médecine et à la pharmacie, ou Répertoire des découvertes et des nouveaux travaux en chimie faits dans les diverses parties de l'Europe ; par MM. E. MILLON, J. REISET, avec la collaboration de M. le docteur F. HOEFER, et de M. NICKLÈS.

Première année, Paris, 1845, 1 vol. in-8 de 700 pag. . . . . 7 fr. 50.
— *Deuxième année* 1846, 1 vol. in-8 de 900 pages. . . . . 7 fr. 50.
— *Troisième année*, 1847. 1 vol. in-8 de 820 pages . . . . 7 fr. 50.
— *Quatrième année* , 1848. 1 vol. in-8 de 600 pages . . . . 7 fr. 50.
— *Cinquième année*, 1849, 1 vol. in-8 de 630 pages. . . . . 7 fr. 50.
— *Sixième année*, 1850, 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50.

Cet ouvrage paraît régulièrement, en janvier de chaque année.

Pour connaître le mouvement et les progrès qui s'opèrent en chimie, pour en apprécier tous les détails, il n'est pas de publications que les travailleurs ne doivent interroger; il leur faut consulter plus de vingt recueils, qui nécessitent non seulement beaucoup de temps, mais la connaissance de plusieurs langues. C'est dans le but d'obvier à ces inconvénients que les auteurs ont entrepris de présenter, chaque année, une exposition complète de l'ensemble de tous les travaux dont la chimie fait l'objet, et qui s'exécutent en France ou à l'étranger.

ARCHIVES ET JOURNAL DE LA MÉDECINE HOMOEOPATHIQUE, publiés par une société de médecins de Paris. — *Collection complète.* Paris, 1834 - 1837, 6 volumes in-8. 30 fr.

C'est dans l'*Organon*, le *Traité des maladies chroniques* et la *Matière médicale pure* de Hahnemann, qu'on trouve les principes et les moyens d'application de cette doctrine nouvelle. Mais, quelque indispensables que soient ces trois ouvrages fondamentaux, bien des questions secondaires soulevées par la théorie et la pratique, n'ont pu y trouver place. Ces questions importantes ont cependant été examinées, discutées, approfondies à l'étranger, en Allemagne surtout. Ce journal a reproduit tout cequi peut mettre en état de mieux apprécier le caractère et la haute portée de l'homœopathie.

AUVERT (Alex.), SELECTA PRAXIS MEDICO-CHIRURGICÆ quam Mosquæ exercet, typis et figuris expressa Parisis moderata, Amb. Tardieu. Parisiis et Mosquæ, 1848-1850, grand in-folio avec planches gravées et coloriées.

Ce bel ouvrage comprend 120 planches grand in-folio, papier vélin colombier, gravées en taille douce, tirées en couleur, et retouchées au pinceau avec le plus grand soin pour le fini des détails pathologiques.

Chaque sujet est accompagné de son texte particulier, explicatif, raisonné, imprimé dans le même format et placé en regard de la planche.

L'ouvage complet se composera de 24 livraisons distribuées en quatre parties.

La première partie et la deuxième partie comprenant 12 livraisons sont en vente. Prix de chaque. 20 fr.

L'ouvrage sera complétement publié en quatre années.

Le prix de l'ouvrage complet sera de 420 fr.

BANCAL. MANUEL PRATIQUE DE LA LITHOTRITIE, ou Lettres à un jeune médecin sur le broiement de la pierre dans la vessie; par A.-P. BANCAL, docteur en médecine; suivi d'un rapport fait à l'Institut de France, par MM. Percy, Chaussier, Deschamps, Pelletan et Magendie, en faveur de son nouvel instrument pour l'opération de la cataracte par extraction, et d'une lettre descriptive de la manière de la pratiquer au moyen de cet instrument. Paris, 1829. in-8, avec cinq planches, le portrait de M. Dubois, et un *fac-simile* de son écriture. 5 fr.

BARTHEZ. TRAITÉ DES MALADIES GOUTTEUSES, par P. J. BARTHEZ, professeur de l'école de Médecine de Montpellier, etc. Paris, 1819, 2 vol. in-8. 12 fr.

BAUDRIMONT. TRAITÉ DE CHIMIE générale et spéciale, avec les applications aux arts à la médecine et à la pharmacie, par le docteur A. BAUDRIMONT, professeur agrégé de chimie à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1844-1846, 2 vol. in-8, ensemble 1560 pages, avec 260 figures intercalées dans le texte. 18 fr.

Tome IIe in-8 de 984 pages avec figures. 9 fr.

« Convaincu que l'enseignement des sciences doit avoir pour but d'en faire comprendre l'ensemble et non point d'en développer toutes les parties, j'ai cru qu'il serait convenable de publier un traité de chimie dans lequel les faits utiles par leur application ou par l'appui qu'ils prêtent à la philosophie de cette science fussent enregistrés avec soin et d'une manière concise, mais aussi complète que possible, tandis que tous les faits douteux ou sans application en soient rejetés entièrement. Mon intention et mon désir sont que l'élève qui aura étudié ce traité de chimie, et qui en aura répété les principales expériences, puisse sans aucun autre secours consulter les annales de la science, et se mettre ainsi au courant des faits dont il désire connaître les détails. L'enseignement que j'ai fondé pour les sciences, et en particulier pour la chimie et ses applications, m'a démontré, par huit années d'expériences, que ce but pouvait être atteint.

« Le choix des matières, le soin que j'ai apporté à n'enregistrer que des faits authentiques et qui, pour la plupart, ont été vérifiés dans mes laboratoires, me donnent aussi la confiance que ce livre pourra être consulté par ceux qui, connaissant la chimie ou se livrant à ses applications, ont besoin de renseignements positifs. » (*Préface de l'auteur.*)

BAUDRIMONT. Du sucre et de sa fabrication, suivi d'un précis de la législation qui régit cette industrie, par A. Trebuchet. Paris, 1841, in-8, avec 21 figures. 3 fr.

BAYLE. Bibliothèque de thérapeutique, ou Recueil de mémoires originaux et des travaux anciens et modernes sur le traitement des maladies et l'emploi des médicaments, recueillis et publiés par A.-L.-J. Bayle, D. M. P., agrégé et sous-bibliothécaire à la Faculté de Médecine. Paris, 1828-1837, 4 forts vol. in-8. 20 fr.

La bibliothèque de thérapeutique, ayant pour unique but le perfectionnement de la connaissance des maladies, déduit de l'observation pure, est essentiellement un ouvrage de médecine pratique expérimentale, et n'a aucun rapport avec les traités de matière médicale consacrés en grande partie à des détails sur l'histoire naturelle, les propriétés physiques et chimiques des médicaments.

Elle se compose : 1° du recueil de tous les faits anciens et modernes publiés jusqu'aujourd'hui dans toutes les langues sur les vertus des agents thérapeutiques ; 2° de conclusions générales tirées de ces faits comparés, analysés et comptés, conclusions qui sont placées à la suite de chaque recueil d'observations sous le nom de *Résumés*.

Les faits cliniques enfermés par extrait ou en substance dans les quatre volumes de la bibliothèque de thérapeutique s'élèvent à 11.933.

BAZIN. Du système nerveux, de la vie animale et de la vie végétative, de leurs connexions anatomiques et des rapports physiologiques, psychologiques et zoologiques qui existent entre eux, par A. Bazin, professeur d'anatomie, de physiologie et de zoologie à la Faculté des Sciences de Bordeaux, etc. Paris, 1841, in-4, avec 6 planches. 8 fr.

BEAUVAIS. Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments sur l'économie animale dans l'état de santé, par le docteur Beauvais (de Saint-Gratien), Paris, 1845, in-8 de 420 pages. Avec huit tableaux in-folio. 7 fr.

BEAUVAIS. Clinique homœopathique, ou Recueil de toutes les observations pratiques publiées jusqu'à nos jours, et traitées par la méthode homœopathique. *Ouvrage complet.* Paris, 1836-1840, 9 forts volumes in-8. 45 fr.

BÉGIN. Études sur le service de santé militaire en France, son passé, son présent et son avenir, par le docteur L.-J. Bégin, Chirurgien-Inspecteur, membre du Conseil de santé des armées, de l'Académie nationale de médecine, ancien Chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, etc. Paris, 1849, in-8. de 370 pages. 4 fr. 50 c.

BÉGIN. Nouveaux éléments de chirurgie et de médecine opératoire, par le docteur L.-J. Bégin, *Deuxième édition* augmentée. Paris, 1838, 3 vol. in-8. 20 fr.

BÉGIN. Traité de physiologie pathologique, par le docteur L.-J. Bégin. Paris, 1828. 2 vol. in-8. 16 fr.

BÉGIN. Application de la doctrine physiologique a la chirurgie, par le docteur L.-J. Bégin. Paris, 1823, in-8. 2 fr. 50 c.

BÉGIN. Quels sont les moyens de rendre en temps de paix les loisirs du soldat français plus utiles à lui-même, à l'état et à l'armée, sans porter atteinte à son caractère national ni à l'esprit militaire, par le docteur L.-J. Bégin, Paris, 1843. in-8. 1 fr. 25

BELMAS. Traité de la cystotomie sus-pubienne. Ouvrage basé sur près de cent observations tirées de la pratique du docteur Souberbielle, par D. Belmas, docteur en chirurgie de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1827, in-8, fig. 6 fr.

BERTON. Traité pratique des maladies des enfants, depuis la naissance jusqu'à la puberté, fondé sur de nombreuses observations cliniques, et sur l'examen et l'analyse des travaux des auteurs qui se sont occupés de cette partie de la médecine, par M. le docteur A. Berton, avec des notes de M. le docteur Baron, médecin de l'hôpital des Enfants-Trouvés, etc. Deuxième édition entièrement refondue. Paris, 1842, in-8 de 820 pages. 9 fr.

Rendu éminemment pratique par le grand nombre d'observations cliniques qu'il réunit, par le concours et le résumé des opinions diverses, et par les développements thérapeutiques qu'il présente, ce nouveau *Traité des maladies des enfants* sera consulté avec fruit par tous les médecins.

BERZÉLIUS. De l'emploi du chalumeau dans les analyses chimiques et les déterminations minéralogiques, traduit du suédois, par F. Fresnel. Paris, 1842, 1 vol. in-8, avec 4 planches. 6 fr. 50 c.

BERZÉLIUS. Théorie des proportions chimiques, et tableaux synoptiques des poids atomiques des corps simples, et de leurs combinaisons les plus importantes, par J.-J. Berzélius. 2e édition considérablement augmentée. Paris, 1835, in-8. 8 fr.

BIGEL. Homœopathie domestique, comprenant l'hygiène, le régime à suivre pendant le traitement des maladies et la thérapeutique homœopathique, par le docteur Bigel, précédée d'une notice sur l'hôpital homœopathique de la Charité de Vienne ; *deuxième édition entièrement refondue*, par le docteur Beauvais (de Saint-Gratien). Paris, 1839, in-18, de 624 pages. 5 fr. 50

BILLARD. DE LA MEMBRANE MUQUEUSE GASTRO-INTESTINALE dans l'état sain et dans l'état inflammatoire, par le docteur C. BILLARD, ancien interne des hôpitaux civils de Paris, etc. Paris, 1825, in-8. 6 fr.

BLANDIN. NOUVEAUX ELÉMENTS D'ANATOMIE DESCRIPTIVE; par F.-Ph. BLANDIN, ancien chef des travaux anatomiques, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Paris, 1838, 2 forts volumes in-8. 16 fr.
Ouvrage adopté pour les dissections dans les amphithéâtres d'anatomie de l'école pratique de la Faculté de Médecine de Paris, et par le Ministère de la Guerre pour les élèves des hôpitaux militaires.

BLANDIN. ANATOMIE DU SYSTÈME DENTAIRE, considérée dans l'homme et les animaux. Paris, 1836, in-8, avec une planche. 4 fr. 50

BOENNINGHAUSEN. MANUEL DE THÉRAPEUTIQUE MÉDICALE HOMOEOPATHIQUE, pour servir de guide au lit des malades et à l'étude de la matière médicale pure. Traduit de l'allemand par le docteur D. ROTH. Paris, 1846, in-12. de 600 pag. 7 fr.

BOENNINGHAUSEN. TABLEAU de la principale sphère d'action et des propriétés caractéristiques *des remèdes antipsoriques*, précédé d'un Mémoire sur la répétition des doses, par le docteur HÉRING. Traduit de l'allemand par DE BACHMETEFF et T. RAPOU, avec des considérations sur les remèdes homœopathiques. Paris, 1846, in-8. 5 fr. 50.

BOISSEAU. NOSOGRAPHIE ORGANIQUE, ou Traité complet de Médecine pratique; par F.-G. BOISSEAU, D.M. P., memb. des Acad. nat. de Méd. de Paris et de Madrid, médecin en chef de l'hôpital militaire d'instruction de Metz. Paris, 1828-1830, 4 forts vol. in-8. 34 fr.

BOISSEAU. PYRÉTOLOGIE PHYSIOLOGIQUE, ou Traité des fièvres considérées dans l'esprit de la nouvelle doctrine médicale; par F.-G. BOISSEAU. Quatrième édition augmentée. Paris, 1832, in-8. 9 fr

BOIVIN. MÉMORIAL DE L'ART DES ACCOUCHEMENTS, ou Principes fondés sur la pratique de l'hospice de la Maternité de Paris, et sur celle des plus célèbres praticiens nationaux et étrangers, avec 143 gravures représentant le mécanisme de toutes les espèces d'accouchements; par madame BOIVIN, sage-femme en chef. *Quatrième édition, augmentée.* Paris, 1836, 2 vol. in-8. 14 fr.
Ouvrage adopté par le gouvernement comme classique pour les élèves de la Maison d'accouchements de Paris.

BOIVIN. NOUVELLES RECHERCHES SUR L'ORIGINE, LA NATURE ET LE TRAITEMENT DE LA MOLE VÉSICULAIRE, ou Grossesse hydatique. Paris, 1827, in-8. 2 fr. 50.

BOIVIN. RECHERCHES SUR UNE DES CAUSES LES PLUS FRÉQUENTES ET LES MOINS CONNUES DE L'AVORTEMENT, suivies d'un mémoire sur l'intro-pelvimètre, ou mensurateur interne du bassin; par madame BOIVIN. Paris, 1828, in-8, fig. 4 fr.

BOIVIN. Observations sur les cas d'ABSORPTION DU PLACENTA, 1829. In-8. 1 fr. 50.

BOIVIN ET DUGÈS. TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DE L'UTÉRUS ET DE SES ANNEXES, appuyé sur un grand nombre d'observations cliniques; par madame BOIVIN, docteur en méde., sage-femme, surveillante en chef de la Maison nationale de Santé, et A. DUGÈS, prof. à la Fac. de Méd. de Montpellier. Paris, 1833, 2 v. in-8. 14 fr.
— Atlas de 41 planches in-fol., gravées et coloriées, *représentant les principales altérations morbides des organes génitaux de la femme.* Paris, 1833, in-fol., avec explication. 60 fr.
— L'ouvrage complet pris ensemble, 2 v. in-8, avec atlas de 41 pl. in-fol. 70 fr.

La qualification de *pratique* donnée à ce travail n'est pas une expression vaine et destinée seulement à le présenter sous des auspices plus favorables: il la mérite, parce qu'il est entièrement déduit de l'observation. Les auteurs ont donné aux maladies les plus fréquentes, à celles dont le diagnostic est le plus important et le plus difficile, à celles dont le traitement et ses divers modes peuvent être discutés d'après les résultats de l'expérience, toute l'extension nécessaire pour les rendre plus profitables au lecteur: en un mot, on y trouve à chaque pas d'excellents préceptes dont une longue pratique pouvait seule confirmer la justesse et l'utilité. Précision et clarté, jugement sain, érudition choisie, savoir solide: telles sont les qualités qui distinguent ce livre éminemment remarquable, destiné à occuper une des premières places dans les bibliothèques de tous les médecins, de tous les accoucheurs. Les observations personnelles de madame Boivin, fruit d'études longues, soit dans les hôpitaux consacrés spécialement aux femmes, soit en ville dans une pratique étendue, les remarques et les observations de M. Dugès, les souvenirs de madame Lachapelle, tout se réunit pour ajouter à l'attrait du sujet.

Un bel Atlas, in-folio, de quarante et une planches gravées et coloriées avec soin, exécutées sur les dessins de madame Boivin elle-même, par A. Chazal, si connu par la perfection qu'il apporte dans les planches anatomiques, forme le complément indispensable de l'ouvrage. Ces planches ne contribueront pas peu à répandre un grand jour sur des maladies que tant de causes ont laissées dans un vague et une obscurité aussi pénibles pour les gens de l'art que funestes pour les malades.

BONNET. Traité des maladies des articulations, par le docteur A. Bonnet, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, professeur de clinique chirurgicale à l'École de médecine. Paris, 1845, 2 vol. in-8, et atlas de 16 pl. in-4. 20 fr.

C'est avec la conscience de remplir une lacune dans la science que M. Bonnet a entrepris ce *Traité des Maladies des Articulations*. Fruit d'un travail assidu de cinq années, il peut être présenté comme l'œuvre de prédilection de cet habile chirurgien. Sa position à la tête de l'Hôtel-Dieu de Lyon, lui a permis d'en vérifier toutes les idées au lit du malade, à la salle d'opérations, à l'amphithéâtre anatomique ; et dans un enseignement public il n'a cessé d'appeler sur ce sujet le contrôle de la discussion et de la controverse. Voilà les titres qui recommandent cet ouvrage à la méditation des praticiens. Il est ainsi divisé :

Première partie. Des maladies des articulations, en général. — Anatomie pathologique générale des maladies articulaires. — Etiologie générale. — Diagnostic. — Thérapeutique générale des maladies articulaires, traitement local, traitement général.

Deuxième partie. Des diverses espèces de maladies articulaires. — De l'entorse. — Contusions des articulations. — Des plaies des articulations. — De l'arthrite aiguë. — Du rhumatisme articulaire aigu. — De l'arthrite chronique. — Des hydarthroses. — Des corps étrangers des articulations. — Du rhumatisme chronique. — De la goutte. — Des tumeurs fongueuses des articulations. — Des abcès des articulations. — Maladies tuberculeuses des articulations. — Des douleurs sans lésions matérielles appréciables à l'extérieur. — Déplacements consécutifs des articulations. — De l'ankylose. — Des maladies extérieures aux articulations.

Troisième partie. Caractères spéciaux des maladies de chaque articulation en particulier. — Maladies de l'articulation du genou. — Des maladies de la hanche. — Maladies de l'articulation du pied. — Maladies des articulations de la colonne vertébrale. — Maladies de l'articulation scapulo-humérale. — Maladies du coude. — Maladies de l'articulation du poignet.

BONNET. Traité des sections tendineuses et musculaires dans le strabisme, la myopie, la disposition à la fatigue des yeux, le bégaiement, les pieds bots, les difformités du genou, les torticolis, les resserrements des mâchoires, les fractures, etc.; suivi d'un mémoire sur la névrotomie sous-cutanée; par le docteur A. Bonnet. Lyon, 1841, in-8, avec 15 planches. 8 fr.

BOUCHUT. Manuel pratique des maladies des nouveaux-nés et des enfants à la mamelle, précédé d'une Notice sur l'éducation physique des jeunes enfants, par le docteur E. Bouchut, ancien interne du service des enfants de l'hôpital Necker. Paris, 1844, 1 vol. in-12 de 600 pages. 4 fr. 50.

Riche des travaux de ses devanciers, et mettant à profit sa position comme interne pendant plusieurs années dans le service des jeunes enfants dirigé par M. Trousseau, à l'hôpital Necker, M. Bouchut a pu, sous ce maître habile, étudier avec soin et sous leurs divers aspects les maladies qu'il décrit. La partie thérapeutique fixera surtout l'attention des praticiens, et c'est sous ce point de vue que se distingue le livre de M. Bouchut.

BOUCHUT. Traité des signes de la mort et des moyens de prévenir les enterrements prématurés, par le docteur F. Bouchut, chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu de Paris. Ouvrage couronné par l'Institut de France. Paris, 1849, in-12 de 400 pages. 3 fr. 50.

Ce remarquable ouvrage est ainsi divisé. *Première partie.* Appréciation des faits de morts apparentes rapportées par les auteurs. — De la vie et de la mort. — De l'agonie et de la mort. — Des signes de la mort. — Signes immédiats de la mort. — Signes éloignés de la mort. — Signes de la mort apparente. — *Deuxième partie :* Quels sont les moyens de prévenir les enterrements prématurés. — Instructions administratives relatives à la vérification légale des décès dans la ville de Paris. — *Troisième partie :* LXXVIII observations de morts apparentes d'après divers auteurs. — Rapport à l'Institut de France, par M. le docteur Rayer.

BOUILLAUD. Traité de nosographie médicale, par J. Bouillaud, Professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité. Paris, 1846, 5 vol. in-8 de chacun 700 pag. 35 fr.

Pour entreprendre un *Traité de nosographie médicale*, il faut être, comme M. Bouillaud, placé à la tête d'un grand service médical, et avoir vu et cent fois vu les mêmes affections sous leurs divers aspects, afin de pouvoir les décrire avec exactitude, en faire bien connaître les symptômes et en formuler le traitement approprié. On conviendra qu'il n'y a guère qu'un professeur de clinique médicale qui puisse remplir les conditions requises pour la composition d'un tel ouvrage. Aussi les travaux, les difficultés de tout genre que présente la composition d'un traité de médecine, même aux médecins qui s'y sont préparés par une longue expérience au lit des malades, sont réellement extrêmes. On ne doit donc pas s'étonner si ce n'est qu'après quinze ans d'enseignement pratique dans la chaire illustrée par les Corvisart et les Laënnec, ses prédécesseurs, que M. Bouillaud, essayant de remplir une des lacunes de la littérature médicale actuelle, s'est décidé à publier son *Traité de nosographie médicale*.

BOUILLAUD. Clinique médicale de l'Hôpital de la Charité, ou Exposition statistique des diverses maladies traitées à la Clinique de cet hôpital; par J. Bouillaud, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité. Paris, 1837. 3 vol. in-8. 21 fr.

BOUILLAUD. Traité clinique des maladies du cœur, précédé de recherches nouvelles sur l'anatomie et la physiologie de cet organe; par J. Bouillaud. *Deuxième édition considérablement augmentée*, Paris, 1841, 2 forts vol. in-8, avec 8 planches gravées. 16 fr.

Ouvrage auquel l'Institut de France a accordé le grand prix de médecine.

BOUILLAUD. Traité clinique du rhumatisme articulaire, et de la loi de coïncidence des inflammations du cœur avec cette maladie; par J. Bouillaud. Paris, 1840, in-8. 7 fr. 50.

Ouvrage servant de complément au *Traité des maladies du cœur.*

BOUILLAUD. Essai sur la philosophie médicale et sur les généralités de la clinique médicale, précédé d'un Résumé philosophique des principaux progrès de la médecine et suivi d'un parallèle des résultats de la formule des saignées coup sur coup avec ceux de l'ancienne méthode dans le traitement des phlegmasies aiguës; par J. Bouillaud. Paris, 1837, in-8. 6 fr.

BOUILLAUD. Traité pratique, théorique et statistique sur le choléra-morbus de Paris, appuyé sur un grand nombre d'observations recueillies à l'hôpital de la Pitié; par J. Bouillaud. 1832, in-8 de 450 pages. 6 fr. 50.

BOUILLAUD. Traité clinique et expérimental des fièvres dites essentielles; par J. Bouillaud. Paris, 1826, in-8. 7 fr.

BOUILLAUD. Exposition raisonnée d'un cas de nouvelle et singulière variété d'hermaphrodisme, observée chez l'homme. Paris, 1833, in-8, fig. 1 fr. 50.

BOUILLAUD. De l'introduction de l'air dans les veines. Rapport à l'Académie nationale de Médecine. Paris, 1838, in-8. 2 fr.

BOUILLAUD. Recherches cliniques propres à démontrer que le sens du langage articulé et le principe coordinateur des mouvements de la parole résident dans les lobes antérieurs du cerveau; par J. Bouillaud. Paris, 1848, in-8. 1 fr. 50.

BOURDON. Principes de physiologie comparée, ou Histoire des phénomènes de la vie dans tous les êtres qui en sont doués, depuis les plantes jusqu'aux animaux les plus complexes; par le docteur Isid. Bourdon, membre de l'Académie nationale de Médecine. Paris, 1830, in-8. 6 fr.

BOURDON. Principes de physiologie médicale; par Isid. Bourdon. Paris, 1828, 2 vol. in-8. 12 fr.

BOUISSON. Traité de la méthode anesthésique appliquée à la chirurgie et aux différentes branches de l'art de guérir, par le docteur E. F. Bouisson, professeur de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Montpellier, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Éloi, etc. Paris, 1850 in-8 de 560 pages. 7 fr. 50

Placé à la tête d'un grand service chirurgical, M. Bouisson a pu vérifier les faits à l'abri des communications hâtives qui auraient pu compromettre les succès d'une découverte aussi féconde que celle de l'insensibilité artificielle, il a pu procéder avec méthode, mettre en usage de bons appareils, avoir égard aux indications, apprécier la valeur respective des agents anesthésiques et réunir, en un mot toutes les conditions propres à composer une œuvre d'ensemble et de coordination si nécessaire dans une question où chacun est venu apporter son tribut. Pour cela, M. Bouisson a dû ajouter à ses propres recherches ou observations l'exposition de l'état de la question en faisant connaître les expériences et les travaux les plus importants. Aussi aucune des nombreuses applications qui ont été faites de l'éther et du chloroforme n'a été omise dans cet ouvrage, qui se recommande à tous les hommes qui veulent suivre les progrès de la science.

BOUSQUET. Nouveau traité de la vaccine et des Eruptions varioleuses ou varioliformes; par le docteur J. B. Bousquet, membre de l'Académie nationale de Médecine, secrétaire du conseil, chargé des vaccinations gratuites, *ouvrage couronné par l'Institut de France.* Paris, 1848, in-8 de 600 pages. 7 fr.

Cet ouvrage comprend : De la petite vérole naturelle ou spontanée. — S'il y a des récidives de petite vérole. — De l'inoculation ou de la petite vérole artificielle. — De la varicelle. — Du cow-pox, ou petite vérole des vaches. — Quel est l'âge et quelle est la saison la plus favorable à l'action de la vaccine ? — S'il faut préparer les vaccinés ? — De l'art de vacciner. — De la vaccine et de la fausse vaccine. — Du régime et du traitement des vaccinés. — Des propriétés de la vaccine. — Si la vaccination adoucit la variole quand les deux éruptions marchent ensemble. — Du virus vaccin. — S'il y a plusieurs qualités de vaccine. — Des moyens de recueillir et de conserver le fluide vaccin. — La vertu préservatrice de la vaccine est-elle absolue ou n'est-elle que temporaire ? — De la petite vérole des vaccinés. — Le vaccin est-il susceptible de dégénérer ? — Le nouveau vaccin préserve-t-il mieux que l'ancien — Du renouvellement du vaccin. — S'il faut revacciner. — De la facilité et de la promptitude d'absorption du virus vaccin. — A quel degré du développement des boutons la vaccine est-elle préservatrice ? — Est-il nécessaire de conserver l'intégrité des boutons pour assurer à la vaccine sa vertu préservatrice? — Du nombre des boutons considérés dans leurs rapports avec l'effet préservatif de la vaccine. — Du degré d'importance des boutons vaccins considérés dans leurs rapports avec l'effet préservatif de la vaccine. — Des rapports de la nature entre la petite vérole et la vaccine. — De l'influence de la vaccine sur la population.

BOUSQUET. Notice sur le cowpox, ou petite vérole des vaches, découvert à Passy en 1836, par J.-B. Bousquet. Paris, 1836, in-4, avec une grande planche. 2 fr. 50.

BRACHET. Recherches expérimentales sur les fonctions du système nerveux ganglionnaire, et sur leur application à la pathologie; par J.-L. Brachet, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, etc. *Deuxième édition* augmentée. Paris, 1837, in-8. 7 fr.

BREMSER. Traité zoologique et physiologique des vers intestinaux de l'homme, par le docteur Bremser; traduit de l'allemand, par M. Grundler. Revu et augmenté par M. de Blainville, professeur au Muséum d'histoire naturelle. Paris, 1837, avec atlas in-4 de 15 planches. 13 fr.

BRESCHET. Mémoires chirurgicaux sur différentes espèces d'anévrismes; par G. Breschet, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Paris. 1834, in-4, avec six planches in-fol. 12 fr.

BRESCHET. Recherches anatomiques et physiologiques sur l'Organe de l'ouïe et sur l'Audition dans l'homme et les animaux vertébrés; par G. Breschet. Paris, 1836, in-4, *avec* 13 *planches gravées.* 16 fr.

BRESCHET. Recherches anatomiques et physiologiques sur l'organe de l'ouïe des poissons; par G. Breschet, Paris, 1838, in-4, avec 17 planches gravées. 12 fr.

BRESCHET. Recherches anatomiques et physiologiques sur l'organe de l'audition des oiseaux. Paris, 1836, in-8 et atlas de 8 planches in-4. 7 fr.

BRESCHET. Le Système lymphatique considéré sous les rapports anatomique, physiologique et pathologique. Paris. 1836, in-8, avec 4 planches. 6 fr.

BRONGNIART. Enumération des genres de plantes cultivées au Muséum d'histoire naturelle de Paris, suivant l'ordre établi dans l'École de botanique, par Ad. Brongniart, professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut, etc. *Deuxième édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1850, in-12. 2 fr. 50.

BROUSSAIS. De l'irritation et de la folie, ouvrage dans lequel les rapports du physique et du moral sont établis sur les bases de la médecine physiologique, par F. J. V. Broussais, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine de Paris, etc. *Deuxième édition, entièrement refondue.* Paris, 1839, 2 vol. in-8. 15 fr.

C'est surtout dans le *Traité de l'Irritation et de la Folie* que M. Broussais a déployé cette puissance de raisonnement et cette force de logique qu'il apportait dans la discussion. Ici les questions les plus ardues de la philosophie et de la physiologie sont développées avec cette chaleur de style et cette hardiesse de pensée qui n'appartiennent qu'aux hommes de génie.

BROUSSAIS. Cours de phrénologie, fait à la Faculté de Médecine de Paris. Paris, 1836. 1 vol. in-8 de 850 pages, fig. 9 fr.

BROUSSAIS. Examen des doctrines médicales et des systèmes de nosologie, précédé de propositions renfermant la substance de la médecine physiologique. Troisième édition. Paris, 1829-1834, 4 forts vol. in-8. 15 fr.

BROUSSAIS. Mémoires sur la philosophie de la médecine, et sur l'influence que les travaux des médecins physiologistes ont exercée sur l'état de la médecine en France. Paris, 1832, in-8. 1 fr. 50.

BROUSSAIS. Notice historique sur la vie, les travaux, les opinions médicales et philosophiques de F. J. V. Broussais, précédée de sa profession de foi, et suivie des discours prononcés sur sa tombe; par le docteur H. de Montègre, secrétaire de M. Broussais pendant plusieurs années. Paris, 1839, in-8 de 158 pages, avec un beau portrait gravé. 2 fr. 50

BROUSSAIS. Hygiène morale, ou Application de la Physiologie à la Morale et à l'Éducation, par C. Broussais. Paris, 1837, in-8. 5 fr.

BROUSSAIS. De la statistique appliquée a la pathologie et a la thérapeutique; par C. Broussais. Paris, 1840, in-8. 2 fr. 50.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE, Publié par les soins de la commission de publication de l'Académie, et rédigé par MM. F. Dubois, secrétaire perpétuel, Gibert, secrétaire annuel, et J.-B. Bousquet, secrétaire du conseil.

Paraît régulièrement tous les quinze jours, par cahiers de 3 feuilles (48 pag. in-8). Il publie exactement tous les travaux de chaque séance.

Prix de l'abonnement pour un an *franco* pour toute la France: 15 fr.

Collection du 1er octobre 1836 au 30 septembre 1849: treize années formant 14 forts volumes in-8 de chacun 1100 pages. 100 fr.

Chaque année séparée in 8 de 1100 pages. 12 fr.

Ce Bulletin *officiel* rend un compte exact et impartial des séances de l'Académie nationale de Médecine, et présentant le tableau fidèle de ses travaux, il offre l'ensemble de toutes les questions importantes que les progrès de la médecine peuvent faire naître; l'Académie étant devenue le centre d'une correspondance presque universelle, c'est par les documents qui lui sont transmis que chacun de ses membres peut suivre les mouvements de la science dans tous les lieux où elle peut être cultivée, en connaître, presqu'au moment où elles naissent, les inventions et les découvertes. — L'ordre du Bulletin est celui des séances: on inscrit d'abord la correspondance soit officielle, soit manuscrite, soit imprimée; à côté de chaque pièce, on lit les noms des commissaires chargés d'en rendre compte à la Compagnie. Le rapport est-il lu, approuvé, les rédacteurs le donnent en totalité quelle que soit son importance et son étendue: est-il suivi de discussions, ils s'appliquent avec la même impartialité à les reproduire dans ce qu'elles offrent d'essentiel, principalement sous le rapport pratique. C'est dans le Bulletin seulement que sont reproduites dans tous leurs détails et avec impartialite

les discussions relatives à l'*Empyème*, au *Magnétisme*, à la *Morve*, à la *Fièvre typhoïde*, à la *Statistique appliquée à la médecine*, à l'*Introduction de l'air dans les veines*, au *système nerveux*, l'*Empoisonnement par l'arsenic*, l'*Organisation de la pharmacie*, la *Ténotomie*, le *Cancer des mamelles*, l'*Ophthalmie*, les *Injections iodées*, la *Peste et les quarantaines*, la *Taille et la Lithotritie*, les *Fièvres intermittentes*, les *maladies de la Matrice*. etc. Ainsi, tout correspondant, tout médecin, tout savant qui transmettra un écrit quelconque à l'Académie, en pourra suivre les discussions et connaître exactement le jugement qui en est porté.

BURDACH. Traité de Physiologie considérée comme science d'observation, par G.-F. Burdach, professeur à l'université de Kœnigsberg, avec des additions par MM. les professeurs Baer, Moser, Meyer, J. Muller. Rathke, Siebold, Valentin, Wagner. Traduit de l'allemand sur la deuxième édition, par A.-J.-L. Jourdan. *Ouvrage complet*, Paris, 1837-1841, 9 forts vol. in-8, figures. 63 fr.

Ce que Haller fit pour le siècle dernier, M. Burdach l'exécute pour le nôtre; il nous donne un Traité dans lequel on trouve l'état présent de la physiologie, et surtout l'inventaire méthodique des innombrables recherches dont cette science s'est enrichie depuis l'illustre professeur de Gœttingue. Anatomiste habile, expérimentateur ingénieux, érudit profond, savant initié par la connaissance de toutes les langues, aux travaux des diverses nations de l'Europe. et philosophe digne de l'école qui s'enorgueillit d'avoir produit Kant, il rapporte, examine, discute et apprécie les faits avec cette élévation de vues et cette largeur de pensée qui caractérisent les hommes supérieurs. Trop ami du vrai pour se livrer aux mesquins calculs de la vanité, et convaincu qu'un seul écrivain ne saurait aujourd'hui embrasser dans tous ses détails un sujet aussi vaste que la biologie, il a invoqué l'assistance de ceux d'entre ses compatriotes qui en avaient plus spécialement étudié quelque partie. MM. *Baer*, *Meyen*, *Meyer*, *Muller*, *Rathke*, *Siebold*, *Valentin* et *Wagner*, ont répondu avec empressement à cet appel généreux, et du concours de tant d'illustrations est sortie une véritable Encyclopédie physiologique, qui prendra rang dans l'histoire, à côté de l'inestimable traité de Haller, dont elle est devenue le complément nécessaire. Toutes les observations modernes y sont non pas réunies sous les formes sèches d'une simple énumération, mais coordonnées sous les inspirations d'un virtualisme en harmonie avec les tendances platoniciennes de notre époque, et dont pourront aisément faire abstraction ceux qui sont demeurés fidèles aux principes d'une autre philosophie.

BUSSY ET BOUTRON-CHARLARD. Traité des moyens de reconnaitre les falsifications des drogues simples et composées et d'en constater le degré de pureté, par MM. Bussy et Boutron-Charlard, professeurs à l'Ecole de pharmacie. Paris, 1829, in-8. 3 fr. 50.

CABANIS. Rapports du physique et du moral de l'homme, et Lettre sur les Causes premières, par P. J. G. Cabanis, précédé d'une Table analytique, par Destutt de Tracy, huitième édition augmentée de Notes, et précédée d'une Notice historique et philosophique sur la vie, les travaux et les doctrines de Cabanis; par L. Peisse, Paris, 1844, in-8 de 780 pages. 7 fr. 50.

Dans cette réunion de libres penseurs, qui à la fin du dix-huitième siècle ont jeté tant d'éclat sur la philosophie et la littérature françaises, Cabanis est peut-être celui de tous dont les écrits ont exercé l'influence la plus marquée sur les idées scientifiques de notre temps. Son livre des *Rapports du physique et du moral de l'homme* est resté comme un des plus brillants et des plus solides monuments de l'esprit et de la science de cette forte génération. qui, après avoir préparé la révolution par ses idées, l'accomplit elle-même dans les faits Les vicissitudes de la philosophie et de la science depuis un demi-siècle n'ont rien fait perdre de sa popularité à ce bel ouvrage, qui est devenu classique. Aussi le public pensant accueillera avec intérêt une édition nouvelle de ce beau livre, à laquelle un écrivain et critique distingué, M. L. Peisse, a ajouté un travail important sur *la Vie*, *les Ouvrages et les Doctrines* de Cabanis, et de nombreuses Notes destinées à la discussion et quelquefois à la rectification des idées de ce philosophe. La notice biographique, composée sur des renseignements authentiques fournis en partie par la famille même de Cabanis, est à la fois la plus complète et la plus exacte qui ait été publiée. On a joint au livre la *Lettre sur les causes premières*, dans laquelle Cabanis explique sa dernière pensée sur ces grands problèmes philosophiques. Le livre des *Rapports* et la *Lettre*, contiennent tout le système de Cabanis; ces deux ouvrages s'interprètent et se complètent mutuellement; l'édition publiée par M. Peisse est la seule qui les réunisse, et c'est aussi la seule qui soit accompagnée d'un travail historique et critique, digne du sujet et de l'auteur.

CADET GASSICOURT. Formulaire magistral et mémorial pharmaceutique, par Ch. Cadet Gassicourt, 7e édition, augmentée par F. Cadet Gassicourt, pharmacien, Cottereau et L. de la Morlière, D. M. P., et contenant le *Rapport de l'Académie nationale de Médecine sur les nouveaux poids et mesures et la concordance des poids anciens avec le système décimal.* Paris, 1840, in-18 de 700 pages. 5 fr.

CALMEIL. De la Paralysie considérée chez les aliénés, recherches faites dans le service et sous les yeux de MM. *Royer-Collard* et *Esquirol*; par L.-F. Calmeil, D. M. P., médecin en chef de la Maison nationale des aliénés de Charenton. Paris, 1826, in-8. 6 fr. 50.

CALMEIL. De la folie considérée sous le point de vue pathologique, philosophique, historique et judiciaire, depuis la renaissance des sciences en Europe jusqu'au dix-neuvième siècle; description des grandes épidémies de délire simple ou

compliqué qui ont atteint les populations d'autrefois, et régné dans les monastères, Exposé des condamnations auxquelles la folie méconnue a souvent donné lieu. par L.-F. Calmeil. Paris, 1845, 2 vol. in-8. 14 fr.

CAP. Principes élémentaires de Pharmaceutique, ou Exposition du système des connaissances relatives à l'art du pharmacien; par P.-A. Cap, pharmacien, membre de la Société de pharmacie de Paris. Paris, 1837, in-8. 6 fr. 50.

CARAULT. Guide des mères qui veulent nourrir, ou Préceptes sur l'éducation de la première enfance; par E. Carault, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1828, in-18. 2 fr. 50.

CARRIÈRE. Le Climat de l'Italie, sous le rapport hygiénique et médical, par le docteur Ed. Carrière. Paris, 1849, 1 vol. in-8 de 600 pages. 7 fr. 50.

Cet ouvrage est ainsi divisé : Du climat de l'Italie en général, topographie et géologie, les eaux, l'atmosphère, les vents, la température. — *Climatologie méridionale de l'Italie :* Salerne (Caprée, Massa, Sorrente, Castellamare, Resina, Portici), rive orientale du golfe de Naples, climat de Naples ; rive septentrionale du golfe de Naples (Pouzzoles et Baïa, Ischia), golfe de Gaete. — *Climatologie de la région moyenne de l'Italie :* Marais pontins et maremmes de la Toscane ; climat de Rome, de Sienne, de Pise, de Florence. — *Climat de la région septentrionale de l'Italie :* climat du lac Majeur et de Come, de Milan, de Venise, de Gênes, de Mantoue et de Monaco, de Nice, d'Hyères, etc.

CARUS. Traité élémentaire d'anatomie comparée, suivi de Recherches d'anatomie philosophique ou transcendante sur les parties primaires du système nerveux et du squelette intérieur et extérieur; par C.-C. Carus, D. M., professeur d'anatomie comparée, médecin du roi de Saxe; traduit de l'allemand sur la deuxième édition, et précédé d'une *esquisse historique et bibliographique de l'Anatomie comparée*, par A.-J.-L. Jourdan, membre de l'Académie de Médecine. Paris, 1835. 3 forts volumes in-8, *accompagnés d'un bel atlas de 31 planches gr. in-4 gravées.* 34 fr.

Dans cet ouvrage, l'auteur explique successivement les différents organes et systèmes dans les différentes classes d'animaux. Ce traité est digne d'une étude sérieuse, tant à cause de l'exposition claire et précise des faits principaux de la science, que des remarques pleines de profondeur et de nouveauté que l'auteur prodigue à chaque instant. Rempli des idées générales qui sont nées pour lui de la contemplation des détails, éclairant les particularités par la lumière de ces idées générales, l'auteur jette du charme et de l'intérêt sur des objets que l'on trouve parfois arides, et provoque dans l'esprit du lecteur de longues et sérieuses réflexions. C'est un excellent traité d'anatomie comparée, avec l'étude duquel les savants français se familiariseront aux idées allemandes, avantage qui a son importance à une époque où les Allemands rendent tant de services à la zoologie.

CASTEL. Exposition des attributs du système nerveux, Réfutation de la doctrine de Charles Bell, et Explication des phénomènes de la paralysie, par le docteur L. Castel, membre de l'Académie de médecine. *Deuxième édition*, augmentée. Paris, 1845, in-8. 4 fr.

CASTELNAU ET DUCREST. Recherches sur les abcès multiples, comparés sous leurs différents rapports, par MM. les docteurs H. de Castelnau et J.-F. Ducrest, anciens internes des hôpitaux. *Mémoire couronné par l'Académie de médecine.* Paris, 1846, in-4. 4 fr.

CAZAUVIEIHL. Du suicide, de l'aliénation mentale et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques. Recherches sur ce premier penchant chez les habitants des campagnes, par le docteur J.-B. Cazauvieihl, médecin de l'hospice de Liancourt, ancien interne de l'hospice de la Salpétrière. Paris, 1840, in-8. 4 fr.

CAZENAVE. Traité des maladies du cuir chevelu, suivi de Conseils hygiéniques sur les soins à donner à la chevelure. Par le docteur A. Cazenave, médecin de l'hôpital Saint-Louis, etc. Paris, 1850, 1 vol. in-8, avec 8 planches dessinées d'après nature, gravées et coloriées avec le plus grand soin. 8 fr.

CELSE (A.-C.). Traité de la médecine en viii livres; traduction nouvelle par MM. Fouquier, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, et Ratier. Paris, 1824, in-18 de 550 pages. 3 fr.

CELSI (A.-C.). De re medica libri octo, editio nova, curantibus P. Fouquier, in saluberrima Facultate Parisiensi professore, et F.-S. Ratier, D. M. Parisiis, 1823, in-18, pap. fin des Vosges. 3 fr.

CHAILLY. Traité pratique de l'art des accouchements, par M. Chailly (Honoré), professeur de l'art des accouchements, ancien chef de clinique de la Clinique d'accouchement à la Faculté de médecine de Paris. *Deuxième édition*, considérablement augmentée. Paris, 1845, 1 vol. in-8 de 900 pages, accompagné de 248 pl. intercalées dans le texte, et propres à faciliter l'étude. 9 fr.

Ouvrage adopté par l'Université pour les facultés de médecine, les écoles préparatoires et les cours départementaux institués pour les sages-femmes.

« Nous ne devons pas craindre d'avancer qu'il n'est point de livre élémentaire d'obstétrique, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, qui soit pour un jeune accoucheur, à qui ne

manquent pas les lumières, mais à qui peut faire défaut l'expérience, un guide plus éclairé, plus sûr que ne l'est l'ouvrage de M. Chailly. Là, en effet, dans tout le cours de la grossesse, dans chaque présentation du fœtus, dans les suites de couches, partout où peuvent se manifester des accidents, sont présentés, sont clairement exposés les plus efficaces moyens d'y remédier. L'auteur est entré dans des détails de conduite que les praticiens sauront certainement apprécier.

» Un perfectionnement auquel on ne saurait donner trop d'éloges est l'intercalation dans le texte de deux cent quarante-huit figures, qui toutes ont été composées et dessinées par l'auteur. Outre celles entièrement nouvelles qui représentent le développement du col utérin, le ballottement et l'auscultation obstétricale, nous n'avons pas pu ne pas remarquer celles qui élucident les articles *Vices de conformation du bassin et des parties molles*, *Forceps*, *Présentation du sommet*, *Présentation de l'extrémité pelvienne*, *Evolution spontanée*, *Dégagement du sommet*, *Dégagement de la face*. Il nous semble impossible que quelques unes de ces figures n'aient pas été surprises au lit du travail, tant elles sont frappantes de vérité. (*Journal des conn. méd.-chirurg.*)

CHAMBERT. Des effets physiologiques et thérapeutiques des éthers, par le docteur Chambert. Paris, 1847. In-8 de 260 pag. 3 fr. 50.

Cet ouvrage présente le résumé pratique le plus complet sur l'emploi de l'éther ; il est ainsi divisé : 1. Lésions fonctionnelles qui se manifestent sous l'influence des inhalations éthérées ; 2. Lésions anatomiques des animaux morts sous l'action de l'éther ; 3. Action physiologique de l'éther sur les organes en particulier ; 4. Action physiologique des éthers autres que l'éther sulfurique ; 5. Applications thérapeutiques, des conditions générales qui contre-indiquent l'inhalation de l'éther ; 6. Application des inhalations d'éther à la chirurgie, contre-indications spéciales, des applications de l'éther aux opérations en particulier, et sur les accidents consécutifs des opérations chirurgicales ; 7. Applications des inhalations éthérées à la médecine ; 8. Applications des inhalations éthérées à l'art obstétrical ; 9. Application thérapeutique de l'éther administré par la méthode rectale ; 10. Cas de mort qui ont suivi l'emploi des inhalations d'éther.

CHAUFFARD. Œuvres de médecine pratique, par le docteur H. Chauffard, ancien médecin en chef des hôpitaux et des prisons d'Avignon, correspondant de l'Académie nationale de médecine. Paris, 1848. 2 vol. gr. in-8. 15 fr.

Cet important ouvrage est ainsi divisé : tome I, les constitutions médicales, la fièvre cérébro-spinale, l'hydropisie et l'hydrothorax, l'utilité du mercure dans les maladies vénériennes, la puissance des saignées dans les maladies aiguës, des études thérapeutiques sur la valériane, la noix vomique, la strychnine, des cautères, des stupéfiants, etc., etc. Le tome II est consacré à l'étude des fièvres, là se trouve un enseignement pratique d'application immédiate sur ce que le médecin doit faire chaque jour au lit du malade.

CHAUFFARD. Essai sur les doctrines médicales, suivi de quelques considérations sur les fièvres, par le docteur P.-E. Chauffard, médecin en chef des hôpitaux d'Avignon, ancien interne der hôpitaux civils de Paris. Paris, 1846. in-8 de 130 pages. 2 fr. 50.

CHERVIN, LOUIS et TROUSSEAU. Documents sur la fièvre jaune, recueillis par les membres de la commission médicale envoyée à Gibraltar par le gouvernement français, pour observer l'épidémie de fièvre jaune qui a régné dans cette place en 1828. Paris, 1830, 2 vol. in-8, avec cartes et plans. 16 fr.

CHEVALLIER. Essai sur la dissolution de la Gravelle et des calculs de la Vessie ; par A. Chevallier, professeur à l'École de Pharmacie, membre de l'Académie de Médecine, etc. Paris, 1837, in-8. 3 fr. 50.

CHOSSAT. Recherches expérimentales sur l'inanition, par le docteur Ch. Chossat. (Ouvrage qui a remporté le prix de physiologie expérimentale à l'Académie Royale des sciences de l'Institut.) Paris, 1844, in-4. 7 fr.

Division de cet ouvrage de l'alimentation normale.— 1re *partie*. Des effets de l'inanition sur le poids du corps. — De l'abstinence complète des aliments. — De la diminution de poids du corps. De la perte diurne et intégrale. — Des influences qui modifient la perte intégrale proportionnelle, obésité, âge, durée de la vie. De la diminution de poids chez les animaux à sang froid. — De l'alimentation insuffisante quant à la quantité et la nature de l'aliment. — Des autopsies. — 2e *partie*. Des effets de l'inanition sur la chaleur animale. — De la chaleur animale pendant l'alimentation normale et pendant l'inanition. — Abstinence complète, alimentation insuffisante, dernier jour de la vie dans l'inanition. — Chaleur animale. — Respiration, circulation, fonctions cérébrales et musculaires. — Du réchauffement artificiel. — Du terme de mort imminente.— Réanimation.—Vie artificielle. — Terminaison du réchauffement.

CLARK. Traité de la consomption pulmonaire, comprenant des recherches sur les causes, la nature et le traitement des maladies tuberculeuses et scrophuleuses en général, par J. Clark, médecin consultant du Roi des Belges, etc., trad. de l'anglais par H. Lebeau, docteur-médecin. Paris, 1836, in-8 6 fr.

COLLADON. Histoire naturelle et médicale des casses, et particulièrement de la casse et des senés employés en médecine ; par le docteur Colladon. Montpellier. 1816, in-4, avec 19 planches. 8 fr.

CRUVEILHIER. Anatomie pathologique du Corps humain, ou Descriptions, avec figures lithographiées et coloriées, des diverses altérations morbides dont le corps humain est susceptible; par J. Cruveilhier, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité, président perpétuel de la Société anatomique, etc. Paris, 1830-1842, 2 vol. in-folio, avec 233 planches.

Ce bel *ouvrage est complet*; il a été publié en 41 livraisons, chacune contenant 6 feuilles de texte in-folio grand-raisin vélin, caractère neuf de F. Didot, avec 5 planches coloriées avec le plus grand soin, et 6 planches lorsqu'il n'y a que quatre planches de coloriées. Les dessins et la lithographie sont été exécutés par M. A. Chazal. Le prix de chaque livraison est de 11 fr.

Table du contenu de chaque livraison.

1. Maladies du placenta, des nerfs ganglionnaires, des reins, vices de conformation.
2. Maladies des vaisseaux lymphatiques, de la rate, du cerveau, pieds-bots.
3. Apoplexie et gangrène du poumon, anévrismes de l'aorte, maladies du foie, de la moelle épinière.
4. Maladies de l'estomac et des intestins, des articulations (*Goutte*), de la colonne vertébrale, de l'utérus.
5. Maladies du testicule, de l'ovaire, du larynx, du cerveau (*idiotie, apoplexie*).
6. Maladies des méninges, de la moelle épinière, du rein, du placenta, des extrémités.
7. Entérite folliculeuse, hernie étranglée, productions cornées.
8. Maladies du cerveau (*tumeurs des méninges, dure-mère, hémiplégie, atrophie, idiotie.*)
9. Maladies du testicule, des articulations.
10. Maladies de l'estomac (*ramollissement, cancers, ulcères.*)
11. Phlébite et abcès viscéraux: gangrène du Poumon. Polypes et tumeurs fibreuses de l'utérus.
12. Maladies du foie, de l'estomac.
13. Maladies de l'utérus.
14. Choléra-morbus.
15. Absence de cervelet, hernie par le trou ovalaire; maladies de la bouche, de l'œsophage, de l'estomac, du poumon, du thymus, du pancréas, apoplexie et hydrocéphale chez les enfants.
16. Maladies du placenta, de la moelle épinière, péricardite, phlébite du foie, déplacements de l'utérus, varices des veines.
17. Maladies du cerveau, de la vessie, de la prostate, des muscles (*rhumatisme*), du cœur, des intestins.
18. Maladies des reins, du cervelet, kystes pileux de l'ovaire, fœtus pétrifiés.
19. Acéphalocystes du foie, de la rate et du grand épiploon; maladies du foie et du péritoine, cancer mélanique de la main et du cœur, maladies du fœtus.
20. Maladies du cerveau, du cœur (*péricardite*), des os (*cancer*), de l'estomac (*cicatrices et perforation*).
21. Maladies des os (*cancer, exostose*) hernie du poumon, anévrisme du cœur. Maladies du cerveau (*apoplexie*), maladies des intestins.
22. Maladies du foie, maladies de la prostate, apoplexie du cœur, maladies de l'intestin grêle (*invagination*)
23. Maladies des os et des veines, tubercules cacéreux du foie, cancer de l'utérus.
24. Maladies de l'utérus (*gangrène, apoplexie*), cancer de la mamelle chez l'homme, productions cornées, hernie ombilicale.
25. Kyste de l'ovaire, maladies du cerveau, maladie du rectum, mal. des os. (*Luxation*), vice de conformation (*adhésions*).
26. Cancer des mamelles, maladie de la dure-mère, des os, déplacement de l'utérus, maladies de la prostate, des intestins.
27. Cancers de l'estomac, des mamelles, de l'utérus, maladies des veines (*phlébite*), maladies des artères (*gangrène spontanée*).
28. Maladies des artères (*anévrismes*), du cœur, maladies des os (*luxations du fémur*).
29. Maladies des os, cancer du cœur, maladies du foie, maladies du poumon (*pneumonie*).
30. Maladies de la vessie et de la prostate, des intestins (*entérite folliculeuse*), perforation du cœur, péricardite, tissu érectile accidentel des veines.
31. Erosions et ulcérations de l'estomac, cancer des mamelles, maladies du gros intestin, de la rate, hernies intestinales.
32. Maladie de la moelle épinière (*paraplégie*), maladies de la peau, maladies du poumon.
33. Maladies et cancer du rectum, maladies du cerveau (*apoplexie, céphalalgie*), tumeurs érectiles du crâne, vice de conformation du fœtus.
34. Maladies des articulations, maladies de l'estomac et des intestins, maladies des os (*Exostoses*), hernies de l'utérus.
35. Kystes acéphalocystes de la rate, maladies des nerfs, maladies de la protubérance annulaire, maladies du larynx, de la trachée et du corps thyroïde, maladies des veines (*phlébite*), maladies de la moelle épinière (*kyste hydatique, paraplégie*).
36. Maladies du cerveau (*apoplexie capillaire*), maladies du poumon (*mélanose, kyste acephalocystes*), maladies des reins (*calculs, kystes*), maladies de l'ovaire (*grossesse extra-utérine*).
37. Maladies du péritoine, maladies de l'utérus (*gangrène et abcès*); cancer gélatiniforme de l'estomac et de l'épiploon, cancer et abcès enkystés du foie; apoplexie capillaire, tubercules des nerfs du cerveau, hernie inguinale double.
38. Vices de conformation des mains; entérite folliculeuse, pseudo-membraneuse; maladies de la moelle épinière, de l'œsophage et des intestins.
39. Rétrécissement de l'urètre et hypertrophie de la vessie, maladies de l'utérus, du cerveau de la moelle épinière, de la parotide, du larynx, des yeux; maladies du cœur.
40. Anévrisme, maladies du cœur, du foie, des intestins, vices de conformation, sirénie.
41. *Table générale alphabétique de l'ouvrage.*

CRUVEILHIER. Traité d'anatomie pathologique générale, par J. Cruveilhier, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1849, 3 vol. in-8, tome Ier, in-8 de 700 pages. 8 fr.

Cet ouvrage est l'exposition du Cours d'anatomie pathologique que M. Cruveilhier fait à la Faculté de médecine de Paris, comme son enseignement. Il est divisé en XVII classes, savoir : 1° solutions de continuité; 2° adhésions; 3° luxations; 4° invaginations; 5° hernies; 6° déviations; 7° corps étrangers; 8° rétrécissements et oblitérations; 9° dilatations; 10° hypertrophies et atrophies; 11° métamorphoses et productions organiques analogues; 12° hydropisies et flux; 13° hémorrhagies; 14° gangrène; 15° lésions phlegmasiques; 16° lésions strumeuses; 17° lésions carcinomateuses.

CIVIALE. Traité pratique des maladies des organes génito-urinaires, par le docteur Civiale, *nouvelle édition* augmentée. Paris, 1850, 3 vol. in-8, avec figures.

Cet ouvrage, le plus pratique et le plus complet sur la matière, est ainsi divisé : Tome I, maladies de l'urètre; tome II, maladies du col de la vessie et de la prostate; tome III, maladies du corps de la vessie.

CIVIALE. TRAITÉ PRATIQUE ET HISTORIQUE DE LA LITHOTRITIE, par le docteur CIVIALE, membre de l'Institut, de l'Académie royale de médecine, Paris, 1847, 1 vol. in-8, de 600 pages avec 8 planches. 8 fr.

Après trente années de travaux assidus sur une découverte chirurgicale qui a parcouru les principales phases de son développement, l'art de broyer la pierre s'est assez perfectionné pour qu'il soit permis de l'envisager sous le triple point de vue de la doctrine, de l'application et du résultat. On peut dire en toute confiance, qu'à son égard la science est faite, ce qui ne signifie pas qu'elle ne puisse encore progresser. Mais, telle qu'elle est aujourd'hui, telle que l'ont établie les observations tirées de la pratique, elle comporte un ensemble de règles sûres, à l'exposition desquelles c'était un devoir pour M. Civiale de transmettre aux jeunes chirurgiens les procédés dont l'expérience lui a démontré l'utilité. Tel est le but de cet important ouvrage qui se recommande à tous les chirurgiens.

CIVIALE. PARALLÈLE DES DIVERS MOYENS DE TRAITER LES CALCULEUX, contenant l'examen comparatif de la lithotritie et de la cystotomie, sous le rapport de leurs divers procédés, de leurs modes d'application, de leurs avantages ou inconvénients respectifs; par le docteur CIVIALE. Paris, 1836, in-8, fig. 8 fr.

CIVIALE. DE L'URÉTROTOMIE ou de quelques procédés peu usités de traiter les rétrécissements de l'urètre, par le docteur CIVIALE. Paris, 1849, in-8 de 124 pages avec une planche. 2 fr. 50.

CIVIALE. LETTRES SUR LA LITHOTRITIE, ou Broiement de la pierre dans la vessie, *pour servir de suite et de complément à l'ouvrage précédent*, par le docteur CIVIALE. Ire Lettre à M. Vincent KERN. Paris, 1827. — IIe Lettre. Paris, 1828. — IIIe Lettre. *Lithotritie uréthrale.* Paris, 1831. — IVe Lettre à M. Dupuytren. Paris, 1833, Ve lettre, 1837, VIe lettre, 1847, 6 parties, in-8. 10 fr. 50.
— Séparément la VIe lettre, 1847, in-8 de 170 pages. 3 fr.

COLLINEAU. ANALYSE PHYSIOLOGIQUE DE L'ENTENDEMENT HUMAIN, d'après l'ordre dans lequel se manifestent, se développent et s'opèrent les mouvements sensitifs, intellectuels, affectifs et moraux, suivie d'exercices sur divers sujets de philosophie; par M. COLLINEAU, membre de l'Académie nationale de médecine, médecin de la prison de Saint-Lazare. Paris, 1843, in-8. 7 fr.

COSTE. MANUEL DE DISSECTION, ou Eléments d'anatomie générale, descriptive et topographique; par le docteur E. COSTE, chef des travaux anatomiques, et professeur de l'école de médecine de Marseille. Paris, 1847. 1 vol. in-8 de 700 pages. 8 fr.

L'auteur aurait dû intituler ce livre l'*Anatomie à l'amphithéâtre*. Car sa place est moins dans la bibliothèque du savant que sur les tables d'une salle de dissection, où, tout en dirigeant l-scalpel de l'élève, il n'absorbera pas, par sa lecture, un temps toujours si précieux pour la prépaeration des organes que l'on veut étudier. Toutefois, cet ouvrage sera encore utile aux médecins dès longtemps initiés aux secrets de la constitution de l'homme, et qui voudront revoir ces mille petits détails, que leurs continuelles préoccupations et les exigences de la pratique auront fait sortir de leur mémoire. La plus rigoureuse exactitude règne dans l'anatomie descriptive et l'anatomie topographique; car l'auteur a écrit son livre le scalpel d'une main et la plume de l'autre.

DANIELSSEN et W. BOECK. TRAITÉ DE LA SPEDALSKHED OU ÉLÉPHANTIASIS DES GRECS. *Publié aux frais du gouvernement norwégien.* Par D. C. DANIELSSEN, médecin en chef des hôpitaux de Spedalsquesà Bergen; et W. BOECK, professeur de la Faculté de médecine à Christiania. Paris, 1848, 1 vol. in-8 et Atlas in-folio de 24 planches, dessinées et coloriées d'après nature. 50 frr
— Le même ouvrage, texte seul sans l'Atlas, 1 vol. in-8. 10 fr.

D'ARCET. RECHERCHES SUR LES ABCÈS MULTIPLES et sur les accidents qu'amène la présence du pus dans le système vasculaire, suivies de remarques sur les altérations du sang, par le docteur F. D'ARCET, ancien interne des hôpitaux, Paris, 1843, In-4° de 88 pages. 2 fr. 50.

DEMEAUX. RECHERCHES SUR L'ÉVOLUTION DU SAC HERNIAIRE, suivies des Considérations chirurgicales sur les complications auxquelles il peut donner lieu, Paris, 1842, in-8, avec 8 planches. 2 fr. 50.

DESALLE. COUP D'OEIL SUR LES RÉVOLUTIONS DE L'HYGIÈNE, ou Considérations sur l'histoire de cette science et ses applications à la morale, par le docteur E. DESALLE. Paris, 1825, in-8. 1 fr. 80.

DESAULT. ŒUVRES CHIRURGICALES, ou EXPOSÉ DE LA DOCTRINE ET DE LA PRATIQUE DE P.-J. DESAULT, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris; par XAV. BICHAT, troisième édition. Paris, 1830, 3 vol. in-8 avec 15 pl. 18 fr.

DESCHAMPS. TRAITÉ HISTORIQUE ET DOGMATIQUE DE LA TAILLE, par F.-J. DESCHAMPS, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, membre de l'Institut, etc., avec un supplément dans lequel l'histoire de la Taille est continuée, depuis la fin du

siècle dernier jusqu'à ce jour, par L.-J. BÉGIN, chirurgien-inspecteur, membre du conseil de santé des armées. Paris, 1826, 4 vol. in-8 fig. 20 fr.
— On vend séparément le Supplément par M. Bégin. In-8. 3 fr.

DESCOT. DISSERTATION SUR LES AFFECTIONS LOCALES DES NERFS, enrichie de nombreuses observations, par P.-J. DESCOT, docteur-médecin. Travail fait sous la direction de M. Béclard, et orné d'un *fac-simile* de son écriture. 1 vol. in-8. 6 fr.

DESFONTAINES. FLORA ATLANTICA, sive Historia plantarum, quæ Atlante, agro Tunetano et Algeriensi crescunt. Paris, an VII, 2 vol. in-4, accompagnés de 261 pl. dessinées par Redouté, et gravées avec le plus grand soin. 70 fr.

« M. Desfontaines resta plusieurs années en Barbarie, explora sur presque tous les points les deux royaumes de Tunis et d'Alger, et ne revint en France qu'avec cette riche moisson de plantes qu'il publia depuis sous le titre de *Flore Atlantique*.

Cet ouvrage, résultat de huit années d'études, et de l'examen de près de deux mille plantes, parmi lesquelles l'auteur compte jusqu'à trois cents espèces nouvelles, est demeuré comme une de ces bases fondamentales sur lesquelles a été bâti plus tard l'édifice, aujourd'hui si important de la géographie botanique. » (*Eloge de Desfontaines*, par M. Flourens.)

DESLANDES. DE L'ONANISME ET DES AUTRES ABUS VÉNÉRIENS considérés dans leurs rapports avec la santé, par le docteur L. Deslandes. Paris, 1835, in-8. 7 fr.

DESRUELLES. TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES VÉNÉRIENNES, comprenant l'examen des Théories et des Méthodes de traitement qui ont été adoptées dans ces maladies, et principalement la Méthode thérapeutique employée à l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce; par H.-M.-J. DESRUELLES, chirurgien-major à l'hôpital du Val-de-Grâce, chargé du service des Vénériens. Paris, 1836, in-8. 8 fr.

DESRUELLES. TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DU CROUP, précédé de réflexions sur l'organisation des enfants; par H.-M.-J. DESRUELLES. Deuxième édition, entièrement refondue. Paris, 1824, 1 vol. in-8. 5 fr. 50.

DESRUELLES. TRAITÉ DE LA COQUELUCHE; par H.-M.-J. DESRUELLES, *ouvrage couronné par la Société médico-pratique de Paris*. Paris, 1827, in-8. 5 fr. 50.

DÉTILLY. FORMULAIRE ÉCLECTIQUE, comprenant un choix de formules peu connues et recueillies dans les écoles étrangères, des paradigmes indiquant tous les calculs relatifs aux formules, avec des tables de comparaison *tirées du calcul décimal* des tables relatives aux doses des médicaments héroïques; tableaux des réactifs et des eaux minérales, un tableau des médications applicables à la méthode endermique et un choix de formules latines. Paris, 1839. 1 beau vol in-18. 1 fr. 50.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE PRATIQUES, par MM. ANDRAL, professeur à la Faculté de Médecine, médecin de l'hôpital de la Charité; BÉGIN, chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. BLANDIN, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. BOUILLAUD, professeur de Clinique médicale à la Faculté de Médecine. BOUVIER, membre de l'Académie nationale de médecine. CRUVEILHIER, professeur d'Anatomie pathologique à la Faculté de Médecine. CULLERIER, chirurgien de l'hospice des Vénériens. A. DEVERGIE, agrégé à la Faculté de Médecine. DESLANDES, docteur en médecine. DUGÈS, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier. DUPUYTREN, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris. FOVILLE, médecin de l'hospice des Aliénés de Charenton. GUIBOURT, professeur à l'École de pharmacie. JOLLY, membre de l'Académie nationale de médecine. LALLEMAND, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier. LONDE, membre de l'Académie royale de Médecine. MAGENDIE, membre de l'Institut, médecin de l'Hôtel-Dieu. MARTIN-SOLON, médecin de l'hôpital Beaujon. RATIER, docteur en médecine. RAYER, membre de l'Institut, médecin de l'hôpital de la Charité. ROCHE, membre de l'Académie nationale de Médecine. SANSON, professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris.

Ouvrage complet. Paris, 1830–1836, 15 vol. in-8 de 600 à 700 pages chacun. Prix 105 fr.

La réputation du *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques* est faite. A son début, cet ouvrage fut rangé parmi les livres classiques, et en même temps qu'il prit la première place dans la bibliothèque des étudiants, il devint le *vade mecum* du médecin et du chirurgien praticien. Maintenant que la publication de cet important ouvrage est terminée, nous pouvons rappeler qu'il doit son immense succès à la manière large et à l'esprit consciencieux que les auteurs n'ont cessé d'apporter dans sa rédaction. Placés pour la plupart à la tête de l'enseignement, des grands hôpitaux ou établissements importants, et au milieu de toutes les difficultés de la pratique, mieux que d'autres, ils pouvaient comprendre le besoin d'un *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques*, et mieux que d'autres aussi ils pouvaient accomplir avec succès une pareille entreprise.

DICTIONNAIRE DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, COMMERCIALE ET AGRICOLE; accompagné de 1183 figures intercalées dans le texte, *ouvrage complet*. Paris, 1833-1841. 10 forts volumes in-8. 25 fr.

Par MM. Baudrimont, préparateur de Chimie au Collége de France. Blanqui aîné, directeur de l'École spéciale du commerce, professeur d'Économie politique au Conservatoire des arts et métiers. Colladon, professeur à l'École centrale des arts et manufactures. Coriolis, professeur à l'École polytechnique. D'Arcet, membre de l'Académie des sciences, directeur des essais des monnaies, du conseil-général des manufactures. P. Desormeaux, auteur du Traité sur l'art du tourneur. Despretz, professeur de physique, membre de l'Institut. Ferry, professeur de mécanique à l'École centrale des arts et manufactures. H. Gaultier de Claubry, répétiteur à l'École Polytechnique, membre du conseil d'administration de la Société d'encouragement. Gourlier, architecte, secrétaire du conseil des bâtiments civils. T. Olivier, professeur à l'École centrale des arts et manufactures. Parent-Duchatelet, médecin, membre du conseil de salubrité. Sainte-Preuve, professeur de physique au collége Saint-Louis. Soulange Bodin, membre de la Société royale et centrale d'agriculture. A. Trébuchet, avocat, chef du bureau des manufactures à la Préfecture de police.

Cet ouvrage comprend l'*agriculture* qui produit, l'*industrie* qui confectionne, et le *commerce* qui procure des débouchés aux produits confectionnés.

Il traite non seulement des *arts* qui exigent les connaissances les plus étendues, mais aussi de ceux qui ne réclament que de la dextérité, une certaine intelligence, et que l'on nomme *métiers*; car les uns et les autres, tirés de différentes branches des sciences, peuvent recevoir, quoiqu'à des degrés différents, des améliorations qui les rendent plus profitables à la fois à la société et à ceux qui les pratiquent.

Aussi les auteurs ont pensé que leur but, celui de propager les saines doctrines industrielles, ne serait pas complétement atteint, si cet ouvrage était borné aux arts seuls; c'est pourquoi non seulement ils parlent de leur liaison avec les sciences, telles que la *Mécanique*, la *Physique* et la *Chimie*, mais encore ils s'occupent des rapports qui existent entre ces arts, la *Législation* et les règles d'*Hygiène publique* et *particulière*; ils exposent l'influence de l'*Administration* sur les diverses branches de l'économie sociale; et c'est en réunissant dans un seul ouvrage ces nombreuses et intéressantes questions, qu'ils ont fait un livre utile et d'un intérêt général.

DICTIONNAIRE DES SCIENCES NATURELLES, dans lequel on traite méthodiquement des différents êtres de la nature, considérés soit en eux-mêmes, d'après l'état actuel de nos connaissances, soit relativement à l'utilité qu'en peuvent retirer la médecine, l'agriculture, le commerce et les arts; par les professeurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris, sous la direction de G. et Fr. Cuvier.

Le *Dictionnaire des sciences naturelles* se compose: 1° du texte, 61 vol. in-8; 2° de l'atlas composé de 12 vol., contenant 1220 planches gravées; 3° d'un atlas de zoologie supplémentaire de 100 planches in-8 gravées.

Prix d'un exemplaire avec l'atlas, figures noires. Prix, au lieu de 670 fr.: 175 fr.

— Avec l'atlas, figures coloriées. Prix, au lieu de 1,200 fr.: 350 fr.

Devenu propriétaire du petit nombre d'exemplaires restant de ce beau et bon livre, qui est sans contredit le plus vaste et le plus magnifique monument qui ait été élevé aux sciences naturelles, et dans le désir d'en obtenir l'écoulement rapide, je me suis décidé à l'offrir à un rabais de plus des trois quarts.

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE ET D'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRES; ouvrage utile aux vétérinaires, aux officiers de cavalerie, aux propriétaires, aux cultivateurs et à toutes les personnes chargées du soin et du gouvernement des animaux domestiques; par Hurtrel d'Arboval, membre de la Société royale et centrale d'Agriculture de Paris, et de plusieurs sociétés nationales et étrangères. *Deuxième édition entièrement refondue*. Paris, 1838-1839, 6 forts vol. in-8. 48 fr.

ATLAS du Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaire. *Voyez* Leblanc, p. 30.

Cet ouvrage est adopté comme classique pour les écoles vétérinaires de France, et la plupart des vétérinaires s'en servent dans la pratique comme d'un guide ou aide-mémoire, parce que l'auteur a pris le soin, après examen et discussions, de réunir à ses propres observations tous les faits de quelque importance dont le domaine de la science s'est enrichi, et qui sont disséminés dans les recueils périodiques ou dans les publications spéciales. Il n'a omis que ceux qui lui semblaient avoir besoin encore de la sanction du temps et de l'expérience. Dans cette nouvelle édition, l'auteur n'a pas cessé de revoir, de corriger ou de refondre ses premiers articles en profitant de tous les faits nouveaux: c'est donc avec une entière confiance qu'il présente *cette seconde édition comme un ouvrage presque entièrement neuf*.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE MATIÈRE MÉDICALE ET DE THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE, contenant l'indication, la description et l'emploi de tous les médicaments connus dans les diverses parties du globe; par F.-V. Mérat et A.-J. Delens, Membres de l'Académie nationale de Médecine, *ouvrage complet*. Paris, 1829-1846, 7 forts volumes in-8. 36 fr.

TOME VII ou SUPPLÉMENT. Paris 1846, 1 vol. in-8 de 800 p. 8 fr.

Pour donner une idée du cadre immense que les auteurs de ce Dictionnaire ont embrassé, fruit de vingt années de recherches, il nous suffit d'indiquer que, selon l'importance du sujet, l'histoire de chaque médicament comprend:

1° Noms linnéen, officinal, commercial, vulgaire, ancien et moderne dans les diverses langues; définition.

2° Découverte historique ; gisement ou lieu natal ; extraction ou récolte ; état commercial ; espèces, variétés, sortes, qualités. 3° Description pharmacologique ; choix, préparation pharmaceutique ; altération, sophistications substitution. 4° Analyse chimique. 5° Action immédiate et médication chez l'homme et les animaux, dans l'état sain et dans l'état morbide ; effets thérapeutiques ; doses ; formes ; mode d'administration, adjuvants et correctifs ; indications et contre-indications ; inconvénients. 6° Opinions diverses des auteurs ; classification. 7° Combinaisons ; mélanges ; composés pharmaceutiques. 8° Bibliographie, article important qui manque dans les ouvrages analogues.

Cet ouvrage immense contient non seulement l'histoire complète de tous les médicaments des trois règnes, sans oublier les agents de la physique, tels que l'air, le calorique, l'électricité, etc., les produits chimiques, les *eaux minérales et artificielles*, décrites au nombre de 1800 (c'est-à-dire le double au moins de ce qu'en contiennent les Traités spéciaux); mais il renferme de plus l'Histoire des poisons, des miasmes, des virus, des venins, considérés particulièrement sous le point de vue du traitement spécifique des accidents qu'ils déterminent ; enfin celle des aliments envisagés sous le rapport de la diète et du régime dans les maladies ; des articles généraux, relatifs aux classes des médicaments et des produits pharmaceutiques, aux familles naturelles et aux genres, animaux et végétaux ; enfin certaines pratiques ou opérations chirurgicales, applicables au traitement des maladies internes, complètent l'ensemble des objets qui sont du domaine de la matière médicale et de la thérapeutique. Une vaste synonymie embrasse tous les noms scientifiques, officinaux, vulgaires, français et étrangers, celle même *de pays*, c'est-à-dire les noms médicamenteux particulièrement propres à telle ou telle contrée, afin que les voyageurs, cet ouvrage à la main, puissent rapporter à des noms certains les appellations les plus barbares.

Tous ces avantages réunis font, de ce Dictionnaire *polyglotte*, un ouvrage pratique à l'usage de toutes les nations, le seul jusqu'ici dont soit enrichie la littérature médicale.

DICTIONNAIRE DES TERMES DE MÉDECINE. *Voyez* Nysten, page 36.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'HISTOIRE NATURELLE, résumant et complétant tous les faits présentés par les encyclopédies, les anciens dictionnaires scientifiques, les œuvres complètes de Buffon, et les meilleurs traités spéciaux sur les diverses branches des sciences naturelles ; — donnant la description des êtres et des divers phénomènes de la nature, l'étymologie et la définition des noms scientifiques, les principales applications des corps organiques et inorganiques, à l'agriculture, à la médecine, aux arts industriels, etc.; ouvrage utile aux médecins, aux pharmaciens, aux agriculteurs, aux industriels et généralement à tous les hommes désireux de s'initier aux merveilles de la nature ; par MM. Arago, Baudement, Becquerel, Bibron, Blanchard, Boitard, De Brébisson, Ad. Brongniart, C. Broussais, Brullé, Chevrolat, Cordier, Decaisne, Delafosse, Deshayes, Desmarest, J. Desnoyers, Alcide et Charles D'Orbigny, Duchartre, Doyère, Dujardin, Dumas, Duponchel, Duvernoy, Milne Edwards, Élie de Beaumont, Flourens, Gerbe, Gervais, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, Al. de Humboldt, De Jussieu, De Lafresnaye, Laurillard, Lemaire, Léveillé, Lucas, Martin Saint-Ange, Montagne, Pelouze, Peltier, C. Prévost, De Quatrefages, A. Richard, Rivière, Roulin, Spach, Valenciennes, etc., etc.; dirigé par M. D'Orbigny, et enrichi d'un magnifique atlas de planches gravées sur acier représentant plus de 1200 sujets, coloriées avec le plus grand luxe.

Conditions de la souscription. — Le Dictionnaire universel d'histoire naturelle forme douze gros tomes, divisés chacun en deux volumes grand in-8°, à doubles colonnes, caractères neufs, tirés sur papier vélin satiné. Chaque volume, contenant la matière de quatre volumes ordinaires, est composé de six livraisons. De belles planches, gravées sur acier par les plus habiles artistes de Paris, et représentant un grand nombre de sujets, sont destinées surtout à faciliter l'intelligence des articles généraux. Ces planches, dessinées par nos meilleurs peintres d'Histoire naturelle, et coloriées par les artistes les plus distingués, forment le plus magnifique Atlas d'Histoire naturelle publié jusqu'à ce jour.

Ouvrage complet en 25 volumes. Prix de chaque vol. figures noires, 9 fr. Figures coloriées, 16 fr. 50 c. L'ouvrage complet, figures coloriées, 400 fr.

DONNÉ. Cours de microscopie complémentaire des études médicales : Anatomie microscopique et physiologie des fluides de l'économie ; par le docteur A. Donné, inspecteur-général des Écoles de médecine, conseiller de l'université, ancien chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, professeur de microscopie. Paris, 1844, in-8 de 550 pages. 7 fr. 50.

Cet ouvrage est divisé en seize chapitres : I. Du sang. — II. Des globules du sang. — III. Des globules blancs et des globulins du sang. — IV. Circulation du sang ; Altérations pathologiques des globules sanguins. — V. Du mucus et de ses différentes espèces, mucus nasal bronchique, du tube digestif, mucus uréthral, prostatique, des vésicules séminales, utérin, vaginal, buccal, vésical, etc. — VI. Du pus, globules purulents, du pus dans le sang, du pus de la blennorrhagie, des chancres et des bubons, des cils vibratils. — VII. Fluides sécrétés proprement dits, sueur, salive, bile, urine. — VIII et IX. Sédiments inorganiques et sédiments organisés des urines. — X. Sperme, action de l'eau, des acides, des alcalis, de l'iode, et de quelques fluides de l'économie sur les animacules spermatiques ; applications à la médecine légale. — XI. Des pertes séminales involontaires, de leurs variétés ; des pertes blanches, leurs causes ; traitement. — XII, XIII, XIV. Du lait, sa réaction chimique et ses caractères microscopiques ; des différentes espèces de lait ; ses éléments, moyens d'apprécier sa richesse ; formation du lait, rapport entre la sécrétion du colostrum et la sécrétion lactée après l'accouchement ; des qualités du lait et de ses altérations chez les nourrices ; état muqueux. — Altérations pathologiques du lait, altération par le pus, lait purulent chez les animaux. — Cocote ; lait mélangé de sang ; lait des femmes

syphilitiques ; lait des nourrices réglées. — XV. Richesse et pauvreté du lait, influence de la nourriture et des différentes espèces d'aliments sur le lait ; moyens de conservation du lait; formation du beurre. — XVI. Chyle, lymphe, synovie, vaccin, eau de l'amnios, matières fécales, œil.

DONNÉ. Conseils aux mères sur l'allaitement et sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés, par M. le docteur A. Donné. *Deuxième édition*, corrigée et augmentée. Paris, 1846, grand in-18. 3 fr.

DONNÉ. Atlas du Cours de microscopie exécuté d'après nature, au microscope-daguerréotype, par le docteur A. Donné et L. Foucault. Paris, 1846. In-fol. de 20 planches contenant 80 figures gravées avec le plus grand soin, avec un texte descriptif. 30 fr.

C'est pour la première fois que les auteurs. ne voulant se fier ni à leur propre main, ni à celle d'un dessinateur, ont eu la pensée d'appliquer la merveilleuse découverte du daguerréotype à la représentation des sujets scientifiques : c'est un avantage qui sera apprécié des observateurs, que celui d'avoir pu reproduire les objets tels qu'ils se trouvent disséminés dans le champ microscopique, au lieu de se borner au choix de quelques échantillons. comme on le fait généralement, car dans cet ouvrage tout est reproduit avec une fidélité rigoureuse inconnue jusqu'ici, au moyen des procédés photographiques.

DUBLED. Exposition de la nouvelle doctrine sur la maladie vénérienne; par A. Dubled, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, ancien interne de l'hospice des Vénériens. Paris, 1829, in-8. 2 fr. 50.

DUBOIS ET BURDIN. Histoire académique du magnétisme animal, accompagnée de notes et de remarques critiques sur toutes les observations et expériences faites jusqu'à ce jour, par C. Burdin et F. Dubois (d'Amiens), membres de l'Académie nationale de médecine. Paris, 1841. In-8 de 700 pages. 8 fr.

Pour apprécier cette nouvelle *Histoire du magnétisme animal*, pour en juger toute l'importance, il faut non seulement suivre les auteurs dans l'exposition des expériences et des faits soumis au jugement de l'Académie royale des sciences, de la Faculté et de la Société royale de médecine ; mais il faut encore les suivre dans l'examen de discussions que le magnétisme a soulevées dans ces derniers temps à l'Académie nationale de médecine, et il faut surtout prendre connaissance des documents et des notes critiques qui s'y trouvent abondamment répandues. Quant à la forme, elle n'est pas une, elle est aussi variée que les sujets, que les incidents traités par les auteurs; tantôt grave et sérieuse, tantôt plaisante et railleuse; tantôt limitée à une simple défensive ; tantôt poussée jusqu'à l'attaque. Cet ouvrage excitera un puissant intérêt ; il sera consulté avec fruit également par les partisans et les opposants au magnétisme.

DUBOIS. Histoire philosophique de l'hypocondrie et de l'hystérie, par F. Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de Médecine. Paris, 1837, in-8. 7 fr. 50.

DUBOIS. Préleçons de pathologie expérimentale, *première partie*. Observations et Expériences sur l'hypérémie capillaire, par Fr. Dubois (d'Amiens). Paris, 1841, in-8 avec 3 planches. 6 fr.

DUBRUEIL. Des anomalies artérielles considérées dans leurs rapports avec la pathologie et les opérations chirurgicales, par le docteur J. Dubrueil, professeur d'anatomie à la faculté de médecine de Montpellier. Paris, 1847, 1 vol. in-8 et atlas in-4 de 17 planches coloriées. 20 fr.

L'étude de cas malheureux restés souvent inexpliqués, et loyalement publiés, peut seule préserver de leur retour en attirant sur eux l'attention des praticiens. C'est cette conviction qui a inspiré à M. Dubrueil la pensée de recueillir les nombreux faits d'anomalies artérielles dont il a été témoin, et colliger ceux consignés dans les auteurs. Car on sait que les archives de la science nous apprennent que telle opération pratiquée sur une grosse artère, dans des circonstances où la nature du mal et l'habileté du chirurgien promettaient le succès, a eu une issue fatale qu'on doit presque toujours attribuer à des anomalies artérielles.

L'auteur a surtout cherché à les féconder tous par l'application pratique, et à signaler leur importance par l'étude de la pathologie et des opérations chirurgicales.

Cet ouvrage est donc d'une haute utilité pour le chirurgien comme pour l'anatomiste ; il est destiné à occuper une place dans la bibliothèque de tous les hommes qui veulent suivre les progrès de la science.

Les dix-sept planches qui composent l'atlas du *Traité des anomalies artérielles* représentent les variétés d'anomalies les plus intéressantes prises sur le cadavre sous les yeux de l'auteur. L'exécution des planches a été confiée à l'habile crayon de M. Jacob : c'est une garantie de plus de leur exactitude.

DUFOUR. Recherches anatomiques et physiologiques sur les hémiptères, accompagnées de considérations relatives à l'Histoire naturelle et à la classification de ces insectes; par Léon Dufour, D. M. P., membre correspondant de l'Institut. Paris, 1833, in-4, avec 19 planches gravées. 25 fr.

DUGÈS. Essai physiologico-pathologique sur la nature de la fièvre, de l'inflammation et les principales névroses, appuyé d'observations pratiques; suivi de l'histoire des maladies observées à l'hôpital des Enfants malades; Mémoire couronné par la Faculté de Médecine de Paris; par Ant. Dugès, professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier. Paris, 1823, 2 vol. in-8. 13 fr.

DUGÈS. De l'influence des sciences médicales et accessoires sur les progrès de la chirurgie moderne; par Ant. Dugès. Paris, 1827, in-8. 2 fr. 50.

Dans ce travail, M. Dugès a voulu faire sentir la liaison intime qui existe entre les diverses branches de l'art de guérir, la mutuelle dépendance de chacune de ces branches, et la nécessité de les étudier toutes.

DUGÈS. Mémoire sur un nouveau forceps à cuillères tournantes, et sur son emploi, par A. Dugès. Paris, 1833, in-8, fig. 1 fr. 50.

DUGÈS. Sunt-ne inter ascitem et peritonitidem chronicam certa discrimina quibus diagnosci queant? auct. Ant. Dugès, Parisiis, 1824, in-4. 2 fr. 50.

DUGÈS. Mémoire sur la conformité organique dans l'échelle animale; par Ant Dugès, Paris, 1832, in-4, avec six planches. 6 fr.

DUGÈS. Recherches sur l'ostéologie et la Myologie des Batraciens à leurs différents âges; par A. Dugès. Ouvrage couronné par l'Institut de France. Paris, 1834, in-4 avec 20 planches gravées. 16 fr.

DUGÈS. Traité de physiologie comparée de l'homme et des animaux; par A. Dugès. Montpellier, 1838, 3 vol. in-8, figures. 18 fr.

DUPUYTREN. Mémoire sur une manière nouvelle de pratiquer l'opération de la pierre; par le baron G. Dupuytren, terminé et publié par M. L.-J. Sanson, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et L.-J. Bégin, chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Paris, 1836. 1 vol. grand in-fol. accompagné de 10 belles planches lithographiées par Jacob, et représentant l'anatomie chirurgicale des diverses régions intéressées dans cette opération. 20 fr.

« Je lègue à MM. Sanson aîné et Bégin le soin de terminer et de publier un ouvrage déjà en partie imprimé sur la taille de Celse, et d'y ajouter la description d'un moyen nouveau d'arrêter les hémorrhagies. » *Testament de Dupuytren.*

DUTROCHET. Mémoires pour servir à l'histoire anatomique et physiologique des Végétaux et des Animaux; par H. Dutrochet, membre de l'Institut. *Avec cette épigraphe :* « Je considère comme non avenu tout ce que j'ai publié précédemment sur ces matières et qui ne se trouve point reproduit dans cette collection. » Paris, 1837, 2 forts vol. in-8, avec atlas de 30 planches gravées. 24 fr.

Dans cet ouvrage M. Dutrochet a réuni et coordonné l'ensemble de tous ses travaux : il contient non seulement les mémoires publiés à diverses époques, revus, corrigés et appuyés de nouvelles expériences, mais encore un grand nombre de travaux inédits.

ENCYCLOPÉDIE ANATOMIQUE, comprenant l'Anatomie descriptive, l'Anatomie générale, l'Anatomie pathologique, l'histoire du Développement et celle des Races humaines, par G.-T. Bischoff, J. Henle, E. Huschke, S.-T. Sœmmerring, F. G. Theile, G. Valentin, J. Vogel, R. Wagner, G. et E. Weber, traduit de l'allemand, Par A.-J.-L. Jourdan, membre de l'Académie royale de médecine, Paris, 1843-1846, 8 forts volumes in-8, prix de chaque volume (en souscrivant pour tout l'ouvrage). 7 fr. 50.

—Prix des 2 atlas in-4. 7 fr. 50.

On peut se procurer chaque Traité séparément, savoir :

1° Ostéologie et syndesmologie, par *S.-T. Sœmmerring.*— Mécanique des organes de la locomotion chez l'homme, par *G.* et *E. Weber.* In-8, Atlas in-4 de 17 pl. 12 fr.

2° Traité de Myologie et d'angéiologie; par *F.-G. Theile.* 1 vol. in-8. 7 fr. 50.

3° Traité de Névrologie, par *G. Valentin.* 1 vol. in-8, avec figures; 8 fr.

4° Traité d'Anatomie générale, ou Histoire des tissus et de la composition chimique du corps humain; par *Henle.* 2 vol. in-8, avec 5 planches gravées; 15 fr.

5° Traité du développement de l'homme et des Mammifères; suivi d'une *Histoire du développement de l'œuf du lapin*, par le docteur T. L. G. *Bischoff.* 1 vol. in-8, avec Atlas in-4 de 16 planches. 15 fr.

6° Traité de Splanchnologie et des organes des sens; par et *E. Huschke.* Paris, 1845, in-8 de 850 pages, avec 5 planches gravées. 8 fr. 50.

8° Anatomie pathologique générale; par *J. Vogel.* Paris, 1846, 1 v. in-8. 7 fr. 50.

Cette *Encyclopédie Anatomique*, réunie aux *Traités de physiologie* de Burdach et de J. Muller, forme un ensemble complet des deux sciences sur lesquelles repose l'édifice entier de la médecine.

ESQUIROL. Des maladies mentales, considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal, par E. Esquirol, médecin en chef de la Maison des aliénés de Charenton, membre de l'Académie royale de Médecine, etc. Paris, 1838, 2 forts vol. in-8, avec un atlas de 27 planches gravées. 20 fr.

« L'ouvrage que j'offre au public est le résultat de quarante ans d'études et d'observations. J'ai observé les symptômes de la Folie et j'ai essayé les meilleures méthodes de traitement; j'ai étudié les mœurs, les habitudes et les besoins des aliénés, au milieu desquels j'ai passé ma vie : m'attachant aux faits, je les ai rapprochés par leurs affinités, je les raconte tels que je les ai vus. J'ai rarement cherché à les expliquer, et je me suis arrêté devant les systèmes qui m'ont toujours paru plus séduisants par leur éclat qu'utiles par leur application. » *Extrait de la préface de l'auteur.*

FIÉVÉE. Mémoires de médecine pratique, comprenant : 1° De la fièvre typhoïde et de son traitement. 2° De la saignée chez les vieillards comme condition de santé. 3° Considérations étiologiques et thérapeutiques sur les maladies de l'utérus. 4° De la goutte et de son traitement spécifique par les préparations de colchique. Par le docteur Fiévée (de Jeumont), membre de l'Académie royale de médecine de Belgique. Paris, 1845, in-8. 2 fr. 50.

FERUSSAC. Histoire naturelle générale et particulière des mollusques, tant des espèces qu'on trouve aujourd'hui vivantes que des dépouilles fossiles de celles qui n'existent plus, classés d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles; par M. de Férussac, continué depuis la 29e livraison par G.-P. Deshayes. Ouvrage publié en livraisons, chacune de 6 planches in-folio, gravées et coloriées d'après nature avec le plus grand soin. — Les 34 livraisons publiées forment un ensemble de 198 pl. in-folio avec le texte. Prix réduit, au lieu de 1,020 fr. : 250 fr.

— *Le même ouvrage*, 34 livraisons in-4, papier grand raisin, figures noires. Prix réduit, au lieu de 510 fr. : 80 fr.

Les personnes auxquelles il manquerait des livraisons (jusques y compris la 34e pourront se les procurer séparément, savoir :

1° Les livraisons in-folio, figures coloriées, à raison de 15 fr.

2° Les livraisons in-4, figures noires, à raison de 6 fr.

Acquéreur du petit nombre d'exemplaires restant de ce magnifique ouvrage, l'un des plus beaux monuments élevés à la Conchyliologie, nous avons pensé être agréable aux naturalistes en le leur offrant avec un rabais aussi considérable. Nous pouvons garantir que nos exemplaires restants des coloriages primitifs, si parfaitement exécutés par les premiers artistes de Paris, sous la direction de M. de Férussac et de M. Deshayes, ne laissent rien à désirer

C'est aidé du concours de M. Deshayes que nous reprenons cette publication, après avoir bien calculé et qu'il y avait possibilité de faire pour la mener à bonne fin, que nous avons obtenu de ce savant qu'il voulût bien se charger de cette continuation. Nous avons pensé que la haute position scientifique de M. Deshayes, dont les travaux font justement autorité en conchyliologie, était la meilleure garantie que nous pussions offrir au public. — Après l'examen le plus rigoureux, nous pouvons annoncer pouvoir compléter l'ouvrage de Férussac avec *huit livraisons*, ce qui portera l'ouvrage complet à 42 livraisons.

NOTRE CONTINUATION comblera les lacunes laissées par Férussac, qui sont :

1° Le texte comprenant la Description de toutes les Espèces figurées dans l'ouvrage (environ 400 pages).

2° Le texte de la partie Historique, commencée par M. de Férussac (environ 50 pages).

3° D'une table explicative des Planches (40 à 50 pages) portant : 1° Un ordre général de numéros de 1 à 246 ; 2° un ordre de numéros correspondant à celui des planches. Avec cette table tous les possesseurs pourront collationner le bel Atlas des planches, et enfin vérifier s'ils sont complets ou ce qui leur manque.

4° De 48 planches nouvelles dessinées par des artistes les plus habiles (MM. Lackerbauer et Riocreux). Ces planches comprendront les espèces les plus nouvelles, elles porteront des numéros qui viendront remplir les lacunes laissées par M. de Férussac.

Chacune des livraison nouvelles (de 35 à 42) se composera : 1° d'environ 60 pages de texte ; 2° de 6 planches gravées.

Une livraison paraît tous les trois mois (la livraison 35 avec 72 pages de texte, la livraison 36 avec 64 pages de texte, la livraison 37, avec 72 pages de texte, ont été publiées en 1850).

Les livraisons (35 à 42) in-folio, avec les planches imprimées en couleur et retouchées au pinceau avec le plus grand soin. Prix de chacune. 30 fr.

— de chaque livraison in-4° avec les planches en noir. 15 fr.

Les livraisons 38, 39 et 40 seront publiées en 1850.

FÉRUSSAC et AL. D'ORBIGNY. Histoire naturelle, générale et particulière des céphalopodes acétabulifères vivants et fossiles, comprenant la description zoologique et anatomique de ces mollusques, des détails sur leur organisation, leurs mœurs, leurs habitudes et l'histoire des observations dont ils ont été l'objet depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Paris, 1836-1848, 2 vol. in-folio dont un de 144 pl. coloriées, cartonnés. Prix, au lieu de 500 francs, 120 fr.

— *Le même ouvrage*, 2 vol. grand in-4, dont un de 144 pl. color., carton. 80 fr.

FITZ-PATRICK. Traité des avantages de l'équitation, considérée dans ses rapports avec la médecine. Paris, 1838, in-8. 2 fr 50.

FLOURENS. Recherches expérimentales sur les fonctions et les propriétés du système nerveux, par P. Flourens, professeur au Muséum d'histoire naturelle, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de l'Institut, etc. *Deuxième édition augmentée.* Paris, 1842, in-8. 7 fr. 50.

FLOURENS. Mémoires d'anatomie et de physiologie comparées, contenant des Recherches sur 1° les lois de la symétrie dans le règne animal; 2° le mécanisme de la rumination; 3° le mécanisme de la respiration des poissons; 4° les rapports des extrémités antérieures et postérieures dans l'homme, les quadrupèdes et les oiseaux; par P. Flourens. Paris, 1844; grand in-4, avec 8 planches gravées et coloriées. 18 fr.

FLOURENS. Théorie expérimentale de la formation des os, par P. Flourens Paris, 1847, in-8, avec 7 planches gravées. 7 fr. 50.

FODÉRA. Histoire de quelques doctrines médicales comparées a celle du docteur Broussais; suivie de considérations sur les études médicales considérées comme science et comme art, et d'un Mémoire sur la thérapeutique; par M. Fodéra, correspondant de l'Institut de France, docteur en médecine, professeur de physiologie de l'Université de Palerme, etc. Paris, 1821, in-8. 3 fr. 50.

FODÉRA. Recherches expérimentales sur l'absorption et l'exhalation, Mémoire couronné par l'Institut de France. Paris, 1824, in-8, planche coloriée. 2 fr. 50.

FODÉRA. Discours sur la Biologie, ou Science de la vie, suivi d'un Tableau des connaissances naturelles, d'après leur nature et leur filiation, in-8. 2 fr. 50.

FORGET. Traité de l'entérite folliculeuse (fièvre typhoïde), par C.-P. Forget, professeur de clinique médicale à la Faculté de Strasbourg, président des jurys médicaux, membre de l'Académie royale de médecine. Paris, 1841, in-8 de 850 pages. 9 fr.

FOURNET. Recherches cliniques sur l'auscultation des organes respiratoires et sur la première période de la phthisie pulmonaire, faites dans le service de M. le professeur Andral, par M. le docteur J. Fournet, chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris, etc. Paris, 1839, 2 vol. in-8. 8 fr.

FRANK. Traité de médecine pratique de P.-J. Frank, traduit du latin, par J.-M.-C. Goudareau, docteur en médecine, *deuxième édition revue*, *augmentée* des Observations et Réflexions pratiques contenues dans l'Interpretationes clinicæ, accompagné d'une *Introduction* par M. le docteur Double, membre de l'Institut, de l'Académie Royale de Médecine, etc. Paris, 1842. 2 forts volumes grand in-8 à deux colonnes. 24 fr.

Le Traité de médecine pratique de J.-P. Frank, résultat de cinquante années d'observations, et d'enseignement public dans les chaires de clinique des Universités de Pavie, Vienne et Wilna, a été composé, pour ainsi dire, au lit du malade. Dès son apparition, il a pris rang parmi les livres qui doivent composer la bibliothèque du médecin praticien, à côté des œuvres de Sydenham, de Baillou, de Van-Swiéten, de Stoll, de De Haen, de Cullen, de Borsieri, etc. L'auteur, libre de toute influence doctrinale, décrit les maladies telles qu'il les a vues: appréciant les diverses méthodes de traitement, il insiste sur celles qui lui ont paru les meilleures, celles dont il a obtenu le plus de succès, et n'admet qu'avec réserve les moyens qui n'ont pas reçu la sanction répétée de l'expérience. Son travail s'adresse donc à ceux qui, faisant abstraction des systèmes, ne recherchent dans la médecine que ce qu'elle renferme de vrai, d'utile, de positif, et n'attache d'importance qu'au but qu'elle se propose, la guérison des maladies.

Pour donner une juste idée du *Traité de Médecine pratique* de J.-P. Frank, par une comparaison facile à saisir des lecteurs français, nous dirons qu'il est en médecine ce qu'est, en chirurgie, le *Traité des maladies chirurgicales* de notre Boyer: c'est le résumé de la pratique d'un médecin consommé; c'est le *Compendium du médecin praticien;* c'est un traité général composé de plusieurs chapitres formant autant de traités spéciaux où l'auteur expose avec simplicité, sans théorie, sans trop d'érudition, ce qu'une longue expérience lui a appris sur les causes, les symptômes, la marche et le traitement de chaque maladie.

FREGIER. Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes, et des moyens de les rendre meilleures; ouvrage récompensé en 1838 par l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques); par A. Frégier, chef de bureau à la préfecture de la Seine. Paris. 1840, 2 beaux vol. in-8. 14 fr.

L'ouvrage que nous annonçons touche aux intérêts les plus graves de la société; il se rattache tout à la fois à la physiologie, à l'hygiène et à l'économie sociale; car, à côté de la population riche, à côté des classes laborieuses et des classes pauvres, les grandes villes renferment forcément *des classes dangereuses*. L'oisiveté, le jeu, le vagabondage, la prostitution, la misère, grossissent sans cesse le nombre de ceux que la police surveille et que la justice attend. Ils habitent des quartiers particuliers, ils ont un langage, des habitudes, des désordres, une vie qui leur est propre.

L'administrateur y trouvera non seulement des documents et des traits de mœurs peu connus jusqu'ici sur les

classes dangereuses et misérables qui foisonnent dans la ville de Paris, et qui existent également dans les autres capitales du monde civilisé; mais encore des détails sur la classe vicieuse lettrée, détails curieux à cause du rôle que l'intelligence joue dans la dépravation des individus qui composent cette classe. Il pourra juger des précautions et des moyens répressifs employés par l'autorité publique pour garantir l'ordre intérieur de cette grande cité, ainsi que la sûreté de ses habitants et de leurs propriétés.

Le moraliste et le philosophe y pourront étudier le vice dans ses principales variétés, en approfondir les causes et y suivre pas à pas le progrès de ses développements.

FURNARI. Traité pratique des maladies des yeux, contenant : 1° l'Histoire de l'ophthalmologie; 2° l'Exposition et le traitement raisonné de toutes maladies de l'œil et de ses annexes; 3° l'indication des moyens hygiéniques pour préserver l'œil de l'action nuisible des agents physiques et chimiques mis en usage dans les diverses professions; les nouveaux procédés et les instruments pour la guérison du strabisme; des instructions pour l'emploi des lunettes et l'application de l'œil artificiel; suivi de conseils hygiéniques et thérapeutiques sur les maladies des yeux, qui affectent particulièrement les hommes d'état, les gens de lettres et tous ceux qui s'occupent de travaux de cabinet et de bureau. Paris, 1841, in-8, avec pl. 6 fr.

FURNARI. Voyage médical dans l'Afrique septentrionale, ou de l'ophthalmologie considérée dans ses rapports avec les différentes races; Paris, 1845, 1 vol. in-8. 5 fr.

GALL. Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchants, les talents, ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux, par la configuration de leur cerveau et de leur tête; par le docteur F.-J. Gall. Paris, 1825, 6 forts vol. in-8, br. 42 fr.

GALTIER. Traité de pharmacologie et de l'art de formuler, par C.-P. Galtier, docteur en médecine de la Faculté de Paris, professeur de pharmacologie, de matière médicale et de toxicologie, etc. Paris, 1841. In-8. 4 fr. 50.

GALTIER. Traité de matière médicale et des indications thérapeutiques des médicaments, par C.-P. Galtier. Paris, 1841. 2 forts vol in-8. 13 fr. 50.

GASTÉ. Abrégé de l'histoire de la médecine, considérée comme science et comme art dans ses progrès et son exercice, depuis son origine jusqu'au XIXe siècle; par L.-J. Gasté, D. M. P., médecin en chef de l'hôpital de Metz, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1835, in-8. 7 fr.

GAULTIER DE CLAUBRY. De l'identité du typhus et de la fièvre typhoïde, par le docteur Gaultier de Claubry, membre de l'Académie royale de médecine. Paris, 1844, in-8 de 500 pages. 6 fr.

Indication des chapitres de cet ouvrage :

1° Synonymie et symptomatologie comparée du typhus et de la fièvre typhoïde. — 2° Epidémies de typhus et de fièvre typhoïde observées en France, en Allemagne, en Espagne, etc. — 3° Intensité respective des deux maladies. — 4° Formes diverses des deux affections. — 3° Des symptômes particuliers du typhus et de la fièvre typhoïde. 6° Anatomie pathologique du typhus et de la fièvre typhoïde. Comparaison des résultats des nécropsies dans les deux affections. — 7° Influence du sexe et de l'âge sur la production de ces maladies. — 8° De la mortalité comparative des deux maladies. — 9° De la non-récidive du typhus et de la fièvre typhoïde. — 10° Des causes, et en particulier, de la contagion du typhus et de la fièvre typhoïde. 11° Trait. curatif et prophylactique du typhus et de la fièvre typhoïde.

GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. Histoire générale et particulière des Anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux, ouvrage comprenant des recherches sur les caractères, la classification, l'influence physiologique et pathologique, les rapports généraux, les lois et causes des Monstruosités, des variétés et vices de conformation ou *Traité de tératologie*; par Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, D. M. P., membre de l'Institut. Paris, 1832-1836, 3 vol. in-8 et atlas de 20 pl. 27 fr.

— Séparément les tomes 2 et 3. 16 fr.

GEORGET. De la physiologie du système nerveux, et spécialement du cerveau, Recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur le siége, la nature et le traitement de l'hystérie, de l'hypocondrie, de l'épilepsie et de l'asthme convulsif; par E. Georget, D. M. P., membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1821, 2 vol. in-8. 12 fr.

GEORGET. Discussion médico-légale sur la folie ou Aliénation mentale, suivie de l'Examen du procès criminel d'Henriette Cornier, et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense; par E. Georget, D. M. P. Paris, 1826, in-8. 3 fr. 50.

GERANDO. De l'éducation des sourds-muets de naissance; par de Gérando, membre de l'Institut, administrateur et président de l'Institution royale des Sourds-Muets. Paris, 1827, 2 forts vol. in-8. 16 fr.

GERDY. Essai de classification naturelle et d'analyse des Phénomènes de la vie, par le docteur P.-N. Gerdy. Paris, 1823, in-8. 2 fr.

GERDY, Traité des bandages, des pansements et de leurs appareils, par le docteur P.-N. Gerdy, professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie nationale de médecine, etc. Paris, 1837-1839, 2 vol. in-8 et Atlas de 20 planches in-4°. 18 fr.

GINTRAC (E.). De l'influence de l'hérédité sur les productions de la surexcitation nerveuse, sur les maladies qui en résultent, et des moyens de les guérir, par le docteur E. Gintrac, professeur de l'Ecole de médecine de Bordeaux; *ouvrage couronné par l'Académie nationale de médecine.* Paris, 1845, in-4. 5 fr.

GIRARD. Considérations physiologiques et pathologiques sur les affections nerveuses, dites hystériques, par H. Girard (de Lyon), D. M. P., médecin en chef, directeur de l'hospice des aliénés d'Auxerre, etc., Paris, 1841, in-8. 2 fr.

GIRARD. De la construction et de la direction des asiles d'aliénés. Paris, 1848, in-8, *avec un plan.* 3 fr.

GODDE. Manuel pratique des maladies vénériennes des hommes, des femmes et des enfants, suivi d'une pharmacopée syphilitique, par M. Godde de Liancourt, D. M., membre de plusieurs sociétés savantes, Paris, 1834, in-18 3 fr.

GORY et PERCHERON. Monographie des cétoines et genres voisins, formant, dans les familles de Latreille, la division des scarabées mélitophiles; par H. Gory et A. Percheron, membres de la Société entomologique de Paris. Paris, 1832—1836. Ce bel ouvrage est complet, il a été publié en 15 livraisons formant un fort volume in-8, imprimé sur papier grand-raisin, accompagné de 77 planches coloriées avec le plus grand soin. 60 fr.

GOUPIL. Exposition des principes de la nouvelle doctrine médicale, avec un Précis des Thèses soutenues sur ses différentes parties; par J.-M.-A. Goupil, professeur à la Fac. de Médec. de Strasbourg. Paris, 1824, in-8, de 650 pages. 8 fr.

GRAHAM. Traité de chimie organique, par Th. Graham, professeur de chimie à l'Université de Londres, traduit de l'anglais, par E. Mathieu-Plessy, préparateur de chimie. Paris, 1843, in-8, figures. 7 fr.

GRENIER et GODRON. Flore de France, ou description des plantes qui croissent naturellement en France et en Corse; par MM. Grenier et Godron, professeurs aux Facultés des sciences de Besançon et de Nancy. Paris, 1848, 3 forts volumes in-8 de chacun 800 pages, publiés en six parties. — Le Tome premier en deux parties, prix de chaque partie. 7 fr.

La publication d'une nouvelle *Flore de France*, plus complète que les précédentes, et mise au niveau des découvertes de la science moderne, était un besoin dont la lacune était sentie depuis longtemps des botanistes. C'est un livre qui sera également utile et consulté avec fruit par toutes les personnes qui s'occupent de l'étude des plantes.

MM. Grenier et Godron, dont les travaux antérieurs sont une suffisante recommandation, ont entrepris de remplir cette tâche laborieuse; profitant amplement des travaux des botanistes allemands, italiens et français, aidés des conseils bienveillants d'hommes qui font autorité dans la science, entourés de matériaux considérables amassés depuis longues années et qui se sont accrus de tous ceux qui ont été mis généreusement à leur disposition, ils espèrent pouvoir offrir au public un livre utile, fruit de leurs travaux persévérants et consciencieux.

GRIESSELICH, Manuel pour servir a l'etude critique de l'homœopathie, par le docteur Griesselich, rédacteur du journal l'*Hygæ*, traduit de l'allemand, par le docteur Schlesinger. Paris, 1849, 1 vol. in-12. 5 fr.

GRISOLLE. Traité pratique de la pneumonie aux différents âges et dans ses rapports avec les autres maladies aiguës et chroniques, par A. Grisolle, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, agrégé de la faculté de médecine, membre de la Société médicale d'observation. Paris, 1841, in-8 de 750 pages. 8 fr.

Ouvrage qui a obtenu à l'Académie royale de médecine le prix Itard de 3,000 fr., comme l'un des plus utiles à la pratique.

GUIBOURT. Histoire naturelle des drogues simples, ou Cours d'histoire naturelle professé à l'École de pharmacie de Paris, par J.-B. Guibourt, professeur à l'Ecole de pharmacie, membre de l'Académie nationale de médecine. *Quatrième édition*, corrigée et considérablement augmentée. Paris, 1849, 3 forts volumes in-8, avec 600 figures intercalées dans le texte. 27 fr.

Cet ouvrage que les pharmaciens considèrent comme un *Vade mecum* de première nécessité, parce que la grande exactitude apportée par l'auteur dans la description des drogues permet de distinguer les diverses espèces et variétés qui se rencontrent dans le commerce, ainsi que les falsifications qu'on leur fait subir; cette quatrième édition a été soumise à une révision générale et les augmentations ont été tellement importantes, qu'on le peut considérer comme un ouvrage entièrement neuf. *C'est un cours d'histoire naturelle pharmaceutique* que les médecins et pharmaciens font toujours avec fruit. Une addition importante, c'est celle de plus de 600 figures intercalées dans le texte, toutes exécutées avec le plus grand soin.

GUIBOURT. Pharmacopée raisonnée, ou Traité de pharmacie pratique et théorique, par N.-E. Henry et J.-B. Guibourt ; *troisième édition*, revue et considérablement augmentée, par J.-B. Guibourt, professeur à l'école de pharmacie, membre de l'Académie nationale de médecine. Paris, 1847, in-8 de 800 pages à deux colonnes, avec 22 planches. 8 fr.

GUILLOT. Exposition anatomique de l'organisation du centre nerveux dans les quatre classes d'animaux vertébrés, par le docteur Nat. Guillot, médecin de l'hospice de la Salpêtrière, professeur-agrégé à la faculté de médecine de Paris. (Ouvrage couronné par l'Académie Royale des Sciences de Bruxelles.) Paris, 1844, in-4 de 370 pages avec 18 planches, contenant 224 figures. 16 fr.

GUNTHER. Nouveau manuel de médecine vétérinaire homœopathique, ou Traitement homœopathique des maladies du cheval, du bœuf, de la brebis, du porc, de la chèvre et du chien, à l'usage des vétérinaires, des propriétaires ruraux, des fermiers, des officiers de cavalerie et de toutes les personnes chargées du soin des animaux domestiques, par F.-A. Gunther. Traduit de l'allemand sur la troisième édition, par P.-J. Martin, médecin vétérinaire, ancien élève des écoles vétérinaires, Paris, 1846, in-8. 6 fr.

HAAS. Mémorial du médecin homœopathe, ou Répertoire alphabétique de traitements et d'expériences homœopathiques, pour servir de guide dans l'application de l'homœopathie au lit du malade, par le docteur Haas. Traduit de l'allemand par A. J. L. Jourdan. *Deuxième édition*, revue et augmentée. Paris, 1850 in-18. 3 fr.

Cet ouvrage a pour but de mettre en évidence tout ce que l'homœopathie a produit jusqu'à ce jour, il servira à diriger l'attention vers tel ou tel d'entre tous les nombreux moyens dont cette méthode dispose; il servira de guide à l'homœopathiste au début de sa carrière, et à lui faire connaître, sous le point de vue pratique, l'efficacité des substances sur lesquelles son choix doit se fixer.

HAHNEMANN. Exposition de la doctrine médicale homœopathique, ou Organon de l'art de guérir; par S. Hahnemann ; suivie d'Opuscules de l'auteur, comprenant : 1o Des formules en médecine ; 2o Les effets du café ; 3o La médecine de l'expérience ; 4o Esculape dans la balance; 5o Urgence d'une réforme en médecine ; 6o Valeur des systèmes en médecine; 7o Conseils à un aspirant au doctorat; 8o Trois méthodes accréditées de traiter les maladies ; 9o L'allopathie ; 10o Les obstacles à la certitude et à la simplicité de la médecine pratique sont-ils insurmontables ? 11o La belladone, préservatif de la scarlatine ; traduit de l'allemand sur la dernière édition, par le docteur A.-J.-L, Jourdan, membre de l'Académie royale de médecine. *Troisième édition*, augmentée et précédée d'une notice sur la vie, les travaux et la doctrine de l'auteur; par le docteur Léon Simon. Accompagnée du portrait de Hahnemann, gravé sur acier. Paris, 1845, in-8. 8 fr.

HAHNEMANN. Études de médecine homœopathique, servant de complément aux Opuscules de l'auteur publiés dans l'Organon, suivi des Études cliniques du docteur Hartung, traduit de l'allemand par le docteur Schlesinger-Rahier. Paris, 1850, in-8.

Ce nouvel ouvrage de S. Hahnemann est le *Complément* de ses Œuvres; les principaux Opuscules qui le composent sont : 1° Du choix du médecin ; 2° Essai sur un nouveau principe pour découvrir la vertu curative des substances médicinales ; 3° Antidotes de quelques substances végétales héroïques ; 4° Des fièvres continues et rémittentes; 5° Des maladies périodiques à types hebdomadaires ; 6° De la préparation et de la dispensation des médicaments par les médecins homœopathes ; 7° Essai historique et médical sur l'ellébore et l'elléborisme ; 8° Un cas de folie ; 9° Traitement du choléra ; 10° Une chambre d'enfants ; 11° De la satisfaction de nos besoins matériels ; 12° Lettres et discours.

ÉTUDES CLINIQUES par le docteur Hartung, recueil de 80 observations, fruit de vingt-cinq ans d'une grande pratique.

HAHNEMANN. Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques; par le docteur S. Hahnemann ; traduit de l'allemand sur la dernière édition, par A.-J.-L. Jourdan, membre de l'Acad. nat. de Médecine. *Deuxième édition* entièrement refondue et considérablement augm. Paris, 1846, 3 vol. in-8. 23 fr.

Cette seconde édition est en réalité un ouvrage nouveau. Non seulement l'auteur a refondu l'histoire de chacun des *vingt-deux* médicaments dont se composait la première, et a presque doublé pour chacun d'eux le nombre des symptômes, mais encore il a ajouté *vingt-cinq* substances nouvelles, de sorte que le nombre total des médicaments antipsoriques se trouve porté aujourd'hui à *quarante-sept*.

HAHNEMANN. Traité de matière médicale pure, ou de l'Action homœopathique des médicaments ; par S. Hahnemann, avec des Tables proportionnelles de l'influence que diverses circonstances exercent sur cette action ; par C. Boenninghausen ; traduit de l'allemand par A.-J.-L. Jourdan. Paris, 1834, 3 forts vol. in-8. 24 fr

Les progrès que fait chaque jour la doctrine médicale homœopathique, le grand nombre de partisans qu'elle compte rendaient nécessaire la publication d'ouvrages qui missent à même de pouvoir la discuter avec connaissance de cause et impartialité. C'est dans les ouvrages d'Hahnemann, son fondateur, qu'il faut l'étudier, car si l'*Exposition ou Organon de l'art de guérir* contient les principes généraux, c'est dans la *Matière médicale pure* et la *Doctrine des maladies chroniques* qu'il faut en suivre l'application pratique : ces *trois* ouvrages forment donc l'ensemble complet, *théorique* et *pratique, de la doctrine homœopathique :* la célébrité du docteur Hahnemann, la bonne foi qui signale ses productions, commandent de ne le juger qu'après examen.

HARTMANN. Thérapeutique homœopathique des maladies aigues et des maladies chroniques, par le docteur Fr. Hartmann, traduit de l'allemand sur la *troisième édition*, par A.-J.-L. Jourdan et Schlesinger. Paris, 1847-1850, 2 forts vol. in-8. 16 fr.

Le deuxième et dernier volume. 8 fr.

HATIN. Petit Traité de médecine opératoire et Recueil de formules à l'usage des sages-femmes. *Deuxième édition,* augmentée. Paris. 1837, in-18, fig. 2 fr. 50.

HAUFF. Mémoire sur l'usage des pompes dans la pratique médicale et chirurgicale, par le docteur *Hauff*, professeur à l'université de Gand. Paris, 1836, in-8. 3 fr. 50.

HAUSSMANN. Des subsistances de la france, du blutage et du rendement des farines et de la composition du pain de munition; par N.-V. Haussmann, sous-intendant militaire. Paris, 1848, in-8 de 76 pages. 2 fr.

HEIDENHAIN et EHRENBERG. Exposition des méthodes hydriatriques de Priesnitz dans les diverses espèces de maladies; considérées en elles-mêmes et comparées avec celles de la médecine allopathique, par les docteurs H. Heidenhain et H. Ehrenberg. Paris, 1842, in-18 grand papier. 3 fr. 50.

ŒUVRES COMPLÈTES D'HIPPOCRATE, traduction nouvelle, *avec le texte grec en regard*, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions; accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques; suivie d'une table générale des matières, par E. Littré, membre de l'Institut de France. Paris, 1839-1849.—Cet ouvrage formera environ 9 forts vol. in-8, de 700 pages chacun. Prix de chaque vol. 10 fr.

Il a été tiré quelques exemplaires sur jésus-vélin. Prix de chaque volume. 20 fr.

Les 6 volumes publiés contiennent :

T. I. Préface (16 pag.).—Introduction (554 p.).—De l'ancienne médecine (83 p).

T. II. Avertissement (56 pages).— Traité des airs, des eaux et des lieux (93 pages). — Le pronostic (100 pages). — Du régime dans les maladies aiguës (337 pages). — Des épidémies, livre 1er (190 pages).

T. III. Avertissement (46 pages .—Des épidémies, livre III (149 pages).—Des plaies de tête (211 pages).—De l'officine du médecin (76 pages).—Des fractures (224 pages).

T. IV. Des articulations (327 pages). — Le mochlique (68 pages). — Aphorismes (150 pages). — Le serment (20 pages). — La loi (20 pages).

T. V. Des épidémies, livres II, IV, V, VI, VII (469 pages). — Des humeurs (35 pages). — Les Prorrhétiques, livre I (71 pages). — Prénotions coaques (161 pages).

T. VI. De l'art (28 pages). — De la nature de l'homme (31 pages). — Du régime salutaire (27 pages). — Des vents (29 pages). — De l'usage des liquides (22 pages). — Des maladies (68 pages).—Des affections (67 pag.).—Des lieux dans l'homme (40 pag.).

Tome VII. Sous presse.

HIPPOCRATE. Aphorismes, traduction nouvelle *avec le texte grec en regard*, collationnée sur les manuscrits et toutes les éditions, précédés d'un argument interprétatif; par E. Littré, membre de l'Institut de France. Paris, 1844, gr. in-18. 3 fr.

HODGSON. Traité des maladies des Artères et des Veines, traduit de l'anglais avec des notes par G. Breschet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Paris. 1819, 2 vol. in-8. 13 fr.

HOEFER. Nomenclature et Classifications chimiques, suivies d'un Lexique historique et synonymique comprenant les noms anciens, les formules, les noms nouveaux, le nom de l'auteur et la date de la découverte des principaux produits de la chimie. Paris, 1845, 1 vol. in-12 avec tableaux. 3 fr

La nouvelle impulsion donnée à l'étude de la chimie par MM. Thénard, Gay-Lussac, Dumas, etc., en France; Berzélius, en Suède; Mitscherlich, H. Rose, Liébig, etc., en Allemagne; H. Davy, Thomson, Ure, Graham, en Angleterre, ont fait penser à M. Hoefer qu'un ouvrage qui ferait connaître les nouvelles méthodes de nomenclature et de classifications des produits de la chimie, en même temps que les modifications introduites dans le langage, serait à l'époque actuelle un livre véritablement utile. Cet ouvrage est divisé en deux parties : *Nomenclature et classifications.* Cette partie est particulièrement destinée aux personnes qui commencent l'étude de la chimie, La deuxième partie, sous le titre de LEXIQUE, comprend dans autant de colonnes *noms actuels, formules, noms anciens, noms des auteurs et dates de la découverte.* Le soin apporté à cette partie, la plus importante du livre, le fera consulter avec avantage par toutes les personnes qui s'occupent de la chimie.

HOFFBAUER. Médecine légale relative aux aliénés, aux sourds-muets, ou les lois appliquées aux désordres de l'intelligence; par Hoffbauer; traduit de l'allem. par Chambeyron, D. M. P., avec des notes, par MM. Esquirol et Itard. Paris, 1827, in-8. 6 fr.

HOUDART. Études historiques et critiques sur la vie et la Doctrine d'Hippocrate et sur l'état de la médecine avant lui; par le docteur Houdart, membre de l'Académie royale de médecine. 2e *édition augmentée,* Paris, 1840, in-8. 7 fr. 50.

HUBERT-VALLEROUX. Mémoire sur le catarrhe de l'oreille et sur la surdité qui en est la suite, avec l'indication d'un nouveau mode de traitement, appuyé d'observations pratiques. *Deuxième* édition augmentée. Paris, 1845, in-8. 2 fr. 50.

HUFELAND. Traité de la maladie scrofuleuse; par C.-G. Hufeland, médecin du roi de Prusse: ouvrage couronné par l'Académie impériale des Curieux de la Nature; traduit de l'allemand, accompagné de notes, par J.-B. Bousquet, D. M., suivi d'un Mémoire sur les scrofules et de quelques réflexions sur le traitement du cancer, par M. le baron Larrey. Paris, 1821, in-8, fig. 6 fr.

HUNTER. Œuvres complètes de J. Hunter, traduites de l'anglais sur l'édition de J. Palmer, par le docteur G. Richelot. Paris, 1843, 4 forts vol. in-8, avec atlas in-4 de 64 planches. 40 fr.

Cet ouvrage comprend : T. I. Vie de Hunter; Leçons de chirurgie. — T. II. Traité des dents, avec note par Ch. Bell et J. Oudet; Traité de la syphilis, annoté par le docteur Ph. Ricord. — T. III. Traité du sang de l'inflammation et des plaies par armes à feu; phlébite, anévrismes. — T. IV. Observations sur certaine parties de l'économie animale; Mémoires d'anatomie, de physiologie, d'anatomie comparée et de zoologie, annotés par R. Owen.

HUNTER. Traité de la syphilis, par J. Hunter, traduit de l'anglais par G. Richelot, avec de nombreuses annotations par le docteur Ph. Ricord, chirurgien de l'hospice des Vénériens. Paris, 1845, in-8 de 700 pages, avec 9 planches. 9 fr.

Parmi les nombreuses additions ajoutées par M. Ricord, nous citerons seulement les plus étendues; elles traitent de :

L'inoculation de la syphilis. — Différence d'identité entre la blennorrhagie et le chancre. — Des affections des testicules à la suite de la blennorrhagie. — De la blennorrhagie chez la femme. — Du traitement de la gonorrhée et de l'épididymite. — Des écoulements à l'état chronique. — Des rétrécissements de l'urètre comme effet de la gonorrhée. — De la cautérisation. — Des bougies. — Des fausses routes de l'urètre. — Des fistules urinaires. — De l'ulcère syphilitique primitif et du chancre. — Traitement du chancre, de son mode de pansement. — Du phymosis. — Des ulcères phagédéniques. — Des végétations syphilitiques. — Du bubon et de son traitement. — Sur les affections vénériennes de la gorge. — De la syphilis constitutionnelle. — Sur les accidents tertiaires et secondaires de la syphilis — Des éruptions syphilitiques, de leurs formes, de leurs variétés et de leur traitement. — De la prophylaxie de la syphilis.

ITARD. Traité des maladies de l'oreille et de l'audition, par J.-M.-Itard, médecin de l'institution des Sourds-Muets de Paris. *Deuxième édition*, considérablement augmentée et publiée par les soins de l'Académie nationale de médecine. Paris, 1842, 2 vol. in-8, avec 3 pl. 14 fr.

Indépendamment des nombreuses additions et de la révision générale, cette seconde édition a été augmentée de deux Mémoires importants, savoir : 1° Mémoire sur le mutisme produit par les lésions des fonctions intellectuelles; 2° De l'éducation d'un homme sauvage, ou des premiers développements physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron.

JOBERT. Traité de chirurgie plastique, par le docteur Jobert (de Lamballe), chirurgien de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie nationale de médecine, etc. Paris, 1849, 2 v. in-8, et atlas de 18 pl. in-fol. grav. et color. d'après nature. 50 fr.

Les succès obtenus par M. le docteur Jobert dans les diverses et grandes opérations chirurgicales qui réclament l'autoplastie, et particulièrement dans le traitement des fistules vésico-vaginales, donnent à cet ouvrage une très haute importance; il suffit donc d'indiquer les sujets qui y sont traités. — Des cas qui réclament l'autoplastie, des préparations auxquelles il convient de soumettre les parties intéressées dans l'opération. — Des parties qui doivent entrer dans la composition du lambeau et des tissus propres à le former. — Des méthodes autoplastiques. — Application pratique, autoplastie crânienne, faciale et de l'appareil de la vision. — De la rhinoplastie ou réparation du nez, de la réparation des joues, de la bouche (stomatoplastie). — De la trachéoplastie, de la thoracoplastie. — Autoplastie des membres supérieurs. — Autoplastie du canal intestinal et dans les hernies — Autoplastie des organes génitaux de l'homme (testicule, fistule urinaire, périnée). — — Autoplastie des organes génito-urinaires de la femme, vice de conformation des grandes et petites lèvres, oblitération de la vulve et du vagin. — Autoplastie de l'urètre et de la vessie chez la femme; fistules vésico vaginales, chapitre important qui occupe près de 400 pages.

JAHR. Nouveau Manuel de médecine homœopathique, ou Résumé des principaux effets des médicaments homœopathiques, avec indication des observations cliniques, divisé en deux parties 1° *Matière médicale;* 2° *Répertoire symptomatologique et thérapeutique*, par le docteur G. H. G. Jahr. *Cinquième édition* augmentée. Paris, 1850. 4 vol. grand in-12. 18 fr.

JAHR. Du traitement homœopathique des maladies de la peau, et des lésions extérieures, par le docteur G.-H.-G. Jahr. Paris, 1850, 1 vol. in-8 de 500 pages.

JAHR. Nouvelle pharmacopée et posologie homœopathique, ou de la Préparation des médicaments homœopathiques et de l'administration des doses; par G.-H.-G. Jahr. Paris, 1841, in-12. 5 fr.

JAHR. Du traitement homœopathique du choléra, avec l'indication des moyens de s'en préserver, pouvant servir de conseil aux familles en l'absence du médecin. Paris, 1848, 1 vol. in-12 de 100 pages. 1 fr. 50.

JAHR. Notices élémentaires sur l'homoeopathie et la manière de la pratiquer, avec quelques uns des effets les plus importants de dix des principaux remèdes homœopathiques, à l'usage de tous les hommes de bonne foi qui veulent se convaincre par des essais de la vérité de cette doctrine, par G.-H.-G. Jahr. 2ᵉ édit., augmentée. Paris, 1844, in-18 de 135 pages. 1 fr. 75.

Cet ouvrage comprend : Introduction. — De l'examen du malade. — De la recherche du médicament. — De l'emploi des médicaments. — Du régime à prescrire. — Quelques effets de dix des principaux médicaments homœopathiques : 1° aconit; 2° arnica; 3° arsenicum; 4° belladona; 5° bryonia; 6° camomilla; 7° mercurius; 8° Nux vomica; 9° pulsatilla; 10° sulfur.

JOURDAN. Pharmacopée universelle, ou Conspectus des pharmacopées d'Amsterdam, Anvers, Dublin, Edimbourg, Ferrare, Genève, Grèce, Hambourg, Londres, Oldembourg, Parme, Slewig, Strasbourg, Turin, Wurtzbourg; américaine, autrichienne, batave, belge, danoise, espagnole, finlandaise, française, hanovrienne, hessoise, polonaise, portugaise, prussienne, russe, sarde, saxonne, suédoise et wurtembergeoise; des dispensaires de Brunswick, de Fulde, de la Lippe et du Palatinat; des pharmacopées militaires de Danemarck, de France, de Prusse et de Wurtzbourg; des formulaires et pharmacopées d'Ammon, Augustin, Beral, Bories, Brera, Brugnatelli, Cadet de Gassicourt, Cottereau, Cox, Ellis, Foy, Giordano, Guibourt, Hufeland, Magendie, Phœbus, Piderit, Pierquin, Radius, Ratier, Saunders, Schubarth, Sainte-Marie, Soubeiran, Spielmann, Swediaur, Taddei et Van-Mons; ouvrage contenant les caractères essentiels et la synonymie de toutes les substances citées dans ces recueils, avec l'indication, à chaque préparation, de ceux qui l'ont adoptée, des procédés divers recommandés pour l'exécution des variantes qu'elle présente dans les différents formulaires, des noms officinaux sous lesquels on la désigne dans divers pays, et des doses auxquelles on l'administre; par A.-J.-L. Jourdan, membre de l'Académie royale de Médecine. *Deuxième édition entièrement refondue* et considérablement augmentée, et *précédée de Tableaux présentant la concordance des divers poids médicinaux de l'Europe entre eux et avec le système décimal.* Paris, 1840, 2 forts volumes in-8 de chacun près de 800 pages, à deux colonnes. 25 fr.

JOURDAN. Dictionnaire raisonné, étymologique, synonymique et polyglotte des termes usités dans les sciences naturelles; comprenant l'anatomie, l'histoire naturelle et la physiologie générales; l'astronomie, la botanique, la chimie, la géographie physique, la géologie, la minéralogie, la physique, la zoologie, etc.; par A.-J.-L. Jourdan, membre de l'Académie royale de Médecine. Paris, 1834, 2 forts vol. in-8, à deux colonnes. 18 fr.

Le goût des sciences naturelles est si généralement répandu aujourd'hui, qu'il y avait une véritable nécessité de mettre à la portée du public instruit, un Dictionnaire des termes que les savants emploient, en indiquant leur étymologie, *leur synonymie dans les langues grecque, latine, allemande, anglaise et italienne,* les acceptions diverses et particulières sous lesquelles ils ont été employés dans tels ou tels auteurs. C'est en consultant tous les travaux entrepris en histoire naturelle depuis 40 années, que M. Jourdan est parvenu à faire un livre nécessaire à toutes les personnes qui se livrent à l'étude des sciences naturelles, il sera surtout indispensable à toutes celles qui consultent des ouvrages écrits en langue étrangère, puisqu'elles y trouveront réunis non seulement plus de *dix-huit mille mots*, dont plus des deux tiers ne se trouvent encore dans aucun glossaire, mais encore une masse imposante d'exemples.

JOURDAN. Traité complet des maladies vénériennes, contenant l'exposition de leurs symptomes et de leur traitement rationnel, d'après les principes de la médecine organique, avec l'histoire critique des théories et des méthodes curatives généralement reçues, par le docteur J.-L. Jourdan. Paris, 1826, 2 vol. in-8. 14 fr.

KIÉNER. Species général et iconographie des coquilles vivantes, publiées par monographies, comprenant la collection du muséum d'Histoire Naturelle de Paris, la collection Lamarck, celle de M. B. Delessert, et les découvertes les plus récentes des voyageurs; par L.-C. Kiéner, conservateur des Collections du prince Masséna et de celles du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Chaque livraison est composée de six planches gravées, coloriées avec le plus grand soin, et du texte descriptif formant une feuille et demie d'impression.

L'ouvrage se composera d'environ 150 à 200 livraisons, publiées de mois en mois. *Les livraisons 1 à 132 sont en vente.* Prix de chaque :

Grand in-8, papier raisin superfin satiné, figures coloriées, 6 fr.
Grand in-4, papier vélin satiné, figures coloriées, 12 fr.

LACHAPELLE. Pratique des accouchements, ou Mémoires et observations choisies sur les points les plus importants de l'art; par Mme Lachapelle, sage-femme en chef de la Maison d'accouchements de Paris, publiés par A. Dugès, son neveu, professeur d'accouchements de la Faculté de Médecine de Montpellier, avec une Notice sur la vie et les travaux de Madame Lachapelle, par le docteur Chaussier. Paris, 1825, 3 vol. in-8. 20 fr.

LAENNEC. Traité de l'auscultation médiate et des maladies des poumons et du cœur, par R. Th. Laennec, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris ; quatrième édition, avec des additions par G. Andral, professeur de la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1836, 3 vol. in-8, avec 10 planches. 21 fr.

LAFITTE. Symptomatologie homoeopathique, ou tableau synoptique de toute la matière pure, à l'aide duquel se trouve immédiatement tout symptôme ou groupe de symptômes cherché ; par P.-J. Lafitte, Paris, 1844, 1 vol. in-4 de près de 1000 pages. 35 fr.

LAMARCK. Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, présentant les caractères généraux et particuliers de ces animaux, leur distribution, leurs classes, leurs familles, leurs genres et la citation synonymique des principales espèces qui s'y rapportent; par J.-B.-P.-A. de Lamarck, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle. *Deuxième édition*, revue et augmentée des faits nouveaux dont la science s'est enrichie jusqu'à ce jour; par M.G.-P. Deshayes et H. Milne Edwards. Paris, 1835.—1845. 11 forts vol. in-8. Prix de chaque : 8 fr.

Cet ouvrage est distribué ainsi : T. I, *Introduction*, *Infusoires* ; T. II, *Polypiers* ; T. III, *Radiaires*, *Tuniciers*, *Vers*, *Organisation des insectes* ; T. IV, *Insectes* ; T. V, *Arachnides*, *Crustacés*, *Annélides*, *Cirripèdes*. T. VI, VII, VIII, IX, X, XI, *Histoire des Mollusques*.

Dans cette nouvelle édition M. Deshayes s'est chargé de revoir et de compléter l'*Introduction*, l'*Histoire des Mollusques* et des *Coquilles* ; M. Milne Edwards, les *Infusoires*, les *Polypiers*, les *Zoophytes*, l'organisation des *Insectes*, les *Archnides*, les *Crustacés*, les *Annélides*, les *Cirrhipèdes* ; M. F. Dujardin, les *Radiaires*, les *Échinodermes* et les *Tuniciers* ; M. Nordmann (de Berlin), les *Vers*, etc.

Les nombreuses découvertes des voyageurs, les travaux originaux de MM. Milne Edwards et Deshayes, ont rendu les additions tellement importantes, que l'ouvrage de Lamarck a plus que doublé dans plusieurs parties, principalement dans l'Histoire des mollusques, et nous ne craignons pas de présenter cette deuxième édition comme un ouvrage nouveau, devenu de première nécessité pour toute personne qui veut étudier avec succès les sciences naturelles en général, et en particulier, celle des animaux inférieurs.

LAUTH. Du mécanisme par lequel les matières alimentaires parcourent leur trajet de la bouche à l'anus, par E.-A. Lauth, professeur de la Faculté de Médecine de Strasbourg. 1833. In-4. 3 fr.

LAMOTTE. Catalogue des plantes vasculaires de l'europe centrale, comprenant la France, la Suisse, l'Allemagne, par Martial Lamotte. Paris, 1847, in-8 de 104 pages, petit-texte à deux colonnes. 2 fr. 50.

Ce catalogue facilitera les échanges entre les botanistes et leur évitera les longues listes de plantes de leurs désidérata et des plantes qu'ils peuvent offrir. — Il servira de catalogue d'herbier, de table pour des ouvrages sur les plantes de France et d'Allemagne ; il sera d'une grande utilité pour recevoir des notes de géographie botanique, pour signaler les espèces qui composent les fleurs des localités circonscrites, pour désigner les plantes utiles et industrielles, les plantes médicinales, les espèces ornementales, pour comparer la végétation arborescente à celle qui est herbacée, les rapports numériques des genres, des espèces, etc.

LARREY. Clinique chirurgicale exercée particulièrement dans les camps et les hôpitaux militaires, depuis 1792 jusqu'en 1836, par le baron D.-J. Larrey, membre de l'Institut de France et d'Egypte, membre du conseil de santé des armées, etc. Paris, 1830-1836, 5 vol. in-8, avec atlas de 47 planches. 40 fr.

LAUVERGNE. Les forçats considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel, observés au bagne de Toulon ; par H. Lauvergne, médecin en chef de la marine et de l'hôpital du bagne de Toulon. Paris, 1841. In-8. 7 fr.

Cet ouvrage est divisé en neuf chapitres qui comprennent. 1° Phrénologie et physiognomonie du forçat. — 2° De meurtriers; études morales sur cette classe de forçats. — 3° De la Corse intérieure : de la vendetta. — 4° De différentes classes d'assassins et de leur psychologie. — 5° Du vol ; des grands et des petits voleurs; mœurs au bagne. — 6° Faussaires, faux monnayeurs, forçats lettrés. — 7° Des forçats condamnés pour viol. — 8° Législation des bagnes, réglement intérieur. — 9° Statistique des bagnes de France. Les bagnes sont-ils nécessaires ?

LAUVERGNE. De l'agonie et de la mort dans les différentes classes de la société, considérées sous les rapports humanitaires, philosophiques et religieux, par le docteur H. Lauvergne. Paris, 1842, 2 vol. in-8. 15 fr.

LAWRENCE. Traité pratique sur les maladies des yeux, ou Leçons données à l'infirmerie ophthalmique de Londres sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie de l'œil ; par Lawrence, chirurgien en chef de cet hôpital, membre du collége royal des chirurgiens de Londres ; traduit de l'anglais avec des notes, et suivi d'un Précis de l'anatomie pathologique de l'œil ; par C. Billard, docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1830, in-8. 7 fr.

LEBERT. Physiologie pathologique, ou Recherches cliniques, expérimentales et microscopiques sur l'inflammation, la tuberculisation, les tumeurs, la formation du cal, etc., par le docteur H. Lebert, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1845, 2 vol. in-8. avec atlas de 22 Planches gravées. 23 fr.

Cet important ouvrage est ainsi divisé :

Dans la *première partie*, l'auteur traite de l'inflammation dans tous les organes, avec les terminaisons diverses et les modifications que lui impriment les différentes parties dans lesquelles on l'observe. — Dans la *deuxième partie*, il examine la tuberculisation, il en fait connaître les caractères généraux, et dit quels sont les principaux phénomènes qu'elle présente suivant son siége. — Dans la *troisième partie*, qui forme presque en entier le second volume, sont consignées les recherches sur les tumeurs, que l'auteur divise en deux grandes classes, selon les tissus qui les constituent : 1° *homœomorphes*, lorsqu'ils ne sont que le développement local d'un des éléments qui existent normalement dans l'organisme, soit à l'état permanent, soit pendant la période embryonnaire ; 2° *hétéromorphes*, lorsqu'on ne les rencontre point dans l'état normal, et qu'ils sont de formation tout à fait nouvelle. Il traite d'une manière particulière et avec détails de la nature et de la structure du cancer : c'est certainement là un des sujets qui avaient le plus besoin d'être élucidés.

L'ouvrage est terminé par quatre Mémoires : 1° *sur la formation du cal*; 2° *sur les productions végétales que l'on rencontre dans la teigne*; 3° *sur les hydatiques du foie renfermant des échinocoques*; 4° *sur la théorie cellulaire et la formation des parties élémentaires qui constituent nos organes à l'état normal et à l'état pathologique.*

LEBERT. Traité pratique des maladies scrofuleuses et tuberculeuses, par le docteur H. Lebert. *Ouvrage couronné par l'Académie nationale de médecine.* Paris, 1849, 1 vol. in-8 de 820 pages. 9 fr.

LECANU. Cours de pharmacie, Leçons professées à l'Ecole de pharmacie, par L.-R. Lecanu, professeur à l'Ecole de pharmacie, membre de l'Académie royale de Médecine, et du Conseil de salubrité. Paris, 1842, 2 vol. in-8. 14 fr.

Considéré comme un excellent *Traité de pharmacie pratique*, cet ouvrage est divisé en six parties qui comprennent : 1° de la récolte des matières médicamenteuses inorganiques et organiques ; 2° du mode de développement des végétaux, de leur composition, des propriétés, de leurs principes constituants, etc. ; 3° descriptions des opérations pratiquées de la pharmacie, telles que la division, la solution, la distillation et l'évaporation ; 4° application des manipulations à la préparation, à l'extraction et à la disposition des médicaments les plus importants et les plus curieux, etc. : 5° examen des procédés à l'aide desquels on peut déterminer la pureté des matières médicamenteuses du commerce, etc; 6° exposé des moyens de conservation des matières médicamenteuses minérales, des plantes et de leurs organes, des animaux vivants ou morts et des parties d'animaux, etc.

LEBLANC et TROUSSEAU. Anatomie chirurgicale des principaux animaux domestiques, ou Recueil de 30 planches représentant : 1° l'anatomie des régions du cheval, du bœuf, du mouton, etc., sur lesquelles on pratique les opérations les plus graves; 2° les divers états des dents du cheval, du bœuf, du mouton, du chien, indiquant l'âge de ces animaux ; 3° les instruments de chirurgie vétérinaire ; 4° un texte explicatif; par U. Leblanc, médecin vétérinaire, ancien répétiteur à l'École vétérinaire d'Alfort, et A. Trousseau, professeur à la Faculté de Paris, Atlas pour servir de suite et de complément au *Dictionnaire de médecine et de chirurgie vétérinaires*; par M. Hurtrel d'Arboval. Paris, 1828, grand in-fol., composé de 30 planches gravées et coloriées avec soin. 42 fr.

Cet atlas est dessiné par Chazal, sur des pièces anatomiques originales, et gravé par Ambr. Tardieu.

LECOQ. Éléments de géographie physique et de météorologie, ou Résumé des notions acquises sur les grands phénomènes et les grandes lois de la nature, servant d'introduction à l'étude de la géologie ; par H. Lecoq, professeur d'Histoire naturelle à Clermont-Ferrand. Paris, 1836. 1 fort vol. in-8, avec 4 planches gravées. 9 fr.

LECOQ. Éléments de Géologie et d'Hydrographie, ou Résumé des notions acquises sur les grandes lois de la nature, faisant suite et servant de complément aux Éléments de géographie physique et de météréologie, par H. Lecoq. Paris, 1838, 2 forts volumes in-8, avec VIII planches gravées. 15 fr.

LECOQ et JUILLET. Dictionnaire raisonné des termes de botanique et des familles naturelles, contenant l'étymologie et la description détaillée de tous les organes, leur synonymie et la définition des adjectifs qui servent à les décrire ; suivi d'un vocabulaire des termes grecs et latins les plus généralement employés dans la Glossologie botanique ; par H. Lecoq, et J. Juillet. Paris, 1831, 1 v. in-8. 9 fr.

Les changements introduits dans le langage par les progrès immenses qu'a faits la botanique depuis trente ans, rendaient nécessaire un nouveau dictionnaire et c'est pour répondre à ce besoin que MM. Lecoq et Juillet ont entrepris celui-ci.

LÉLUT. Qu'est-ce que la phrénologie ? ou Essai sur la signification et la valeur des Systèmes de Psychologie en général, et de celui de Gall en particulier, par F. Lélut, médecin de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1836, in-8. 7 fr.

LELUT. De l'organe phrénologique de la destruction chez les animaux, ou Examen de cette question : Les animaux carnassiers ou féroces ont-ils, à l'endroit des tempes, le cerveau et par suite le crâne plus large proportionnellement à sa longueur que ne l'ont les animaux d'une nature opposée, par F. Lélut. Paris, 1838, in-8, fig. 2 fr. 50.

LÉLUT. L'AMULETTE DE PASCAL, pour servir à l'histoire des hallucinations, par le docteur F. LELUT Paris, 1846, in-8. 6 fr.

Cet ouvrage fixera tout à la fois l'attention des médecins et des philosophes; l'auteur suit Pascal dans toutes les phases de sa vie, la précocité de son génie, sa première maladie, sa nature nerveuse et mélancolique, ses croyances aux miracles et à la diablerie, l'histoire de l'accident du pont de Neuilly, et hallucinations qui en sont la suite. Pascal compose *les Provinciales*, les *Pensées* ses relations dans le monde, sa dernière maladie, sa mort et son autopsie. M. Lélut a rattaché à l'*Amulette de Pascal* l'histoire des hallucinations de plusieurs hommes célèbres, telles que la vision de l'abbé de Brienne, le globe de feu de Benvenuto Cellini, l'abîme imaginaire de l'abbé J.-J. Boileau, etc.

LEROY. EXPOSÉ DES DIVERS PROCÉDÉS EMPLOYÉS JUSQU'A CE JOUR POUR GUÉRIR DE LA PIERRE SANS AVOIR RECOURS A L'OPÉRATION DE LA TAILLE; par J. LEROY, d'Etiolles, docteur en chirurgie de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1825, in-8. avec 5 planches. 4 fr.

LEROY. HISTOIRE DE LA LITHOTRITIE, précédée de réflexions sur la dissolution des calculs urinaires, par J. LEROY D'ÉTIOLLES. Paris, 1839, in-8, fig. 3 fr. 50.

LEROY. UROLOGIE. Traité des angusties, ou Rétrécissements de l'urètre et de leur traitement rationnel, par J. LEROY D'ETIOLLES. Paris, 1845.— In-8 de 488 pages avec 107 figures intercalées dans le texte et 5 planches lithographiées. 7 fr.

LEROY. RECUEIL DE LETTRES ET MÉMOIRES adressés à l'Académie des sciences pendant les années 1842 et 1843; Paris, 1844, in-8. 5 fr.

LEROY. MÉDECINE MATERNELLE, ou l'Art d'élever et de conserver les enfants; par Alphonse LEROY, professeur de la Faculté de Médecine de Paris. Seconde édition. Paris, 1830, in-8. 6 fr.

LESSON. SPECIES DES MAMMIFÈRES bimanes et quadrumanes, suivi d'un Mémoire sur les Oryctéropes, par R.-P. LESSON, professeur à l'hôpital de la marine du port de Rochefort, etc. Paris, 1840, in-8. 5 fr.

LESSON. NOUVEAU TABLEAU DU RÈGNE ANIMAL, Mammifères. Paris, 1842, in-8. 5 fr.

LEURET. ANATOMIE COMPARÉE DU SYSTÈME NERVEUX considéré dans ses rapports avec l'intelligence, comprenant la description de l'encéphale et de la moelle rachidienne, des recherches sur le développement, le volume, le poids, la structure de ces organes, chez l'homme et les animaux vertébrés; l'histoire du système ganglionnaire des animaux articulés et des mollusques; et l'exposé de la relation graduelle qui existe entre la perfection progressive de ces centres nerveux et l'état des facultés instinctives, intellectuelles et morales, par FR. LEURET, médecin de l'hospice de Bicêtre. Paris, 1839, tome 1, in-8, et atlas de 16 planches in-fol., dessinées d'après nature et gravées avec le plus grand soin.

Ce bel ouvrage sera publié en 4 livraisons composées chacune d'un demi-volume de texte et d'un cahier de 8 planches in-folio. *Les livraisons 1 et 2 sont en vente.*

Prix de chaque livraison, figures noires : 12 fr.— Figures coloriées : 24 fr.

LEURET. DU TRAITEMENT MORAL DE LA FOLIE, par F. LEURET, médecin en chef de l'hospice de Bicêtre. Paris, 1840, in-8. 6 fr.

LEVY. TRAITÉ D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET PRIVÉE; par le docteur Michel LEVY, médecin en chef de l'hôpital militaire de perfectionnement du Val-de-Grâce, membre de l'Académie nationale de médecine. *Deuxième édition*, revue et augmentée. Paris, 1850, 2 vol. in-8 de chacun 700 pages. 15 fr.

LIÉBIG. MANUEL POUR L'ANALYSE DES SUBSTANCES ORGANIQUES, par G. LIÉBIG, professeur de chimie à l'université de Giessen; traduit de l'allemand par A.-J.-L. JOURDAN, suivi de l'Examen critique des procédés et des résultats de l'analyse élémentaire des corps organisés, par F.-V. RASPAIL, Paris, 1838, in-8, figures. 3 fr. 50.

Cet ouvrage, déjà si important pour les laboratoires de chimie, et que recommande à un si haut degré la haute réputation d'exactitude de l'auteur, acquiert un nouveau degré d'intérêt par les additions de M. Raspail.

LIND. ESSAI SUR LES MALADIES DES EUROPÉENS DANS LES PAYS CHAUDS, et les moyens d'en prévenir les suites. Traduit de l'anglais par THION DE LA CHAUME; Paris, 1785, 2 vol. in-12. 6 fr.

LOISELEUR-DESLONCHAMPS. FLORA GALLICA, seu Enumeratio plantarum in Galliâ spontè nascentium, secundùm Linnæanum systema digestarum, addita familiarum naturalium synopsi; auctore J. L.-A. LOISELEUR-DESLONCHAMPS. Editio secunda, aucta et emendata, cum tabulis 31. Paris, 1828, 2 vol. in-8. 16 fr.

LONDE. NOUVEAUX ÉLÉMENTS D'HYGIÈNE; par le docteur Charles LONDE, membre de l'Académie royale de Médecine, de la Société médicale d'Emulation de Paris, etc. *Troisième édition entièrement refondue.* Paris, 1847, 2 vol. in-8. 14 fr.

Cette troisième édition diffère beaucoup de celles qui l'ont précédée. On y trouvera non seulement des changements considérables sous le rapport des doctrines et sous celui des faits, beaucoup d'additions, notamment dans la partie consacrée aux préceptes d'hygiène applicables aux facultés intellectuelles et morales, à celle de l'appareil locomoteur, des organes digestifs et des principes alimentaires, à l'hygiène de l'appareil respiratoire, etc.

LOUIS. Recherches anatomiques-pathologiques et thérapeutiques sur la phthisie, par P.-Ch. Louis. 2e *édition, considérablement augmentée.* Paris, 1843, in-8 8 fr.

Cette nouvelle édition a reçu des additions tellement importantes surtout, dans la partie thérapeutique, qu'on peut la considérer comme un ouvrage entièrement neuf.

LOUIS. Recherches anatomiques, pathologiques et thérapeutiques sur la maladie connue sous les noms de Fièvre Typhoïde, Putride, Adynamique, Ataxique, Bilieuse, Muqueuse, Entérite folliculeuse, Gastro-Entérite, Dothinentérite, etc. considérée dans ses rapports avec les autres affections aiguës; par P.-Ch. Louis, médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie royale de Médecine. *Deuxième édition considérablement augmentée.* Paris, 1841, 2 vol. in-8. 13 fr.

LOUIS. Mémoires ou Recherches anatomico-pathologiques sur le ramollissement avec amincissement et sur la destruction de la membrane muqueuse de l'estomac; l'hypertrophie de la membrane musculaire du même organe dans le cancer du pylore; la perforation de l'intestin grêle; le croup chez l'adulte; la péricardite; la communication des cavités droites avec les cavités gauches du cœur; les abcès du foie; l'état de la moelle épinière dans la carie vertébrale; les morts subites et imprévues; les morts lentes, prévues et inexplicables; le ténia et son traitement, par P.-Ch. Louis. Paris, 1826, in-8. br. 7 fr.

LOUIS. Recherches sur les effets de la saignée dans quelques maladies inflammatoires, et sur l'action de l'émétique et des vésicatoires dans la pneumonie; par P.-Ch. Louis. Paris, 1835, in-8. 2 fr. 50.

LOUIS. Examen de l'examen de M. Broussais, relativement à la phthisie et aux affections typhoïdes; par P.-Ch. Louis. Paris, 1834, in-8. 3 fr 50.

LUCAS. Traité physiologique et philosophique de l'hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux, avec l'application méthodique des lois de la procréation au traitement général des affections dont elle est le principe. — Ouvrage où la question est considérée dans ses rapports avec les lois primordiales, les théories de la génération, les causes déterminantes de la sexualité, les modifications acquises de la nature originelle des êtres et les diverses formes de névropathie et d'aliénation mentale, par le docteur Pr. Lucas, Paris, 1847-1850, 2 forts volumes in-8 15 fr.

Le tome 2 et dernier. Paris, 1849, in-8 de 800 pages. 7 fr. 50

LUDOVIC-HIRSCHFELD et **LÉVEILLÉ.** La Névrologie ou Description et Iconographie du système nerveux et des organes des sens de l'homme, avec leur mode de préparations, par MM. le docteur Ludovic Hirschfeld et M. J. B. Léveillé, dessinateur.

Cet ouvrage sera composé de 90 planches in-4, dessinées d'après nature et lithographiés par M. Leveillé, il sera publié en dix livraisons, chacune de 9 planches, avec texte descriptif et raisonné.

Prix de la livraison, figures noires. 5 fr.
figures coloriées. 10 fr.

Afin de donner plus d'ensemble et de régularité à cet ouvrage, les auteurs n'ont voulu en commencer la publication que lorsque les dessins en étaient achevés ; c'est une garantie pour le public d'un ouvrage bien coordonné et que nous publierons régulièrement une livraison tous les deux mois à partir du 1er février 1850. Trois livraisons sont publiées.

LUGOL. Mémoires 1° sur l'emploi de l'iode dans les maladies scrofuleuses; 2° sur l'emploi des bains iodurés, suivi d'un tableau pour servir à l'administration de ces bains, suivant les âges; 3° troisième mémoire sur l'emploi de l'iode, suivi d'un *Précis de l'art de formuler les préparations iodurées*; par M. Lugol, médecin de l'hôpital Saint-Louis, etc. Paris, 1829-1831, 3 parties, in-8. 8 fr.

LYONET. Recherches sur l'anatomie et les métamorphoses de différentes espèces d'insectes; par L.-L. Lyonet, publiées par M. W. de Haan, conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Leyde. Paris, 1832, 2 vol. in-4, accompagnés de 54 planches gravées. 40 fr.

MAGENDIE. Phénomènes physiques de la vie, Leçons professées au collége de France, par M. Magendie, membre de l'Institut, professeur au collége de France, médecin de l'Hôtel-Dieu. Paris, 1842, 4 vol. in-8. 14 fr.

MAILLOT. Traité des fièvres ou irritations cérébro-spinales intermittentes, d'après des observations recueillies en France, en Corse et en Afrique; par F. C. Maillot, professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Lille, ancien médecin en chef de l'hôpital militaire de Bone. Paris, 1836, in-8. 6 fr. 50.

MALGAIGNE. Traité d'Anatomie chirurgicale et de chirurgie expérimentale, par J.-F. Malgaigne, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, etc. Paris, 1838, 2 vol. in-8. 14 fr.

MALGAIGNE. Études sur l'anatomie et la physiologie d'Homère; par J.-F. Malgaigne, Paris, 1842, in-8. 1 fr. 50.

MALLE. Clinique chirurgicale de l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, par le docteur P. Malle, professeur de cet hôpital, membre correspondant de l'Académie royale de médecine. Paris, 1838, 1 vol. in-8 de 750 pages. 8 fr.

MANEC. Anatomie analytique, Tableau représentant l'axe cérébro-spinal chez l'homme, avec l'origine et les premières divisions des nerfs qui en partent; par M. Manec, prosecteur de l'amphithéâtre des hôpitaux de Paris. Une feuille très grand in-folio. 4 fr. 50.

MANDL ET EHRENBERG. Traité pratique du microscope et de son emploi dans l'étude des corps organisés, par le docteur L. Mandl, suivi de Recherches sur l'organisation des animaux infusoires, par C. G. Ehrenberg, professeur à l'université de Berlin. Paris, 1839, in-8, avec 14 planches. 8 fr.

MANDL. Manuel d'anatomie générale, appliquée à la physiologie et à la pathologie, par le docteur L. Mandl. Paris, 1843, in-8, avec 5 planches gravées. 8 fr.
Ouvrage adopté par le Conseil de l'instruction publique, pour les écoles de médecine.

MANDL. Anatomie microscopique, par le docteur L. Mandl, professeur de microscopie. Paris, 1838-1849. Cet ouvrage formera 2 vol. in-folio.

Le tome Ier, comprenant l'Histologie, est divisé en deux séries : *Tissus et organes.* — *Liquides organiques.* Il a été publié en XXVI livraisons, composées chacune de 5 feuilles de texte et 2 planches lithographiées, in-folio.

Les XXVI livraisons du tome Ier comprennent : Première série. 1° *Muscles ;* 2° et 3° *Nerfs* et *Cerveau*; 4° et 5° *Appendices tégumentaires ;* 6° *Terminaisons des nerfs*, 7° *Cartilages, Os et Dents*; 8° *Tissus cellulaux et adipeux ;* 9° *Tissus séreux, fibreux et élastiques.* 10° *Épiderme* et *Epithelium.* 11° *Glandes*; 12° *Vaisseaux sanguins;* 13° *Vaisseaux lymphatiques*; 14° *Structure du foie et des glandes vasculaires*; 15° *Structure du poumon*; 16° *Structure des organes urinaires ;* 17° *Structure des organes de la génération ;* 18° *Structure de la peau ;* 19° *Membrane muqueuse et Structure de la peau ;* 20° et 21° *Organes des sens.* Deuxième série. 1° *Sang;* 2° *Pus et Mucus.* 3° *Lait et Urine ;* 4° et 5° *le Sperme.* Prix de chaque livraison. 6 fr.

Le tome IIe, comprenant l'Histogenèse sera publié en XX livraisons. — Cinq livraisons sont publiées. Prix de chaque. 6 fr.

MARC. De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires, par C.-C.-H. Marc, médecin du Roi, médecin assermenté près les tribunaux, membre de l'Académie royale de médecine. Paris 1840, 2 vol. in-8. 15 fr.

Tout le monde connaît l'extrême importance des questions médico-légales que les lésions de l'entendement font surgir chaque jour dans les affaires criminelles et civiles, et auxquelles se rattachent souvent la vie, l'honneur et la fortune des citoyens. C'est dans le but de jeter de la lumière sur ces questions et de soumettre aux médecins et aux magistrats le fruit de sa longue expérience, que M. Marc a publié cet ouvrage, et dont les chapitres comprennent : I. De la compétence médicale dans les questions judiciaires relatives à la folie ; II. de la liberté morale ; III. des hallucinations et des illusions; IV. des formes diverses de l'aliénation mentale; V. des moyens de constater la réalité de l'aliénation mentale ; VI. de l'idiotie et de l'imbécillité; VII. de l'analogie légale entre l'imbécillité et la surdi-mutité; VIII. de la manie; IX. de la monomanie homicide ; X. de la monomanie suicide ; XI de la monomanie érotique, de la fureur génitale ; XII. de la monomanie religieuse et de la démonomanie; XIII. de la monomanie du vol ; XIV. de la monomanie incendiaire ; XV. de la monomanie transmise par imitation ; XVI. de la démence ; XVII. de la folie transitoire ou passagère : XVIII. des principales applications de la doctrine de la folie à la jurisprudence civile.

MARTIN-ST-ANGE. Mémoires sur l'organisation des Cirrhipèdes et sur leurs rapports naturels avec les animaux articulés ; par G.-J. Martin-St.-Ange, D. M. P. Paris, 1835, in-4, avec planches. 3 fr. 50.

MATHIEU. Études cliniques sur les maladies des femmes, appliquées aux affections nerveuses et utérines, et précédées d'essais philosophiques et anthropologiques sur la physiologie et la pathologie; par le docteur E. Mathieu. Paris, 1848, in-8 de 834 pages. 8 fr.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties : 1° Histoire physiologique et pathologique de l'appareil générateur ; 2° De l'appareil nerveux; 3° Histoire physiologique et philosophique de la femme; 4° Histoire pathologique de la femme.

MATHIEU. De la parole et du bégaiement, contenant des conseils utiles à tous les hommes pour perfectionner la faculté de parler, l'analyse du rhythme de la parole, puissant régulateur que personne n'avait encore expliqué, et une méthode infaillible pour la cure radicale du bégaiement. Paris, 1847, in-8. 2 fr. 50

MASSE. Petit atlas complet d'anatomie descriptive du corps humain, par le docteur J.-N. Masse, professeur d'anatomie. Ouvrage adopté par le Conseil de l'instruction publique. *Quatrième édition*, contenant 112 planches, dont 10

nouvelles et un texte explicatif en regard. Toutes les planches sont dessinées d'après nature, et gravées sur acier. Paris, 1848.
— Un vol. in-12, cartonné à l'anglaise. Prix, figures noires. 20 fr.
— Le même ouvrage. Prix, figures coloriées. 36 fr.

L'auteur, en composant cet ouvrage, a pensé qu'un *Atlas d'anatomie* trop volumineux servait peu les besoins des praticiens et bien moins encore ceux des élèves. Ceux-ci, tant qu'ils fréquentent les écoles, se trouvent à la source de la véritable anatomie, celle qui s'apprend à l'aide du scalpel et sur le cadavre : des figures d'anatomie doivent donc avoir essentiellement pour objet de les aider dans leurs dissections, et pour le praticien elles ont l'avantage de lui représenter à la mémoire les diverses parties de la région sur laquelle il doit agir.

Cet atlas peut servir de complément à tous les traités d'anatomie. Les 112 planches qui le composent sont ainsi divisées :

1° Ostéologie	12	112 planches.
2° Syndesmologie	8	
3° Myologie	18	
4° Aponévrologie	4	
5° Splanchnologie	15	
6° Angéiologie	28	
7° Névrologie	27	

MÊLIER. Des marais salants, rapport à l'Academie de médecine, par le docteur F. Mêlier, membre de l'Académie nationale de médecine. Paris, 1847, in-4 de 100 pages avec 4 planches gravées. 5 fr.

Cet ouvrage embrasse la question suivante : *Les marais salants sont-ils ou ne sont-ils pas insalubres? Jusqu'à quel point peut-on sans danger et sans inconvénient pour la santé publique en autoriser l'établissement ?*

MÊLIER. De la santé des ouvriers employés dans les manufactures de Tabacs. Paris, 1845. in-8. 1 fr. 50.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE. T. I, Paris, 1828.— T. II. Paris, 1832. — T. III, Paris, 1833.— T. IV. 1835.—T. V, 1836. —T. VI, 1837. T. VII, 1838 — T. VIII, 1840. — T. IX, 1841. — T. X, 1843. — T. XI, 1845,— T. XII, 1846. — Tome XIII, 1848. — Tome XIV, 1849, 14 forts vol. in-4, avec planches. Prix de la collection complète des 14 *volumes pris ensemble*, au lieu de 280 fr. réduit à : 160 fr.

Le prix de chaque volume pris séparément est de : 20 fr.

Cette nouvelle Collection peut être considérée comme la suite et le complément des *Mémoires de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie*. Ces deux sociétés célèbres sont représentées dans la nouvelle Académie par ce que la science a de médecins et de chirurgiens plus distingués soit à Paris, dans les départements ou à l'étranger. Par cette publication, l'Académie vient de répondre à l'attente de tous les médecins jaloux de suivre les progrès de la science.

Le Ier volume se compose des articles suivants: Ordonnances et Règlements de l'Académie, mémoires de MM. *Pariset*, *Double*, *Itard*, *Esquirol*, *Villermé*, *Léveillé*, *Larrey*, *Dupuytren*, *Dugès*, *Vauquelin*, *Laugier*, *Virey*, *Chomel*, *Orfila*, *Boulay*, *Lemaire*.

Le tome II contient des mémoires de MM. *Pariset*, *Breschet*, *Lisfranc*, *Ricord*, *Itard*, *Husson*, *Duval*, *Duchesne*, *P. Dubois*, *Dubois* (d'Amiens), *Mélier*, *Hervez de Chégoin*, *Priou*, *Toulmouche*.

Le tome III contient des mémoires de MM. *Breschet*, *Pariset*, *Marc*, *Velpeau*, *Planche*, *Pravaz*, *Chevallier* *Lisfranc*, *Bonastre*, *Cullerier*, *Soubeiran*, *Paul Dubois*, *Reveillé-Parise*, *Roux*. *Chomel*, *Dugès*, *Dizé*, *Henry*, *Villeneuve*, *Dupuy*, *Fodéré*, *Ollivier*, *André*, *Goyrand*, *Sanson*, *Fleury*.

Le tome IV contient des mémoires de MM. *Pariset*, *Bourgeois*, *Hamont*, *Girard*, *Mirault*, *Lauth*, *Reynaud*, *Salmade*, *Roux*, *Lepelletier*, *Pravaz*, *Ségalas*, *Civiale*, *Bouley*, *Bourdois Delamotte*, *Ravin*, *Silvy*, *Larrey*, *P. Dubois*, *Kæmpfen*, *Blanchard*.

Le tome V contient des mémoires de MM. *Pariset*, *Gérardin*, *Goyrand*, *Pinel*, *Kéraudren*, *Macartney*, *Amussat* *Stoltz*, *Martin Solon*, *Malgaigne*, *Henri*, *Boutron-Charlard*, *Leroy d'Étiolles*, *Breschet*, *Itard*, *Dubois* (d'Amiens), *Bousquet*, etc.

Le tome VI contient : Rapport sur les épidémies qui ont régné en France de 1830 à 1836, par M. *Piorry*. Mémoire sur la Phthisie laryngée, par MM. *Trousseau* et *Belloc*; Influence de l'Anatomie pathologique sur les progrès de la médecine, par *Risueno d'Amador*; Mémoire sur le même sujet, par *C. Saucerotte*; Recherches sur le Sagou, par M. *Planche*; De la Morve et du Farcin chez l'homme, par M. *P. Rayer*.

Le tome VII contient : Eloges de Scarpa et Desgenettes, par M. *Pariset*, des mémoires par MM. *Husson*, *Mérat*, *Piorry*, *Gaultier de Claubry*, *Montault*, *Bouvier*, *Malgaigne*, *Dupuy*, *Duval*, *Gontier Saint-Martin*, *Leuret*, *Mirault*, *Malle*, *Froriep*, etc.

Le tome VIII contient : Eloge de Laennec, par M. *Pariset*; Eloge de Itard, par M. *Bousquet*; des Mémoires de MM. *Prus*, *Thortenson*, *Souberbielle*, *Cornuel*, *Baillarger*, *J. Pelletan*, *J. Sédillot*, *Lecanu*, *Jobert*.

Le tome IX contient : Eloge de Teissier, par M. *Pariset*, des Mémoires de MM. *Bricheteau*, *Bégin*, *Orfila*, *Jobert*, *A. Colson*, *Deguise*, *Gaetani-Bey*, *Brierre de Boismont*, *Cerise*, *Raciborski*, *Leuret*, *Foville*, *Aubert*, *Gaillard*.

Le Tome X contient : Eloge de Huzard, Marc et Ladibert, par M. *Pariset*, des Mémoires, par MM. *Arnal* et *Martin*, *Robert*, *Bégin*, *Poilroux* *Royer-Collard*, *Mélier*, *A. Devergie*, *Rufz*, *Foville*, *Parrot*, *Rollet*, *Gibert*, *Michéa*, *R. Prus*, etc.

Le tome XI contient : Eloge de M. Double, par *M. Bousquet*; Eloge de MM. Bourdois de la Motte et Esquirol, par *M. Pariset*; — Mémoires de *MM. Dubois* (d'Amiens), *Ségalas*, *Prus*, *Valleix*, *Gintrac*, *Ch. Baron*, *Brierre de Boismont*. *Payan*, *Delafond*, *H. Larrey*.

Le tome XII contient: Eloge de Larrey, par M. *Pariset*; Eloge de Chervin, par M. *Dubois (d'Amiens)*; Mémoires par MM. *De Castelnau* et *Ducrest*, *Bally*, *Michea*, *Baillarger*, *Jobert de Lamballe*, *Keraudren*, *H. Larrey*, *Jolly*, *Mélier*, etc.

Le Tome XIII contient : les Eloges de Jenner, par M. Bousquet; de Pariset, par M. Fr. Dubois (d'Amiens) des Mémoires de MM. *Malgaigne*, *Fauconneau-Dufresne*, *A. Robert*, *J. Roux*, *Fleury*, *Brierre de Boismont*, *Trousseau*, *Mélier*, *Baillarger*.

Le Tome XIV contient : 1° Eloge de Broussais, par Fr. Dubois; 2° Rapport sur les épidémies qui ont régné en France, par E. Gaultier de Claubry; 3° Recherches sur la Choladrée lymphatique, par V. Bally; 4° Considérations physiologiques sur la vie et sur l'âme, par H. Royer-Collard; 5° Mémoires sur les luxations des os du bassin, par Murville; 6° De la Folie dans le régime pénitentiaire, par Joret; 7° De l'action du seigle

ergoté et de l'emploi de son extrait dans des cas d'hémorrhagies internes, par Arnal; 8° Mémoire sur l'esthiomène ou dartre rongeante de la région vulvo-anale, par le docteur Huguier (avec 4 planches); 9° Mémoire sur les maladies du système osseux chez les scrofuleux, par H. Lebert, etc.

Le Tome XV est *sous presse*.

MERAT. Du tænia, ou Ver solitaire, et de sa cure radicale par l'écorce de racine de grenadier, précédé de la description du Tænia et du Botriocéphale; avec l'indication des anciens traitements employés contre ces vers, par F.-V. Mérat, D. M. P., membre de l'Académie de Médecine. Paris, 1832, in-8. 3 fr.

MERAT. Manuel des eaux minérales du mont-d'or. Paris, 1838, in-18. 1 fr. 25

MÉRAT et DELENS Dictionnaire de matière médicale. *Voyez* p. 17.

MÉRAT. Revue de la Flore parisienne, suivie du texte du *Botanicon Parisiense* de Vaillant, avec les noms linnéens en regard, par le docteur F.-V. Mérat, membre de l'Académie royale de médecine. Paris, 1843, in-8, de 500 pages. 5 fr. 50

Ouvrage servant de complément aux quatre éditions (et au SYNOPSIS) de la NOUVELLE FLORE DES ENVIRONS DE PARIS (du même auteur) et à toutes celles publiées jusqu'ici.

MILCENT. De la scrofule, de ses formes, des affections diverses qui la caractérisent, de ses causes, de sa nature et de son traitement, par le docteur A. Milcent, ancien interne des hôpitaux civils. Paris, 1846, in-8. 6 fr.

MILLON. Eléments de chimie organique, comprenant les applications de cette science à la physiologie animale, par le docteur E. Millon, professeur de chimie à l'hôpital militaire de perfectionnement du Val-de-Grâce. Paris, 1845 — 1848, 2 forts volumes in-8. 15 fr.

Le deuxième volume séparément. 7 fr. 50.

MILLON. Recherches chimiques sur le mercure et sur les constitutions salines; Paris, 1846, in-8. 2 fr. 50.

MONFALCON et POLINIÈRE. Traité de la salubrité dans les grandes villes; par MM. les docteurs J.-B. Monfalcon et de Polinière, médecins des hôpitaux, membres du conseil de salubrité du Rhône, etc.; Paris, 1846, in-8 de 560 p. 7 fr. 50.

Cet ouvrage, qui embrasse toutes les questions qui se rattachent à la santé publique, est destiné aux médecins, aux membres des conseils de salubrité, aux préfets, aux maires, aux membres des conseils généraux, etc. Il est ainsi divisé :

Chapitre I. Histoire de la salubrité chez les peuples anciens et modernes, conditions dans lesquelles se trouvent les grandes villes; intérêts opposés de l'industrie, de la salubrité et de la propriété, etc. — Chapitre II. Des lieux qui servent d'habitations à l'homme. — Chapitre III. Des maisons, de leur construction, hauteur, contenance, orientation, aménagement intérieur, caves, rez-de-chaussée, ventilation, capacité des appartements, chambre à coucher, cuisine, latrines, chauffage, éclairage, etc. — Chapitre IV. Des rues et des places publiques, pavage, égoûts, voirie, latrines publiques, etc. — Chapitre V. Des édifices destinés à recevoir une population agglomérée : ateliers et fabriques, colléges, prisons, hôpitaux, casernes, églises, théâtres, etc. — Chapitre VI. Des établissements et des lieux à émanations incommodes, dangereuses et insalubres. — Chapitre VII. De quelques foyers spéciaux d'infection, cimetières, inhumations précipitées, morts apparentes, équarrissage, abattoirs, etc. — Chapitre VIII. Des établissements à émanations incommodes, insalubres et dangereuses. — Chapitre IX. De la police des aliments et des boissons. — Chapitre X. De la falsification des médicaments. — Chapitre XI. Législations relatives aux manufactures et aux ateliers insalubres et incommodes.

MONFALCON et TERME. Histoire des enfants trouvés, par MM. Terme, président de l'administration des hôpitaux de Lyon, membre de la chambre des députés, etc., et J.-B. Monfalcon, membre du conseil de salubrité, etc. Paris, 1840, 1 vol. in-8. 7 fr.

MOQUIN-TANDON. Monographie de la famille des hirudinées, par M. Moquin-Tandon; professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Toulouse. *Deuxième édition*, considérablement augmentée. Paris, 1846, in-8 de 450 pages, avec atlas de 14 planches gravées et coloriées. 15 fr.

Cet ouvrage intéresse tout à la fois les médecins, les pharmaciens et les naturalistes. Il est ainsi divisé : *Histoire*, Anatomie et physiologie des Hirudinées. — *Description des organes et des fonctions*, systèmes cutané, locomoteur, sensitif, digestif, sécrétoire, circulatoire, respiratoire, système reproducteur, symétrie des organes durée de la vie et accroissement, habitations, stations. — *Emploi des sangsues en médecine*, pêche des sangsues conservation des sangsues, multiplication des sangsues, maladies des sangsues, transport et commerce des sangsues, application et réapplication des sangsues. — *Description de la famille des genres et des espèces d'hirudinées*, hirudinées albipnniennes, belliennes, siphoniennes, planériennes.

MOQUIN TANDON. Éléments de tératologie végétale, ou Histoire des Anomalies de l'organisation dans les végétaux. Paris, 1841, in-8. 6 fr. 50.

MULLER. Manuel de physiologie, par J. Muller, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Université de Berlin, etc.; traduit de l'allemand sur la 4e édition (1844), avec des annotations, par le docteur A.-J.-L. Jourdan, membre de l'Académie royale de médecine; *accompagné de 275 figures intercalées dans le texte et de 4 planches gravées*. Paris, 1845, 2 beaux vol. grand in-8, de chacun 800 pages. 20 fr.

Cet ouvrage, que quatre éditions ont placé au premier rang des livres classiques, doit son immense succès, moins à la haute position scientifique de l'auteur qu'à ce que, tout en se renfermant dans un cadre assez resserré, M. Muller a su y faire entrer non seulement les vérités de tous les temps et de tous les pays, la plupart vérifiées et confirmées par ses propres recherches et ses propres expériences, mais encore une foule de faits nouveaux, tels qu'on devait en attendre d'un des hommes qui ont le plus contribué, de nos jours, aux progrès positifs de l'anatomie, de la physiologie et de la zoologie comparées. Il nous suffira de citer ses recherches sur la structure des glandes, la composition du sang et la formation de la couenne inflammatoires

ses expériences sur la vision, sur la voix et sur l'audition, ses nombreuses recherches sur la structure et les fonctions des diverses parties du système nerveux, etc.

MULLER. Physiologie du système nerveux, ou recherches et expériences sur les diverses classes d'appareils nerveux, les mouvements, la voix, la parole, les sens et les facultés intellectuelles, par J. Muller, traduit de l'allemand par A. J. L. Jourdan, Paris, 1840, 2 vol. in-8 avec figures intercalées dans le texte, et 4 pl. 16 fr.

MULSANT. Histoire naturelle des Coléoptères de France.
— 1re partie, *Longicornes*. Lyon, 1840, in-8 de 304 pages avec 3 planches. 9 fr.
— 2e partie, *Lamellicornes*. Lyon, 1842, in-8 de 624 pages avec 3 pl. 18 fr.
— 3e partie, *Palpicornes*. Lyon, 1844, in-8 de 204 pages avec 1 pl. 6 fr. 50.
— 4e partie, *Sulcicolles, sécuripalpes*. Lyon, 1846, in-8 de 280 pages avec 1 pl. et supplément. 10 fr.

MUNDE. Hydrothérapeutique, ou l'Art de prévenir et de guérir les maladies du corps humain sans le secours des médicaments, par le régime, l'eau, la sueur l'air, l'exercice et un genre de vie rationnel; par le docteur Ch. Munde. Paris 1842. 1 vol. grand in-18. 4 fr. 50.

NAEGELÉ. Des principaux vices de conformations du bassin, et spécialement du rétrécissement oblique par F.-Ch. Naegelé, professeur d'accouchement à l'Université de Heidelberg; trad. de l'allemand, avec des additions nombreuses par A.-C. Danyau, professeur et chirurgien-adjoint de l'hospice de la Maternité. Paris, 1840, 1 vol. grand in-8, avec 16 planches. 8 fr.

NYSTEN. Dictionnaire des termes de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des Sciences accessoires et de l'Art vétérinaire, de P.-H. Nysten; revu successivement et considérablement augmenté en 1824, 1833, 1839 et 1841, par MM. Bricheteau, O. Henry et J. Briand; *neuvième édition* revue de nouveau par le docteur A.-J.-L. Jourdan, membre de l'Académie de médecine, etc. Paris, 1845, in-8 de 860 pages à 2 colonnes, avec 107 figures intercalées dans le texte. 11 fr.

Les progrès incessants de la science rendaient nécessaires, pour cette *neuvième édition*, de nombreuses additions, une révision générale de l'ouvrage, et plus d'unité dans l'ensemble des mots consacrés aux théories nouvelles et aux faits nouveaux que les progrès de l'anatomie, de la physiologie, etc., ont créés. C'est M. le docteur Jourdan, connu par sa vaste érudition et par son savoir étendu dans la littérature médicale, nationale et étrangère, qui s'est chargé de cette tâche importante.

OUDET. De l'accroissement continu des incisives chez les Rongeurs, et de leur reproduction, considérés sous le rapport de leur application à l'étude de l'anatomie comparative des dents; précédés de Recherches nouvelles sur l'origine et le développement des follicules dentaires, par le docteur J.-E. Oudet, membre de l'Académie nationale de médecine, etc. Paris, 1850, in-8. 2 fr. 50.

PALLAS. Réflexions sur l'intermittence considérée chez l'homme dans l'état de santé et dans l'état de maladies. Paris, 1830, in-8. 3 fr.

PARCHAPPE. Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies, par M. Parchappe, médecin en chef de l'hospice des aliénés de Rouen. Paris, 1836-1842, 2 parties in-8. 7 fr.
La 1re partie comprend : *Du volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme*; la 2e partie : *Des altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale.*

PARÉ. ŒUVRES COMPLÈTES D'AMBROISE PARÉ, revues et collationnées sur toutes les éditions, avec les variantes; ornées de 217 pl. et du portrait de l'auteur; accompagnées de notes historiques et critiques, et précédées d'une introduction sur l'origine et les progrès de la chirurgie en Occident du VIe au XVIe siècle et sur la vie et les ouvrages d'Ambroise Paré, par J.-F. Malgaigne, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, etc. Paris, 1840, 3 vol. grand in-8 à deux colonnes, avec un grand nombre de figures intercalées dans le texte. *Ouvrage complet*, Prix : 36 fr.

A. Paré est avec raison considéré comme le père de la chirurgie française, et son autorité est chaque jour invoquée par nos grands maîtres; c'est donc rendre service aux amis de la bonne chirurgie, que de publier, dans un format commode, une nouvelle édition complète de cet important ouvrage. Indépendamment d'une appréciation historique de la chirurgie avant et après A. Paré, travail important qui a demandé de nombreuses recherches, M. Malgaigne s'est appliqué à collationner le texte sur les douze éditions qui ont été publiées, à faire disparaître une grande quantité de fautes introduites principalement par les éditeurs de Lyon, et à conserver dans toute sa pureté le style naïf de l'auteur, empreint d'une grande bonne foi. Nous avons reproduit dans le texte toutes les planches qu'il était important de conserver; nous ne doutons pas que cette belle édition ne trouve place dans la bibliothèque de tous les chirurgiens.

PARENT DUCHATELET. DE LA PROSTITUTION DANS LA VILLE DE PARIS, considérée sous le rapport de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration; ouvrage appuyé de documents statistiques puisés dans les archives de la préfecture de police, avec cartes et tableaux; par A.-J.-B. PARENT DUCHATELET, membre du Conseil de salubrité de la ville de Paris. *Deuxième édition revue, corrigée et augmentée, avec un beau portrait de l'auteur, gravé.* Paris, 1837. 2 vol. in-8. 16 fr.

« Pour composer ce livre, dit l'auteur, j'ai eu recours aux documents renfermés dans les archives de la préfecture de police. Il existe dans cette administration une division connue sous le nom de *Bureau des mœurs*; là se trouvent des registres et des papiers d'une haute importance. J'ai puisé largement à cette source précieuse, et je puis dire que c'est dans ce bureau que j'ai composé mon livre : j'en suis redevable à la bienveillance de MM. les préfets de police Delaveau, Debelleyme, Mangin, Girod (de l'Ain), Baude, Vivien, Gisquet, etc.

» Il m'a fallu plusieurs années pour achever dans le *Bureau des mœurs* le relevé, non seulement des écritures qu'on y tient et des registres qu'on y conserve, mais encore des *dossiers individuels*, tenus sur toutes ces femmes qui se trouvent à la tête des maisons de prostitution, et sur chacune des filles publiques que l'administration a pu soumettre à sa surveillance. »

PARISET. HISTOIRE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ou Recueil des Eloges lus dans les séances publiques, par E. PARISET, secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine, etc., *édition complète*, précédée de l'éloge de Pariset, publiée sous les auspices de l'Académie, par F. Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine. Paris, 1850, 2 beaux volumes in-12. 7 fr.

Cet ouvrage comprend : — Discours d'ouverture de l'Académie nationale de médecine, — Eloges de Corvisart. — Cadet-de-Gassicourt. — Berthollet. — Pinel, — Beauchêne, — Bourru, — Percy. — Vauquelin, — G. Cuvier, — Portal, — Chaussier, — Dupuytren, — Scarpa, — Desgenettes, — Laennec, — Tessier, — Huzard, — Marc, — Lodibert, — Bourdois de la Motte, — Esquirol, — Larrey, — Chevreul, — Lerminier, — A. Dubois. — Alibert, — Robiquet, — Double, — Geoffroy Saint Hilaire, — Ollivier (d'Angers), — Breschet, — Lisfranc, — A. Paré, — Broussais, — Bichat.

PARISET. MÉMOIRE SUR LES CAUSES DE LA PESTE et sur les moyens de la détruire, par E. PARISET. Paris, 1837, in-18. 3 fr. 50.

PARISET. ÉLOGE DE DUPUYTREN. Paris, 1836, in-8, avec portrait. 1 fr. 50.

PATIN (GUI). LETTRES. Nouvelle édition augmentée de lettres inédites, précédée d'une notice biographique, accompagnée de remarques scientifiques, historiques, philosophiques et littéraires, par RÉVEILLÉ-PARISE, membre de l'Académie nationale de méd. Paris. 1846, 3 vol. in-8, avec le *portrait* et le fac-simile de GUI PATIN. 21 fr.

Les lettres de Gui Patin sont de ces livres qui ne vieillissent jamais; et quand on les a lues, on en conçoit aussitôt la raison. Ces lettres sont, en effet, l'expression la plus pittoresque, la plus vraie, la plus énergique, non seulement de l'époque où elles ont été écrites, mais du cœur humain, des sentiments et des passions qui l'agitent. Tout à la fois savantes, érudites, spirituelles, profondes, enjouées, elles parlent de tout, mouvemens des sciences, hommes et choses, passions sociales et individuelles, révolutions politiques, etc. C'est donc un livre qui s'adresse aux savants, aux médecins, aux érudits, aux gens de lettres, aux moralistes, etc.

PATISSIER. TRAITÉ DES MALADIES DES ARTISANS et de celles qui résultent des diverses professions, d'après Ramazzini; ouvrage dans lequel on indique les précautions que doivent prendre, sous le rapport de la salubrité publique et particulière, les administrateurs, manufacturiers, fabricants, chefs d'ateliers, artistes, et toutes les personnes qui exercent des professions insalubres; par Ph. PATISSIER, membre de l'Académie royale de Médecine, etc. Paris, 1822, in-8. 7 fr.

PATISSIER. RAPPORT SUR L'EMPLOI DES EAUX MINÉRALES DE VICHY POUR LE TRAITEMENT DE LA GOUTTE, lu à l'Académie royale de Médecine au nom d'une commission, par Ph. PATISSIER, Paris, 1840. In-8. 3 fr. 50.

PELLETAN. MÉMOIRE STATISTIQUE sur la Pleuro-pneumonie aiguë, par J. PELLETAN, médecin du Bureau central des hôpitaux civils de Paris. Paris, 1840. in-4. 5 fr.

PERCHERON. BIBLIOGRAPHIE ENTOMOLOGIQUE, comprenant l'indication par ordre alphabétique des matières et des noms d'auteurs : 1° des Ouvrages entomologiques publiés en France et à l'étranger depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; 2° des Monographies et Mémoires contenus dans les Recueils, Journaux et Collections académiques français et étrangers. Paris, 1837, 2 vol. in-8. 14 fr.

PERRÈVE. TRAITÉ DES RÉTRÉCISSEMENTS ORGANIQUES DE L'URÈTRE. Emploi méthodique des dilatateurs mécaniques dans le traitement de ces maladies, par Victor PERRÈVE, docteur en médecine de la Faculté de Paris, ancien élève des hôpitaux. Ouvrage placé au premier rang pour le prix d'Argenteuil, sur le rapport d'une commission de l'Académie de médecine. Paris, 1847, 1 vol. in-8 de 340 pages, accompagné de 3 pl. et de 32 figures intercalées dans le texte. 5 fr.

Résultat de nombreuses années de recherches et d'expériences; déjà jugée et appréciée par la commission de l'Académie royale de médecine, cette méthode a été appliquée avec succès par plusieurs chirurgiens des hôpitaux de Paris : elle a donc reçu la sanction de l'expérience; et c'est avec confiance que l'auteur soumet son travail à tous les chirurgiens, persuadé qu'ils en tireront un grand avantage pour l'humanité.

PHARMACOPÉE DE LONDRES, publiée par ordre du gouvernement, *en latin et en français*. Paris, 1837, in-18. 3 fr.

PHILLIPS. DE LA TÉNOTOMIE SOUS-CUTANÉE, ou des opérations qui se pratiquent pour la guérison des pieds-bots, du torticolis, de la contracture de la main et des doigts,

des fausses ankyloses angulaires du genou, du strabisme, de la myopie, du bégaiement, etc.; par le docteur Ch. Phillips. Paris, 1841, in-8 de 420 pages avec 12 planches. 6 fr. 50.

C'est dans le but d'éclairer les praticiens sur ce qu'il y a de vrai, d'erroné ou de faux dans les résultats de la ténotomie, que M. Phillips a entrepris cet ouvrage, où il expose et discute avec impartialité les procédés employés par les chirurgiens qui ont fait une étude spéciale de ce point de la science. Personne mieux que M. Phillips ne pouvait exécuter ce travail avec conscience; elève de Dieffenbach, c'est lui qui est venu le premier pratiquer en France et faire connaître les méthodes opératoires de cet illustre chirurgien.

PINEL. Physiologie de l'homme aliéné, appliquée à l'analyse de l'homme social, par Scip. Pinel, médecin de l'hospice de Bicêtre. Paris, 1833, in-8 6 fr

Cet ouvrage comprend: exposition du sujet considéré avec les doctrines philosophiques,— De l'intelligence et de son développement dans les animaux; facultés propres à l'homme; — Analyse de l'intelligence par ses désordres, — Conséquences de cette analyse pour la métaphysique. — Les infirmités humaines sont fécondes en leçons. — Causes physiques qui produisent les troubles intellectuels. — Nouvelle classification des désordres intellectuels. — Des fonctions humaines, leur division, leurs influences physiques, leurs conséquences morales. — Analyse des passions. — Analyse de la conscience. — Analyse de la morale. — Analyse de la morale évangélique. — Analyse de la politique.

PIORRY. Traité de médecine pratique et de Pathologie iatrique ou médicale; Cours professé à la Faculté de médecine de Paris par P.-A. Piorry, professeur de pathologie médicale à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Pitié, etc. Paris, 1841-1850, ouvrage complet, 8 volumes in-8; prix de chaque. 8 fr.

Tome 1. Généralités ou Polygraphies.
T. 2 Monographies, 1, maladies du cœur, des gros vaisseaux, des artères, etc. (Cardiopathies, Angioleucopathies).
T. 3. Monographies, 2, altérations du sang (Anomohémies).
T. 4. Monographies, 3, maladies des conduits de l'air, des bronches, du poumon, etc. (Angiairopathies).
T. 5. Monographies, 4 maladies du tube digestif, des glandes salivaires, du foie (Angibromies, Sialadénies, Hépaties).
T. 6. Monographies, 5, maladies de la rate, fièvres intermittentes, voies urinaires, des organes génitaux, etc. (Splénopathies, Angiuropathies, Angiospermopathies, etc.).
T. 7. Monographies, 6, maladies de l'ovaire, de la matrice, du péritoine, du tissu cellulaire, maladies de la peau (Angiovies, Péritonies, Ethmoies, Dermopathies).
T. 8. Monographies, 7, maladies des yeux, des oreilles, du système nerveux, des nerfs, de l'encéphale, de la moëlle, des muscles, du tissu fibreux, des os, des articulations.

PIORRY. Traité de diagnostic et de séméiologie; par le professeur Piorry. Paris, 1840, 3 vol. in-8. 21 fr.

PIORRY. De la percussion médiate, et des signes obtenus à l'aide de ce nouveau moyen d'exploration, dans les maladies des organes thoraciques et abdominaux; par P.-A. Piorry. Paris, 1828, in-8, avec 2 planches. 6 fr.

PIORRY. Des habitations et de l'influence de leur disposition sur l'homme, en santé et en maladie. Paris, 1838, in-8. 3 fr. 50.

PLAIES D'ARMES A FEU (Des). Communications à l'Académie nationale de médecine, par MM. les docteurs Baudens, Roux, Malgaigne, Amussat, Blandin, Piorry, Velpeau, Huguier, Jobert (de Lamballe), Bégin, Rochoux, Devergie, etc. Paris. 1849, in-8 de 250 pages. 3 fr. 50.

PORTAL. Observations sur la nature et le traitement de l'hydropisie, par A. Portal, membre de l'Institut, président de l'Académie royale de médecine. Paris, 1824, 2 vol. in-8. 11 fr.

PORTAL. Observations sur la nature et le traitement de l'épilepsie, par A. Portal. Paris, 1827, 1 vol. in-8. 8 fr.

POUCHET. Théorie positive de l'ovulation spontanée et de la fécondation dans l'espèce humaine et les mammifères, basée sur l'observation de toute la série animale, par le docteur *F.-A. Pouchet*, professeur de zoologie au musée d'histoire naturelle de Rouen. *Ouvrage qui a obtenu le grand prix de physiologie à l'Institut de France.* Paris, 1847, 1 vol. in-8 de 500 pages, avec atlas, in-4° de 20 planches gravées et coloriées. 36 fr.

Dans son rapport à l'Académie, en 1845, la commission s'exprimait ainsi en résumant son opinion sur cet ouvrage : *Le travail de M. Pouchet se distingue par l'importance des résultats, par le soin scrupuleux de l'exactitude, par l'étendue des vues, par une méthode excellente.* Cette seule citation est un jugement concis et complet du livre que nous annonçons, et qui ne peut manquer d'être lu avec intérêt par tous les médecins ou les zoologistes studieux.

A l'égard de cette importante question, l'auteur a eu le courage de repasser tout au critérium de l'expérimentation; et c'est après avoir successivement confronté les divers phénomènes qu'offre la série animale et après avoir en quelque sorte tout soumis à l'épreuve du scalpel et du microscope qu'il a formulé ses lois physiologiques fondamentales, au nombre de dix, savoir :

1re Loi. Il n'y a point d'exception pour l'espèce humaine et les mammifères.

IIe Loi. Dans tout le règne animal la fécondation se produit à l'aide d'œufs, qui préexistent à la fécondation.

IIIe Loi. Des obstacles multiples s'opposent à ce que, chez les mammifères, le fluide séminal puisse être mis en contact avec les ovules encore contenus dans les vésicules de De Graaf.

IVe Loi. La fécondation ne peut s'opérer que lorsque les ovules ont acquis un certain développement, et après leur détachement de l'ovaire.

Ve Loi. Dans toute la série animale, incontestablement l'ovaire émet ses ovules indépendamment de la fécondation.

VIe Loi. Dans tous les animaux les ovules sont émis à des époques déterminées et en rapport avec la surexcitation périodique des organes génitaux.

VIIe Loi. Dans l'espèce humaine et les mammifères la fécondation n'a jamais lieu que lorsque l'émission des ovules coïncide avec la présence du fluide séminal.

VIIIe Loi. La menstruation de la femme correspond aux phénomènes d'excitation qui se manifestent à l'époque des amours chez les divers êtres de la série zoologique, et spécialement sur les femelles des mammifères.

IXe Loi. La fécondation offre un rapport constant avec la menstruation; aussi, sur l'espèce humaine, il est facile de préciser rigoureusement l'époque intermenstruelle où la conception est physiquement impossible, et celle où elle peut offrir quelque probabilité.

Xe Loi. Chez l'espèce humaine et les mammifères, l'œuf et le sperme se rencontrent normalement dans l'utérus, ou dans la région des trompes qui l'avoisine, et c'est là que s'opère la fécondation.

La *Théorie de l'ovulation spontanée* est accompagnée d'un très bel atlas gravé et colorié avec le plus grand soin et renfermant près de deux cent cinquante figures qui toutes sont originales et dessinées d'après nature, par M. Pouchet.

PRICHARD. Histoire naturelle de l'homme, comprenant des Recherches sur l'influence des agents physiques et moraux considérés comme cause des variétés qui distinguent entre elles les différentes Races humaines; par J.-C. Prichard, membre de la Société royale de Londres, correspondant de l'Institut de France, traduit de l'anglais, par F.-D. Roulin, sous-bibliothécaire de l'Institut. Paris, 1843, 2 vol. in-8 accompagnés de 40 pl. gr. et coloriées, et de 90 fig. intercalées dans le texte. 20 fr.

Cet ouvrage s'adresse non seulement aux savants, mais à toutes les personnes qui veulent étudier l'anthropologie. C'est dans ce but que l'auteur a indiqué avec soin en traits rapides et distincts, 1° tous les caractères physiques, c'est-à-dire les variétés de couleurs, de physionomie, de proportions corporelles, etc., des différentes races humaines; 2° les particularités morales et intellectuelles qui servent à distinguer ces races les unes des autres; 3° les causes de ces phénomènes de variété. Pour accomplir un aussi vaste plan, il fallait, comme le docteur J.-C. Prichard, être préparé par de longues et consciencieuses études, être initié à la connaissance des langues afin de consulter les relations des voyageurs, et de pouvoir décrire les différentes nations dispersées sur la surface du globe; car il fallait indiquer tout ce qu'on sait des rapports qu'elles ont entre elles; tout ce qu'ont pu faire découvrir relativement à leur origine, les recherches historiques et philologiques.

Le nom de M. Roulin est une garantie de l'élégance et de l'exactitudede la traduction.

RANG. Histoire naturelle des aplysiens, par M. Sander-Rang, membre de plusieurs Sociétés d'histoire naturelle. Paris, 1828 (ouvrage servant de *complément à l'Histoire naturelle des mollusques,* par Ferussac) 1 vol. grand in-4 accompagné de 25 planches figures noires. 10 fr.

— *Le même ouvrage*, édition in-4 avec 25 planches coloriées. 18 fr.

— *Le même ouvrage*, édition in-folio avec 25 planches coloriées. 30 fr.

Cette monographie a particulièrement pour but la connaissance de l'un des genres les plus riches et les plus intéressants de la classe des Mollusques. L'auteur établit d'abord les caractères de genre, et s'attache à en décrire toutes les espèces, dont plus de la moitié était encore inédite. M. S.-Rang fait connaître, touchant les mœurs, les habitudes et les propriétés de ces animaux, tout ce qu'il a eu occasion d'observer pendant les cours de plusieurs voyages sur mer; et afin de rendre son ouvrage complet, il a ajouté à ses propres observations tout ce que les auteurs anciens et modernes ont dit sur les Aplysies.

RASORI. Théorie de la phlogose, trad. de l'italien par Sirus Pirondi, docteur en médecine. Paris, 1839, 2 vol. in-8. 8 fr.

Rapport a l'Académie nationale de médecine SUR LA PESTE ET LES QUARANTAINES, fait au nom d'une commission, par le docteur *Prus*, accompagné de pièces et documents, et suivi de la discussion au sein de l'Académie Paris, 1846, 1 vol. in-8 de 1050 pages. 10 fr.

Cet important ouvrage qui embrasse des questions d'un si haut intérêt pour la santé publique et les relations commerciales, est divisé en trois parties, savoir : 1o Rapport à l'Académie sur la Peste et les quarantaines, 2o Pièces et Documents à l'appui du rapport. I. Note sur l'antiquité de la peste

en Orient et particulièrement en Egypte, par le docteur *Daremberg*. — II. Lettre de M. le docteur *Witt*, médecin en chef de l'armée russe, sur la peste de Valachie et de Moldavie pendant les campagnes de 1828-1829. — III. Notice sur la même épidémie, par le docteur *Siedlitz*. — IV. Mémoire sur la peste en Algérie depuis 1552 jusqu'en 1819. par *Ad. Berbrugger*. — V. Mémoire sur la peste en Perse, par le docteur *Lachèze*. — VI. Correspondance officielle de M. *Ferd. de Lesseps*, consul de France à Alexandrie, adressée à M. le ministre des affaires étrangères pendant l'épidémie de peste. — VII. Mémoire sur la peste en Orient en 1840, par M. *Delaporte*.— VIII-XV. Réponses particulières de MM. les docteurs *Pruner*, *Seisson*, *Perron*, *Fischer*, *Duvigneau*, *Clot-Bey*, *Grassi*, *Laidlaw*, aux sept questions posées par le ministère anglais en 1839. —XVI. Mémoire sur la quarantaine de Jaffa depuis la nouvelle possession de la Syrie et de la Palestine par les Osmanlis, par le docteur *C. Lasperanza*. — XVII-XXIV. Rapports particuliers adressés au conseil de santé du Caire sur la peste qui a régné en 1841, en Égypte, par MM. les docteurs *Granet*, *Ibrahim*, *Koch*, *Masserano*, *Delong*, *Perron*, *Penay*, *Rossi*, *Mustapha-el-Subki*, *Seisson*.— XXV-XXXI. Procès-verbeaux de la commission de l'Académie, communications verbales de MM. *Lachèze*, *Aubert-Roche*, *Lagasquie*, *Ségur du Perron*, *Morpurgo*, *de Nion*, *Cholet*, *Gaetani*. — XXXII. Lettre de M. *Chevillon* sur le lazaret de Marseille. — XXXIII. Tableau général par ordre de temps et de lieux des épidémies de peste qui ont affligé le monde depuis trente et un siècles, par le docteur *Rossi*. — XXXIV. Tableau de la mortalité d'Alexandrie (Egypte), depuis le 1er janvier 1835 jusqu'au 1er janvier 1845, avec l'indication distincte des décès dus à la peste, etc. 3o Discussion dans le sein de l'Académie. Cette savante discussion, qui occupé plus de 400 pages, contient les opinions de MM. Dubois (d'Amiens). — Rochoux. — Castel. — Hamont. — Gaultier de Claubry. — Prus. — Ferrus. — Poiseuille. — Desportes. — Londe. — Pariset. Bégin. — Piorry. — Bricheteau, etc.

Rapports et instructions de l'Académie royale de Médecine SUR LE CHOLÉRA-MORBUS, suivis des conseils aux administrateurs, aux médecins et aux citoyens, *publiés par ordre du gouvernement*. Paris, 1831-32, 2 parties in-8. 4 fr.

RASPAIL. Nouveau système de physiologie végétale et de botanique, fondé sur les méthodes d'observation, développées dans le Nouveau système de chimie organique, par F.-V. Raspail, accompagné de 60 planches, contenant près de 1000 figures d'analyse, dessinées d'après nature et gravées avec le plus grand soin. Paris, 1837. 2 forts vol. in-8, et atlas de 60 planches. 30 fr.

— Le même ouvrage, avec planches coloriées. 50 fr.

RASPAIL. Nouveau système de chimie organique, fondé sur de nouvelles méthodes d'observation; précédé d'un Traité complet sur l'art d'observer et de manipuler en grand et en petit dans le laboratoire et sur le porte-objet du microscope; par F.-V. Raspail. *Deuxième édition*, *entièrement refondue*, accompagnée d'un atlas in-4 de 20 planches contenant 400 figures dessinées d'après nature, gravées avec le plus grand soin. Paris, 1838, 3 forts vol. in-8, et atlas in-4. 30 fr.

Jusqu'à présent nous ne possédions pas de *Traité de chimie organique*. L'ouvrage que publie M. Raspail, fondé sur un ensemble d'expériences rigoureuses, est donc entièrement neuf; il est divisé en quatre parties principales :

La première est intitulée *Manipulation* ou *chimie expérimentale*. Elle est divisée en deux sections. La première traite des manipulations en grand, de celles dont la chimie organique emprunte les appareils à la chimie inorganique; la seconde est consacrée aux manipulations en petit, c'est-à-dire à la méthode d'expérimentation au microscope que l'auteur a créée pour l'étude générale des corps organisés.

La deuxième partie, intitulée *chimie descriptive*, se divise en deux sections : l'une dans laquelle l'auteur expose les bases de la classification, et l'autre où il décrit chaque ordre de substances et en discute les caractères, les usages et la valeur. C'est là la partie principale de l'ouvrage; car elle en forme les deux tiers. Le *chimie descriptive* est divisée en quatre groupes principaux, renfermant : 1° Les *substances organisées*; 2° Les *substances organisatrices*; 3° Les *substances organisantes*: 4° Les *substances organiques*.

Dans le groupe des organisées, les articles qui ont reçu les plus longs développements sont ceux de la *fécule*, la première des découvertes de l'auteur; de la *structure musculaire et nerveuse*, de *l'embryologie animale*, des *tissus parasites*, du *sang*, du *lait*, des *substances alimentaires*, etc. L'article de la *substance saccharine* a été traité avec tous les développements que commandait l'essor nouveau qu'a pris la fabrication du *sucre indigène* La topographie du sucre, son extraction, ses divers mélanges, sources de tant d'illusions, etc.

RATIER. Nouvelle médecine domestique, contenant : 1o Traité d'hygiène générale: 2o Traité des erreurs populaires; 3o Manuel des premiers secours dans les cas d'accidents pressants; 4o Traité de médecine pratique générale et spéciale; 5o Formulaire pour la préparation et l'administtation des médicaments; 6 Vocabulaire des termes techniques de médecine. par le docteur F.-S. Ratier, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1825, 2 vol. in-8. 15 fr.

RATIER. Traité élémentaire de matière médicale; par F.-S. Ratier. Paris, 1829, 2 vol. in-8. 10 fr. 50.

RATIER. Quelles sont les mesures de police médicale les plus propres à arrêter la propagation de la maladie vénérienne? par F.-S. Ratier, *Mémoire couronné par la Société de médecine de Bruxelles*. Paris, 1836, in-8. 1 fr. 25.

RAU. Nouvel organe de la médecine spécifique, ou Exposition de l'état actuel de la méthode Homœopathique, par le docteur J.-L. Rau, suivi de nouvelles expériences sur les doses dans la pratique de l'homœopathie, par le docteur G. Gross. Traduit de l'allemand par D. R. Paris, 1845, in-8. 5 fr.

RAYER. Archives de médecine comparée. Paris, 1843, tome I, 1 vol. grand in-4 avec 9 planches. 25 fr.

RAYER. TRAITÉ DES MALADIES DES REINS, et des altérations de la sécrétion urinaire, étudiées en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les maladies des uretères, de la vessie, de la prostate, de l'urètre, etc.; par P. RAYER, médecin de l'hôpital de la Charité, membre de l'Institut et de l'Académie nationale de médecine, etc. Paris, 1839-1841, 3 forts vol. in-8. 24 fr.

Le bel atlas pour cet ouvrage est consacré à *l'Anatomie pathologique* des reins, de la vessie, de la prostate, des uretères, de l'urètre, etc., a été publié en 12 livraisons contenant chacune 5 planches grand in-folio, gravées et magnifiquement coloriées d'après nature, avec un texte descriptif. Ce bel ouvrage composé de 60 planches grand in-folio *est complet*. Prix : 192 fr.

Ce bel ouvrage est ainsi divisé :

1. — Néphrite simple, Néphrite rhumatismale, Néphrite par poison morbide. — Pl. 1, 2, 3, 4, 5.
2. — Néphrite albumineuse (maladies de Bright). — Pl, 6, 7, 8, 9, 10.
3. — Pyélite (inflammation du bassinet et des calices). — Pl. 11, 12, 13, 14, 15.
4. — Pyélo-Néphrite, Péri-Néphrite, Fistules Rénales. — Pl. 16, 17, 18, 19, 20.
5. — Hydronéphrose, Kystes urinaires. — Pl. 21, 22, 23, 24, 25.
6. — Kystes séreux, Kystes acéphalocystiques, Vers. — Pl. 26, 27, 28, 29. 30.
7. — Anémie, Hypérémie, Atrophie, Hypertrophie des reins et de la vessie. — Pl. 31, 32, 33, 34, 35.
8. — Hypertrophie, Vices de conformation des reins et des uretères. — Pl. 36, 37, 38, 39, 40.
9. — Tubercules, Mélanoses des reins. — Pl. 41, 42, 43, 44, 45.
10. — Cancer des reins, Maladies des veines rénales. — Pl. 46, 47, 48, 49, 50.
11. — Maladies des tissus élémentaires des reins et de leurs conduits excréteurs. — Pl. 51, 52, 53, 54, 55.
12. — Maladies des capsules surrénales. — Pl. 56, 57 58, 59, 60.

RAYER. DE LA MORVE ET DU FARCIN CHEZ L'HOMME, par P. RAYER, médecin de l'Hôpital de la Charité. Paris, 1837, in-4, figures coloriées. 9 fr.

RAYER. TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DES MALADIES DE LA PEAU; par P. RAYER, *deuxième édition entièrement refondue*. Paris, 1835, 3 forts vol. in-8, accompagnés d'un bel atlas de 26 planches grand in-4, gravées et coloriées avec le plus grand soin, représentant, en 400 figures, les différentes maladies de la peau et leurs variétés. Prix du texte seul, 3 vol. in-8. 23 fr.

Prix de l'atlas seul, avec explication raisonnée, grand in-4 cartonné. 70 fr.

Prix de l'ouvrage complet, 3 vol. in-8 et atlas in-4, cartonné. 88 fr.

Cette seconde édition du *Traité des maladies de la peau* a subi de telles améliorations et a reçu des additions si nombreuses et si importantes, que c'est en réalité un nouvel ouvrage. Le passage suivant extrait de l'ouvrage est propre à donner une idée de l'esprit dans lequel il a été composé : « L'observation de chaque jour rend de plus en plus frappante cette vérité, que l'étude des maladies de la peau ne peut être séparée de la pathologie générale et de celle des autres affections morbides avec lesquelles elles ont des rapports nombreux et variés. En effet la connaissance de ces maladies embrasse celle des infections générales, des vices héréditaires, des effets du régime, etc.; elle comprend celle des maladies qui les ont précédées, des lésions internes qui les accompagnent, l'appréciation des modifications organiques qui succèdent à certaines éruptions, la prévision des maladies qui peuvent survenir après leur disparition, etc.; mais pour que ces vues générales acquièrent une utilité pratique, pour qu'elles puissent être appliquées avec fruit au traitement des affections cutanées, l'étendue de ces rapports et de ces influences est frappante dans quelques cas, contractée ou tout à fait nulle dans quelques autres, doit être étudiée et appréciée autant que possible dans les espèces et même dans les individualités morbides, avec toutes leurs considérations et tous leurs éléments. »

Enfin, pour que rien ne manquât à l'utilité et au succès de cet ouvrage, l'auteur a réuni, dans un *Atlas pratique* entièrement neuf, la généralité des maladies de la peau ; il les a groupées dans un ordre systématique pour en faciliter le diagnostic; et leurs diverses formes y ont été représentées avec une fidélité, une exactitude et une perfection qu'on n'avait pas encore atteintes.

RENOUARD (P. V.). HISTOIRE DE LA MÉDECINE depuis son origine jusqu'au XIXe siècle, par le docteur P. V. RENOUARD, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1846. 2 vol. in-8. 12 fr.

L'auteur, en composant cet ouvrage, a voulu démontrer qu'entre tant d'opinions diverses ou contraires qui ont dominé depuis l'origine de la médecine, il existe en médecine quelque chose d'utile et de certain, quelque principe dont l'évidence frappe comme celle d'un axiome de mathématique, quelque règle pratique dont l'utilité est incontestable. Il a pensé qu'un médecin qui est animé du sentiment de ses devoirs et pour qui la pratique n'est pas de la routine, ne pouvait rester indifférent à ces questions. Tel est le but de cet ouvrage ; il est divisé en *huit périodes* qui comprennent : I. PÉRIODE PRIMITIVE ou d'instinct, finissant à la ruine de Troie, l'an 1184 avant J.-C. ; II. PÉRIODE SACRÉE ou mystique, finissant à la dispersion de la Société pythagoricienne, 500 ans avant J.-C. : III. PÉRIODE PHILOSOPHIQUE, finissant à la fondation de la bibliothèque d'Alexandrie, 320 ans avant J.-C. ; IV. PÉRIODE ANATOMIQUE, finissant à la mort de Galien, l'an 200 de l'ère chrétienne : V. PÉRIODE GRECQUE, finissant à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, l'an 640; VI. PÉRIODE ARABIQUE, finissant à la renaissance des lettres en Europe, l'an 1400 : VII. PÉRIODE ÉRUDITE, comprenant le XVe et le XVIe siècle ; VIII. PÉRIODE RÉFORMATRICE, comprenant les XVIIe et XVIIIe siècles.

RÉVEILLÉ-PARISE. PHYSIOLOGIE ET HYGIÈNE DES HOMMES LIVRÉS AUX TRAVAUX DE L'ESPRIT, ou recherches sur le physique et le moral, les habitudes, les maladies et le régime des gens de lettres, artistes, savants, hommes d'état, jurisconsultes, administrateurs, etc., par le docteur J.-H. RÉVEILLÉ-PARISE, membre de l'Académie nationale de médecine, etc. *Quatrième édition*, revue et augmentée. Paris, 1843, 2 vol. in-8. 15 fr.

RÉVEILLÉ-PARISE. Études de l'homme dans l'état de santé et de maladie, par le docteur J.-H. Réveillé-Parise. *Deuxième édit.* Paris, 1845, 2 vol. in-8. 15 fr.

Nous ne pouvons mieux faire apprécier toute l'importance de cet ouvrage, qu'en indiquant les titres des principaux sujets traités : 1° De la santé. 2° De l'éclectisme en médecine et de ses caractères. 3° Principes généraux et inductions pratiques relatives à la convalescence dans les maladies aiguës. 4° De l'imagination comme cause du progrès scientifique. 5° Mémoire sur l'emploi des feuilles de plomb dans les pansements des plaies et ulcères en voie de cicatrisation. 6° Les deux médecins : la science, la profession. 7° Essai de médecine morale. 8° Mémoire sur une nouvelle méthode de hâter la guérison des plaies récentes. 9° Mémoire sur l'existence et la cause organique du tempérament mélancolique. 10° Hygiène du corset. 11° Base du progrès de la science de l'homme. 12° Galerie médicale : Corvisart, Hallé, Boyer, Chaussier, Bourdois de la Motte, Portal, Dupuytren, Alibert, Desgenettes, Broussais, Marc, Richerand, Double, Larrey, Chervin.

RÉVEILLÉ-PARISE. Guide pratique des goutteux et des rhumatisans, ou recherches sur les meilleures méthodes de traitements curatives et préservatrices des maladies dont ils sont atteints ; par le docteur Réveillé-Parise. *Troisième édition.* Paris, 1847, in-8. 5 fr.

REYBARD. Mémoires sur le traitement des anus artificiels, des plaies des intestins et des plaies pénétrantes de poitrine. Paris, 1827, in-8 avec 3 pl. 4 fr. 50.

REYBARD. Procédé nouveau pour guérir par l'incision les rétrécissements du canal de l'urètre. Paris, 1833, in-8, fig. 3 fr.

RICORD. Traité pratique des maladies vénériennes, ou recherches critiques et expérimentales sur l'inoculation appliquée à l'étude de ces maladies, suivies d'un résumé thérapeutique et d'un formulaire spécial, par Ph. Ricord, chirurgien de l'hôpital des Vénériens de Paris. Paris, 1838, in-8. 9 fr.

ROBIN. Du microscope et des injections dans leurs applications à l'anatomie et à la pathologie, suivi d'une Classification des sciences fondamentales, de celle de la biologie et de l'anatomie en particulier, par le docteur Ch. Robin, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, vice-président de la Société de biologie, membre de la Société philomatique, etc. Paris, 1849, 1 vol. in-8 de 450 pages, avec 23 figures intercalées dans le texte et 4 planches gravées. 7 fr.

ROBIN. Des végétaux qui croissent sur l'homme et sur les animaux vivants, par Ch. Robin, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1847, grand in-8, avec 3 planches gravées. 4 fr.

ROCHE et SANSON et LENOIR. Nouveaux éléments de pathologie médico-chirurgicale, ou Traité théorique et pratique de Médecine et de Chirurgie; par L. Ch. Roche, membre de l'Académie de Médecine, J.-L. Sanson, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris, A. Lenoir, chirurgien de l'hôpital Necker, professeur agrégé de la Faculté de Médecine. *Quatrième édition*, considérablement augmentée. Paris, 1844, 5 vol. in-8, de 700 pages chacun. 36 fr.

Ouvrage adopté comme classique pour l'enseignement dans les écoles de médecine, et par le ministre de la guerre pour les élèves des hôpitaux militaires d'instruction. Dans cette *quatrième édition* M. Roche, pour la *partie médicale*, et M. Lenoir, pour la *partie chirurgicale*, ont revu l'ensemble de l'ouvrage dans lequel beaucoup de chapitres ont été refaits en entier, et nous pouvons ajouter qu'il n'est aucune partie qui n'ait reçu d'eux d'importantes corrections et de notables additions.

ROESCH. De l'abus des boissons spiritueuses, considéré sous le point de vue de la police médicale et de la médecine légale. Paris, 1839, in-8. 3 fr. 50.

ROSE. Traité pratique d'analyse chimique, suivi de tables, servant, dans les analyses, à calculer la quantité d'une substance d'après celle qui a été trouvée d'une autre substance ; par Henri Rose, professeur de chimie à l'Université de Berlin, traduit de l'allemand sur la quatrième édition, par A.-J.-L. Jourdan, accompagné de notes et additions, par E. Peligot, professeur de chimie au conservatoire des arts et métiers, etc. Paris, 1843, 2 forts vol in-8, avec fig. intercalées dans le texte. 16 fr.

Nous n'avions pas encore en France un traité des réactifs qui pût servir de *vade mecum* aux chimistes expérimentateurs, en présentant d'une manière méthodique toutes les réactions d'un corps donné. La traduction de l'excellent *Traité pratique d'analyse chimique* de H. Rose vient de répondre à ce besoin. Le premier volume est consacré à l'*analyse qualitative* qui est le véritable traité des réactions des corps. Le deuxième, à l'*analyse quantitative* que nous nommerons *analyse* proprement dite. Dans le premier on s'occupe de reconnaître la présence des corps, et dans le second de constater leurs proportions. La nouvelle édition que nous publions aujourd'hui n'est pas une simple réimpression c'est en quelque sorte une traduction nouvelle, qui diffère de la précédente sous deux rapports : 1° elle a été faite sur la quatrième édition originale, augmentée par l'auteur de plus d'un tiers; 2° M. E. Péligot s'est chargé d'y ajouter des notes et additions, qui présentent l'exposé des di-

vers procédés d'analyse introduits dans la science depuis la publication de cette dernière édition. Le nom de H. Rose et de M. Péligot garantit suffisamment l'exactitude apportée à cet ouvrage. C'est un livre de laboratoire.

ROUSSEAU et LEMONNIER, Promenade au Jardin des Plantes, comprenant la description : 1° de la ménagerie, avec des notices sur les mœurs des animaux qu'elle renferme ; 2° du cabinet d'anatomie comparée ; 3° des galeries de zoologie, de botanique, de minéralogie et de géologie ; 4° de l'école de botanique ; 5° des serres et du Jardin de naturalisation et des semis ; 6° catalogue de la bibliothèque, etc. ; par MM. Louis Rousseau, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, et Céran Lemonnier, professeur d'histoire naturelle au collége Rollin, *avec un plan et quatre vues du jardin*. Paris, 1837, un volume in-18 de 620 pages. 3 fr.

Avec cette épigraphe : « Le Muséum d'histoire naturelle de Paris est le plus vaste établissement qui ait jamais été consacré à la science de la nature. » (G. Cuvier.)

RUFZ. Recherches sur les empoisonnements pratiqués par les nègres a la Martinique, par le docteur Rufz, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, médecin à la Martinique. Paris, 1844, in-8 de 156 pages. 3 fr.

SABATIER. Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris, depuis son origine jusqu'à nos jours, par J.-C. Sabatier, D. M. P., membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1837, in-8. 5 fr.

SAINTE-MARIE. Lectures relatives a la police médicale, faites au conseil de salubrité de Lyon ; par Et. Sainte-Marie, D. M., membre du conseil de salubrité et de la commission de statistique, précédées du *Précis élémentaire* ou *Introduction à la police médicale*. Paris, 1829, in-8. 5 fr.

SAINTE-MARIE. De l'huitre et de son usage comme aliment et comme remède. Lyon, 1827, in-8. 1 fr. 25.

SAINTE-MARIE. Nouveau formulaire médical et pharmaceut. Paris, 1820, in-8. 5 fr.

SAINTE-MARIE. Dissertation sur les médecins poëtes. Paris, 1835, in-8. 5 fr.

SAINT-MARTIN. Monographie sur la rage ; ouvrage couronné par le Cercle médical de Paris ; par A.-F.-C. de Saint-Martin, docteur en Médecine de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1826, in-8. 6 fr.

SALVERTE. Des Sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges et les miracles ; par Eusèbe Salverte. *Deuxième édition.* Paris, 1843, 1 vol. grand in-8 de 550 pages. 7 fr. 50.

SANSON. Des hémorrhagies traumatiques ; par L.-J. Sanson, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'Hôpital de la Pitié, etc. Paris, 1836, in-8, figures coloriées. 6 fr.

SANSON. De la réunion immédiate des plaies, de ses avantages et de ses inconvénients ; par L.-J. Sanson. Paris, 1834, in-8. 3 fr.

SCARPA. Traité des maladies des yeux, par A. Scarpa, directeur de l'École de médecine de Pavie. Traduit de l'italien, et augmenté de notes par les docteurs J.-B. Bousquet et N. Bellangé. Paris, 1821, 2 vol. in-8, avec 4 planches. 7 fr.

SCOUTETTEN. De l'eau sous le rapport hygiénique et médical, ou de l'hydrothérapie, par H. Scoutetten, chirurgien en chef de l'hôpital de Strasbourg, etc. Paris, 1843, 1 vol. in-8 de 624 pag. 7 fr. 50.

SCOUTETTEN. Mémoire sur la cure radicale des pieds-bots, par H. Scoutetten, Paris, 1838, in-8, avec six planches. 3 fr.

SÉDILLOT. De l'infection purulente, ou Pyoémie, par le docteur Ch. Sédillot, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Strasbourg, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine, etc. Paris, 1849, 1 vol. in-8, avec 3 planches coloriées. 7 fr. 50.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties : *dans la première partie* l'auteur rapporte et discute les documents qui existent dans la science sur les phénomènes de l'infection purulente. *La deuxième partie* est consacrée aux expériences entreprises sur les animaux dans le but de constater les effets de l'introduction du pus dans le sang, où l'on voit que les injections de liquides chargés de globules purulents déterminent les symptômes et les altérations anatomo-pathologiques observés sur l'homme atteint d'infection purulente. *La troisième partie* renferme une série d'observations cliniques propres à élucider l'histoire de la Pyoémie sous les divers aspects pathologiques. *La quatrième partie* est consacrée à l'exposition synthétique des résultats partiels signalés dans les parties précédentes.

SEGUIN. Traitement moral, hygiène et éducation des idiots, et autres enfants arriérés ou retardés dans leurs développements, agités de mouvements involontaires,

débiles, muets non-sourds, bègues, etc.; par *Ed. Séguin*, ex-instituteur des enfants idiots de l'hospice de Bicêtre, etc. Paris, 1846, 1 vol. in-12 de 750 pag. 6 fr.

Les longues études que M. Séguin a faites de la classe infortunée des idiots lui ont valu les encouragements et les éloges de l'Académie des sciences, et c'est à la suite d'un rapport à l'administration des hôpitaux qu'il a été chargé d'appliquer sa méthode à l'éducation des jeunes idiots des hospices de la ville de Paris; cet ouvrage est composé : 1° des réflexions qu'une longue étude de l'idiotie lui a suggérées; 2° des observations d'idiotie et d'imbécillité les plus remarquables que sa pratique lui a fournies; 3° du mode de traitement que l'expérience lui a montré le plus efficace; 4° des méthodes d'éducation les meilleures pour les enfants idiots ou arriérés et qui sont résultées pour lui d'une observation continue depuis dix ans, soit dans les familles, soit dans les hospices.

SENAC. Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies; seconde édit., augmentée par A. Portal. Paris, 1783, 2 vol. in-4, avec 23 planches. 20 fr.

SERRES. Recherches d'anatomie transcendante et pathologique; théorie des formations et des déformations organiques, appliquée à l'anatomie de la duplicité monstrueuse; par E. Serres, membre de l'Institut de France, médecin de l'hôpital de la Pitié. Paris, 1832, in-4, accompagné d'un atlas de 20 planches in-fol. 21 fr.

SIMON. Leçons de médecine homœopathique, par le docteur Léon Simon. Paris, 1835. 1 fort vol. in-8. 8 fr.

Cet ouvrage est divisé en dix-sept leçons; elles comprennent : 1° Vue générale de la doctrine homœopathique; 2° De l'homœopathie dans ses rapports avec l'Histoire de la médecine : 3° De la méthode homœopathique; 4° Loi de spécificité; 5° Dynamisme vital; 6° Institution de l'expérimentation; 7° De la Pathologie homœopathique; 8° Diagnostic et Prognostic homœopathiques; 9° et 10° Théories des maladies chroniques; 11° et 12° Moyens de connaître les vertus curatives des médicaments; 13° Thérapeutique générale homœopathique; 14° Répétition des doses homœopathiques; 15° Modes de préparation et d'administration des médicaments homœopathiques; 16° Hygiène homœopathique; 17° Physiologie homœopathique.

SPRENGEL. Histoire de la médecine depuis son origine jusqu'au dix-neuvième siècle, avec l'histoire des principales opérations chirurgicales et une table générale des matières; traduit de l'allemand de Kurt Sprengel, par A.-J.-L. Jourdan, D. M. Paris, 1815-1820, 9 vol. in-8. br. 45 fr.
Les tomes 8 et 9 séparément, 2 vol. in-8. 12 fr.

SWAN. La Névrologie, ou Description anatomique des Nerfs du corps humain, par le Docteur J. Swan; *ouvrage couronné par le collége royal des chirurgiens de Londres*, traduit de l'anglais, avec des additions, par E. Chassaignac, D. M., prosecteur à la Faculté de Médecine de Paris, accompagné de 25 belles planches, gravées à Londres avec le plus grand soin. Paris, 1838, in-4, grand papier vélin cart. 24 fr.

Cet ouvrage a acquis un grand intérêt par les nombreuses et importantes additions qu'y a faites M. Chassaignac, lesquelles, jointes à des planches d'une exécution parfaite, en font un livre indispensable pour l'étude si intéressante du système nerveux.

TARDIEU. De la morve et du farcin chronique chez l'homme, par le docteur *Ambr. Tardieu*, professeur-agrégé à la faculté de médecine de Paris, chef de clinique à l'hôpital de la Charité. etc. Paris, 1843, in-4. 5 fr.

TÉALLIER. Du cancer de la matrice, de ses causes, de son diagnostic et de son traitement, *ouvrage qui a remporté le prix à la Société de médecine de Lyon*, par M. Téallier, membre de la Société de Méd. de Paris. Paris, 1836, in-8. 5 fr.

TEMMINCK et LAUGIER. Nouveau recueil de Planches coloriées d'oiseaux, pour servir de suite et de complément aux planches enluminées de Buffon, par MM. Temminck, directeur du Musée de Leyde, et Meiffren-Laugier, de Paris.

Acquéreur de cette grande et belle publication, l'une des plus importantes qui honorent la librairie française moderne, et l'un des ouvrages les plus parfaits pour l'étude si intéressante de l'ornithologie, nous venons offrir le *Nouveau recueil de planches coloriées d'oiseaux* en souscription. Nous donnons nos soins à un nouveau tirage dont l'exécution ne laissera rien à désirer, tout en baissant le prix d'un tiers.

L'ouvrage se compose de 5 vol. avec 600 planches in-folio dessinées d'après nature par Prêtre et Huet, gravées et coloriées. Il sera publié deux livraisons tous les quinze jours à partir du 1er juin 1850.

Chaque livraison composée de 6 planches gravées et coloriées avec le plus grand soin, et le texte descriptif correspondant. L'ouvrage sera publié en 102 livraisons.

Prix de la livraison in-folio, figures coloriées, au lieu de 15 fr. 10 fr.
— grand in-4, fig. coloriées, au lieu de 10 fr. 50 7 fr. 50

Toutes les planches, d'une exécution irréprochable, numérotées de 1 à 600, sont gravées, le texte imprimé, l'on peut compter sur la publication très exacte et qu'il n'y aura aucune interruption. La dernière livraison contient des tables scientifiques et méthodiques. Les personnes qui ont négligé de retirer les dernières livraisons pourront se les procurer aux prix indiqués ci-dessus.

TEMMINCK. Les oiseaux d'europe, décrits par C.-J. Temminck, directeur du Musée d'histoire naturelle de Leyde. Atlas de 530 planches dessinées par J.-C. Werner, peintre au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Paris, 1848.
Deux beaux vol. in-8, fig. color., cartonnés. Prix réduit, au lieu de 220 fr. : 100 fr.
Deux beaux vol. in-8, figures noires, cartonnés. 20 fr.

Il ne reste qu'un très petit nombre d'exemplaires de cet important ouvrage dont nous avons baissé les prix de plus des trois quarts.

TEMMINCK. MONOGRAPHIES DE MAMMALOGIE, ou Description de quelques genres de mammifères, dont les espèces ont été observées dans les différents Musées de l'Europe, par C.-J. TEMMINCK, directeur du Musée d'histoire naturelle de Leyde, etc. *Paris* et *Leyde*, 1827-1841, 2 vol. in-4, avec 70 planches. 50 fr.

Cet important ouvrage comprend dix-sept monographies, savoir ; 1° genre Phalanger; 2° genre Sarrigue; 3° genres Dasyure, Thylacines et Phascogales; 4° genre Chat; 5° ordre des Chéiroptères; 6° Molosse; 7° sur les Rongeurs; 8° genre Rhinolophe; 9° genre Nycloclepte; 10° genre Nyctophile; 11° genre Chéiroptères frugivores; 12° genre Singe; 13° genre Chéiroptères vespertilionides, 14° genres taphien, queue en fourreau, queue cachée, queue bivalve; 15° genres Arcticte et Paradoxure; 16° genre Pédimane; 17° genre Mégère.

TESSIER. RECHERCHES CLINIQUES SUR LE TRAITEMENT DE LA PNEUMONIE ET DU CHOLÉRA, suivant la méthode de Hahnemann, précédées d'un discours sur les abus de la statistique en médecine, par le docteur J. P. Tessier, médecin de l'hôpital Sainte-Marguerite, etc. Paris, 1850, in-8. 5 fr.

TESTE. MANUEL PRATIQUE DE MAGNÉTISME ANIMAL. Exposition méthodique des procédés employés pour produire les phénomènes magnétiques et leur application à l'étude et au traitement des maladies, par J.-A. TESTE, docteur en médecine de la Faculté de Paris. *Troisième édition augmentée.* Paris, 1846, 1 vol. in-12. 4 fr.

Malgré l'attention générale que le magnétisme excite depuis quelques années, et surtout dans toutes les contrées de l'Europe, malgré les louables efforts des hommes éclairés qui déjà lui ont voué leur talent, c'est encore une question neuve pour beaucoup de personnes et qui demande d'être étudiée avant d'être jugée; telle est la solution que s'est proposée M. Teste. Enseigner l'art du magnétisme, en jeter les éléments dans toutes les classes de la société, faire ressortir les immenses avantages que l'humanité doit en retirer un jour, tel est le but que l'auteur a atteint en publiant le *Manuel pratique du magnétisme animal.*

TESTE. LE MAGNÉTISME ANIMAL EXPLIQUÉ, ou Leçons analytiques sur la nature essentielle du magnétisme, sur ses effets, son histoire, ses applications, les diverses manières de le pratiquer, etc., par le docteur A. TESTE. Paris, 1845, in-8. 7 fr.

THEVENOT. TRAITÉ DES MALADIES DES EUROPÉENS DANS LES PAYS CHAUDS, spécialement au Sénégal, ou Essai médico-hygiénique sur le sol, le climat et les maladies de cette partie de l'Afrique; par J.-P. THEVENOT, chirurgien de 1re classe de la marine, chargé en chef du service des hôpitaux au Sénégal, *publié par ordre du ministre de la marine.* Paris, 1840, in-8. 6 fr.

THIERRY. QUELS SONT LES CAS OU L'ON DOIT PRÉFÉRER LA LITHOTOMIE à la lithotritie et réciproquement. Paris, 1842, in-8. 2 fr. 50.

THOMAS, TRAITÉ PRATIQUE DE LA FIÈVRE JAUNE observée à la Nouvelle-Orléans, par le docteur P.-F. THOMAS, ancien médecin de la marine, ayant pratiqué pendant vingt-huit ans à la Nouvelle-Orléans, correspondant de l'Académie nationale de médecine, etc. Paris, 1849, in-8. 4 fr.

THOMSON. TRAITÉ MÉDICO-CHIRURGICAL DE L'INFLAMMATION; par J. THOMSON, professeur de chirurgie à l'Université d'Edimbourg; traduit de l'anglais et augmenté d'un grand nombre de notes, par A.-J.-L. JOURDAN et F.-G. BOISSEAU. Paris, 1827, 1 fort vol. in-8. 9 fr.

TIÉDEMANN ET GMELIN. RECHERCHES EXPÉRIMENTALES, physiologiques et chimiques sur la digestion considérée dans les quatre classes d'animaux vertébrés; par F. TIÉDEMANN et L. GMELIN, traduites de l'allemand par A.-J.-L. JOURDAN. Paris, 1827, 2 vol. in-8, avec grand nombre de tableaux. 15 fr.

TISSOT. DE LA SANTÉ DES GENS DE LETTRES; avec une notice sur la vie de l'auteur et des notes, par F.-G. BOISSEAU. Paris, 1826. in-18. 2 fr. 50.

TOMMASSINI. PRÉCIS DE LA NOUVELLE DOCTRINE MÉDICALE ITALIENNE, ou Introduction aux leçons de clinique de l'université de Bologne, par le professeur J. TOMMASSINI. Traduit de l'italien, avec des notes par le docteur P.-L. Vander-Linden, Paris, 1822, in-8. 2 fr. 50

TORTI (F.) THERAPEUTICE SPECIALIS AD FEBRES PERIODICAS PERNICIOSAS; nova editio, edentibus et curantibus C.-C.-F. TOMBEUR et O. BRIXHE. D. M. Leodii et Parisiis. 1821, 2 vol. in-8, fig. 16 fr.

TREBUCHET. JURISPRUDENCE de la Médecine, de la Chirurgie et de la Pharmacie en France, comprenant la médecine légale, la police médicale, la responsabilité des médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc., l'exposé et la discussion des lois, ordonnances, règlements et instructions concernant l'art de guérir, appuyée des jugements des cours et tribunaux; par A. TREBUCHET, avocat, chef du bureau de la police médicale à la Préfecture de police. Paris, 1834, 1 fort vol. in-8. 9 fr.

TRELAT. Recherches historiques sur la folie; par U. Trelat, médecin de l'hospice de la Salpêtrière, représentant du peuple. Paris, 1839, in 8. 3 fr.

TROUSSEAU et BELLOC. Traité pratique de la phthisie laryngée, de la laryngite chronique et des maladies de la voix, par A. Trousseau, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Necker, et H. Belloc, D. M. P., *ouvrage couronné par l'Académie royale de Médecine.* Paris, 1837, un vol. in-8, accompagné de 9 planches gravées. 7 fr.

— Le même, figures coloriées. 12 fr.

VACQUIÉ. De l'influence de nouvelles doctrines médicales françaises sur la connaissance et le traitement des maladies aiguës. Paris, 1825, in-8. 2 fr. 50.

VALLEIX. Guide du médecin praticien, ou Résumé général de pathologie interne et de thérapeutique appliquées, par le docteur F.-L.-I. Valleix, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, membre de la Société médicale d'observation. *Deuxième édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1850, 5 beaux volumes grand in-8 de chacun 700 pages. Prix de chaque volume. 9 fr.

Il paraît un volume in-8 tous les trois mois. — Le *premier volume* est en vente.

Cet ouvrage est principalement destiné à tracer les règles du diagnostic et à diriger le praticien dans le traitement des maladies. Dans ce but, l'auteur non seulement a exposé le diagnostic en détail, mais encore l'a résumé dans des tableaux synoptiques qui permettent de saisir d'un coup d'œil les différences les plus caractéristiques des diverses affections. Puis, arrivant au traitement, il l'étudie chez les anciens et les modernes, appréciant la valeur de chaque médication, citant les principales formules, exposant les procédés opératoires, donnant des ordonnances suivant les cas, en un mot alliant la thérapeutique à la pathologie, de manière qu'elles s'éclairent l'une l'autre.

Par une disposition typographique mieux entendue, nous avons pu faire entrer les 10 volumes de la première édition et les nombreuses additions en 5 beaux volumes, grand papier, et le baisser de moitié prix.

On peut se procurer séparément les derniers volumes de la *première édition*. Prix de chaque. 6 fr.

VALLEIX. Clinique des maladies des enfants nouveau-nés, par F.-L. Valleix. Paris, 1838, 1 vol. in-8 avec 2 planches gravées et coloriées représentant le céphalématome *sous-péricrânien* et son mode de formation. 8 fr. 50.

VALLEIX. Traité des névralgies, ou affections douloureuses des nerfs; par L.-F. Valleix. *Ouvrage auquel l'Académie nationale de médecine vient d'accorder le prix Itard, de trois mille francs, comme l'un des plus utiles à la pratique.* Paris, 1841, in-8. 8 fr.

Les névralgies, ces affections si douloureuses, et qu'il est si important de reconnaître promptement pour les traiter avec énergie avant qu'elles ne soient devenues chroniques et rebelles, n'avaient pas encore été étudiées d'une manière complète. Dans l'ouvrage de M. Valleix, ces maladies y sont étudiées avec le plus grand soin, tant sous le rapport des symptômes que des divers traitements mis en usage. C'est appuyé d'un grand nombre d'observations, et en réunissant à ces nouvelles recherches tout ce qui a été publié avant lui, que l'auteur a éclairé l'histoire des névralgies déjà connues, en même temps qu'il en a signalé quelques variétés qui, quoique fréquentes, étaient enveloppées de doute et d'obscurité.

VELPEAU. Nouveaux éléments de médecine opératoire, accompagnés d'un Atlas de 22 planches in-4, gravées, représentant les principaux procédés opératoires et un grand nombre d'instruments de chirurgie, par A.-A. Velpeau, membre de l'Institut, chirurgien de l'hôpital de la Charité, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris. *Deuxième édition*, *entièrement refondue*, et augmentée d'un traité de petite chirurgie, avec 191 planches intercalées dans le texte. Paris, 1839, 4 forts vol. in-8 de chacun 800 pages et atlas in-4. 40 fr.

— Avec les planches de l'atlas coloriées. 60 fr.

VELPEAU. Traité complet d'anatomie chirurgicale, générale et topographique du corps humain, ou Anatomie considérée dans ses rapports avec la pathologie chirurgicale et la médecine opératoire. *Troisième édition*, entièrement refondue et augmentée en particulier de tout ce qui concerne les travaux modernes sur les aponévroses; par A.-A. Velpeau. Paris, 1837, 2 forts volumes in-8, avec Atlas de 17 planches in-4 gravées. 20 fr.

VELPEAU. Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur les cavités closes naturelles ou accidentelles de l'économie animale, par A.-A. Velpeau. Paris, 1843, in-8 de 208 pages. 3 fr. 50.

VELPEAU. Des injections médicamenteuses dans les cavités closes. Paris, 1846. In-8. 3 fr.

VELPEAU. Manuel pratique des maladies des yeux, d'après les leçons de M. Velpeau, professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital de la Charité; par M. le docteur G. Jeanselme. Paris, 1840, 1 fort vol. grand in-18 de 700 pages. 6 fr.

VELPEAU. Exposition d'un cas remarquable de maladie cancéreuse avec oblitération de l'aorte. Paris, 1825, in 8.

VELPEAU. De l'opération du trépan dans les plaies de la tête. Paris, 1834, in-8. 4 fr. 50.

VELPEAU. Embryologie ou Ovologie humaine, contenant l'histoire descriptive et iconographique de l'œuf humain, par A.-A. Velpeau, accompagné de 15 planches dessinées d'après nature et lithographiées avec le plus grand soin, par A. Chazal. Paris, 1833, 1 vol. in-fol. 25 fr.

VIDAL. Traité de pathologie externe et de médecine opératoire, par A. Vidal (de Cassis), chirurgien de l'hôpital du Midi, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, etc. *Deuxième édition* entièrement refondue et considérablement augmentée. Paris, 1846, 5 vol. in-8 de 700 pages chacun; accompagnés de plus de 500 figures intercalées dans le texte. 40 fr.

Le Traité de pathologie externe de M. Vidal (de Cassis), dès son apparition, a pris rang parmi les livres classiques; il est devenu entre les mains des élèves un guide pour l'étude, et les maîtres le considèrent comme le *Compendium du chirurgien praticien*, parce qu'à un grand talent d'exposition dans la description des maladies, l'auteur joint une puissante force de logique dans la discussion et dans l'appréciation des méthodes et procédés opératoires. La seconde édition a reçu des augmentations tellement considérables, qu'elle doit être considérée comme un ouvrage neuf, et ce qui ajoute à l'*utilité pratique* du *Traité de pathologie externe*, c'est le grand nombre de figures intercalées dans le texte. Qui ne sait que ce qui frappe les yeux se grave plus facilement dans la mémoire? Ce livre est le seul ouvrage complet où soit représenté l'état actuel de la chirurgie.

VIDAL. Essai sur un traitement méthodique de quelques maladies de la matrice, injections vaginales et intra-vaginales; par A. Vidal (de Cassis). Paris, 1840. In-8. 1 fr. 50.

VIDAL. De la cure radicale du varicocèle par l'enroulement des veines du cordon spermatique, suivi d'une note sur le débridement du testicule dans les cas d'orchite parenchymateuse; par Vidal (de Cassis). Paris, 1844, in-8. 1 fr. 50.

VIDAL. Du cancer du rectum, et des opérations qu'il peut réclamer; parallèle des méthodes de Littre et de Callisen pour l'anus artificiel, par le docteur Vidal (de Cassis). Paris, 1842, in-8. 2 fr. 50.

VIDAL. Des hernies ombilicales et épigastriques, par le docteur A. Vidal (de Cassis), chirurgien de l'hôpital du Midi, etc. *Thèse de concours*. Paris, 1848, in-8 de 133 pages. 2 fr. 50.

VIDAL. Des opérations en plusieurs temps, par le docteur Vidal (de Cassis). Paris, 1848, in-8 de 20 pages. 75 c.

VIDAL. Des inoculations syphilitiques. Lettre médicale, par le docteur Vidal (de Cassis). Paris, 1849, in-8. 1 fr. 25

VIREY. Philosophie de l'histoire naturelle, ou Phénomènes de l'organisation des animaux et des végétaux; par J.-J. Virey, membre de l'Académie royale de Médecine, etc. Paris, 1835, in-8. 7 fr.

VIREY. De la physiologie dans ses rapports avec la philosophie, par J.-J. Virey Paris, 1844, in-8. 7 fr.

VOISIN. De l'homme animal, par le docteur F. Voisin, médecin de l'hospice de Bicêtre. Paris, 1839, in-8, avec figures. 7 fr. 50.

VOISIN. Des causes morales et physiques des maladies mentales, et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis; par F. Voisin. Paris, 1826, in-8. 7 fr.

ZIMMERMANN. La solitude considérée par rapport aux causes qui en font naître le goût, de ses inconvénients et de ses avantages pour les passions, l'imagination, l'esprit et le cœur; par J.-G. Zimmermann, nouvelle traduction de l'allemand, par A.-J.-L Jourdan, *nouvelle édition augmentée d'une notice sur l'auteur*. Paris, 1840, 1 fort vol. in-8. 7 fr.

Personne n'a mieux écrit sur les avantages et les inconvénients de la solitude que le célèbre Zimmermann: tout son livre est empreint des pensées les plus généreuses. Un livre aussi fortement pensé ne peut manquer d'être recherché avec avidité, et d'autant qu'il est écrit avec ce charme particulier qui caractérise les productions de tous les penseurs mélancoliques.

A PRACTICAL TREATISE ON THE USE OF THE MICROSCOPE, including the different methods of preparing and examining animal, vegetable and mineral structures, by John Quekett, assistant conservator and demonstrator of minute anatomy at the royal college of surgeons, avec planches et figures intercalées dans le texte. London, 1848, 1 vol. in-8. 27 fr.

PRINCIPLES OF PHYSICS AND METEREOLOGY, by J. Muller, professeur of physics at the university of Freiburg. London, 1847, 1 vol. in-8, avec 2 planches coloriées et 530 figures intercalées dans le texte. 23 fr. 50.

PRINCIPLES OF THE MECHANICS OF MACHINERY AND ENGINEERING, by J. Weisbach, professor of mechanics and applted-mathematics in the royal mining-academy of Freiberg. London, 1847-1848, 2 vol. in-8 avec un grand nombre de figures intercalées dans le texte. 52 fr.

CHEMICAL TECHNOLOGY, or chemistry applied to the arts and to manufactures by doctor F. Knapp, professor at the university of Giessen. London, 1848, 2 vol. in-8, avec un grand nombre de figures intercalées dans le texte. 53 fr.

THE LONDON JOURNAL OF BOTANY, containing figures and descriptions of such plants as recommend themselves by their novelty, rarity, history and uses; Sir W.-J. Hooker, director of the royal Botanic garden of Kiew. Londres, 1842 à 1847, 6 forts vol. in-8, avec 24 planches. Prix de chaque année ou volume. 37 fr. 50.

ICONES PLANTARUM, or figures aud descriptions of new and rare plants selected from the herbarium, by W.-J. Hooker. London, 1842-1848, tomes I, II III et IV, en 8 parties in-8, avec 400 planches. Prix de chaque volume, avec 100 pl. 37 fr. 50.

SERTUM PLANTARUM, or, drawings and descriptions of rare and undescribed plants from the authors herbarium, by H. B. Fielding, assisted by G. Gardner. London, 1844, 1 vol. in-8 avec 75 planches. 26 fr. 50.

A NATURAL HISTORY OF THE MAMMALIA BY C.-R. WATHERHOUSE, assistant of the British museum. London, 1846-1848. Tome I, *Marsupiata*. T. II. *Rodentia*, publiés en 22 livraisons. Prix de chaque volume avec figur. noires. 36 fr.
Avec figures coloriées. 44 fr.
Le tome III, *sous presse*, est publié par livraisons de 48 pages et 2 pl. Il paraît une livraison tous les mois. Prix de chaque livraison, figures noires, 3 fr. 25; figures coloriées. 4 fr.

ON THE DISEASES AND DERANGEMENTS OF THE NERVOUS SYSTEM, in their primary forms and in their modifications by age, sex, constitution, hereditary predisposition, excess, general disorder and organic diseases, by Marshall Hall, docteur en médecine. London, 1841, in-8 avec 8 planches. 20 fr.

ON THE DIFFERENT FORMS OF INSANITY, in relation to jurisprudence, by doctor J. C. Prichard. London, 1842, in-12. 6 fr. 50.

SCROFULA; its nature, its causes, its prevalence, and the principles of treatment, by doctor B. Phillips, surgeon to the Westminster hospital. London, 1846, in-8. 15 fr.

A TREATISE ON DISEASES OF THE EYE and its appendages, by doctor R. Middlemore, London, 1835, 2 vol. in-8. 45 fr.

PRINCIPLES OF SURGERY, by James Syme, professor of clinical surgery in the University of Edinburgh. *Troisième édition augmentée.* London, 1842, 1 vol. in-8 avec 64 figures intercalées dans le texte, et 14 planches gravées. 26 fr. 50.

ELEMENTS OF MEDECINE, on morbid poisons, by R. Williams, physician of S. Thomas hospital. 2 vol. in-8. 35 fr.

THE ANATOMY OF THE NERVES OF THE UTERUS, by Rob. Lee, D.-M. London, 1841, in-fol. avec 2 belles planches gravées. 10 fr. 50.

ODONTHOGRAPHY A TREATISE ON THE COMPARATIVE ANATOMY OF THE TEETH; their physiological relations, mode of development and microscopic structure in the vertebrate animals, by Richard Owen, membre de la Société royale de Londres, 1840-1845. *Ouvrage complet*, publié en trois parties, accompagné de 168 planches gravées, 2 vol. grand in-8. 140 fr.

CHEMISTRY OF ORGANIC BODIES, by Th. Thomson, professor of chemistry in the university of Glasgow. London, 1838, in-8 de 1076 pages. 30 fr.

AN OUTLINE OF THE SCIENCES OF HEAT AND ELECTRICITY, by. Th. Thomson, second edition enlarged. London, 1840, in-8, fig. 20 fr.

Paris. — Imprimerie de L. Martinet, rue Mignon, 2.

